

**BUDGET DE L'ÉTAT**

*pour l'exercice 2019*

ET

**PLAN FINANCIER ET DES TÂCHES 2020-2022**

**TOME 2**

Budget

par centre de profit

**2019**

# Sommaire

## **TOME 1    RAPPORT DU CONSEIL D'ÉTAT SUR LE BUDGET 2019 ET LE PFT 2020-2022**

Résumé

Situation générale

Budget et PFT du compte de résultats

Budget et PFT du compte des investissements et  
projets gérés par crédit d'engagement

Budget et PFT du compte de financement

Budget et PFT par domaine de tâches

Conclusion

Annexes

## **TOME 2    BUDGET PAR CENTRE DE PROFIT**

**Présentation des informations**

**Autorités législatives**

**Autorités exécutives**

**Autorités protection des données et transparence**

**Contrôle cantonal des finances**

**Autorités judiciaires**

**Département des finances et de la santé**

**Département de la justice, de la sécurité et de la culture**

**Département de l'éducation et de la famille**

**Département du développement territorial et de l'environnement**

**Département de l'économie et de l'action sociale**

# Table des matières

## TOME 2 BUDGET PAR CENTRE DE PROFIT

	<i>Pages</i>
1	Présentation des informations 4
2	Autorités législatives 6
	Grand Conseil (GCNE) 7
	Secrétariat général du Grand Conseil (SGGC) 9
3	Autorités exécutives 12
	Chancellerie d'État (CHAN) 13
	Service d'achat, logistique et imprimés (SALI) 17
4	Autorités protection des données et transparence 20
	Autorités protection des données et transparence (PPDT) 21
5	Contrôle cantonal des finances 24
	Contrôle cantonal des finances (CCFI) 25
6	Autorités judiciaires 28
	Secrétariat général AUJU (SGAJ) 29
	Tribunal d'instance (TINS) 32
	Tribunal cantonal (TCAN) 35
	Ministère public (PGMP) 37
7	Département des finances et de la santé 40
	Secrétariat général DFS (SDFS) 41
	Office d'organisation (OORG) 44
	Service financier (SFIN) 48
	Service des contributions (SCCO) 52
	Service de la santé publique (SCSP) 56
	Service des bâtiments (SBAT) 60
	Service informatique (SIEN) 65
	Service des communes (SCOM) 69
	Fonds d'aide aux communes 72
8	Département de la justice, de la sécurité et de la culture 74
	Secrétariat général DJSC (SJSC) 75
	Service de la justice (JUST) 78
	Service pénitentiaire (SPNE) 82
	Service accompagnement et hébergement de l'adulte (SAHA) 85
	Service des poursuites et faillites (SEPF) 88
	Police neuchâteloise (PONE) 91
	Centre intercantonal de formation policière (CIFPOL) 96
	Service sécurité civile et militaire (SSCM) 98
	Service de la culture (SCNE) 102
	Service des sports (SSPO) 106
	Service des ressources humaines (SRHE) 109
	Service juridique (SJEN) 113
	Fonds de protection civile régionale 116
	Fonds contribution remplacement abris PC 118

	<b>Pages</b>
9	Département de l'éducation et de la famille 119
	Secrétariat général DEF (SDEF) 120
	Centre d'accompagnement et de prévention pour les professionnels des établissements scolaires (CAPPES) 124
	Politique familiale et égalité (OPFE) 126
	Service de l'enseignement obligatoire (SEEO) 128
	Conservatoire de musique neuchâtelois (CMNE) 132
	Service formation postobligatoire et orientation (SFPO) 135
	Lycée Jean-Piaget, Lycée Denis-de-Rougemont et Lycée Blaise-Cendrars (LYCEES) 139
	Centre formation professionnelle des métiers du bâtiment (CPMB) 143
	Centre formation professionnelle du Littoral neuchâtelois (CPLN) 146
	Centre formation professionnelle des Montagnes neuchâteloises (CIFOM) 150
	Centre de formation neuchâtelois pour adultes (CEFNA) 154
	Service protection de l'adulte et de la jeunesse (SPAJ) 157
	Fonds structures d'accueil extra-familial 161
10	Département du développement territorial et de l'environnement 163
	Secrétariat général DDTE (SDTE) 164
	Service de l'aménagement du territoire (SCAT) 168
	Service des transports (SCTR) 171
	Service des ponts et chaussées (SPCH) 175
	Service de l'énergie et de l'environnement (SENE) 180
	Service de la faune, des forêts et de la nature (SFFN) 184
	Service de l'agriculture (SAGR) 188
	Service de la consommation et des affaires vétérinaires (SCAV) 193
	Service de la géomatique et du registre foncier (SGRF) 198
	Fonds d'aménagement du territoire 202
	Fonds des routes communales 204
	Fonds cantonal de l'énergie 206
	Fonds des eaux 208
	Fonds forestier de réserve 210
	Fonds de conservation de la forêt 212
	Fonds agricole et viticole 213
	Fonds des mensurations officielles 215
11	Département de l'économie et de l'action sociale 217
	Secrétariat général DEAS (SEAS) 218
	Service de l'économie (NECO) 222
	Service de l'emploi (SEMP) 226
	Service des migrations (SMIG) 230
	Service de la cohésion multiculturelle (COSM) 234
	Service de l'action sociale (SASO) 237
	Service de statistique (STAT) 241

# 1. Présentation des informations

*Nouveau tome 2* Dès cette année, le rapport sur le budget et le PFT est présenté en deux tomes. Le tome 2 correspond à la cinquième partie que nous trouvons l'année dernière dans le rapport à l'appui du budget 2018 et PFT 2019-21. Il a en effet été décidé d'extraire cette dernière du rapport principal afin de réduire le volume de celui-ci et d'améliorer le confort pour la lecture et la recherche des informations détaillées. Rappelons que ce nouveau document résulte des nombreux changements qui sont intervenus récemment dans la gestion des finances de l'État, parallèlement à la mise en œuvre du projet SIGE au 1<sup>er</sup> janvier 2018 : introduction de la comptabilité analytique, nouvelle organisation de la structure financière des départements, introduction du nouveau plan comptable MCH2, etc.

*Fiches standardisées par centre de profit* Les rapports du budget et des comptes que nous connaissions jusqu'à la présentation des données financières 2017 mentionnaient dans leur partie centrale les chiffres détaillés (rubriques comptables à 6 positions selon MCH1) accompagnés des remarques et commentaires rédigés par les départements et services concernés. Ces explications complémentaires sont depuis l'élaboration du budget 2018 prises en compte au travers d'une fiche standardisée par centre de profit dont les informations financières, plus agrégées, sont générées automatiquement par le biais des nouveaux outils de gestion. Les informations ne s'en tiennent pas qu'aux éléments financiers puisque d'autres éléments sont également détaillés, comme expliqué ci-dessous. C'est donc une toute nouvelle présentation qui est en vigueur depuis l'année dernière (rapport à l'appui du budget 2018 et PFT 2019-21).

Les fiches qui suivent reprennent l'organisation par centre de profit définie pour chaque département de l'État. L'appellation « centre de profit » provient du jargon technique SAP et correspond en règle générale à une unité administrative de l'État (service ou office). Pour être précis, on devrait plutôt parler de « groupes de centres de profit » puisque les informations concernent parfois plusieurs entités qui, auparavant, étaient présentées distinctement au niveau des natures comptables. Par exemple il y a une seule fiche pour les lycées (au DEF) et pas une fiche pour chaque lycée (Blaise-Cendrars, Jean-Piaget, Denis-de-Rougemont). Le détail et la répartition des coûts entre entités appartenant à un même centre de profit sont bien évidemment toujours connus au travers des outils de gestion. Pour ce qui est de la présentation des informations dans les rapports accompagnant le budget et le PFT (et par analogie dans les rapports des comptes dès l'exercice 2018), il a toutefois été décidé de privilégier une approche plus globale. Les fonds appartenant à l'État figurent toujours en tant que centres de profit distincts.

Pour la recherche des informations concernant une unité administrative particulière nous vous renvoyons à la table des matières. Celle-ci est dorénavant plus détaillée compte tenu de l'établissement d'une documentation spécifique (tome 2) et mentionne l'ensemble des centres de profit. La lecture a également été améliorée en comparaison du rapport sur le budget 2018 et PFT 2019-21 avec l'affichage sur chaque page du tome 2 du centre de profit auquel il est fait référence et une réorganisation plus logique des informations présentées.

Les informations figurant dans ces fiches standardisées s'organisent autour de trois volets.

*Dimension managériale et ressources humaines* Les explications figurant au début des fiches reprennent en grande partie les missions, l'organisation et les accords de prestations (MOP) définies au sein des services, notamment au travers du projet GestionNE. La description du contexte actuel et futur ainsi que les objectifs stratégiques poursuivis à moyen et long termes permettent de se faire une meilleure idée des enjeux propres à certains domaines d'activités.

Des statistiques au niveau des effectifs du personnel par centre de profit sont indiquées sous la forme d'un graphique, pour autant que le centre de profit dispose bel et bien de personnel, ce qui n'est par exemple pas le cas pour les centres de profit correspondant à des fonds.

Les graphiques dorénavant générés directement par les outils de gestion montrent l'évolution réelle du nombre de postes (personnes) à temps partiel ou à plein temps (effectif unitaire) ainsi que les emplois équivalents plein temps (EPT) découlant du cumul des taux d'activité sur la période 2014-2017 (effectif réel). Des projections qui correspondent aux données du budget 2019 et PFT 2020-22 permettent de voir l'évolution probable des EPT à moyen terme (effectif budgétaire).

Les données présentées correspondent au personnel administratif et technique. Les apprentis et les stagiaires ainsi que les enseignants du secondaire 2, les rentiers et les personnes au bénéfice d'un contrat de travail occasionnel à l'heure ne sont pas comptés. Pour les Autorités judiciaires un graphique supplémentaire correspondant à l'effectif des magistrats par centre de profit est présenté.

*Dimension financière* Les données financières du compte de résultats sont dorénavant présentées de manière agrégée par groupes de natures comptables à deux positions conformément à la nouvelle définition des crédits dans la LFinEC et au nouveau plan comptable MCH2. Des explications complémentaires sur les principales charges et principaux revenus figurant au budget 2019, ainsi que leurs variations significatives par rapport au passé (comptes 2017 et budget 2018) et au futur (PFT 2020-22), figurent en regard de ce tableau de synthèse.

Une description des principaux projets qui sont gérés par le biais de crédits d'engagement est également reprise dans les fiches. Ces projets occasionnent principalement des dépenses et des recettes au niveau du compte des investissements (voir partie III ainsi qu'annexes 2a, 2b et 2c du tome 1 qui présentent une synthèse au niveau de l'État). Les fiches dont les centres de profit ne gèrent aucun crédit d'engagement ne mentionnent évidemment aucune information.

*Dimension analytique* Les fiches reprennent ensuite les groupes de prestations qui ont été définis pour chaque centre de profit au travers de la comptabilité analytique. **A l'instar de l'année dernière ces groupes de prestations ne présentent dans le cadre du rapport sur le budget 2019 et le PFT 2020-22 que les charges et revenus qui sont directement imputables aux prestations.** Les **déversements analytiques** des parts de charges provenant des services centraux et celles qui sont budgétées au niveau des centres de coûts **ne sont pas encore opérationnels**. Malgré l'absence de coûts analytiques complets, il a tout de même été décidé de présenter ces informations afin de se familiariser avec ces nouvelles notions. À ce stade, les données ne comprennent donc que les charges et revenus directement incorporables aux prestations, ce qui **ne permet par conséquent pas de se faire une idée précise du coût des différents groupes de prestations**. Pour davantage d'informations sur la notion de prestation et la comptabilité analytique nous vous renvoyons au chapitre 2.3 du tome 1.

D'autres tableaux présentent encore certaines charges et certains revenus qui ne sont pas incorporables aux prestations. Les données relatives aux comptes 2017 ne sont toutefois pas disponibles pour la comparaison, du fait des modifications intervenues dans la structure analytique et le plan comptable.

## **2 Autorités législatives**

GCNE Grand Conseil

SGGC Secrétariat général du Grand Conseil

# Grand Conseil (GCNE)

## Évolution de l'environnement et des tâches

Ne s'applique pas

## Objectifs stratégiques

Ne s'applique pas

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2017	Budget 2018	Budget 2019	Écart B2018 - B2019		PFT 2020	PFT 2021	PFT 2022
				CHF	%			
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>1'603'351</b>	<b>1'894'000</b>	<b>1'819'000</b>	<b>-75'000</b>	<b>-4.0%</b>	<b>1'824'000</b>	<b>1'788'000</b>	<b>1'669'000</b>
30 Charges de personnel	1'266'084	1'628'000	1'583'000	-45'000	-2.8%	1'583'000	1'542'000	1'447'000
31 Biens, services et autres charges d'expl.	179'818	259'000	229'000	-30'000	-11.6%	234'000	239'000	215'000
33 Amortissements du patrimoine administratif	141'965	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
36 Charges de transfert	6'684	7'000	7'000	+0	+0.0%	7'000	7'000	7'000
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
39 Imputations internes	8'800	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>-250</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>+0</b>	<b>+0.0%</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
42 Taxes	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
43 Revenus divers	-250	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>1'603'101</b>	<b>1'894'000</b>	<b>1'819'000</b>	<b>-75'000</b>	<b>-4.0%</b>	<b>1'824'000</b>	<b>1'788'000</b>	<b>1'669'000</b>
34 Charges financières	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>1'603'101</b>	<b>1'894'000</b>	<b>1'819'000</b>	<b>-75'000</b>	<b>-4.0%</b>	<b>1'824'000</b>	<b>1'788'000</b>	<b>1'669'000</b>
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>1'603'101</b>	<b>1'894'000</b>	<b>1'819'000</b>	<b>-75'000</b>	<b>-4.0%</b>	<b>1'824'000</b>	<b>1'788'000</b>	<b>1'669'000</b>

### Commentaires

Groupe de natures comptables 30 : En 2017, année électorale, il y a eu 2 sessions et une cinquantaine de séances de commissions en moins que lors d'années non électorales, raison pour laquelle le résultat des comptes a été nettement inférieur aux budgets des années suivantes. La diminution de 2,8% entre le budget 2018 et celui de 2019 est due au fait que, dès la deuxième année de législature, les indemnités informatiques sont diminuées de moitié par rapport à la première année de législature. Quant aux économies prévues dans les PFT 2021 et 2022, elles découlent de la réduction du nombre de membres du Grand Conseil (115 membres jusqu'à mai 2021, 100 membres dès juin 2021).

Groupe de natures comptables 31 : Les recherches d'économies diverses ont abouti à une diminution de 11,6% au budget 2019, par rapport au budget 2018. En 2021, et dans une moindre mesure en 2020, l'augmentation des coûts est due aux frais concernant le changement de législature et l'installation des nouvelles autorités. Quant aux économies prévues dans le PFT 2022, elles découlent de la réduction du nombre de membres du Grand Conseil.

## Résultat analytique

### Groupes de prestations

Députation (CHF)	Budget 2019
Coûts	126'850
Produits	
<b>Résultat net</b>	<b>126'850</b>

Le montant figurant dans le groupe de prestations "Députation" est constitué de dépenses qui ne concernent directement ni les sessions ni les commissions parlementaires. Il s'agit des indemnités informatiques, des indemnités de représentation de la présidence et de frais divers.

Sessions (CHF)	Budget 2019
Coûts	1'064'600
Produits	
<b>Résultat net</b>	<b>1'064'600</b>

Frais relatifs aux sessions : indemnités versées aux membres du Grand Conseil pour les séances de groupes et sessions, régie et entretien du système informatique de la salle du Grand Conseil, diffusion et archives audiovisuelles des sessions et de frais divers.

Commissions (CHF)	Budget 2019
Coûts	482'550
Produits	
<b>Résultat net</b>	<b>482'550</b>

Frais relatifs aux organes du Grand Conseil (Bureau, commissions, sous-commissions) : indemnités versées à leurs membres, mandats confiés à des tiers, boissons, collations et repas.

### Charges et revenus de transfert non incorporables aux prestations

Chg. et rev. de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2017	Budget 2018	Budget 2019
Contribution à des institutions Intercan	0	7'000	7'000
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>7'000</b>	<b>7'000</b>

Contributions annuelles versées à des institutions intercantionales dont le Grand Conseil neuchâtelois est membre : Bureau interparlementaire de contrôle (BIC), Forum interparlementaire romand (FIR), Société suisse pour les questions parlementaires (SSP).

# Secrétariat général du Grand Conseil (SGGC)

## Évolution de l'environnement et des tâches

Les prestations de notre secrétariat en faveur du Grand Conseil, de ses organes et de ses membres sont identiques à celles qu'il a assurées au cours des années précédentes, conformément aux articles 47, 48, 103 à 116 de la loi d'organisation du Grand Conseil (OGC).

L'adaptation aux outils budgétaires et comptables du Nouveau système de gestion financière, ressources humaines et logistique de l'État de Neuchâtel (Projet SIGE), est en cours de réalisation. Dans plusieurs domaines, la mise en œuvre se poursuivra au cours de l'année 2019.

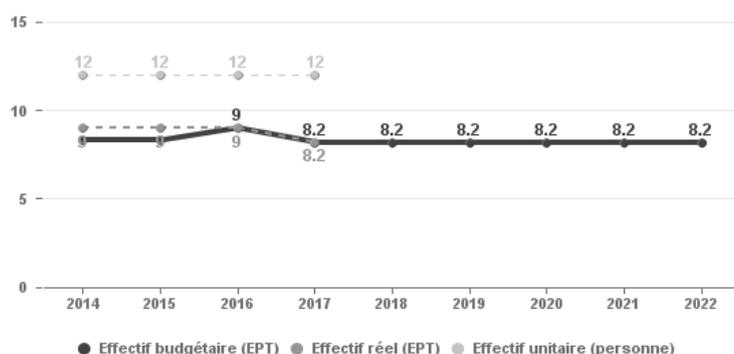
Suite au passage du MCH1 au MCH2, la charge de travail s'avère, pour la direction et le personnel du secrétariat, plus conséquente qu'elle ne l'était auparavant. Cette situation sera sans doute encore de mise en 2019.

## Objectifs stratégiques

- Le secrétariat général du Grand Conseil – état-major du parlement – assiste le Grand Conseil et ses organes dans l'exercice de leurs missions.
- Il leur assure le soutien logistique, renseigne leurs membres sur les aspects procéduraux de leur activité parlementaire et assume les autres tâches qui lui sont attribuées par la loi.
- Il est chargé notamment de planifier et d'organiser les sessions ainsi que les séances de ses organes, d'en exécuter les travaux de secrétariat et la rédaction des procès-verbaux, d'informer le public via Internet sur les travaux du parlement, de pourvoir à l'enregistrement audiovisuel des sessions et de publier le Bulletin des délibérations du Grand Conseil, d'assurer le soutien du président du Grand Conseil lors de manifestations et de représentations, de préparer le projet de budget et de produire les comptes, de gérer, conserver et archiver les actes et la documentation du Grand Conseil et de ses organes.

## Ressources humaines

Effectifs personnel admin.



A la suite de la diminution de 0,8 EPT en 2017, il est prévu que l'effectif du secrétariat général du Grand Conseil reste stable au cours des prochaines années.

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2017	Budget 2018	Budget 2019	Écart B2018 - B2019		PFT 2020	PFT 2021	PFT 2022
				CHF	%			
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>1'075'336</b>	<b>1'066'253</b>	<b>1'040'596</b>	<b>-25'657</b>	<b>-2.4%</b>	<b>1'053'340</b>	<b>1'068'371</b>	<b>1'077'628</b>
30 Charges de personnel	1'068'954	1'061'001	1'032'596	-28'405	-2.7%	1'045'340	1'060'371	1'069'628
31 Biens, services et autres charges d'expl.	6'249	5'252	8'000	+2'748	+52.3%	8'000	8'000	8'000
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
36 Charges de transfert	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
39 Imputations internes	134	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>+0</b>	<b>+0.0%</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
42 Taxes	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
43 Revenus divers	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>1'075'336</b>	<b>1'066'253</b>	<b>1'040'596</b>	<b>-25'657</b>	<b>-2.4%</b>	<b>1'053'340</b>	<b>1'068'371</b>	<b>1'077'628</b>
34 Charges financières	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>1'075'336</b>	<b>1'066'253</b>	<b>1'040'596</b>	<b>-25'657</b>	<b>-2.4%</b>	<b>1'053'340</b>	<b>1'068'371</b>	<b>1'077'628</b>
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>1'075'336</b>	<b>1'066'253</b>	<b>1'040'596</b>	<b>-25'657</b>	<b>-2.4%</b>	<b>1'053'340</b>	<b>1'068'371</b>	<b>1'077'628</b>

### Commentaires

Groupes de natures comptables 31 : Pour l'année 2018, le budget a été diminué, suite aux décisions prises par le Grand Conseil lors de l'adoption du budget, du fait de la comptabilisation sur le centre de profit du secrétariat général, de l'intégralité de l'écart statistique "Frais divers" imputé aux autorités législatives, la somme n'ayant pas été distribuée par le service financier sur les deux centres de profit (Grand Conseil et secrétariat général), raison pour laquelle le budget 2018 de cette rubrique est inférieur à celui de 2019.

## Résultat analytique

### Groupes de prestations

Députation (CHF)	Budget 2019
Coûts	1'000
Produits	
<b>Résultat net</b>	<b>1'000</b>

Pour 2019, les déversements analytiques des parts de charges provenant des services centraux et celles qui sont budgétisées au niveau des centres de coûts – notamment les charges de personnel – ne sont pas encore opérationnels, raison pour laquelle il ne figure que de très faibles montants à ce chapitre.

Sessions (CHF)	Budget 2019
Coûts	3'000
Produits	
<b>Résultat net</b>	<b>3'000</b>

Remarque identique à la précédente.

Commissions (CHF)	Budget 2019
Coûts	1'000
Produits	
<b>Résultat net</b>	<b>1'000</b>

Remarque identique à la précédente.

### **3 Autorités exécutives**

CHAN Chancellerie d'État  
SALI Service d'achat, logistique et imprimés

# Chancellerie d'Etat (CHAN)

## Évolution de l'environnement et des tâches

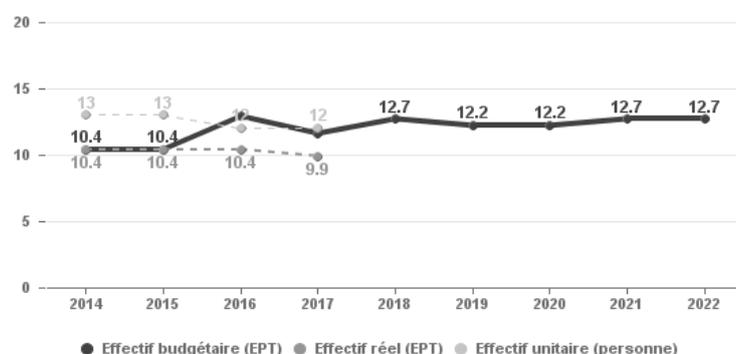
État-major du Conseil d'État, la chancellerie assiste le gouvernement dans l'accomplissement de ses fonctions exécutives et de conduite de l'administration. L'environnement actuel se caractérise par de nombreux bouleversements dans des domaines très différents : la pression sur le coût des prestations suite aux difficultés financières rencontrées par le Canton de Neuchâtel, la révolution numérique et son impact sur le domaine des relations extérieures et de la communication mais également sur d'autres domaines de l'administration, le développement continu du vote électronique, la réforme des institutions et son impact sur les processus d'élections et de votations, ainsi que l'élaboration d'instruments dans le cadre de la conduite stratégique de l'État.

## Objectifs stratégiques

- Contribuer au rayonnement du canton par la poursuite du développement du domaine des relations extérieures et de la communication et à son entrée dans l'ère du digital ;
- Développer de nouveaux outils pour l'organisation des votations et élections, et adapter les outils actuels de dépouillement et de publication des résultats à ces nouveautés, ainsi qu'à l'évolution des technologies ;
- Développer des instruments afin de permettre au Conseil d'État de disposer des outils nécessaires à la conduite stratégique de l'État et, coordonner la gestion de certains de ces instruments.
- Développer une politique de l'accueil des usagères et usagers de l'administration cantonale pour l'ensemble des départements.

## Ressources humaines

Effectifs personnel admin.



Les effectifs de la chancellerie sont globalement stables par rapport à 2018. La variation de - 0.5 EPT entre 2018 et 2019 concernait un renfort temporaire dans le cadre du programme des réformes de l'État. La création d'un nouveau poste pour 0.5 EPT en lien avec le marketing territorial, comme prévu dans la stratégie de communication du Conseil d'État, est envisagée dès 2021.

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Budget	Écart B2018 - B2019		PFT	PFT	PFT
	2017	2018	2019	CHF	%	2020	2021	2022
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>10'241'128</b>	<b>10'033'878</b>	<b>10'286'358</b>	<b>+252'480</b>	<b>+2.5%</b>	<b>9'934'055</b>	<b>10'293'064</b>	<b>9'855'452</b>
30 Charges de personnel	4'792'045	5'109'438	5'202'658	+93'220	+1.8%	5'223'355	5'303'364	5'326'752
31 Biens, services et autres charges d'expl.	4'831'011	3'663'564	4'451'700	+788'136	+21.5%	4'116'700	4'394'700	3'933'700
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	372'876	0	-372'876	-100.0%	50'000	50'000	50'000
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
36 Charges de transfert	602'123	798'000	612'000	-186'000	-23.3%	524'000	525'000	525'000
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
39 Imputations internes	15'949	90'000	20'000	-70'000	-77.8%	20'000	20'000	20'000
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>-700'642</b>	<b>-670'000</b>	<b>-578'000</b>	<b>+92'000</b>	<b>-13.7%</b>	<b>-676'000</b>	<b>-578'000</b>	<b>-578'000</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
42 Taxes	-386'080	-399'000	-289'000	+110'000	-27.6%	-387'000	-289'000	-289'000
43 Revenus divers	-113'244	-80'000	-80'000	+0	+0.0%	-80'000	-80'000	-80'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
49 Imputations internes	-201'318	-191'000	-209'000	-18'000	+9.4%	-209'000	-209'000	-209'000
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>9'540'486</b>	<b>9'363'878</b>	<b>9'708'358</b>	<b>+344'480</b>	<b>+3.7%</b>	<b>9'258'055</b>	<b>9'715'064</b>	<b>9'277'452</b>
34 Charges financières	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>9'540'486</b>	<b>9'363'878</b>	<b>9'708'358</b>	<b>+344'480</b>	<b>+3.7%</b>	<b>9'258'055</b>	<b>9'715'064</b>	<b>9'277'452</b>
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>9'540'486</b>	<b>9'363'878</b>	<b>9'708'358</b>	<b>+344'480</b>	<b>+3.7%</b>	<b>9'258'055</b>	<b>9'715'064</b>	<b>9'277'452</b>

### Commentaires

Les charges de personnel (groupe 30) ne varient que très peu par rapport au budget 2018 ; l'augmentation étant principalement due aux indemnités forfaitaires pour les frais de représentation et de déplacement du Conseil d'État historiquement budgétées dans le groupe 31 et transférées dans le groupe 30 suite au passage à MCH2.

Pour les biens, services et autres charges d'exploitation (groupe 31), la différence principale provient de l'écart statistique de CHF 587'636.- inscrit au budget de la chancellerie mais impactant l'ensemble de la chancellerie d'État, donc y compris le SALI. Outre cette différence, l'augmentation est également due à l'organisation des élections fédérales en 2019.

Les charges de transfert (groupe 36) diminuent suite au transfert au Département des finances et de la santé de la subvention concernant Latitude 21 pour CHF 268'000.-. À l'inverse, une nouvelle subvention pour le Réseau Urbain Neuchâtelois (RUN) a été ajoutée pour un montant de CHF 90'000.-.

Les montants relatifs aux taxes (groupe 42) ont été réévalués, principalement ceux en lien avec la Feuille officielle dématérialisée suite à la baisse du nombre d'abonnements, ce qui modifie significativement les recettes.

## Projets gérés par crédit d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Date ACE / Décret	Crédit d'engagement <sup>1)</sup>	Situation au 31.12.2017	Budget 2018			Budget 2019		
			Dép. nettes	Dépenses	Recettes	Dép. nettes	Dépenses	Recettes	Dép. nettes
Crédit d'engagement en cours				0	0	0	0	0	0
Crédit d'engagement à solliciter				0	0	0	200'000	0	200'000
Gouvernement Neuchâtelois Sans Papier		200'000	0	0	0	0	200'000	0	200'000

<sup>1)</sup> Les crédits d'engagement accordés avant l'année 2015 sont indiqués au net (ancienne loi sur les finances) et les crédits d'engagement accordés dès l'année 2015 sont indiqués au brut (art. 40 al. 2 LFinEC). Les montants incluent également d'éventuelles demandes de crédits complémentaires.

## Commentaires

Le crédit d'engagement de CHF 200'000.- concerne la mise en place d'une nouvelle solution de gestion sans papier des séances du Conseil d'Etat.

L'objectif est de gérer les séances du Conseil d'Etat à l'aide d'un outil plus collaboratif et mieux adapté à la préparation en amont des séances, à la gestion même des séances et au suivi de ces dernières.

## Résultat analytique

## Groupes de prestations

Conseil et assistance politique (CHF)	Budget 2019
Coûts	0
Produits	-80'000
<b>Résultat net</b>	<b>-80'000</b>

En préambule, il est à noter que les charges de personnel et autres charges indirectes budgétées dans les centres de coûts ne sont pas réparties dans les groupes de prestations.

Ce groupe de prestations inclut le secrétariat de la chancellerie d'Etat, ainsi que le conseil, le suivi et la préparation des séances du Conseil d'Etat, des sessions du Grand Conseil et des affaires extérieures. Il contient également les travaux de coordination et de planification avec les autres départements de l'Etat. Les produits correspondent aux jetons de présence reversés par les membres du Conseil d'Etat pour sa participation à des Conseils d'administration, comités ou commissions.

Conseil et assistance stratégique (CHF)	Budget 2019
Coûts	0
Produits	
<b>Résultat net</b>	<b>0</b>

Ce groupe de prestations comprend de manière générale le conseil, l'assistance et la supervision des entités rattachées à la chancellerie d'Etat, ainsi que la gestion de projet et de certains processus interdépartementaux. Il s'agit ici également du travail d'analyse et d'expertise dans le cadre de décisions stratégiques.

Coordination, soutien et contrôle (CHF)	Budget 2019
Coûts	0
Produits	
<b>Résultat net</b>	<b>0</b>

Les activités prises en compte dans ce groupe de prestations concernent l'administration au sens large des entités rattachées à la chancellerie d'Etat (gestion financière et budgétaire, conduite, planification et suivi des objectifs, ressources humaines, suivi administratif).

Affaires du Conseil d'Etat (CHF)	Budget 2019
Coûts	252'000
Produits	
<b>Résultat net</b>	<b>252'000</b>

Ce groupe de prestations inclut l'organisation et le suivi des séances du Conseil d'Etat ainsi que l'organisation de réceptions officielles, de rencontres et de manifestations diverses.

<b>Droits politiques (CHF)</b>	<b>Budget 2019</b>
Coûts	215'000
Produits	
<b>Résultat net</b>	<b>215'000</b>

Ce groupe des prestations comprend l'organisation des votations et élections, le soutien des partenaires dans le domaine des droits politiques, la gestion des initiatives et référendums, ainsi que la gestion et la coordination du vote électronique. Finalement, il inclut également le travail lié à la transparence des partis politiques en matière financière et le versement de leurs contributions (voir OTP de transfert non incorporable y relatif).

<b>Accueil (CHF)</b>	<b>Budget 2019</b>
Coûts	2'000
Produits	-38'000
<b>Résultat net</b>	<b>-36'000</b>

Les activités de ce groupe de prestations regroupent la gestion de la réception du Château, la gestion des salles (service pour les commissions et cérémonies officielles ou privées inclus) et des places de parc, ainsi que le Guichet unique (support aux utilisateurs-trices et droits d'accès).

<b>Relations extérieures et communication (CHF)</b>	<b>Budget 2019</b>
Coûts	169'000
Produits	
<b>Résultat net</b>	<b>169'000</b>

Ce groupe de prestations inclut l'élaboration et l'application de la stratégie des relations extérieures et de la communication, ainsi que la gestion de la communication interne, externe et de crise.

<b>Prestations de chancellerie (CHF)</b>	<b>Budget 2019</b>
Coûts	3'785'200
Produits	-460'000
<b>Résultat net</b>	<b>3'325'200</b>

Les activités regroupées ici comprennent les prestations administratives fournies par la chancellerie, notamment celles administratives qui incluent notamment les légalisations, les partenariats enregistrés (PACS), les cartes de légitimation, la Feuille officielle et la gestion du courrier interne et externe.

## Charges et revenus de transfert non incorporables aux prestations

<b>Chg. et rev. de transfert non incorporables (CHF)</b>	<b>Comptes 2017</b>	<b>Budget 2018</b>	<b>Budget 2019</b>
Collab. intercant.	0	185'000	177'000
Partis politiques	0	345'000	345'000
Réseau Urbain Neuchâtelois	0	0	90'000
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>530'000</b>	<b>612'000</b>

La contribution aux partis politiques ainsi que les collaborations intercantionales sont globalement stables par rapport à 2018. La subvention pour Latitude 21 a été transférée au Département des finances et de la santé. Finalement, une nouvelle subvention de CHF 90'000.- est à prendre en compte pour le Réseau Urbain Neuchâtelois. Celle-ci est imputée de manière provisoire à la chancellerie et sera ensuite transférée au département concerné.

# Service d'achat, logistique & imprimés (SALI)

## Évolution de l'environnement et des tâches

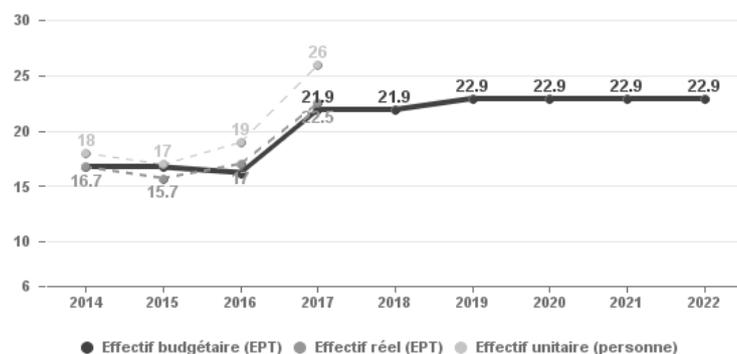
Le service d'achat, de logistique et des imprimés participe activement au projet SIGE, notamment dans la mise en production de la phase logistique pour la centralisation des commandes d'achat et des factures en 2019.

## Objectifs stratégiques

- Réaliser des économies sur les achats de l'État ;
- Assurer une édition de qualité des documents pour l'État et ses différents partenaires ;
- Mettre en place la partie logistique du projet SIGE ;
- Répondre aux exigences de ses clients.

## Ressources humaines

Effectifs personnel admin.



Les effectifs du SALI sont globalement stables. La dotation est de 21.9 EPT depuis 2017. Dès 2019, le SALI voit une augmentation de 1.0 EPT suite à la reprise du Centre d'impression de la Ville de Neuchâtel pour atteindre un total de 22.9 EPT.

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Budget	Écart B2018 - B2019		PFT	PFT	PFT
	2017	2018	2019	CHF	%	2020	2021	2022
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>8'774'312</b>	<b>9'566'597</b>	<b>10'029'542</b>	<b>+462'945</b>	<b>+4.8%</b>	<b>9'953'961</b>	<b>9'992'885</b>	<b>9'983'730</b>
30 Charges de personnel	2'454'640	2'584'449	2'690'893	+106'444	+4.1%	2'700'312	2'722'236	2'747'081
31 Biens, services et autres charges d'expl.	5'895'257	6'513'000	7'009'500	+496'500	+7.6%	6'924'500	6'941'500	6'907'500
33 Amortissements du patrimoine administratif	415'565	464'148	329'149	-134'999	-29.1%	329'149	329'149	329'149
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
36 Charges de transfert	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
39 Imputations internes	8'850	5'000	0	-5'000	-100.0%	0	0	0
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>-5'718'362</b>	<b>-6'335'600</b>	<b>-2'997'100</b>	<b>+3'338'500</b>	<b>-52.7%</b>	<b>-2'947'100</b>	<b>-2'947'100</b>	<b>-2'947'100</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
42 Taxes	-1'561'385	-1'525'000	-2'140'000	-615'000	+40.3%	-2'090'000	-2'090'000	-2'090'000
43 Revenus divers	-40	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
49 Imputations internes	-4'156'938	-4'810'600	-857'100	+3'953'500	-82.2%	-857'100	-857'100	-857'100
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>3'055'950</b>	<b>3'230'997</b>	<b>7'032'442</b>	<b>+3'801'445</b>	<b>+117.7%</b>	<b>7'006'861</b>	<b>7'045'785</b>	<b>7'036'630</b>
34 Charges financières	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>3'055'950</b>	<b>3'230'997</b>	<b>7'032'442</b>	<b>+3'801'445</b>	<b>+117.7%</b>	<b>7'006'861</b>	<b>7'045'785</b>	<b>7'036'630</b>
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>3'055'950</b>	<b>3'230'997</b>	<b>7'032'442</b>	<b>+3'801'445</b>	<b>+117.7%</b>	<b>7'006'861</b>	<b>7'045'785</b>	<b>7'036'630</b>

### Commentaires

La différence marquante entre le budget 2018 et le budget 2019 est la reprise du Centre d'impression de la Ville de Neuchâtel, augmentant de fait les charges des biens, services et autres charges d'exploitation (groupe 31), ainsi que les revenus liés aux taxes (groupe 42).

En outre, les imputations internes (groupe 49) diminuent largement du fait que les allocations automatiques n'ont pas été prises en compte par le SFIN.

## Projets gérés par crédit d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Date ACE / Décret	Crédit d'engagement <sup>1)</sup>	Situation au 31.12.2017	Budget 2018			Budget 2019		
				Dép. nettes	Dépenses	Recettes	Dép. nettes	Dépenses	Recettes
Crédit d'engagement en cours				0	0	0	0	0	0
Crédit d'engagement à solliciter				77'200	0	77'200	0	0	0
Prélèvement et sortie (TLA)		77'200	0	77'200	0	77'200	0	0	0

<sup>1)</sup> Les crédits d'engagement accordés avant l'année 2015 sont indiqués au net (ancienne loi sur les finances) et les crédits d'engagement accordés dès l'année 2015 sont indiqués au brut (art. 40 al. 2 LFinEC). Les montants incluent également d'éventuelles demandes de crédits complémentaires.

### Commentaires

Aucun crédit d'engagement pour le budget 2019.

## Résultat analytique

### Groupes de prestations

Achat (CHF)	Budget 2019
Coûts	825'400
Produits	-481'000
<b>Résultat net</b>	<b>344'400</b>

En préambule, il est à noter que les charges de personnel et autres charges indirectes budgétées dans les centres de coûts ne sont pas réparties dans les groupes de prestations.

Ce groupe de prestations se compose des coûts des imprimantes multifonctions pour l'ensemble de l'État, ainsi que des recettes générées par le coordinateur des achats sur les différents marchés d'achat de l'État.

Approvisionnement (CHF)	Budget 2019
Coûts	5'030'000
Produits	-28'600
<b>Résultat net</b>	<b>5'001'400</b>

Ce groupe de prestations se compose des coûts des fournitures de bureau et du matériel scolaire, ainsi que des recettes générées par la vente des machines et équipements.

Logistique (CHF)	Budget 2019
Coûts	115'000
Produits	-1'270'000
<b>Résultat net</b>	<b>-1'155'000</b>

Ce groupe de prestations se compose des coûts des scanners (TLA) pour la logistique et des recettes générées par la vente du matériel scolaire et des fournitures de bureau.

CEEN (CHF)	Budget 2019
Coûts	1'010'300
Produits	-1'217'500
<b>Résultat net</b>	<b>-207'200</b>

Ce groupe de prestations se compose des coûts informatiques pour les solutions et les imprimantes, ainsi que des recettes générées par la vente des impressions du centre éditique.

Gestion du service (CHF)	Budget 2019
Coûts	0
Produits	0
<b>Résultat net</b>	<b>0</b>

Ce groupe de prestations ne génère pas de coût et de profit car il se trouve dans les autres groupes de prestations.

## **4 Autorités protection des données et transparence**

PPDT Autorités protection des données et transparence

# ***Autorités protection données & transp. (PPDT)***

## **Évolution de l'environnement et des tâches**

Depuis le 1er janvier 2013, le préposé intercantonal à la protection des données et à la transparence (PPDT) s'efforce notamment de sensibiliser et s'assurer que les entités soumises à la Convention intercantonale relative à la protection des données et à la transparence dans les cantons du Jura et de Neuchâtel (CPDT-JUNE) respectent les règles. Pour ce faire des surveillances sont mises en œuvre, mais surtout les entités sont encouragées à poser toutes les questions qu'elles souhaitent. Un site internet ([www.ppd-t-june.ch](http://www.ppd-t-june.ch)) est régulièrement enrichi d'informations destinées à répondre aux interrogations les plus courantes. En 2019, il s'agira de soutenir la révision de la CPDT-JUNE imposée par les réformes du droit européen. Une campagne d'informations devra intervenir pour rendre ces entités attentives aux nouveautés.

## **Objectifs stratégiques**

- Soutenir la révision de la CPDT-JUNE
- Convaincre les services de prendre le temps de déclarer leurs fichiers de données sensibles
- Augmenter le taux d'utilisation du site internet du PPDT
- Communiquer davantage à travers les newsletters
- Augmenter la prise de conscience des problématiques.

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2017	Budget 2018	Budget 2019	Écart B2018 - B2019		PFT 2020	PFT 2021	PFT 2022
				CHF	%			
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>196'737</b>	<b>214'200</b>	<b>210'800</b>	<b>-3'400</b>	<b>-1.6%</b>	<b>240'000</b>	<b>245'000</b>	<b>250'000</b>
30 Charges de personnel	7'643	14'300	10'000	-4'300	-30.1%	10'000	10'000	10'000
31 Biens, services et autres charges d'expl.	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
36 Charges de transfert	189'094	199'900	200'800	+900	+0.5%	230'000	235'000	240'000
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
39 Imputations internes	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>-2'216</b>	<b>-4'150</b>	<b>-2'900</b>	<b>+1'250</b>	<b>-30.1%</b>	<b>-2'900</b>	<b>-2'900</b>	<b>-2'900</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
42 Taxes	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
43 Revenus divers	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
46 Revenus de transfert	-2216	-4'150	-2'900	+1'250	-30.1%	-2'900	-2'900	-2'900
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>194'521</b>	<b>210'050</b>	<b>207'900</b>	<b>-2'150</b>	<b>-1.0%</b>	<b>237'100</b>	<b>242'100</b>	<b>247'100</b>
34 Charges financières	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>194'521</b>	<b>210'050</b>	<b>207'900</b>	<b>-2'150</b>	<b>-1.0%</b>	<b>237'100</b>	<b>242'100</b>	<b>247'100</b>
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>194'521</b>	<b>210'050</b>	<b>207'900</b>	<b>-2'150</b>	<b>-1.0%</b>	<b>237'100</b>	<b>242'100</b>	<b>247'100</b>

### Commentaires

L'évolution du budget est relativement stable. Elle dépend essentiellement de celle des traitements. Des audits de surveillances non planifiées sont toujours susceptibles de venir augmenter les dépenses budgétées.

## Résultat analytique

### Groupes de prestations

Prestations PPDT (CHF)	Budget 2019
Coûts	10'000
Produits	
<b>Résultat net</b>	<b>10'000</b>

Pas de commentaire particulier.

### Charges et revenus de transfert non incorporables aux prestations

Chg. et rev. de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2017	Budget 2018	Budget 2019
Contrib. des cantons	0	-4'150	-2'900
Contrib. préposé	0	199'900	200'800
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>195'750</b>	<b>197'900</b>

La CPDT-JUNE qui est entrée en vigueur le 1er janvier 2013 prévoit que le financement du PPDT intercantonal s'effectue au prorata des populations des deux cantons. Ainsi, le 71 % du budget total de CHF 282'817.- est à la charge du Canton de Neuchâtel, soit CHF 200'800.-.

Le détail des postes figure dans le budget jurassien.

## **5 Contrôle cantonal des finances**

CCFI Contrôle cantonal des finances

# Contrôle cantonal des finances (CCFI)

## Évolution de l'environnement et des tâches

Le CCFI est impacté de manière significative par les conséquences de l'introduction de la LFinEC, qui prévoit dès 2019 (comptes 2018) un audit externe annuel des comptes de l'État en conformité avec les normes d'audit suisses, avec rapport public à l'attention du Grand Conseil. La loi prévoit également dès 2022 (comptes 2021) l'audit des comptes consolidés de l'État. De plus, la réforme de l'administration va impliquer sur une période de 5 à 7 ans pour le CCFI une augmentation des travaux à exécuter dans le cadre des audits internes des entités de l'administration cantonale. En effet, les réformes induisent des modifications significatives des processus opérationnels tant des services centraux que des services métiers. Le CCFI devra refaire ses analyses de risques et adapter ses programmes de travail à ces nouvelles réalités et aux nouveaux outils (suivi des objectifs, comptabilité analytique, etc.). Des audits informatiques plus nombreux devront être réalisés avec le soutien de mandataires externes en raison de l'automatisation et de la dématérialisation des processus. Ces nouveaux systèmes impliquent aussi pour les auditeurs une évolution vers des analyses de données au moyen d'outils dédiés.

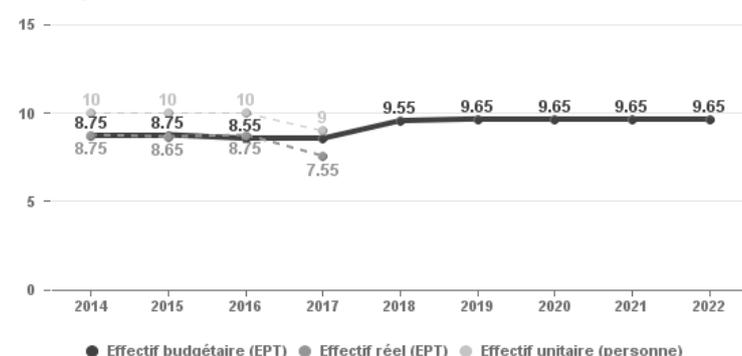
Une partie des travaux susmentionnés a débuté en 2018, ce qui a nécessité le report de plusieurs audits de services, pour lesquels un rattrapage sur plusieurs années sera nécessaire.

## Objectifs stratégiques

- Assurer la périodicité des audits internes dans les entités de l'administration cantonale (de 1 à 6 ans) en conformité avec l'analyse des risques.
- Maintenir une organisation permettant d'affecter prioritairement les ressources aux domaines de risques et à la recherche de valeur ajoutée pour l'État.
- Faire évoluer les stratégies d'audit afin d'exploiter les informations nouvellement disponibles grâce à SIGE et à GestionNE (contrats de prestations, comptabilités analytiques, etc.). En tirer les enseignements sur les gains d'efficacité potentiels.
- Effectuer les audits de comptes annuels dans le respect des normes professionnelles applicables, en prenant en compte les particularités du domaine public (recommandations en lien avec la conformité, la légalité et l'usage économe des fonds publics).
- Développer encore et exploiter les synergies entre l'activité d'audit interne et les audits d'états financiers annuels de l'État et des établissements de droit public qui seront consolidés.

## Ressources humaines

Effectifs personnel admin.



Après une fin d'année 2017 et un début d'année 2018 en sous-effectif à la suite d'un décès, le CCFI comptera 9.65 EPT depuis novembre 2018. Cela comprend l'augmentation de 1 EPT qui figurait au budget 2018, et un supplément de 0.1 EPT résultant des engagements concrétisés.

L'évolution ci-dessus doit permettre de faire face à l'augmentation des sollicitations. Dans ce cadre, une partie plus importante des ressources du CCFI est consacrée à l'audit informatique et aux analyses de données.

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2017	Budget 2018	Budget 2019	Écart B2018 - B2019		PFT 2020	PFT 2021	PFT 2022
				CHF	%			
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>1'321'752</b>	<b>1'539'434</b>	<b>1'578'428</b>	<b>+38'994</b>	<b>+2.5%</b>	<b>1'595'375</b>	<b>1'604'324</b>	<b>1'619'166</b>
30 Charges de personnel	1'278'396	1'420'247	1'452'428	+32'181	+2.3%	1'469'375	1'478'324	1'493'166
31 Biens, services et autres charges d'expl.	43'316	119'187	126'000	+6'813	+5.7%	126'000	126'000	126'000
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
36 Charges de transfert	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
39 Imputations internes	40	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>-206'733</b>	<b>-165'000</b>	<b>-200'000</b>	<b>-35'000</b>	<b>+21.2%</b>	<b>-200'000</b>	<b>-200'000</b>	<b>-200'000</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
42 Taxes	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
43 Revenus divers	-206'733	-165'000	-200'000	-35'000	+21.2%	-200'000	-200'000	-200'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>1'115'019</b>	<b>1'374'434</b>	<b>1'378'428</b>	<b>+3'994</b>	<b>+0.3%</b>	<b>1'395'375</b>	<b>1'404'324</b>	<b>1'419'166</b>
34 Charges financières	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>1'115'019</b>	<b>1'374'434</b>	<b>1'378'428</b>	<b>+3'994</b>	<b>+0.3%</b>	<b>1'395'375</b>	<b>1'404'324</b>	<b>1'419'166</b>
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>1'115'019</b>	<b>1'374'434</b>	<b>1'378'428</b>	<b>+3'994</b>	<b>+0.3%</b>	<b>1'395'375</b>	<b>1'404'324</b>	<b>1'419'166</b>

### Commentaires

L'augmentation des charges de personnel de CHF 32'181 au budget 2019 par rapport au budget 2018 résulte des modifications décrites avant sous « Ressources humaines ». Elle s'explique notamment par les variations de pourcentage d'activité et, pour les postes pourvus en 2018, par des différences entre les salaires prévus au budget et les engagements effectifs.

La position « Biens, services et autres charges d'exploitation » comprend principalement la nature comptable « Honoraires », avec un montant de CHF 100'000 prévu pour les audits informatiques à confier à des spécialistes externes.

La nature comptable « Revenus divers » enregistre la facturation des prestations du CCFI aux entités externes à l'administration cantonale (art. 9 LCCF). Le budget 2019 prend en compte l'estimation des émoluments pour les mandats connus et prévus, et l'augmentation du tarif horaire de 5% décidée par le Conseil d'État et entrée en vigueur le 5 mai 2018.

Le PFT pour les années 2020 à 2022 est basé sur les missions actuelles du CCFI et prévoit une stabilité des ressources à engager dans ce contexte.

## Résultat analytique

### Groupes de prestations

Audit (CHF)	Budget 2019
Coûts	102'500
Produits	-200'000
<b>Résultat net</b>	<b>-97'500</b>

Les coûts comprennent CHF 100'000 pour des mandats d'audits informatiques qui devraient être confiés à des spécialistes externes. Les produits résultent de la facturation des prestations du CCFI aux entités externes à l'administration pour lesquelles il fonctionne comme organe de révision (UNINE, SCAN, CNIP, CNERN, etc.). Les charges de personnel et autres charges indirectes ne sont pas réparties au budget 2019.

Hors audit (CHF)	Budget 2019
Coûts	0
Produits	
<b>Résultat net</b>	<b>0</b>

Ce groupe de prestations n'inclut pas de coûts directement imputables mais seulement des charges de personnel et autres charges indirectes, qui ne sont pas réparties au budget 2019. Sans répartition analytique, il n'y a ni coût ni produit.

## **6 Autorités judiciaires**

SGAJ	Secrétariat général AUJU
TINS	Tribunal d'instance
TCAN	Tribunal cantonal
PGMP	Ministère public

# Secrétariat général AUJU (SGAJ)

## Évolution de l'environnement et des tâches

Créé avec la nouvelle organisation du pouvoir judiciaire en 2011, le SGAJ a, de par la loi, notamment les attributions suivantes (78 OJN) :

- Direction de l'administration des autorités judiciaires (AUJU) et exécution des décisions de la commission administrative.
- Engagement provisoire et conduite du personnel judiciaire.
- Gestion des finances des AUJU.

L'autonomie des AUJU en matières financière, budgétaire et de gestion des ressources humaines a amené le pouvoir judiciaire à mettre en place un mode d'organisation et de fonctionnement adapté à son activité et à ses spécificités.

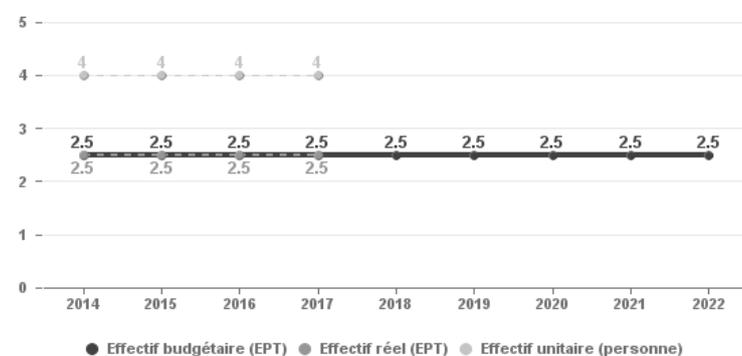
Le SGAJ est impliqué dans les différents projets d'importance pour l'évolution future du pouvoir judiciaire.

## Objectifs stratégiques

- Gouvernance et organisation du pouvoir judiciaire.
- Locaux des autorités judiciaires.
- Numérisation des documents (projets E-dossier/HIJP/ejus2020).
- Projet SIGE logistique.
- Gestion dynamique et prospective des ressources humaines.
- Juris 5.

## Ressources humaines

Effectifs personnel admin.



Les 2.5 EPT correspondent aux engagements de personnel depuis 2011 qui sont expliqués dans le rapport 101 OJN. Ce dernier proposait la création de nouveaux postes pour répondre au travail supplémentaire engendré par la réforme judiciaire.

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2017	Budget 2018	Budget 2019	Écart B2018 - B2019		PFT 2020	PFT 2021	PFT 2022
				CHF	%			
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>1'337'095</b>	<b>1'135'577</b>	<b>1'114'983</b>	<b>-20'594</b>	<b>-1.8%</b>	<b>1'117'383</b>	<b>1'119'735</b>	<b>1'122'039</b>
30 Charges de personnel	521'617	736'129	683'983	-52'146	-7.1%	686'383	688'735	691'039
31 Biens, services et autres charges d'expl.	64'741	19'448	81'000	+61'552	+316.5%	81'000	81'000	81'000
33 Amortissements du patrimoine administratif	750'145	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
36 Charges de transfert	0	380'000	350'000	-30'000	-7.9%	350'000	350'000	350'000
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
39 Imputations internes	592	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>-10'090</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>+0</b>	<b>+0.0%</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
42 Taxes	-10'090	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
43 Revenus divers	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>1'327'005</b>	<b>1'135'577</b>	<b>1'114'983</b>	<b>-20'594</b>	<b>-1.8%</b>	<b>1'117'383</b>	<b>1'119'735</b>	<b>1'122'039</b>
34 Charges financières	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>1'327'005</b>	<b>1'135'577</b>	<b>1'114'983</b>	<b>-20'594</b>	<b>-1.8%</b>	<b>1'117'383</b>	<b>1'119'735</b>	<b>1'122'039</b>
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>1'327'005</b>	<b>1'135'577</b>	<b>1'114'983</b>	<b>-20'594</b>	<b>-1.8%</b>	<b>1'117'383</b>	<b>1'119'735</b>	<b>1'122'039</b>

### Commentaires

Charges de personnel: la diminution concerne l'enveloppe des avocats stagiaires qui a été revue à la baisse de CHF 50'000.  
 Biens, services et autres charges d'exploitation: l'augmentation s'explique par l'écart statistique de CHF -68'552 relatif à l'amendement du Grand Conseil voté en budget 2018 concernant les autorités judiciaires et comptabilisé en totalité au secrétariat général. Des économies ont été portées en budget 2019 qui sont réparties sur les différentes entités, dont CHF 7'000 au secrétariat général.

## Résultat analytique

### Groupes de prestations

Le secrétariat général ne possède pas de prestations car il ne travaille pas directement sur les prestations métiers de l'autorité. En effet, il est en support et ses charges seront réparties analytiquement sur les groupes de prestations du Tribunal d'instance, du Tribunal cantonal et du Ministère public en fonction du nombre d'EPT par entité.

### Charges et revenus de transfert non incorporables aux prestations

Chg. et rev. de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2017	Budget 2018	Budget 2019
Dédom.div.Confédéra.	0	380'000	350'000
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>380'000</b>	<b>350'000</b>

Le coût du projet d'informatisation judiciaire du Tribunal fédéral a été revu à la baisse de CHF 30'000.

# Tribunal d'instance (TINS)

## Évolution de l'environnement et des tâches

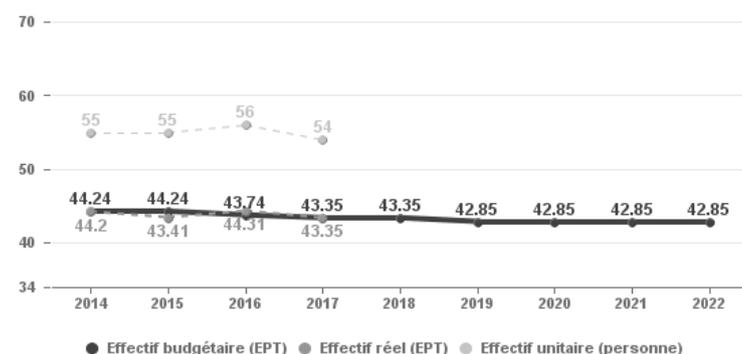
Le Tribunal d'instance est composé de deux tribunaux régionaux, l'un réparti entre deux sites (Neuchâtel et Boudry) et l'autre situé à La Chaux-de-Fonds. Ils sont compétents pour traiter toutes les procédures pénales et civiles (sauf exceptions prévues par le CPC) en 1ère instance quelle que soit la valeur litigieuse ou la quotité de la peine à prononcer. Chaque tribunal régional comprend différents subdivisions. En matière pénale, on connaît: le Tribunal de police, le Tribunal criminel, le Tribunal pénal des mineurs ainsi que le Tribunal des mesures de contrainte. En matière civile, on trouve: la Chambre de conciliation, le Tribunal civil ainsi que l'Autorité de protection de l'enfant et de l'adulte.

## Objectifs stratégiques

- Gouvernance et organisation du Tribunal d'instance.
- Locaux des Tribunaux régionaux.
- Numérisation des documents (projets E-dossier/HIJP/ejus2020).
- Projet SIGE logistique.
- Juris 5.

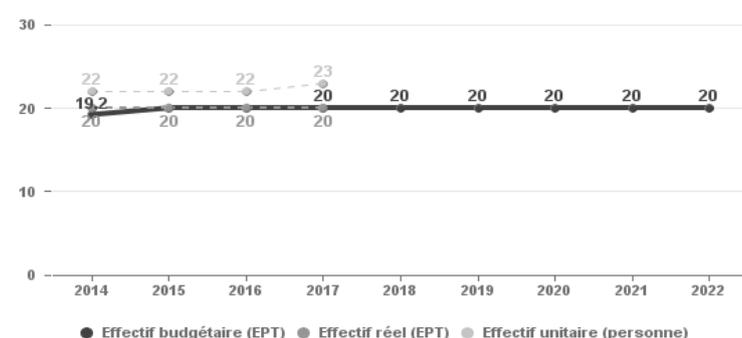
## Ressources humaines

Effectifs personnel admin.



Dans le cadre des mesures d'économie, le budget 2019 et PFT prévoit la réduction de l'effectif de 0.5 EPT (-0.2 EPT de responsable administratif et -0.3 EPT de secrétaire).

Effectifs magistrats



Le nombre de juges de 1ère instance est fixé dans la loi (art. 98b OJN).

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Budget	Écart B2018 - B2019		PFT	PFT	PFT
	2017	2018	2019	CHF	%	2020	2021	2022
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>10'456'117</b>	<b>10'717'344</b>	<b>10'564'604</b>	<b>-152'740</b>	<b>-1.4%</b>	<b>10'629'173</b>	<b>10'702'073</b>	<b>10'756'528</b>
30 Charges de personnel	9'716'240	9'958'344	9'825'042	-133'302	-1.3%	9'889'611	9'962'511	10'016'966
31 Biens, services et autres charges d'expl.	731'724	759'000	739'562	-19'438	-2.6%	739'562	739'562	739'562
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
36 Charges de transfert	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
39 Imputations internes	8'153	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>-1'892'227</b>	<b>-2'112'000</b>	<b>-2'112'000</b>	<b>+0</b>	<b>+0.0%</b>	<b>-2'112'000</b>	<b>-2'112'000</b>	<b>-2'112'000</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
42 Taxes	-1'892'227	-2'112'000	-2'112'000	+0	+0.0%	-2'112'000	-2'112'000	-2'112'000
43 Revenus divers	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>8'563'890</b>	<b>8'605'344</b>	<b>8'452'604</b>	<b>-152'740</b>	<b>-1.8%</b>	<b>8'517'173</b>	<b>8'590'073</b>	<b>8'644'528</b>
34 Charges financières	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>8'563'890</b>	<b>8'605'344</b>	<b>8'452'604</b>	<b>-152'740</b>	<b>-1.8%</b>	<b>8'517'173</b>	<b>8'590'073</b>	<b>8'644'528</b>
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>8'563'890</b>	<b>8'605'344</b>	<b>8'452'604</b>	<b>-152'740</b>	<b>-1.8%</b>	<b>8'517'173</b>	<b>8'590'073</b>	<b>8'644'528</b>

### Commentaires

Charges de personnel: la diminution provient essentiellement de la réorganisation du Tribunal d'instance accompagnée d'une réduction de l'effectif de 0.5 EPT (-0.2 EPT de responsable administratif et -0.3 EPT de secrétaire). Par ailleurs, les enveloppes relatives à la formation et aux honoraires des traducteurs interprètes salariés de l'État ont été revues à la baisse dans le cadre des mesures d'économie.

Biens, services et autres charges d'exploitation: ces frais ont été revus à la baisse dans le cadre des mesures d'économie, notamment le budget dédié à la littérature spécialisée et les abonnements aux périodiques.

## Résultat analytique

### Groupes de prestations

Tribunal régional Boudry (CHF)	Budget 2019
Coûts	264'032
Produits	-613'000
<b>Résultat net</b>	<b>-348'968</b>

Ce groupe de prestations inclut les charges et les revenus du Tribunal régional du Littoral et du Val-de-Travers, site de Boudry directement imputables. Sans répartition analytique au budget 2019, les charges de personnel et autres charges indirectes ne sont pas réparties au budget 2019.

Tribunal régional Neuchâtel (CHF)	Budget 2019
Coûts	154'062
Produits	-684'000
<b>Résultat net</b>	<b>-529'938</b>

Ce groupe de prestations inclut les charges et les revenus du Tribunal régional du Littoral et du Val-de-Travers, site de Neuchâtel directement imputables. Sans répartition analytique au budget 2019, les charges de personnel et autres charges indirectes ne sont pas réparties au budget 2019.

Tribunal régional La Chaux-de-Fonds (CHF)	Budget 2019
Coûts	350'267
Produits	-815'000
<b>Résultat net</b>	<b>-464'733</b>

Ce groupe de prestations inclut les charges et les revenus du Tribunal régional des Montagnes et du Val-de-Ruz directement imputables. Sans répartition analytique au budget 2019, les charges de personnel et autres charges indirectes ne sont pas réparties au budget 2019.

# Tribunal cantonal (TCAN)

## Évolution de l'environnement et des tâches

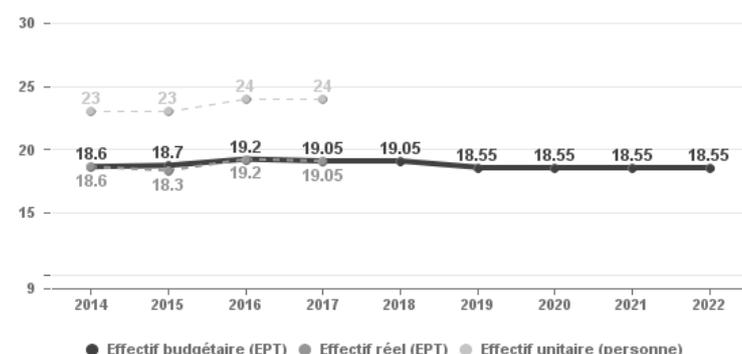
Le Tribunal cantonal est l'autorité judiciaire cantonale supérieure. Il est composé des principales cours suivantes: la Cour civile ; la Cour des mesures de protection de l'enfant et de l'adulte ; l'Autorité de recours en matière pénale ; la Cour pénale et la Cour de droit public. Les différentes Cours exercent des compétences juridictionnelles en matière civile, pénale et administrative. Elles statuent essentiellement sur recours ou appel.

## Objectifs stratégiques

- Numérisation des documents (projets E-dossier/HIJP/ejus2020).
- Locaux du Tribunal cantonal.
- Projet SIGE logistique.
- Juris 5.

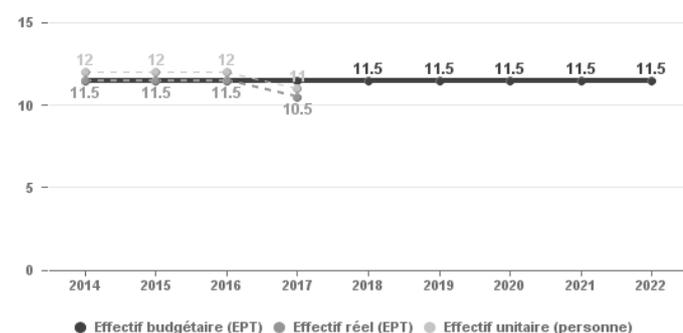
## Ressources humaines

Effectifs personnel admin.



Dans le cadre des mesures d'économie, le budget 2019 et PFT prévoit la réduction de l'effectif de 0.5 EPT de greffier-rédacteur.

Effectifs magistrats



Le nombre de juges de 2ème instance est fixé dans la loi (art. 38 OJN).

Une magistrate est partie à la retraite à fin novembre 2017 et a été remplacée au 1<sup>er</sup> janvier 2018, ce qui explique la baisse apparente de -1.0 EPT au 31.12.2017.

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Budget	Écart B2018 - B2019		PFT	PFT	PFT
	2017	2018	2019	CHF	%	2020	2021	2022
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>5'249'121</b>	<b>5'207'303</b>	<b>5'151'451</b>	<b>-55'852</b>	<b>-1.1%</b>	<b>5'204'601</b>	<b>5'237'675</b>	<b>5'277'348</b>
30 Charges de personnel	4'987'816	5'095'303	5'049'630	-45'673	-0.9%	5'102'780	5'135'854	5'175'527
31 Biens, services et autres charges d'expl.	260'532	112'000	101'821	-10'179	-9.1%	101'821	101'821	101'821
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
36 Charges de transfert	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
39 Imputations internes	773	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>-432'667</b>	<b>-347'000</b>	<b>-347'000</b>	<b>+0</b>	<b>+0.0%</b>	<b>-347'000</b>	<b>-347'000</b>	<b>-347'000</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
42 Taxes	-432'667	-347'000	-347'000	+0	+0.0%	-347'000	-347'000	-347'000
43 Revenus divers	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>4'816'454</b>	<b>4'860'303</b>	<b>4'804'451</b>	<b>-55'852</b>	<b>-1.2%</b>	<b>4'857'601</b>	<b>4'890'675</b>	<b>4'930'348</b>
34 Charges financières	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>4'816'454</b>	<b>4'860'303</b>	<b>4'804'451</b>	<b>-55'852</b>	<b>-1.2%</b>	<b>4'857'601</b>	<b>4'890'675</b>	<b>4'930'348</b>
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>4'816'454</b>	<b>4'860'303</b>	<b>4'804'451</b>	<b>-55'852</b>	<b>-1.2%</b>	<b>4'857'601</b>	<b>4'890'675</b>	<b>4'930'348</b>

### Commentaires

Charges de personnel: la diminution provient essentiellement de la réduction de l'effectif de 0.5 EPT de greffier-rédacteur ainsi que de l'écart de salaire lors de remplacement suite à des départs. Par ailleurs, les enveloppes relatives à la formation et aux honoraires des traducteurs interprètes salariés de l'État ont été revues à la baisse dans le cadre des mesures d'économie.

Biens, services et autres charges d'exploitation: ces frais ont été revus à la baisse dans le cadre des mesures d'économie, notamment le budget dédié à la littérature spécialisée et les abonnements aux périodiques.

## Résultat analytique

### Groupes de prestations

Tribunal Cantonal (CHF)	Budget 2019
Coûts	123'421
Produits	-347'000
<b>Résultat net</b>	<b>-223'579</b>

Ce groupe de prestations inclut les charges et les revenus du Tribunal cantonal directement imputables. Sans répartition analytique au budget 2019, les charges de personnel et autres charges indirectes ne sont pas réparties au budget 2019.

# Ministère public (PGMP)

## Évolution de l'environnement et des tâches

Le Ministère public est composé de trois entités : le Parquet général, le Parquet régional de Neuchâtel et le Parquet régional de La Chaux-de-Fonds. Il est dirigé par le Procureur général.

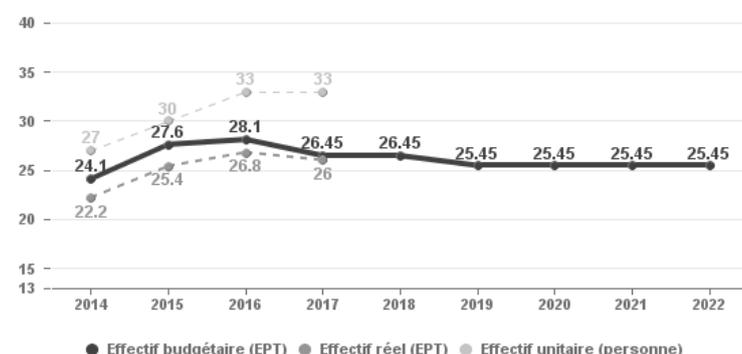
Les compétences du Ministère public sont celles qui lui sont attribuées par le code de procédure pénale et les autres lois cantonales ou fédérales. De manière générale, les procureurs dirigent les investigations de la police, conduisent l'instruction, prononcent des décisions de non entrée en matière ou de classement, des ordonnances pénales ou dressent un acte d'accusation pour renvoyer l'affaire devant le tribunal et, vont soutenir dans certaines situations l'accusation devant le tribunal.

## Objectifs stratégiques

- Organisation du Ministère public et relations avec les autres entités de l'État (PONE, SPEN, SMIG, etc.).
- Locaux du Ministère public.
- Numérisation des documents (projets E-dossier/HIJP/ejus2020).
- Projet SIGE logistique.
- Juris 5.

## Ressources humaines

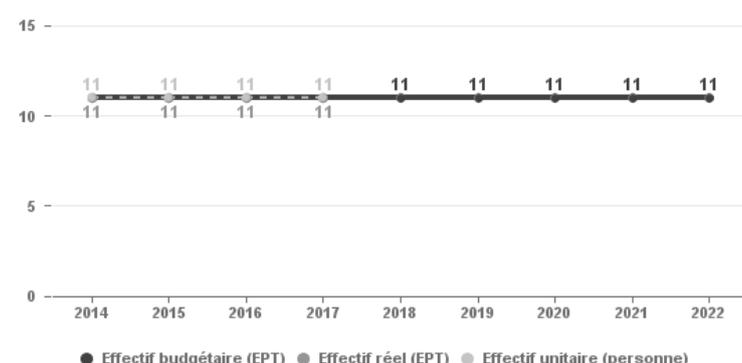
Effectifs personnel admin.



Les nouveaux engagements de personnel depuis 2011 ont été expliqués dans le rapport 101 OJN. Ce dernier proposait la création de nouveaux postes pour répondre au travail supplémentaire engendré par la réforme judiciaire.

Dans le cadre des mesures d'économie, le budget 2019 et PFT prévoit la réduction de l'effectif de 1.0 EPT de secrétaire.

Effectifs magistrats



Le nombre de procureurs du Ministère public est fixé dans la loi (art. 51 OJN).

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2017	Budget 2018	Budget 2019	Écart B2018 - B2019		PFT 2020	PFT 2021	PFT 2022
				CHF	%			
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>6'592'963</b>	<b>6'633'881</b>	<b>6'495'779</b>	<b>-138'102</b>	<b>-2.1%</b>	<b>6'517'909</b>	<b>6'584'686</b>	<b>6'609'002</b>
30 Charges de personnel	5'617'341	5'829'381	5'700'621	-128'760	-2.2%	5'722'751	5'789'528	5'813'844
31 Biens, services et autres charges d'expl.	756'488	804'500	795'158	-9'342	-1.2%	795'158	795'158	795'158
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
36 Charges de transfert	218'753	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
39 Imputations internes	380	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>-21'680</b>	<b>-23'430</b>	<b>-23'430</b>	<b>+0</b>	<b>+0.0%</b>	<b>-23'430</b>	<b>-23'430</b>	<b>-23'430</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
42 Taxes	-21'680	-23'430	-23'430	+0	+0.0%	-23'430	-23'430	-23'430
43 Revenus divers	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>6'571'283</b>	<b>6'610'451</b>	<b>6'472'349</b>	<b>-138'102</b>	<b>-2.1%</b>	<b>6'494'479</b>	<b>6'561'256</b>	<b>6'585'572</b>
34 Charges financières	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>6'571'283</b>	<b>6'610'451</b>	<b>6'472'349</b>	<b>-138'102</b>	<b>-2.1%</b>	<b>6'494'479</b>	<b>6'561'256</b>	<b>6'585'572</b>
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>6'571'283</b>	<b>6'610'451</b>	<b>6'472'349</b>	<b>-138'102</b>	<b>-2.1%</b>	<b>6'494'479</b>	<b>6'561'256</b>	<b>6'585'572</b>

### Commentaires

Charges de personnel: la diminution provient essentiellement de la réorganisation du Ministère public accompagnée d'une réduction de l'effectif de 1.0 EPT de secrétaire ainsi que de l'écart de salaire lors de remplacement suite à des départs. Par ailleurs, les enveloppes relatives à la formation et aux honoraires des traducteurs interprètes salariés de l'État ont été revues à la baisse dans le cadre des mesures d'économie.

Biens, services et autres charges d'exploitation: ces frais ont été revus à la baisse dans le cadre des mesures d'économie, notamment le budget dédié à la littérature spécialisée et les abonnements aux périodiques.

## Résultat analytique

### Groupes de prestations

Parquet général (CHF)	Budget 2019
Coûts	216'161
Produits	-22'430
<b>Résultat net</b>	<b>193'731</b>

Ce groupe de prestations inclut les charges et les revenus du Ministère public - Parquet général directement imputables. Sans répartition analytique au budget 2019, les charges de personnel et autres charges indirectes ne sont pas réparties au budget 2019.

Parquet régional Neuchâtel (CHF)	Budget 2019
Coûts	324'826
Produits	-500
<b>Résultat net</b>	<b>324'326</b>

Ce groupe de prestations inclut les charges et les revenus du Ministère public - Parquet régional de Neuchâtel directement imputables. Sans répartition analytique au budget 2019, les charges de personnel et autres charges indirectes ne sont pas réparties au budget 2019.

Parquet régional Chaux-de-Fonds (CHF)	Budget 2019
Coûts	275'772
Produits	-500
<b>Résultat net</b>	<b>275'272</b>

Ce groupe de prestations inclut les charges et les revenus du Ministère public - Parquet régional de La Chaux-de-Fonds directement imputables. Sans répartition analytique au budget 2019, les charges de personnel et autres charges indirectes ne sont pas réparties au budget 2019.

## **7 Département des finances et de la santé**

SDFS	Secrétariat général DFS
OORG	Office d'organisation
SFIN	Service financier
SCCO	Service des contributions
SCSP	Service de la santé publique
SBAT	Service des bâtiments
SIEN	Service informatique entité neuchâteloise
SCOM	Service des communes
	Fonds d'aide aux communes

# Secrétariat général DFS (SDFS)

## Évolution de l'environnement et des tâches

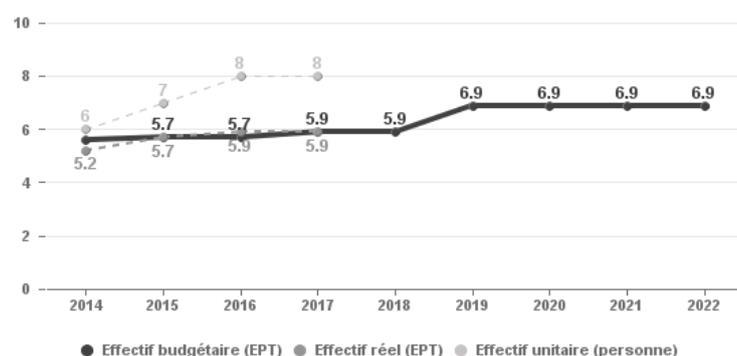
L'évolution de l'environnement et des tâches du secrétariat général se caractérise par un appui important dans l'élaboration et la mise en place des dossiers prioritaires pour 2019 et le programme de législature dans les domaines des finances, de la santé et transversaux. Vu l'objectif visé d'atteindre l'équilibre financier en 2020, des réformes d'envergure ont été lancées et sont en cours dans de nombreux secteurs, en particulier pour définir un nouveau régime financier (mécanisme de frein, lissage des recettes, réformes fiscales, mécanismes péréquatifs) et pour repenser l'organisation du système de santé et du SCSP. Pour le SDFS, cela implique une planification et coordination et souvent la conduite de nombreux dossiers stratégiques non seulement pour le département mais pour l'État. En parallèle, il continue les réformes en cours et à venir dans le domaine de la santé (réseau hospitalier, PMS, cybersanté, etc.) tout en assurant une cohérence d'ensemble. La forte mobilisation autour de projets transversaux ou organisationnels tels que la mise-en-oeuvre du système d'information et de gestion (SIGE) ou l'optimisation des bâtiments de l'administration, mais aussi l'importance grandissante de la pression des médias ainsi que des affaires cantonales et fédérales sont autant d'éléments à prendre en compte pour appuyer le chef du DFS.

## Objectifs stratégiques

- Le secrétariat général de département est chargé des tâches de coordination, de planification, de conseil et d'information. Il a pour tâches notamment de :
- conseiller et assister le chef du département ;
- gérer et administrer le secrétariat du chef du département ;
- assurer la coordination des activités internes au département ;
- assurer la coordination interdépartementale ;
- assurer les tâches incombant au département en matière de conduite et de gestion, de gestion financière et des ressources humaines.
- de veiller à la communication et à l'information interne et externe en collaboration avec la chancellerie d'Etat. .

## Ressources humaines

Effectifs personnel admin.



Augmentation d'un EPT prévue en 2019, pour répondre à la surcharge chronique vécue depuis de nombreux mois et liée aux dossiers, mandats et projet en cours et/ou en attente au SDFS .

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2017	Budget 2018	Budget 2019	Écart B2018 - B2019		PFT 2020	PFT 2021	PFT 2022
				CHF	%			
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>1'243'706</b>	<b>-1'336</b>	<b>1'657'792</b>	<b>+1'659'128</b>	<b>-124'186.2%</b>	<b>1'686'516</b>	<b>1'698'696</b>	<b>1'703'676</b>
30 Charges de personnel	965'807	966'730	1'105'992	+139'262	+14.4%	1'114'716	1'126'896	1'131'876
31 Biens, services et autres charges d'expl.	55'082	-1'196'066	48'800	+1'244'866	-104.1%	48'800	48'800	48'800
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	7'000	+7'000	+0.0%	7'000	7'000	7'000
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
36 Charges de transfert	215'733	228'000	496'000	+268'000	+117.5%	516'000	516'000	516'000
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
39 Imputations internes	7'084	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>-903'721</b>	<b>-15'000</b>	<b>-15'000</b>	<b>+0</b>	<b>+0.0%</b>	<b>-15'000</b>	<b>-15'000</b>	<b>-15'000</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
42 Taxes	-5'400	-5'000	-5'000	+0	+0.0%	-5'000	-5'000	-5'000
43 Revenus divers	-862'321	-10'000	-10'000	+0	+0.0%	-10'000	-10'000	-10'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
49 Imputations internes	-36'000	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>339'985</b>	<b>-16'336</b>	<b>1'642'792</b>	<b>+1'659'128</b>	<b>-10'156.3%</b>	<b>1'671'516</b>	<b>1'683'696</b>	<b>1'688'676</b>
34 Charges financières	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>339'985</b>	<b>-16'336</b>	<b>1'642'792</b>	<b>+1'659'128</b>	<b>-10'156.3%</b>	<b>1'671'516</b>	<b>1'683'696</b>	<b>1'688'676</b>
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>339'985</b>	<b>-16'336</b>	<b>1'642'792</b>	<b>+1'659'128</b>	<b>-10'156.3%</b>	<b>1'671'516</b>	<b>1'683'696</b>	<b>1'688'676</b>

### Commentaires

L'augmentation des charges salariales du budget 2019 provient d'une hausse d'effectif de 1 EPT ainsi que de la reprise de la ligne budgétaire concernant les subventions pour l'aide au développement au secrétariat du département des finances et de la santé. Il est à relever que le budget 2018 du SDFS tient compte d'un écart statistique de CHF 1.245 mios, représentant l'économie attendu pour le département des finances dans le domaine des biens, services et marchandises.

## Résultat analytique

### Groupes de prestations

Conseil et assistance politique (CHF)	Budget 2019
Coûts	0
Produits	
<b>Résultat net</b>	<b>0</b>

Conseil et assistance politique pour les prestations en lien avec le Conseil d'État (Conseil d'État, Grand Conseil, représentations externes, coordination interdépartementale, affaires extérieures, communication).

Ce groupe de prestations n'inclut pas de coûts ou produits directement imputables.

Conseil et assistance stratégique (CHF)	Budget 2019
Coûts	0
Produits	
<b>Résultat net</b>	<b>0</b>

Conseil et assistance stratégique en lien avec le chef de département (Conseil et supervision des services, coordination départementale et interdépartementale, analyse et expertises, gestion de projet, représentation, communication).

Ce groupe de prestations n'inclut pas de coûts ou produits directement imputables.

Coordination, soutien et contrôle (CHF)	Budget 2019
Coûts	0
Produits	-15'000
<b>Résultat net</b>	<b>-15'000</b>

Coordination, soutien et contrôle en lien avec les prestations des services du DFS (gestion financière, appui à la conduite, ressources humaines, relations extérieures et communication).

Les produits concernent la gestion "des laisser-passer pour cadavres" ainsi que la gestion de la comptabilité de la CLASS.

Prestations de département DFS (CHF)	Budget 2019
Coûts	8'000
Produits	
<b>Résultat net</b>	<b>8'000</b>

Prestations propres au DFS: coopération au développement, relations avec les Églises, cellule foncière.

Le montant des prestations de département DFS représentent les frais d'expertises en cas de vente par la cellule foncière

### Charges et revenus de transfert non incorporables aux prestations

Chg. et rev. de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2017	Budget 2018	Budget 2019
Aide au tiers monde	0	0	268'000
Conférences interc.	0	228'000	228'000
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>228'000</b>	<b>496'000</b>

Reprise de la ligne budgétaire concernant les subventions versées par l'État pour l'aide au développement (Latitude 21). Ces dépenses historiquement prévus à la Chancellerie s'élèvent à CHF 268'000 au budget 2019 (dont CHF 8'000 pour le mandat d'audit réalisé par le CCFI).

# Office de l'organisation (OORG)

## Évolution de l'environnement et des tâches

L'environnement dans lequel évolue l'office d'organisation et les tâches en découlant sont définis par le rôle central de l'OORG dans le programme des réformes de l'État (PRE). En 2018, le PRE est entré dans une dimension beaucoup plus opérationnelle, avec l'introduction du nouveau système d'information et de gestion de l'État (SIGE).

L'impact de ce nouveau système a été important sur tous les services de l'État et un grand effort de soutien au changement doit être piloté par l'office en 2019 également. En effet, avec la poursuite du projet et la centralisation de la gestion des factures et des achats, l'administration sera à nouveau confrontée à des changements, tant au niveau des processus qu'au niveau organisationnel. L'OORG devra ainsi être spécialement attentif à la capacité d'absorption "administrative" des services.

Le second volet du programme des réformes compte également continuer les travaux sur la gouvernance des partenariats, sur les outils de gestion (GestionNE et ConduiteNE). Un nouveau volet du programme, NE 2.0, aspire à mettre en place des conditions cadres pour une administration qui tend vers le tout numérique. 2019 sera ainsi une année de transition.

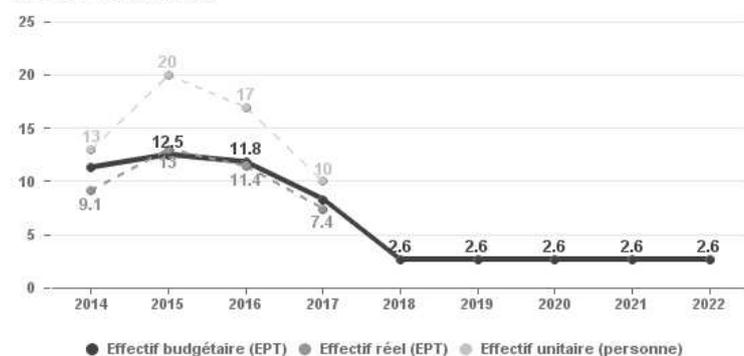
En sus des réformes, l'OORG continuera d'agir comme centre de compétences de la structuration de l'organisation, des prestations et de la gestion de projets. Dans ce rôle, l'OORG assumera des tâches transversales et de soutien aux services de l'État.

## Objectifs stratégiques

- Conduire la seconde phase du programme des réformes de manière fructueuse, notamment en assurant une transition harmonieuse vers le nouvel environnement de gestion, en mettant en place un cadre propice à une administration numérique et en pérennisant les travaux sur les partenariats par un projet de loi ;
- Établir progressivement une gestion des risques systématisée et coordonnée pour l'État ;
- Poursuivre l'optimisation organisationnelle des services de l'État et affiner le rôle de l'OORG comme cellule d'ingénierie organisationnelle et centre de compétences pour la gestion de projet.
- Accompagner le projet de regroupement/rationalisation du logement de l'administration.

## Ressources humaines

Effectifs personnel admin.



Après des années de fluctuation des ressources liées aux spécialistes engagés dans le programme des réformes, l'effectif de l'OORG est désormais stable à 2.6 EPT. Pour le budget 2019, la dotation de l'OORG sera de 4 personnes pour 2.6 EPT.

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Budget	Écart B2018 - B2019		PFT	PFT	PFT
	2017	2018	2019	CHF	%	2020	2021	2022
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>6'821'053</b>	<b>5'901'607</b>	<b>5'679'543</b>	<b>-222'064</b>	<b>-3.8%</b>	<b>4'890'805</b>	<b>5'313'172</b>	<b>5'693'787</b>
30 Charges de personnel	1'129'168	540'363	428'380	-111'983	-20.7%	434'592	440'292	445'908
31 Biens, services et autres charges d'expl.	2'536'730	2'021'200	1'723'200	-298'000	-14.7%	53'250	53'250	53'250
33 Amortissements du patrimoine administratif	3'155'138	3'340'044	3'527'963	+187'919	+5.6%	4'402'963	4'819'630	5'194'629
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
36 Charges de transfert	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
39 Imputations internes	17	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>-3'354'377</b>	<b>-2'082'500</b>	<b>-1'676'500</b>	<b>+406'000</b>	<b>-19.5%</b>	<b>-5'500</b>	<b>-5'500</b>	<b>-5'500</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
42 Taxes	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
43 Revenus divers	-3'354'377	-2'082'500	-1'676'500	+406'000	-19.5%	-5'500	-5'500	-5'500
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>3'466'676</b>	<b>3'819'107</b>	<b>4'003'043</b>	<b>+183'936</b>	<b>+4.8%</b>	<b>4'885'305</b>	<b>5'307'672</b>	<b>5'688'287</b>
34 Charges financières	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>3'466'676</b>	<b>3'819'107</b>	<b>4'003'043</b>	<b>+183'936</b>	<b>+4.8%</b>	<b>4'885'305</b>	<b>5'307'672</b>	<b>5'688'287</b>
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>3'466'676</b>	<b>3'819'107</b>	<b>4'003'043</b>	<b>+183'936</b>	<b>+4.8%</b>	<b>4'885'305</b>	<b>5'307'672</b>	<b>5'688'287</b>

### Commentaires

Les principales différences entre le budget 2018 et le(s) précédent(s) proviennent d'une baisse du groupe 30, suite à la reprise de deux chef-f-es de projet PRE par les services métier en juillet 2018 ainsi que des amortissements.

Le reste des postes est plutôt stable, pour un résultat total marginalement plus élevé qu'en 2018.

## Projets gérés par crédit d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Date ACE / Décret	Crédit d'engagement <sup>1)</sup>	Situation au 31.12.2017	Budget 2018			Budget 2019		
				Dép. nettes	Dépenses	Recettes	Dép. nettes	Dépenses	Recettes
<b>Crédit d'engagement en cours</b>				4'054'000	-2'077'000	1'977'000	3'342'000	-1'671'000	1'671'000
Modernisation et réforme Etat	23.02.2010	16'000'000	13'474'064	2'077'000	0	2'077'000	1'671'000	0	1'671'000
Programme des réformes de l'Etat		0	0	1'977'000	-2'077'000	-100'000	1'671'000	-1'671'000	0
<b>Crédit d'engagement à solliciter</b>				500'000	0	500'000	1'500'000	0	1'500'000
Réformes de l'Etat II		5'000'000	0	500'000	0	500'000	1'500'000	0	1'500'000

<sup>1)</sup>Les crédits d'engagement accordés avant l'année 2015 sont indiqués au net (ancienne loi sur les finances) et les crédits d'engagement accordés dès l'année 2015 sont indiqués au brut (art. 40 al. 2 LFinEC). Les montants incluent également d'éventuelles demandes de crédits complémentaires.

## Commentaires

Le programme des réformes (PRE) vise à améliorer la cohérence, l'efficacité et la lisibilité de l'État. Il tend à développer les outils dont l'introduction progressive favorisera la modernisation et l'évolution de l'administration neuchâteloise. Le programme se terminera à fin 2018 et afin de poursuivre les travaux en 2019, un nouveau crédit de CHF 5 millions sera soumis au Grand Conseil à l'automne 2018.

## Résultat analytique

## Groupes de prestations

Optimisation de l'administration (CHF)	Budget 2019
Coûts	0
Produits	
<b>Résultat net</b>	<b>0</b>

Ce groupe de prestations n'inclut pas encore de coûts ou produits directement imputables. Dans ce groupe seront enregistrées les activités liées au projet "Organisation" du PRE (optimisation des services).

Soutien à la gestion des services (CHF)	Budget 2019
Coûts	0
Produits	
<b>Résultat net</b>	<b>0</b>

Ce groupe de prestations n'inclut pas encore de coûts ou produits directement imputables. Dans ce groupe seront enregistrées les activités liées au projet "GestionNE" du PRE (gestion opérationnelle, catalogue de prestations).

Gestion des partenariats (CHF)	Budget 2019
Coûts	0
Produits	
<b>Résultat net</b>	<b>0</b>

Ce groupe de prestations n'inclut pas encore de coûts ou produits directement imputables. Dans ce groupe seront enregistrées les activités liées au projet "PartenariatsNE" du PRE (gestion des partenariats externes de l'État).

Gestion de projets (CHF)	Budget 2019
Coûts	0
Produits	
<b>Résultat net</b>	<b>0</b>

Ce groupe de prestations n'inclut pas encore de coûts ou produits directement imputables. Dans ce groupe seront enregistrées les activités liées à la gestion de projet(s) à l'État (conseil, soutien, préavis).

<b>Mobilité (CHF)</b>	<b>Budget 2019</b>
Coûts	4'000
Produits	-5'500
<b>Résultat net</b>	<b>-1'500</b>

Ce groupe de prestations inclut la récupération des rabais offerts par les CFF sur les prestations de transport en trafic voyageurs. Ce montant est fixe et reconduit annuellement.

<b>Gestion des risques (centre compétences) (CHF)</b>	<b>Budget 2019</b>
Coûts	0
Produits	
<b>Résultat net</b>	<b>0</b>

Ce groupe de prestations n'inclut pas encore de coûts ou produits directement imputables. Dans ce groupe seront enregistrées les activités liées à la gestion des risques de l'État (conseil stratégique, soutien à la mise en oeuvre).

# Service financier (SFIN)

## Évolution de l'environnement et des tâches

L'évolution de l'environnement et des tâches se caractérise par :

- La poursuite de l'appui au Département et au Conseil d'État dans ses démarches devant permettre l'assainissement structurel des finances et le retour à l'équilibre budgétaire à l'horizon 2020, dans un contexte marqué par une situation économique de reprise, une forte volatilité des revenus de l'impôt des personnes morales et des revenus issus de la RPT, et par des charges dynamiques de transfert sur lesquelles le Conseil d'État n'a pas ou que peu de maîtrise à court terme ;

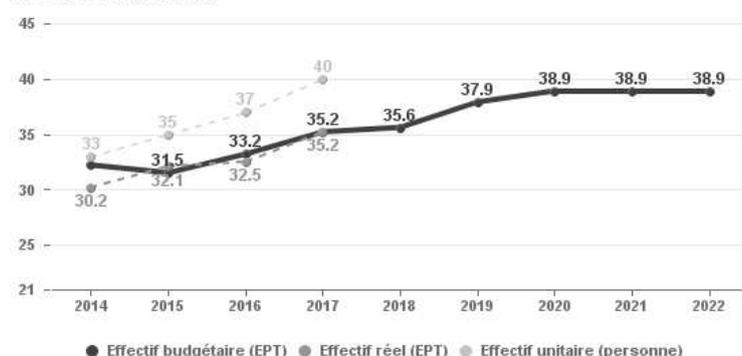
- La mise en œuvre opérationnelle depuis le 1er janvier 2018 du référentiel MCH2, accompagné du volet Finances, ainsi que la mise en œuvre prévue en 2019 du volet Logistique dans le cadre du projet SIGE, lequel mobilise une part conséquente des ressources internes du service, et qui nécessitera un important travail de suivi des services. Au-delà de la nouvelle architecture SAP, c'est toute la conduite financière de l'État qui est progressivement modernisée. D'autre part, l'allocation des ressources doit à futur davantage être orientée en fonction des prestations et de leurs coûts au travers de la démarche GestionNE.

## Objectifs stratégiques

- Assainir durablement les finances de l'État pour atteindre l'équilibre du compte de résultat à l'horizon 2020 ;
- Appuyer les départements dans la conduite des grands projets comportant d'importants volets financiers ;
- Pérenniser le dispositif mis en place au niveau de l'OREE en matière de lutte contre l'endettement ;
- Maintenir et améliorer les fonctionnalités essentielles, processus, états financiers, formations, etc. nécessaires depuis le passage à la nouvelle conduite financière de l'État dans le cadre du projet SIGE ;
- Renforcer, en tant que service central, les soutiens attendus des départements et services métiers, en les déchargeant notamment des tâches financières ne faisant pas partie de leurs missions de base ;
- Appuyer les départements et services dans la mise en œuvre et le suivi de la comptabilité par prestations.

## Ressources humaines

Effectifs personnel admin.



Au 31.12.17, l'effectif réel correspondait à la dotation budgétaire de 35,2 EPT. L'augmentation de 0,4 EPT en 2018 découle de l'intégration dans l'effectif du SFIN d'un poste initialement financé par le crédit des réformes. Dès 2019, l'effectif du SFIN se renforce de 2,3 EPT dont 1 poste autofinancé pour le recouvrement et 1.3 postes pour la gestion des comptes dont 0.3 EPT transférés du service informatique et 1 EPT pour le remplacement d'un collaborateur absent pour une maladie de longue durée.

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Budget	Écart B2018 - B2019		PFT	PFT	PFT
	2017	2018	2019	CHF	%	2020	2021	2022
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>8'245'716</b>	<b>8'854'014</b>	<b>9'544'227</b>	<b>+690'213</b>	<b>+7.8%</b>	<b>9'692'268</b>	<b>9'602'268</b>	<b>9'503'433</b>
30 Charges de personnel	2'110'193	4'596'964	4'912'227	+315'263	+6.9%	5'085'268	5'143'268	5'192'433
31 Biens, services et autres charges d'expl.	1'899'278	1'884'050	1'794'000	-90'050	-4.8%	1'910'000	1'900'000	1'890'000
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	-900'000	-900'000	+0.0%	-900'000	-900'000	-900'000
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
36 Charges de transfert	4'218'001	2'348'000	3'713'000	+1'365'000	+58.1%	3'572'000	3'434'000	3'296'000
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
39 Imputations internes	18'243	25'000	25'000	+0	+0.0%	25'000	25'000	25'000
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>-200'707'964</b>	<b>-202'979'150</b>	<b>-216'600'150</b>	<b>-13'621'000</b>	<b>+6.7%</b>	<b>-210'577'150</b>	<b>-210'855'150</b>	<b>-210'717'150</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
41 Patentes et concessions	-24'765'794	-28'420'000	-21'320'000	+7'100'000	-25.0%	-14'520'000	-14'520'000	-14'520'000
42 Taxes	-5'638'790	-6'809'000	-5'812'000	+997'000	-14.6%	-6'312'000	-6'312'000	-6'312'000
43 Revenus divers	-4'070'700	-295'000	-295'000	+0	+0.0%	-295'000	-295'000	-295'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	-500'000	0	+500'000	-100.0%	0	0	0
46 Revenus de transfert	-165'413'142	-166'220'000	-188'438'000	-22'218'000	+13.4%	-188'715'000	-188'993'000	-188'855'000
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
49 Imputations internes	-819'537	-735'150	-735'150	+0	+0.0%	-735'150	-735'150	-735'150
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-192'462'248</b>	<b>-194'125'136</b>	<b>-207'055'923</b>	<b>-12'930'787</b>	<b>+6.7%</b>	<b>-200'884'882</b>	<b>-201'252'882</b>	<b>-201'213'717</b>
34 Charges financières	22'865'651	21'670'538	22'100'000	+429'462	+2.0%	21'814'700	21'149'700	25'079'700
44 Revenus financiers	-28'350'289	-27'441'800	-31'107'800	-3'666'000	+13.4%	-32'107'300	-33'106'800	-34'106'300
Résultat de financement	-5'484'638	-5'771'262	-9'007'800	-3'236'538	+56.1%	-10'292'600	-11'957'100	-9'026'600
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>-197'946'886</b>	<b>-199'896'398</b>	<b>-216'063'723</b>	<b>-16'167'325</b>	<b>+8.1%</b>	<b>-211'177'482</b>	<b>-213'209'982</b>	<b>-210'240'317</b>
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
48 Revenus extraordinaires	-5'400'000	-23'158'519	-21'383'294	+1'775'225	-7.7%	-25'904'816	-27'059'994	-28'775'731
Résultat extraordinaire	-5'400'000	-23'158'519	-21'383'294	+1'775'225	-7.7%	-25'904'816	-27'059'994	-28'775'731
<b>Résultat total</b>	<b>-203'346'886</b>	<b>-223'054'917</b>	<b>-237'447'017</b>	<b>-14'392'100</b>	<b>+6.5%</b>	<b>-237'082'298</b>	<b>-240'269'976</b>	<b>-239'016'048</b>

### Commentaires

L'évolution positive du résultat d'exploitation (bénéfice en hausse de CHF 12,9 millions par rapport à 2018) découle principalement de la hausse marquée des revenus de transfert (CHF +22,2 millions) partiellement compensée par la baisse des revenus des patentes et concessions (CHF -7,1 millions) et par l'augmentation des charges de transfert (CHF +1,4 millions). Cette dernière découle de la prise en compte au budget 2018 du SFIN d'un écart statistique de CHF 1,5 millions sur cette rubrique. Corrigées de cet effet, les charges de transfert présentent un niveau inférieur de CHF 0,1 million par rapport au budget de l'année précédente et de plus de CHF 0,5 million par rapport aux comptes 2017. La diminution marquée des patentes et concessions s'explique par la budgétisation en 2019 d'une participation au résultat de la BNS équivalente à une part et demi contre deux parts pour l'exercice 2018. L'affaiblissement prévu de l'indice de ressources du canton de Neuchâtel pour 2019 permet de tenir compte d'une hausse des revenus nets perçus au titre de la RPT de CHF 21,9 millions. L'augmentation des revenus perçus au titre de participation à l'impôt anticipé complète la hausse des revenus de transfert attendue pour 2019.

Le résultat de financement progresse également positivement avec une hausse estimée de plus de CHF 3,2 millions. Si les charges financières augmentent très légèrement (+2%), les revenus financiers s'accroissent de plus de CHF 3,6 millions. Divers éléments expliquent ces variations. En effet, dès 2019, les intérêts négatifs sur dettes ne sont plus comptabilisés en diminution des charges financières mais en augmentation des revenus financiers. En outre, le budget 2019 des dividendes et cautions a été ajusté à hauteur des comptes 2017 (CHF +0,5 million) et la part au bénéfice de la BCN a été augmentée de CHF 2 millions conformément au résultat des négociations menées entre le DFS et la banque cantonale.

Les revenus extraordinaires se composent du prélèvement à la réserve de réévaluation prévu pour compenser la hausse des amortissements consécutive à la réévaluation des immobilisations au 1<sup>er</sup> janvier 2018.

## Résultat analytique

### Groupes de prestations

Analyses financières et législation (CHF)	Budget 2019
Coûts	0
Produits	
<b>Résultat net</b>	<b>0</b>

Tâches d'analyse et d'appui aux autorités, départements ou services en lien avec la politique budgétaire et sa mise en œuvre.

Aucun coûts ou produits ne sont directement imputables à ce groupe de prestations. Sans répartition analytique au budget 2019, il présente donc un résultat net nul.

Planification et contrôle (CHF)	Budget 2019
Coûts	0
Produits	
<b>Résultat net</b>	<b>0</b>

Pilotage du processus budgétaire, soutien aux services en matière de contrôle budgétaire et analytique, traitement des demandes de dépassements de crédits, établissement des résultats prévisionnels ainsi qu'examen et ouverture des nouveaux crédits d'engagement.

Aucun coûts ou produits ne sont directement imputables à ce groupe de prestations. Sans répartition analytique au budget 2019, il présente donc un résultat net nul.

Consolidation et trésorerie (CHF)	Budget 2019
Coûts	953'000
Produits	
<b>Résultat net</b>	<b>953'000</b>

Production des états financiers, suivi des comptes de bilan, clôture annuelle des comptes, pilotage de la TVA, gestion courante de la trésorerie, de la dette et des emprunts.

Les coûts directement imputables à ce groupe de prestations se composent des taxes CCP et des frais divers de banque. Les charges de personnel et autres charges indirectes ne sont pas réparties au budget 2019.

Centre d'appui (CHF)	Budget 2019
Coûts	0
Produits	
<b>Résultat net</b>	<b>0</b>

Comptabilité centrale de l'État (gestion des normes comptables et du MCH2, appui technique aux départements et services, gestion des partenaires, comptabilisation des immobilisations, prêts, participations et engagements conditionnels, gestion des exceptions des factures et achats).

Aucun coûts ou produits ne sont directement imputables à ce groupe de prestations. Sans répartition analytique au budget 2019, il présente donc un résultat net nul.

Recouvrement (CHF)	Budget 2019
Coûts	170'000
Produits	-5'825'000
<b>Résultat net</b>	<b>-5'655'000</b>

Recouvrement de toutes les créances ayant acquis force exécutoire, relances des créances amorties, recherches de solutions de désendettement, mandats pour le compte des communes ou des institutions parapubliques.

Les coûts et produits directement imputables se composent des émoluments administratifs de recouvrement et de la récupération des créances amorties. Les charges de personnel et autres charges indirectes ne sont pas réparties au budget 2019.

Gestion des assurances (CHF)	Budget 2019
Coûts	736'000
Produits	-282'000
<b>Résultat net</b>	<b>454'000</b>

Gestion des contrats-cadres du portefeuille d'assurances (hors ECAP) de l'État et des institutions affiliées, gestion des primes et des sinistres, inventaire des risques et définition des besoins.

Les coûts directs d'assurance regroupent les primes et les frais de courtage alors que les produits proviennent des remboursements de primes et des ristournes de courtage. Les charges de personnel et autres charges indirectes ne sont pas réparties au budget 2019.

## Charges et revenus de transfert non incorporables aux prestations

Chg. et rev. de transfert non incorporables (CHF)	Comptes		Budget
	2017	2018	2019
Impôt anticipé	0	-12'996'000	-13'413'000
RPT	0	-150'936'000	-172'872'000
Transfert aux églises	0	1'560'000	1'560'000
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>-162'372'000</b>	<b>-184'725'000</b>

La RPT augmente de CHF 21,9 millions par rapport à 2018, suite à la détérioration de notre indice de ressources qui passe de 94,2 à 90,5 points

Selon les prévisions de la Confédération, notre part à l'impôt anticipé devrait légèrement augmenter de CHF 0,4 million.

## Autres charges et revenus non incorporables aux prestations

Autres chg. et rev. non incorporables (CHF)	Comptes		Budget
	2017	2018	2019
Autres participations	0	-473'000	-940'000
Cautions	0	-1'900'000	-2'100'000
Participation BCN	0	-25'000'000	-27'000'000
Participation BNS	0	-28'400'000	-21'300'000
Prêts et emprunts	0	20'846'588	20'177'050
Réserve de réévaluation	0	-20'458'519	-21'383'294
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>-55'384'931</b>	<b>-52'546'244</b>

Le budget 2019 prévoit une participation au résultat de la BNS équivalente à une part et demi (deux parts en 2018) et une hausse de la participation au résultat de la BCN de CHF 2 millions par rapport à 2018. Un prélèvement de CHF 21,4 millions à la réserve de réévaluation est prévu pour compenser la hausse des amortissements consécutive à la réévaluation des immobilisations au 1.1.2018.

# Service des contributions (SCCO)

## Évolution de l'environnement et des tâches

Le domaine de la fiscalité est en permanence soumis à des changements fréquents et importants. En effet, les réformes fiscales américaine et française, ainsi que la mise en route de l'échange d'informations, demandent une adaptation rapide et perpétuelle. Ainsi, le service va se doter de nouvelles compétences et faire évoluer les collaborateurs dans leurs connaissances afin de répondre à ces défis (échange automatique, modifications législatives, PF 17).

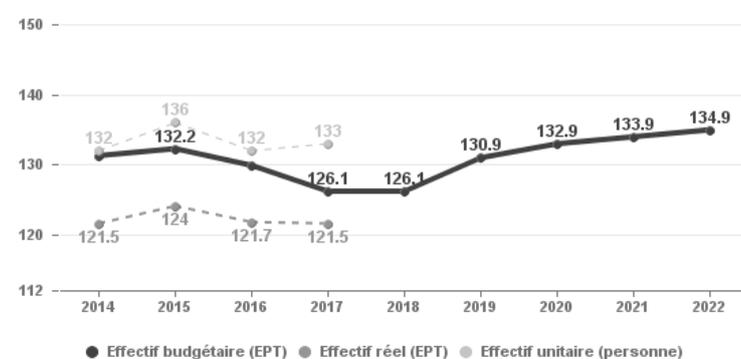
Les deux réformes fiscales personnes physiques et personnes morales vont devoir être mises en œuvre dès 2019 et apporter des changements pour les années suivantes. En parallèle, l'évolution des logiciels informatiques va devoir être débutée et/ou poursuivie. L'enjeu pour le service sera d'avoir les compétences et les ressources nécessaires pour y parvenir.

## Objectifs stratégiques

- Effectuer l'analyse des dossiers et assurer la gestion des taxations
- Assurer l'encaissement de tous les impôts
- Soutenir le Conseil d'État dans ses réflexions et dans l'élaboration des projets des réformes fiscales.
- Doter le service de nouvelles compétences et améliorer les outils informatiques pour lui permettre de répondre aux nombreuses sollicitations du monde économique, politique et social
- Améliorer la gestion comptable des flux financiers liés à la perception
- Alléger la centrale téléphonique et assurer sa pleine intégration dans les processus du service

## Ressources humaines

Effectifs personnel admin.



Dans le cadre des mesures d'assainissement, le service des contributions a consenti un effort particulier entre 2015 et 2018 en réduisant ses effectifs, ceci tant au niveau budgétaire qu'au niveau réel. Dès 2019 et compte tenu des nouvelles tâches lui incombant en matière d'échange d'informations internationales et de comptabilité, les effectifs devront être augmentés.

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2017	Budget 2018	Budget 2019	Écart B2018 - B2019		PFT 2020	PFT 2021	PFT 2022
				CHF	%			
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>31'624'107</b>	<b>35'463'194</b>	<b>33'462'007</b>	<b>-2'001'187</b>	<b>-5.6%</b>	<b>34'899'482</b>	<b>35'161'090</b>	<b>35'421'971</b>
30 Charges de personnel	14'624'581	15'701'694	16'520'507	+818'813	+5.2%	16'956'982	17'208'590	17'469'471
31 Biens, services et autres charges d'expl.	16'645'689	19'561'500	16'741'500	-2'820'000	-14.4%	17'742'500	17'752'500	17'752'500
33 Amortissements du patrimoine administratif	194'912	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
36 Charges de transfert	156'925	200'000	200'000	+0	+0.0%	200'000	200'000	200'000
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
39 Imputations internes	2'000	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>1'101'676'773</b>	<b>1'122'289'000</b>	<b>1'151'305'000</b>	<b>-29'016'000</b>	<b>+2.6%</b>	<b>1'164'355'000</b>	<b>1'174'305'000</b>	<b>1'180'305'000</b>
40 Revenus fiscaux	1'015'802'420	1'041'313'000	1'067'000'000	-25'687'000	+2.5%	1'081'050'000	1'091'000'000	1'096'000'000
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
42 Taxes	-2'948'701	-2'956'000	-3'285'000	-329'000	+11.1%	-3'285'000	-3'285'000	-3'285'000
43 Revenus divers	-6'382	-20'000	-20'000	+0	+0.0%	-20'000	-20'000	-20'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
46 Revenus de transfert	-82'918'877	-78'000'000	-81'000'000	-3'000'000	+3.9%	-80'000'000	-80'000'000	-81'000'000
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
49 Imputations internes	-393	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>1'070'052'666</b>	<b>1'086'825'806</b>	<b>1'117'842'993</b>	<b>-31'017'187</b>	<b>+2.9%</b>	<b>1'129'455'518</b>	<b>1'139'143'910</b>	<b>1'144'883'029</b>
34 Charges financières	587'737	250'000	200'000	-50'000	-20.0%	200'000	200'000	200'000
44 Revenus financiers	-6'539'764	-7'200'000	-7'200'000	+0	+0.0%	-7'200'000	-7'200'000	-7'200'000
Résultat de financement	-5'952'028	-6'950'000	-7'000'000	-50'000	+0.7%	-7'000'000	-7'000'000	-7'000'000
	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>1'076'004'694</b>	<b>1'093'775'806</b>	<b>1'124'842'993</b>	<b>-31'067'187</b>	<b>+2.8%</b>	<b>1'136'455'518</b>	<b>1'146'143'910</b>	<b>1'151'883'029</b>
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Résultat total</b>	<b>1'076'004'694</b>	<b>1'093'775'806</b>	<b>1'124'842'993</b>	<b>-31'067'187</b>	<b>+2.8%</b>	<b>1'136'455'518</b>	<b>1'146'143'910</b>	<b>1'151'883'029</b>

### Commentaires

Les revenus figurant dans ce tableau ne tiennent pas compte des éventuelles réformes fiscales qui pourraient entrer en vigueur en 2020. La bonne tenue de la conjoncture permet d'être optimiste au niveau de l'évolution des recettes fiscales. Concernant les charges du personnel, elles incorporent une augmentation d'effectifs indispensable pour le bon fonctionnement du service et pour assurer les recettes prévues.

## Résultat analytique

### Groupes de prestations

Communication / Accueil (CHF)	Budget 2019
Coûts	0
Produits	-135'000
<b>Résultat net</b>	<b>-135'000</b>

Dans cette prestation figurent les recettes de la facturation des renseignements transmis à des partenaires, aux contribuables ou aux mandataires. Pour la partie charge, les déversements analytiques des parts de charges provenant des services centraux et celles qui sont budgétées au niveau des centres de coûts ne sont pas encore opérationnels à ce stade.

Formation externe (CHF)	Budget 2019
Coûts	0
Produits	
<b>Résultat net</b>	<b>0</b>

Actuellement les prestations comprennent uniquement les charges et revenus imputés directement sur les OTP y relatifs. Les déversements analytiques des parts de charges provenant des services centraux et celles qui sont budgétées au niveau des centres de coûts ne sont pas encore opérationnels à ce stade.

Gestion du dossier fiscal (CHF)	Budget 2019
Coûts	1'627'500
Produits	-3'170'000
<b>Résultat net</b>	<b>-1'542'500</b>

Les produits correspondent à la facturation faite aux communes pour la gestion du bordereau unique et les émoluments liés à la taxation. Au niveau des charges, il s'agit principalement des frais de taxation et de la commission de perception prélevée par les employeurs pour la gestion des sourciers.

Prestations diverses (CHF)	Budget 2019
Coûts	0
Produits	
<b>Résultat net</b>	<b>0</b>

Actuellement les prestations comprennent uniquement les charges et revenus imputés directement sur les OTP y relatifs. Les déversements analytiques des parts de charges provenant des services centraux et celles qui sont budgétées au niveau des centres de coûts ne sont pas encore opérationnels à ce stade.

Prestations politique (CHF)	Budget 2019
Coûts	0
Produits	
<b>Résultat net</b>	<b>0</b>

Actuellement les prestations comprennent uniquement les charges et revenus imputés directement sur les OTP y relatifs. Les déversements analytiques des parts de charges provenant des services centraux et celles qui sont budgétées au niveau des centres de coûts ne sont pas encore opérationnels à ce stade.

### Charges et revenus de transfert non incorporables aux prestations

Chg. et rev. de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2017	Budget 2018	Budget 2019
Impôt fédéral direct	0	-78'000'000	-81'000'000
Projets intercantonaux	0	200'000	200'000
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>-77'800'000</b>	<b>-80'800'000</b>

Le retour de l'impôt fédéral direct est influencé par la reprise conjoncturelle qui permet une augmentation des recettes des entreprises.

**Autres charges et revenus non incorporables aux prestations**

Autres chg. et rev. non incorporables (CHF)	Comptes	Budget	Budget
	2017	2018	2019
ID, à la source	0	-33'000'000	-35'500'000
ID, pers. morales	0	-188'813'000	-202'500'000
ID, pers. Physiques	0	-717'600'000	-725'500'000
ID, trav.frontaliers	0	-11'400'000	-11'500'000
Impôt foncier	0	-10'800'000	-11'300'000
Impôts irrécouvrables	0	17'840'000	15'030'000
Impôts successions	0	-18'000'000	-18'000'000
Imp. s/gains immob.	0	-31'700'000	-31'700'000
Intérêts payés par contrib	0	-7'200'000	-7'200'000
Intérêts versés aux contrib	0	250'000	200'000
Lods	0	-30'000'000	-31'000'000
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>-1'030'423'000</b>	<b>-1'058'970'000</b>

La bonne tenue de la conjoncture se traduit par une évolution positive des recettes fiscales.

# Service de la santé publique (SCSP)

## Évolution de l'environnement et des tâches

L'évolution du domaine de la santé ainsi que de la législation fédérale demandent une adaptation permanente du service afin de répondre aux diverses sollicitations.

Durant l'année 2019, le service devra initier la mise en œuvre de la réorganisation hospitalière, poursuivre le projet pilote du dossier électronique du patient et continuer ses travaux dans les domaines de la planification médico-sociale et de la modernisation du parc d'EMS, de la gouvernance du préhospitalier, de la promotion de la santé et de la prévention des maladies tout en cherchant à améliorer la couverture cantonale en matière de médecine de premier recours.

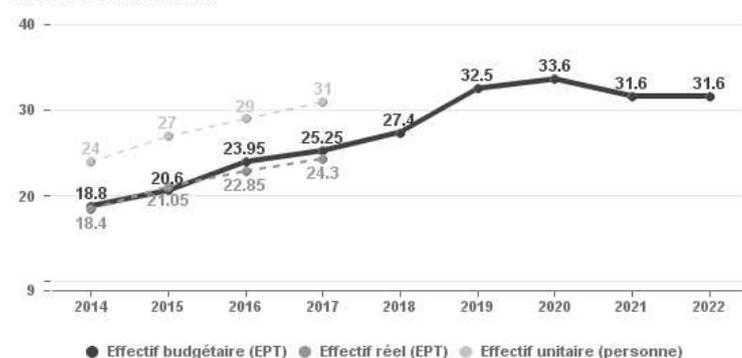
En parallèle, le service a comme objectif de se réorganiser pour répondre pleinement aux défis et à l'évolution du domaine de la santé, notamment dans le domaine juridique, de pilotage du système et de la surveillance.

## Objectifs stratégiques

- Développer la promotion de la santé et la prévention des maladies.
- Poursuivre la mise en œuvre la planification médico-sociale initiée en 2013.
- Mettre en œuvre le projet pilote e-health relatif au dossier électronique du patient.
- Initier les travaux de réorganisation des hôpitaux.
- Poursuivre les travaux d'amélioration de la gouvernance dans le domaine préhospitalier.
- Améliorer la couverture cantonale en matière de médecine de premier recours (soutien aux cabinets de groupe, formation de la relève, réseaux de soins).
- Structurer le SCSP dans sa fonction de pilotage du système de santé.

## Ressources humaines

Effectifs personnel admin.



La dotation prévue pour 2019 se monte à 32.5 EPT, soit une augmentation de 5.1 EPT par rapport à 2018. 2 EPT de durée déterminée sont créés pour mettre en œuvre la planification médico-sociale, notamment dans le domaine des soins à domicile. 1 EPT dans le domaine des finances et des statistiques doit permettre de renforcer le service dans ce domaine essentiel pour le pilotage du système susmentionné, tout comme 1 EPT de juriste, les décisions dans le domaine de la santé étant de plus en plus sujettes à recours. 1 EPT de comptable pour le financement résiduel est repris à NOMAD qui effectuait ce travail, poste compensé par une diminution de la subvention. En outre, un 10% est prévu pour la mise en œuvre du plan d'actions cantonal pour les personnes âgées.

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Budget	Écart B2018 - B2019		PFT	PFT	PFT
	2017	2018	2019	CHF	%	2020	2021	2022
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>369'385'864</b>	<b>359'317'471</b>	<b>369'494'155</b>	<b>+10'176'684</b>	<b>+2.8%</b>	<b>367'365'790</b>	<b>365'662'183</b>	<b>367'763'822</b>
30 Charges de personnel	3'631'208	4'145'031	4'834'548	+689'517	+16.6%	5'022'240	4'732'741	4'765'727
31 Biens, services et autres charges d'expl.	6'739'301	1'331'550	1'549'987	+218'437	+16.4%	1'633'800	2'318'800	2'369'800
33 Amortissements du patrimoine administratif	225'225	762'300	802'073	+39'773	+5.2%	444'074	444'073	285'740
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
36 Charges de transfert	358'778'800	353'043'590	362'272'547	+9'228'957	+2.6%	360'230'676	358'131'569	360'307'555
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
39 Imputations internes	11'331	35'000	35'000	+0	+0.0%	35'000	35'000	35'000
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>-1'675'291</b>	<b>-1'729'000</b>	<b>-2'001'000</b>	<b>-272'000</b>	<b>+15.7%</b>	<b>-1'971'000</b>	<b>-1'611'000</b>	<b>-1'611'000</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
42 Taxes	-201'676	-530'000	-520'000	+10'000	-1.9%	-520'000	-520'000	-520'000
43 Revenus divers	-411'717	-1'000	-361'000	-360'000	+36'000%	-361'000	-1'000	-1'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
46 Revenus de transfert	-811'898	-923'000	-1'020'000	-97'000	+10.5%	-990'000	-990'000	-990'000
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
49 Imputations internes	-250'000	-275'000	-100'000	+175'000	-63.6%	-100'000	-100'000	-100'000
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>367'710'573</b>	<b>357'588'471</b>	<b>367'493'155</b>	<b>+9'904'684</b>	<b>+2.8%</b>	<b>365'394'790</b>	<b>364'051'183</b>	<b>366'152'822</b>
34 Charges financières	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>367'710'573</b>	<b>357'588'471</b>	<b>367'493'155</b>	<b>+9'904'684</b>	<b>+2.8%</b>	<b>365'394'790</b>	<b>364'051'183</b>	<b>366'152'822</b>
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>367'710'573</b>	<b>357'588'471</b>	<b>367'493'155</b>	<b>+9'904'684</b>	<b>+2.8%</b>	<b>365'394'790</b>	<b>364'051'183</b>	<b>366'152'822</b>

### Commentaires

L'augmentation des charges entre les budgets 2018 et 2019 (CHF +10.2 millions) provient essentiellement de l'augmentation des subventions versées (groupe 36). L'augmentation des charges de personnel (CHF +689'517) doit permettre au service de se doter de compétences juridiques et financières supplémentaires ainsi que d'absorber une charge importante de travail dans le domaine du maintien à domicile et de l'hébergement. Le groupe 31 augmente d'environ CHF 220'000 pour permettre au projet d'évaluation des infrastructures des EMS d'aboutir. Malgré une diminution des prestations d'intérêt général de CHF 2 millions, les charges de transfert (groupe 36) augmentent globalement de CHF 9.3 millions. Cette augmentation provient du développement de la planification médico-sociale (CHF +4.2 millions) dans le domaine des EMS et du maintien à domicile, de l'augmentation des dépenses d'intensité dans le domaine des prestations hospitalières (CHF +5.7 millions), du développement des programmes de prévention de la santé (CHF +0.25 million), du préhospitalier (CHF +0.25 million) ainsi que le ré-amortissement d'une subvention à l'investissement en raison du passage à MCH2 (CHF +0.7 million).

L'évolution entre le budget 2019 et les PFT 2020-2022 est marqué par une stabilité des charges, voir même une légère diminution. Ceci s'explique essentiellement par une diminution importante des montants dévolus aux prestations d'intérêt général qui contrebalance l'augmentation de la participation cantonale aux frais de soins.

## Projets gérés par crédit d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Date ACE / Décret	Crédit d'engagement <sup>1)</sup>	Situation au 31.12.2017	Budget 2018			Budget 2019		
			Dép. nettes	Dépenses	Recettes	Dép. nettes	Dépenses	Recettes	Dép. nettes
<b>Crédit d'engagement en cours</b>				1'000'000	0	1'000'000	1'000'000	-360'000	640'000
Constitution et certification e-health	26.09.2017	3'000'000	44'559	1'000'000	0	1'000'000	1'000'000	-360'000	640'000
<b>Crédit d'engagement à solliciter</b>				0	0	0	3'535'000	0	3'535'000
Contrôle qualité système de soins		135'000	0	0	0	0	135'000	0	135'000
Infrastructures EMS		30'000'000	0	0	0	0	1'000'000	0	1'000'000
Mise en réseau services système de soins		200'000	0	0	0	0	200'000	0	200'000
Santé - Répart. missions et auton. HMN		440'000	0	0	0	0	2'200'000	0	2'200'000

<sup>1)</sup> Les crédits d'engagement accordés avant l'année 2015 sont indiqués au net (ancienne loi sur les finances) et les crédits d'engagement accordés dès l'année 2015 sont indiqués au brut (art. 40 al. 2 LFinEC). Les montants incluent également d'éventuelles demandes de crédits complémentaires.

## Commentaires

Le crédit d'engagement "Constitution et certification e-health", voté par le Grand Conseil en septembre 2017, doit permettre de couvrir les frais d'investissements de la plateforme du dossier électronique du patient (DEP).

Les crédits "Contrôle qualité système de soins" et "Mise en réseau services système de soins" doivent permettre d'élaborer une stratégie pour renforcer et contrôler la qualité au sein du système de soins et renforcer la mise en réseau des différents services du système afin d'assurer les meilleures prestations possibles au meilleur coût. Le crédit "Infrastructures EMS" doit permettre la mise à niveau du parc immobilier des EMS du canton. Le dernier crédit concerne la réorganisation des hôpitaux.

## Résultat analytique

## Groupes de prestations

Programmes de santé publique (CHF)	Budget 2019
Coûts	654'387
Produits	-493'500
<b>Résultat net</b>	<b>160'887</b>

Développement de la stratégie cantonale pour la promotion de la santé et la prévention des maladies. Ces prestations sont en grande partie cofinancées par la Confédération. Les domaines couverts sont : alimentation et activité physique, prévention des addictions, des maladies transmissibles, santé sexuelle, santé psychique, santé scolaire, plan d'actions pour les personnes âgées et soins palliatifs.

Autorisation, renouvellement et refus d' (CHF)	Budget 2019
Coûts	0
Produits	-190'000
<b>Résultat net</b>	<b>-190'000</b>

Le service a la charge de délivrer des autorisations de pratiquer pour les professionnels de santé ou d'exploiter pour les institutions. Il a également les compétences pour renouveler ou refuser ces autorisations.

Surveillance (CHF)	Budget 2019
Coûts	6'000
Produits	-323'000
<b>Résultat net</b>	<b>-317'000</b>

Les coûts directs sont dédiés à la prévention et aux contrôles des infections. Le service s'attache à surveiller les institutions de santé ainsi que les professionnels. Les produits proviennent de mandat de surveillance intercantonal ainsi que du recouvrement de prétentions récursoires.

Planification (LAMal) (CHF)	Budget 2019
Coûts	0
Produits	
<b>Résultat net</b>	<b>0</b>

Planification au sens de la LAMal des institutions hospitalières, psychiatriques et des maisons de naissance ainsi que pour les institutions spécialisées (EMS, Pension, Foyer, etc.).

<b>Contrat et financement (CHF)</b>	<b>Budget 2019</b>
Coûts	45'000
Produits	
<b>Résultat net</b>	<b>45'000</b>

Préparation, suivi et contrôle des contrats et du financement des institutions hospitalières, psychiatriques, des maisons de naissance, de soins à domicile ou des établissements spécialisés. Les coûts directs sont imputables au renouvellement du matériel du véhicule PMA-VSS.

<b>Tarification (CHF)</b>	<b>Budget 2019</b>
Coûts	0
Produits	
<b>Résultat net</b>	<b>0</b>

Le service est chargé de vérifier l'équité, l'économicité et la conformité à la loi des conventions tarifaires entre les assureurs-maladie et les prestataires de soins.

<b>Pilotage Système Santé (CHF)</b>	<b>Budget 2019</b>
Coûts	189'000
Produits	-4'500
<b>Résultat net</b>	<b>184'500</b>

Le SCSP pilote de nombreux projets dans le domaine sanitaire: développement de la promotion de la santé - prévention des maladies transmissibles, mise en œuvre la planification médico-sociale initiée en 2013, du projet pilote e-health relatif au dossier électronique du patient, initiation des travaux de réorganisation des hôpitaux, poursuite des travaux d'amélioration de la gouvernance dans le domaine préhospitalier

<b>Médias (CHF)</b>	<b>Budget 2019</b>
Coûts	0
Produits	
<b>Résultat net</b>	<b>0</b>

Travail de communication auprès des partenaires, des médias, participation aux conférences de presse.

## Charges et revenus de transfert non incorporables aux prestations

<b>Chg. et rev. de transfert non incorporables (CHF)</b>	<b>Comptes 2017</b>	<b>Budget 2018</b>	<b>Budget 2019</b>
EMS - autres subventions	0	1'200'000	1'100'000
EMS - part aux soins	0	40'022'000	44'265'300
EMS - subventions à l'activité	0	19'723'000	19'413'200
Formation santé	0	270'000	300'000
Maintien à domicile - part aux soins	0	4'878'000	5'258'550
Maintien à domicile - subventions	0	35'668'300	36'458'850
Prestation hosp.	0	163'160'000	168'770'000
Prest.intérêt gén. - CNP	0	20'471'000	21'200'000
Prest.intérêt gén.- HNE	0	62'136'000	59'085'000
Prest.intérêt gén. - Hors canton	0	33'000	40'000
Prévention et promotion santé	0	2'097'290	2'238'092
Soins palliatifs	0	466'000	511'700
Urgences	0	2'114'000	2'410'500
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>352'238'590</b>	<b>361'051'192</b>

Les charges pour les EMS (part aux soins, subventions à l'activité et autres subventions) et les charges de maintien à domicile (part aux soins et subventions) s'inscrivent dans la mise en œuvre de la PMS. Les charges de formation santé financent la formation des médecins en cabinet privé. La participation aux prestations hospitalières est en augmentation malgré les mesures prises pour limiter ces coûts. Les prestations d'intérêt général pour l'HNE et le CNP sont diminuées comme prévu par le plan d'assainissement financier de 2016. Le domaine de la prévention et promotion de la santé, axe prioritaire de Conseil d'État, permet de mettre en œuvre les différents programmes prévus. La subvention accordée au domaine des soins palliatifs permet de s'inscrire dans la stratégie BEJUNE en la matière validée en mars 2017. La subvention au domaine des urgences contribue à faire fonctionner la Fondation Urgences Santé (Centrale d'alarme).

# Service des bâtiments (SBAT)

## Évolution de l'environnement et des tâches

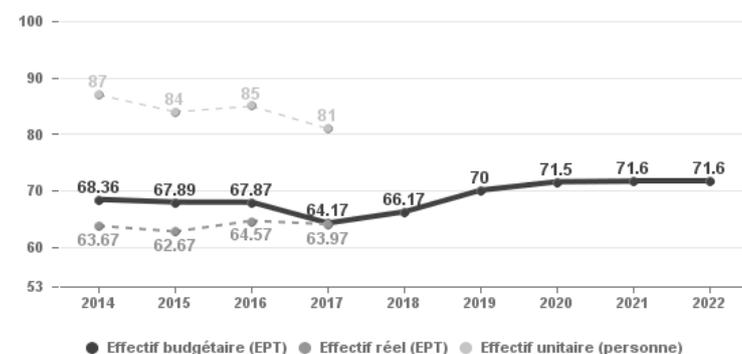
Suite à la réorganisation du service en 2013, une stratégie a été mise en place pour chaque domaine concerné et les principaux processus vus avec l'ensemble des collaborateurs-trices du service. En ce qui concerne l'entretien des bâtiments, la barre du 1% de la valeur ECAP nécessaire n'est pas encore atteinte (act. 0,5%). Face à l'obsolescence manifeste de ce patrimoine, un rapport en lien avec un programme d'assainissement de grande envergure est en préparation. Dans le cadre des réformes de l'État, un rapport sur l'optimisation et le regroupement du logement de l'administration cantonale est également en préparation. Dans le domaine de l'exploitation, des analyses sont en cours pour traiter la question des gros consommateurs d'énergie. Afin de répondre aux nombreux projets, études de faisabilités, acquisitions stratégiques, etc., les domaines stratégie et projets ont été séparés et doivent encore être renforcés afin de soutenir le programme d'impulsion. Enfin la mise en œuvre de la politique du logement se poursuit avec principalement l'appui aux maîtres d'ouvrages pour la réalisation/rénovation de logements d'utilité publique (LUP) dans le cadre de l'aide à la pierre.

## Objectifs stratégiques

- Poursuivre les travaux d'optimisation et de regroupement de l'Administration cantonale ;
- Lancer un programme d'assainissement du patrimoine immobilier de l'État ;
- Améliorer l'entretien courant des bâtiments en intégrant l'entretien lourd ;
- Revoir les contrats avec les fournisseurs d'énergie et d'eau ;
- Poursuivre la politique d'aide au logement (aide à la pierre) ;

## Ressources humaines

Effectifs personnel admin.



La dotation initiale en 2016 se montait à 67.87 EPT pour 85 postes. Plusieurs départs dans le domaine exploitation ont diminué le nombre d'EPT à 64.57 à fin 2016. En 2017, à la demande du Conseil d'État, une réduction de 1.8 EPT a été effectuée. L'évolution de 2 EPT entre 2017 et 2018 provient de l'engagement d'un chef de domaine projet et d'un renfort au domaine finance. Dès 2018, le SBAT a repris la gestion de la conciergerie de la PONE (2.7 EPT non budgétés en 2018), et prévoit l'engagement d'un technicien supplémentaire suite à l'augmentation du nombre de bâtiments à entretenir. Un spécialiste des questions énergétiques (1 EPT) et gérant immobilier junior (0.5 EPT) sont prévus courant 2020.

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Budget	Écart B2018 - B2019		PFT	PFT	PFT
	2017	2018	2019	CHF	%	2020	2021	2022
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>50'909'346</b>	<b>65'723'046</b>	<b>64'938'503</b>	<b>-784'543</b>	<b>-1.2%</b>	<b>64'696'688</b>	<b>67'557'746</b>	<b>68'042'836</b>
30 Charges de personnel	7'006'878	7'407'832	7'717'228	+309'396	+4.2%	7'934'921	8'004'999	8'062'198
31 Biens, services et autres charges d'expl.	30'528'590	32'388'200	34'755'391	+2'367'191	+7.3%	33'084'053	35'802'723	36'085'485
33 Amortissements du patrimoine administratif	10'752'627	23'445'864	20'725'734	-2'720'130	-11.6%	22'117'564	22'419'874	22'645'003
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
36 Charges de transfert	1'600'207	1'349'000	985'000	-364'000	-27.0%	805'000	575'000	495'000
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
39 Imputations internes	1'021'044	1'132'150	755'150	-377'000	-33.3%	755'150	755'150	755'150
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>-10'712'831</b>	<b>-10'791'099</b>	<b>-10'211'600</b>	<b>+579'499</b>	<b>-5.4%</b>	<b>-10'141'600</b>	<b>-10'086'600</b>	<b>-10'076'600</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
42 Taxes	-179'806	-556'000	-1'656'000	-1'100'000	+197.8%	-1'656'000	-1'656'000	-1'656'000
43 Revenus divers	-227'564	-323'300	-300	+323'000	-99.9%	-300	-300	-300
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
46 Revenus de transfert	-662'981	-193'500	-143'500	+50'000	-25.8%	-73'500	-18'500	-8'500
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
49 Imputations internes	-9'642'480	-9'718'299	-8'411'800	+1'306'499	-13.4%	-8'411'800	-8'411'800	-8'411'800
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>40'196'516</b>	<b>54'931'947</b>	<b>54'726'903</b>	<b>-205'044</b>	<b>-0.4%</b>	<b>54'555'088</b>	<b>57'471'146</b>	<b>57'966'236</b>
34 Charges financières	53'389	0	356'500	+356'500	+0.0%	356'500	356'500	356'500
44 Revenus financiers	-18'935'659	-18'698'800	-19'841'021	-1'142'221	+6.1%	-19'980'731	-19'567'531	-19'587'531
Résultat de financement	-18'882'270	-18'698'800	-19'484'521	-785'721	+4.2%	-19'624'231	-19'211'031	-19'231'031
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>21'314'246</b>	<b>36'233'147</b>	<b>35'242'382</b>	<b>-990'765</b>	<b>-2.7%</b>	<b>34'930'857</b>	<b>38'260'115</b>	<b>38'735'205</b>
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>21'314'246</b>	<b>36'233'147</b>	<b>35'242'382</b>	<b>-990'765</b>	<b>-2.7%</b>	<b>34'930'857</b>	<b>38'260'115</b>	<b>38'735'205</b>

### Commentaires

Les charges d'énergie (électricité, chauffage à distance) ont évolué par rapport au budget 18 et impactent la rubrique 31 des charges d'exploitation pour CHF 1'157'900, les achats immobiliers CLA pour CHF 230'000 (regroupement suite à la fusion du SIEN et du CEG, réorganisation du SCSP), les honoraires pour CHF 100'000 (recours à des experts en question énergétique, expert sur la question des grands consommateurs en énergie). CHF 356'000 de coûts d'entretien du patrimoine financier ont été transférés de la rubrique 31 vers la rubrique 34 charges financières selon les prescriptions MCH2. Les coûts d'entretien évoluent de CHF 555'400 dus à des charges de conciergerie externe supplémentaires (CHF +372'000) suite au rapatriement de plusieurs bâtiments au SBAT (PONE, Bonne-Fontaine, CMN) et suite à la fusion SIEN-CEG. CHF 182'000 proviennent de l'évolution des projets CLA entre 2018 et 2019 et à l'adaptation des charges de copropriété. Les subventions à redistribuer, rubrique 36, diminuent de CHF 364'000 en raison de la fin du régime 4/4 des subventions liées à la construction de logement. Les imputations internes (rubrique 39) ont fait l'objet de recalculations et d'ajustements (loyer, entretien, énergie, chauffage) pour CHF 377'000. La rubrique 42 taxes des revenus d'exploitations augmente de CHF 1'100'000, de part le transfert des revenus des places de parking des employé-e-s de l'État du SRHE au SBAT pour CHF 350'000 et des remboursements de frais divers pour CHF 750'000 (augmentation importante de l'occupation de la Confédération sur le site de Perreux) d'autre part. La diminution de revenus de CHF 323'000 concerne les prestations pour investissements qui seront valorisées sur les projets en fonction des heures imputées et ne figurent plus au budget dans cette rubrique. Les revenus financiers augmentent de CHF 1'142'221, soit CHF 410'000 pour des loyer du patrimoine financier sis Jardinière 157 à la Chaux-de-fonds et CHF 776'000 pour des loyers de la Maison de vie et de santé à Couvet. Les imputations internes de la rubrique 49 ont aussi fait l'objet d'une recalculation des services de l'État pour un montant de CHF 1'306'499.

## Projets gérés par crédit d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Date ACE / Décret	Crédit d'engagement <sup>1)</sup>	Situation au 31.12.2017	Budget 2018			Budget 2019		
			Dép. nettes	Dépenses	Recettes	Dép. nettes	Dépenses	Recettes	Dép. nettes
<b>Crédit d'engagement en cours</b>				<b>16'239'468</b>	<b>-66'300</b>	<b>16'173'168</b>	<b>6'578'382</b>	<b>-30'000</b>	<b>6'548'382</b>
Assainissement Lycée Jean-Piaget	05.07.2016	460'000	299'849	150'000	0	150'000	0	0	0
Assain. toiture Pavillon Borel - Perreux	09.05.2018	430'000	0	370'000	0	370'000	0	0	0
Centre entr. rout. mixte RC/RN Montagnes	04.07.2018	130'000	0	0	0	0	60'000	-30'000	30'000
CIFOM-rempl. Groupe chaleur par CAD	06.06.2017	350'000	0	350'000	0	350'000	0	0	0
Cité des Etudiants - sécurité	23.08.2017	700'000	0	700'000	-66'300	633'700	0	0	0
CPLN NE / assaini. énergétique	29.04.2014	34'100'000	24'708'354	7'000'000	0	7'000'000	3'056'382	0	3'056'382
Extension du CIFOM-EPCY	06.07.2016	2'490'000	788	500'000	0	500'000	1'902'000	0	1'902'000
Lycée DDR assain. façades étude	25.08.2010	400'000	25'617	374'400	0	374'400	280'000	0	280'000
Microcity - étanchéité dalles parking	23.08.2017	572'000	280'000	250'000	0	250'000	0	0	0
Rénovation des prisons (EPPB et EDPR)	18.03.2008	37'168'670	36'692'860	1'160'000	0	1'160'000	0	0	0
SBAT - Chaudières	01.09.2015	1'510'000	199'907	110'000	0	110'000	280'000	0	280'000
Sécurisation de l'outil de prod. info.		0	3'254'245	4'075'068	0	4'075'068	200'000	0	200'000
Unimail-assainissement façades-3e étape	25.05.2016	4'500'000	23'114	1'200'000	0	1'200'000	800'000	0	800'000
<b>Crédit d'engagement à solliciter</b>				<b>3'630'000</b>	<b>-576'000</b>	<b>3'054'000</b>	<b>8'764'000</b>	<b>0</b>	<b>8'764'000</b>
Breguet 2-Assain. Toiture et instal. sol		700'000	0	700'000	0	700'000	1'500'000	0	1'500'000
Centre cantonal archives, crédit d'étude		2'000'000	0	500'000	0	500'000	500'000	0	500'000
Centre collecteur des cadavres d'animaux		1'550'000	0	240'000	0	240'000	300'000	0	300'000
Centre Montmollin & gestion forest. 2020		2'550'000	0	600'000	-520'000	80'000	200'000	0	200'000
CIIP - assainissement de la toiture		250'000	0	250'000	0	250'000	0	0	0
EDPR-Assain. Toiture et instal. solaires		300'000	0	300'000	0	300'000	300'000	0	300'000
Infirmierie EDPR		1'500'000	0	300'000	0	300'000	300'000	0	300'000
Jardinière 68/CIFOM-EAA - ass. toiture		200'000	0	0	0	0	200'000	0	200'000
Lycée Jean Piaget - assain. Toiture		700'000	0	400'000	0	400'000	400'000	0	400'000
Partis sociales crédit cadre POLOG 8 ans		2'000'000	0	0	0	0	250'000	0	250'000
Perreux - Pav. Acacias -assain. toit.+PV		700'000	0	0	0	0	700'000	0	700'000
Pôle techn. créat atelier poliss (DEF)		250'000	0	0	0	0	250'000	0	250'000
Prêts crédit cadre POLOG 8 ans		12'800'000	0	0	0	0	1'600'000	0	1'600'000
Prévoyance 80-82 - EPC - assain. conduit		600'000	0	0	0	0	300'000	0	300'000
Progr. d'assainiss. du patrimoine immob		44'000'000	0	0	0	0	100'000	0	100'000
Projet du logem. des AUJU (AUJU)		400'000	0	0	0	0	100'000	0	100'000
Regroupement ACN Tivoli Est (16-22)		21'900'000	0	200'000	0	200'000	200'000	0	200'000
Regroupement LJP sur deux bâtiments		2'700'000	0	0	0	0	200'000	0	200'000
Rénovation bâtiment Creux-Dessous		140'000	0	140'000	-56'000	84'000	14'000	0	14'000
SISPOL - assainissement façade		500'000	0	0	0	0	500'000	0	500'000
Site Dubied CNIP - assain. conduites EP		550'000	0	0	0	0	550'000	0	550'000
Unimail - remplacement verrière centrale		300'000	0	0	0	0	300'000	0	300'000

<sup>1)</sup> Les crédits d'engagement accordés avant l'année 2015 sont indiqués au net (ancienne loi sur les finances) et les crédits d'engagement accordés dès l'année 2015 sont indiqués au brut (art. 40 al. 2 LFinEC). Les montants incluent également d'éventuelles demandes de crédits complémentaires.

## Commentaires

la diminution de CHF 9'624'786 en crédit d'engagement en cours provient principalement du crédit CPLN qui se termine courant 2019, du crédit sécurisation de l'outils de production informatique (Data Center sis Jardinière 157 à La Chaux-de-Fonds) et à la rénovation des prisons qui se termine fin 2018. L'augmentation de CHF 5'710'000 des crédits d'engagement à solliciter provient de plusieurs nouveaux crédits, dont notamment l'assainissement de la façade pour le bâtiment SISPOL à la Chaux-de-Fonds, l'assainissement des conduites d'eaux au site Dubied (CNIP), les prêts POLOG (politique du logement).

## Résultat analytique

### Groupes de prestations

stratégie & projets (CHF)	Budget 2019
Coûts	0
Produits	0
<b>Résultat net</b>	<b>0</b>

Le domaine stratégie & projets planifie la stratégie générale des constructions de l'Etat, conduit les réalisations, et optimise les solutions pour répondre aux besoins en locaux.

Entretien (CHF)	Budget 2019
Coûts	0
Produits	0
<b>Résultat net</b>	<b>0</b>

Le domaine entretien assure le maintien de la valeur du parc immobilier de l'État en appliquant une stratégie d'entretien et de mesures d'entretien optimisées à court, moyen et long terme. Le budget 2018 pour l'entretien des bâtiments se monte à CHF 6.9 millions, soit environ 0.5% valeur ECAP, et figure dans la prestation 'Résultat bâtiments'.

Exploitation (CHF)	Budget 2019
Coûts	238'100
Produits	
<b>Résultat net</b>	<b>238'100</b>

Le domaine exploitation assure le fonctionnement quotidien des bâtiments et des locaux. Il assure en outre le suivi des contrats d'exploitation d'approvisionnement en énergie et en eau. Les coûts comprennent des dépenses d'achats et d'entretien de machines et équipement, d'achat de produits de nettoyage.

Immobilier (CHF)	Budget 2019
Coûts	940'000
Produits	
<b>Résultat net</b>	<b>940'000</b>

Le domaine immobilier gère les contrats immobiliers et la base de données immobilière. En outre il étudie, planifie et gère les projets d'aménagement de locaux pour les besoins de l'administration. Les coûts comprennent les frais de mandat immobilier, l'achat de mobilier et l'aménagement des locaux CLA.

Résultat bâtiments (CHF)	Budget 2019
Coûts	53'750'101
Produits	-29'822'821
<b>Résultat net</b>	<b>23'927'280</b>

La rubrique "Résultat bâtiments" comprend les charges d'entretien des bâtiments pour CHF 6.9 millions, l'aménagement de locaux pour CHF 1.8 millions, les coûts d'énergie pour CHF 6.4 millions, de prestations de service pour CHF 1.9 millions, et de loyers des bâtiments pour CHF 13.0 millions. Le solde de CH 3.0 millions regroupe plusieurs autres natures comptables (primes ECAP, conciergerie tiers,...). Les principaux produits correspondent à l'encaissement des revenus du patrimoine administratif pour CHF 18.3 millions et financier pour CHF 1.4 millions, aux prestations internes pour CHF 8.4 millions (loyer-entretien-énergie des lycées...). Le processus budgétaire s'effectue dans la rubrique 'résultats bâtiments' qui correspond à un bâtiment générique, toutefois la comptabilisation sera réalisée par bâtiment (OTP).

Office du logement (CHF)	Budget 2019
Coûts	30'000
Produits	-300
<b>Résultat net</b>	<b>29'700</b>

L'Office du logement assure la mise en œuvre de la politique du logement, applique l'aide à la pierre qui vise à augmenter puis maintenir la part de logements à loyer abordable et applique l'aide à la personne en matière d'aide au logement. Les coûts sont composés d'études et de mandats effectués dans le cadre de la politique du logement (avis de droit en matière de bail pour la PMS, études de faisabilité, etc.)

## Charges et revenus de transfert non incorporables aux prestations

Chg. et rev. de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2017	Budget 2018	Budget 2019
Sub.féd.diverses	0	-3'500	-3'500
Subventions aide à la personne	0	810'000	460'000
Subventions aide à la pierre	0	229'000	250'000
Subventions études et mandats	0	120'000	120'000
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>1'155'500</b>	<b>826'500</b>

Les charges et revenus de transfert non incorporables aux prestations figurent dans les rubriques 36 et 46. L'aide à la personne comprend les subventions de loyer payées (LAL1). L'aide à la pierre comprend les prises en charge d'intérêt lors de la rénovation de logements d'utilité publique (LAL2). Les études et mandats englobent des aides aux études de faisabilité dédiées à la construction de logements d'utilité publique (LUP).

## Autres charges et revenus non incorporables aux prestations

Autres chg. et rev. non incorporables (CHF)	Comptes 2017	Budget 2018	Budget 2019
Inscript. aux registres des arch. et ing	0	-6'000	-6'000
Intérêts sur créances	0	-65'000	-80'000
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>-71'000</b>	<b>-86'000</b>

Les autres revenus non incorporables aux prestations figurent dans les rubriques 42 et 44. Les intérêts sur créances représentent les intérêts sur prêts octroyés dans le cadre de l'aide à la pierre.

# Service informatique de l'entité NE (SIEN)

## Évolution de l'environnement et des tâches

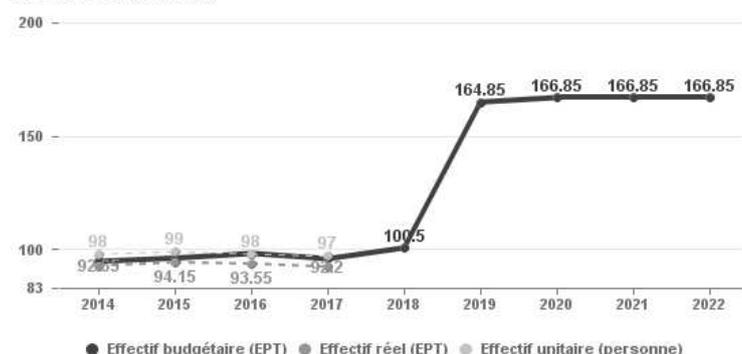
Suite au rapport sur l'informatique cantonale (15.054), la motion 16.111 intitulée « Regroupement des services informatiques composant le réseau informatique public cantonal » a été déposée par la Commission de gestion du Grand Conseil. Le Conseil d'État et la Ville de Neuchâtel ont depuis lors réexaminé les conditions d'exploitation et de développement de l'informatique publique, relancé le projet de réunion des deux services SIEN et CEG et validé le projet de création d'un pôle informatique cantonal. Le Conseil d'État et le Conseil communal de la Ville de Neuchâtel ont signé le 21 mars 2018 une convention officialisant le regroupement de leurs services informatiques au 1er janvier 2019. La nouvelle entité commune sera intégrée à l'administration cantonale et gardera le nom de Service informatique de l'Entité neuchâteloise. Les rapports sont en cours de validation par les exécutifs et seront présentés au Grand Conseil et au Conseil général de la Ville de Neuchâtel dans le courant du mois d'octobre 2018. Le budget 2019 du SIEN présente une situation consolidée tenant compte de la fusion des services SIEN/CEG au 1er janvier 2019 tant sur le transfert du personnel que sur la reprise des actifs, des charges et des recettes du CEG. Le service est par ailleurs appelé à relever de nombreux défis: construction des salles machines, renforcement de la sécurité, modernisation de la plupart des systèmes de gestion, etc .

## Objectifs stratégiques

- Mise en œuvre du nouveau service consolidé SIEN résultat de la fusion SIEN-CEG
- Mise en œuvre du mandat de prestations avec la Ville de Neuchâtel
- Reprise des engagements (conventions de collaboration et mandats de prestations) du CEG
- Mise en exploitation de la salle machines à La Chaux-de-Fonds (Jardinière 157)
- Poursuite du projet de construction de la salle machines à Neuchâtel (Cadolles 9)
- Poursuite du déploiement du schéma directeur 2016-2020
- Poursuite du déploiement du projet SIGE
- Déploiement de la nouvelle station de travail sous MS Windows 10
- Mise en œuvre du schéma directeur de l'informatique communale de la Ville de La Chaux-de-Fonds
- Organisation et mise en œuvre de la sécurité des systèmes d'information au sein du SIEN

## Ressources humaines

Effectifs personnel admin.



Globalement l'effectif du SIEN augmente de 64,35 EPT. Cette augmentation de ressources s'explique par le transfert de 60,65 EPT résultant de la reprise du personnel du CEG et par la création de 3,7 EPT pour l'amélioration de la sécurité d'exploitation des systèmes d'information ainsi que 2 chefs de projet (impôts et SPCH). Ces postes sont partiellement compensés par un transfert de 0,7 EPT du SPCH et une participation de l'ECAP de l'ordre de 70'000 francs.

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2017	Budget 2018	Budget 2019	Écart B2018 - B2019		PFT 2020	PFT 2021	PFT 2022
				CHF	%			
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>28'404'025</b>	<b>33'150'702</b>	<b>48'819'967</b>	<b>+15'669'265</b>	<b>+47.3%</b>	<b>53'233'866</b>	<b>57'833'712</b>	<b>49'047'995</b>
30 Charges de personnel	12'739'198	13'689'074	22'412'966	+8'723'892	+63.7%	23'021'213	23'172'833	23'263'852
31 Biens, services et autres charges d'expl.	11'330'935	14'914'000	17'377'000	+2'463'000	+16.5%	17'163'700	17'376'700	18'170'600
33 Amortissements du patrimoine administratif	2'504'691	4'493'628	8'976'001	+4'482'373	+99.8%	12'994'953	17'230'179	7'559'543
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
36 Charges de transfert	1'183'572	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
39 Imputations internes	645'629	54'000	54'000	+0	+0.0%	54'000	54'000	54'000
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>-14'257'905</b>	<b>-11'492'000</b>	<b>-24'544'050</b>	<b>-13'052'050</b>	<b>+113.6%</b>	<b>-24'182'050</b>	<b>-23'902'050</b>	<b>-23'924'050</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
42 Taxes	-9'760'319	-10'748'000	-22'772'470	-12'024'470	+111.9%	-22'410'470	-22'430'470	-22'452'470
43 Revenus divers	-43'944	-476'000	-727'000	-251'000	+52.7%	-727'000	-427'000	-427'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
49 Imputations internes	-4'453'643	-268'000	-1'044'580	-776'580	+289.8%	-1'044'580	-1'044'580	-1'044'580
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>14'146'120</b>	<b>21'658'702</b>	<b>24'275'917</b>	<b>+2'617'215</b>	<b>+12.1%</b>	<b>29'051'816</b>	<b>33'931'662</b>	<b>25'123'945</b>
34 Charges financières	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>14'146'120</b>	<b>21'658'702</b>	<b>24'275'917</b>	<b>+2'617'215</b>	<b>+12.1%</b>	<b>29'051'816</b>	<b>33'931'662</b>	<b>25'123'945</b>
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>14'146'120</b>	<b>21'658'702</b>	<b>24'275'917</b>	<b>+2'617'215</b>	<b>+12.1%</b>	<b>29'051'816</b>	<b>33'931'662</b>	<b>25'123'945</b>

### Commentaires

Sans tenir compte de la fusion des services informatiques, les charges SIEN sont en augmentation de CHF 3'600'000 pour des revenus constants. Cette augmentation est due pour CHF 2'600'000 aux amortissements du patrimoine administratif résultant des crédits d'engagement liés au rapport 15.054 sur l'informatique cantonale, pour CHF 600'000 sur les charges de personnel et CHF 400'000 sur les charges d'exploitation.

La reprise du CEG dans les comptes du SIEN induit une augmentation de charges de CHF 10'173'983, d'un amortissement de la reprise des actifs pour CHF 1'835'175 et pour CHF 12'262'235 de recettes. Le résultat se traduisant par un excédent de recettes de CHF 253'077.

Le budget consolidé basé sur l'addition des charges et des recettes des deux services montre un résultat d'exploitation de CHF 24'275'917. Par rapport au budget 2018, une augmentation de l'excédent de charge est donc présenté à la hauteur de CHF 2'617'215 soit 12,1%.

## Projets gérés par crédit d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Date ACE / Décret	Crédit d'engagement <sup>1)</sup>	Situation au 31.12.2017	Budget 2018			Budget 2019		
			Dép. nettes	Dépenses	Recettes	Dép. nettes	Dépenses	Recettes	Dép. nettes
<b>Crédit d'engagement en cours</b>				8'396'500	0	8'396'500	7'810'000	-300'000	7'510'000
Dével. 2016-2020 des syst. d'information	23.02.2016	9'600'000	746'327	3'856'500	0	3'856'500	2'629'000	-300'000	2'329'000
Renouvellement des infrastructures info	23.02.2016	24'940'000	3'198'113	3'740'000	0	3'740'000	4'381'000	0	4'381'000
SIEN - Dévelop. info.cantonale 2004-2009	02.06.2004	9'700'000	7'761'392	800'000	0	800'000	800'000	0	800'000
<b>Crédit d'engagement à solliciter</b>				0	0	0	9'005'000	0	9'005'000
CLOEE2 - Gestion des rempl. PO (DEF)		200'000	0	0	0	0	100'000	0	100'000
CLOEE2 - Suivi de la santé élèves (DEF)		200'000	0	0	0	0	100'000	0	100'000
HIP Infosearch		85'000	0	0	0	0	85'000	0	85'000
Outil gest. redéf. prest. as. DEAS		100'000	0	0	0	0	100'000	0	100'000
Projets NEMO		1'000'000	0	0	0	0	200'000	0	200'000
Renouvel. infrastructure SAP clients ext		420'000	0	0	0	0	420'000	0	420'000
Reprise des actifs du CEG (fusion)		8'000'000	0	0	0	0	8'000'000	0	8'000'000

<sup>1)</sup> Les crédits d'engagement accordés avant l'année 2015 sont indiqués au net (ancienne loi sur les finances) et les crédits d'engagement accordés dès l'année 2015 sont indiqués au brut (art. 40 al. 2 LFinEC). Les montants incluent également d'éventuelles demandes de crédits complémentaires.

## Commentaires

Les projets d'investissements en cours correspondent au rapport sur la politique informatique cantonale (rapport au GC 15.054). Celui-ci comporte 3 objets principaux : Le développement des systèmes d'information de l'État, le renouvellement des infrastructures (télécom, téléphonie, sécurité, systèmes) ainsi que la sécurisation de l'outil de production informatique (nouvelle salles machines interconnectées).

Les crédits d'engagements à solliciter regroupent un ensemble de projets pour CHF 2'000'000. Concernant la reprise des actifs du CEG elle est chiffrée à CHF 8'000'000 selon une première appréciation qui fera encore l'objet d'une expertise externe.

## Résultat analytique

## Groupes de prestations

Services de base aux utilisateurs (CHF)	Budget 2019
Coûts	5'884'000
Produits	-9'684'340
<b>Résultat net</b>	<b>-3'800'340</b>

Les coûts directs sont essentiellement composés de l'achat et du renouvellement des postes de travail (matériel et licences) pour l'État ainsi que pour les clients externes. Les produits correspondent à la vente des postes de travail ainsi qu'aux prestations de maintenance, de support et de services réseaux (messagerie, internet, etc).

<b>Services de télécommunication (CHF)</b>	<b>Budget 2019</b>
Coûts	1'595'000
Produits	-1'925'395
<b>Résultat net</b>	<b>-330'395</b>

Les coûts directs se composent des locations de lignes informatiques ainsi que des coûts de maintenance des équipements actifs du réseau. Les produits correspondent aux prestations de raccordement au Nœud cantonal facturées aux clients externes.

<b>Services de téléphonie (CHF)</b>	<b>Budget 2019</b>
Coûts	1'198'000
Produits	-956'724
<b>Résultat net</b>	<b>241'276</b>

Les coûts directs se composent des frais d'abonnements et de communications téléphoniques ainsi que des coûts de maintenance des équipements (appareils téléphonique et central téléphonique). Les produits correspondent aux refacturations des communications téléphoniques ainsi qu'aux prestations de maintenance.

<b>Services applicatifs (CHF)</b>	<b>Budget 2019</b>
Coûts	2'578'500
Produits	-5'834'800
<b>Résultat net</b>	<b>-3'256'300</b>

Les services applicatifs correspondent à l'hébergement et à l'exploitation des applications métier. Les coûts se composent des frais de maintenances externes des équipements (salles machines, serveurs, systèmes de stockage). Les produits correspondent à la facturation de ces prestations d'hébergement aux clients externes.

<b>Solutions informatiques (CHF)</b>	<b>Budget 2019</b>
Coûts	4'528'500
Produits	-4'942'791
<b>Résultat net</b>	<b>-414'291</b>

Les coûts directs correspondent aux charges de maintenances externes des applications utilisées par l'ensemble des services de l'État et des clients externes. Les produits correspondent à la facturation aux clients des prestations de maintenance des équipes du centre de solutions ainsi qu'à la refacturation des maintenances externes.

<b>BDP / BDE (CHF)</b>	<b>Budget 2019</b>
Coûts	0
Produits	
<b>Résultat net</b>	<b>0</b>

Ce groupe de prestations correspond à la gestion des bases de données personnes (BDP) et entreprises (BDE). Il n'inclut pas de coûts ou produit directement imputable.

# Service des communes (SCOM)

## Évolution de l'environnement et des tâches

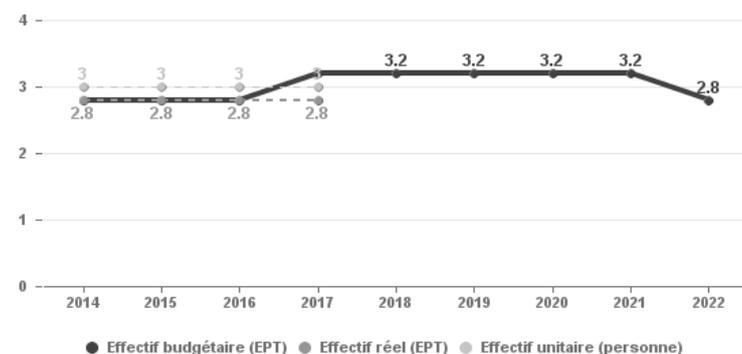
Le service des communes a participé à de nombreux projets politiques au cours de la législature 2013-2017 (élaboration de la nouvelle loi sur les finances de l'État et des communes, loi sur l'harmonisation des clés de répartition des impôts entre l'État et les communes, loi sur la péréquation financière intercommunale (volet ressources), loi sur le fonds d'aide aux communes avec la réforme des modalités d'alimentation du fonds et du dispositif d'aide aux fusions de communes, volet communal du programme d'assainissement financier de l'État, loi sur la police et nouveau mode de financement du volet sécuritaire de base par les communes). En 2018, le service a été mis à contribution pour élaborer le projet de réforme du volet des charges de la péréquation financière intercommunale et pour accompagner l'introduction du MCH2 dans les communes. L'an prochain, le service sera appelé à élaborer les dispositions d'exécution en vue de permettre l'entrée en vigueur des nouvelles mesures en matière de péréquation financière intercommunale. Il sera aussi appelé à élaborer le projet de réforme de la loi sur les communes et à accompagner la mise en œuvre des nouvelles dispositions en matière de finances communales.

## Objectifs stratégiques

- Préparer et assurer l'introduction du MCH2 dans les communes, y compris les annexes, le SCI et le mécanisme de maîtrise des finances et examiner les questions encore en suspens ;
- Évaluer la pertinence des mécanismes de maîtrise des finances communales et élaborer des pistes de réformes afin d'assurer la maîtrise des finances communales sur la durée ;
- Préparer et accompagner la mise en œuvre du projet de réforme de la péréquation des charges ;
- Préparer le projet de révision totale de la loi sur les communes (volet non financier) ;
- Dresser le bilan du dispositif d'aide aux fusions de communes et proposer des pistes de réformes.

## Ressources humaines

Effectifs personnel admin.



Les effectifs du service seront stables l'an prochain.

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Budget	Écart B2018 - B2019		PFT	PFT	PFT
	2017	2018	2019	CHF	%	2020	2021	2022
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>455'543</b>	<b>543'335</b>	<b>555'520</b>	<b>+12'185</b>	<b>+2.2%</b>	<b>560'908</b>	<b>566'272</b>	<b>507'940</b>
30 Charges de personnel	450'719	518'335	530'520	+12'185	+2.4%	535'908	541'272	482'940
31 Biens, services et autres charges d'expl.	4'708	25'000	25'000	+0	+0.0%	25'000	25'000	25'000
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
36 Charges de transfert	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
39 Imputations internes	116	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>0</b>	<b>-70'000</b>	<b>-70'000</b>	<b>+0</b>	<b>+0.0%</b>	<b>-70'000</b>	<b>-70'000</b>	<b>0</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
42 Taxes	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
43 Revenus divers	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
49 Imputations internes	0	-70'000	-70'000	+0	+0.0%	-70'000	-70'000	0
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>455'543</b>	<b>473'335</b>	<b>485'520</b>	<b>+12'185</b>	<b>+2.6%</b>	<b>490'908</b>	<b>496'272</b>	<b>507'940</b>
34 Charges financières	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>455'543</b>	<b>473'335</b>	<b>485'520</b>	<b>+12'185</b>	<b>+2.6%</b>	<b>490'908</b>	<b>496'272</b>	<b>507'940</b>
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>455'543</b>	<b>473'335</b>	<b>485'520</b>	<b>+12'185</b>	<b>+2.6%</b>	<b>490'908</b>	<b>496'272</b>	<b>507'940</b>

### Commentaires

Il est prévu à l'instar de ce qui avait été décidé en 2018, une très légère augmentation des charges du personnel pour une durée déterminée de maximum 3 ans pour un poste à temps partiel dans le but de préparer la réforme de la loi sur les communes, en sus des nombreuses autres réformes engagées et à mener à terme.

## Résultat analytique

### Groupes de prestations

<b>Prestations SCOM (CHF)</b>	<b>Budget 2019</b>
Coûts	25'000
Produits	-70'000
<b>Résultat net</b>	<b>-45'000</b>

Il est prévu à l'instar de ce qui avait été déjà décidé pour 2018, de prélever un montant, à titre transitoire et temporaire, pour financer la révision totale de la loi sur les communes en sus des nombreuses autres tâches réalisées par le service, avec son effectif réduit.

# Fonds d'aide aux communes

## Évolution de l'environnement et des tâches

Le fonds d'aide aux communes a comme objectif principal de financer les aides aux fusions de communes, de manière subsidiaire la péréquation verticale et l'aide aux communes en situation précaire et financièrement faibles. Depuis l'introduction de la péréquation verticale, l'aide d'investissement aux communes financièrement faibles a perdu de son importance. Par ailleurs, depuis la réforme de la péréquation des ressources, les montants versés au titre de la péréquation verticale ont également fortement diminué. Cependant, l'aide ponctuelle accordée à titre transitoire jusqu'à l'avènement de la réforme du volet des charges de la péréquation financière intercommunale en faveur des communes bénéficiaires du volet ressources de la péréquation financière intercommunale introduite avec la bascule d'un point d'impôt des communes à l'État en 2018 constitue une nouvelle dépense à charge du fonds.

## Objectifs stratégiques

- Financer l'aide aux fusions de communes
- Financer, si besoin, la péréquation verticale des ressources
- Financer, si besoin, une aide d'investissement indispensable dans une commune financièrement faible

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2017	Budget 2018	Budget 2019	Écart B2018 - B2019		PFT 2020	PFT 2021	PFT 2022
				CHF	%			
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>585'000</b>	<b>7'370'000</b>	<b>2'170'000</b>	<b>-5'200'000</b>	<b>-70.6%</b>	<b>770'000</b>	<b>770'000</b>	<b>700'000</b>
30 Charges de personnel	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
31 Biens, services et autres charges d'expl.	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
36 Charges de transfert	560'000	7'300'000	2'100'000	-5'200'000	-71.2%	700'000	700'000	700'000
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
39 Imputations internes	25'000	70'000	70'000	+0	+0.0%	70'000	70'000	0
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>-583'712</b>	<b>-7'370'000</b>	<b>-2'170'000</b>	<b>+5'200'000</b>	<b>-70.6%</b>	<b>-770'000</b>	<b>-770'000</b>	<b>-700'000</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
42 Taxes	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
43 Revenus divers	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	-583'712	-7'370'000	-2'170'000	+5'200'000	-70.6%	-770'000	-770'000	-700'000
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>1'288</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>+0</b>	<b>+0.0%</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
34 Charges financières	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
44 Revenus financiers	-1'288	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
Résultat de financement	-1'288	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>+0</b>	<b>+0.0%</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>+0</b>	<b>+0.0%</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

## Commentaires

La diminution importante enregistrée entre les montants engagés en 2018 et 2019 s'explique par l'absence de versement au titre de l'aide à la fusion de communes l'an prochain. Pour mémoire, en 2018, le fonds a été sollicité pour financer l'aide à la fusion de la commune de La Grande Béroche, qui s'élevait à lui seul à 6,2 millions de francs. En 2019, les montants versés le seront essentiellement au titre de l'aide exceptionnelle accordée à titre temporaire par l'État aux communes bénéficiaires de la péréquation des ressources. Le vote positif de la commune de Peseux sur la fusion avec Neuchâtel, Corcelles-Cormondrèche

et Valangin entrainerait une dépense supplémentaire dont l'échéance n'a pas encore été arrêtée. Elle n'est donc pas intégrée au plan financier et des tâches.

## Résultat analytique

### Charges et revenus de transfert non incorporables aux prestations

Chg. et rev. de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2017	Budget 2018	Budget 2019
Péréquat.	0	100'000	1'500'000
Subsides com. divers	0	7'200'000	600'000
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>7'300'000</b>	<b>2'100'000</b>

La diminution importante observée dans cette nature comptable résulte de l'absence de versement au titre des fusions de communes l'an prochain. A l'inverse, l'augmentation observée dans celle de la péréquation financière s'explique par l'introduction, à titre temporaire, d'un dispositif exceptionnel d'aide en faveur des communes bénéficiaires de la péréquation financière des ressources.

## 8 Département de la justice, de la sécurité et de la culture

SJSC	Secrétariat général DJSC
JUST	Service de la justice
SPNE	Service pénitentiaire
SAHA	Service accompagnement et hébergement de l'adulte
SEPF	Service des poursuites et faillites
PONE	Police neuchâteloise
CIFPOL	Centre intercantonal de formation policière
SSCM	Service sécurité civile et militaire
SCNE	Service de la culture
SSPO	Service des sports
SRHE	Service des ressources humaines
SJEN	Service juridique
	Fonds de protection civile régionale
	Fonds contribution remplacement abris PC

# Secrétariat général DJSC (SJSC)

## Évolution de l'environnement et des tâches

Le secrétariat général de département est chargé des tâches de coordination, de planification, de conseil et d'information.

Il a notamment pour tâches:

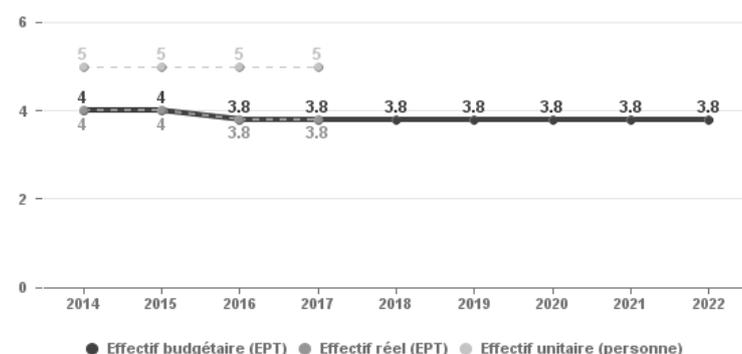
- de conseiller et assister le chef du département;
- de gérer et administrer le secrétariat du chef du département;
- d'assurer la coordination des activités internes au département;
- d'assurer la coordination interdépartementale;
- d'assurer les tâches incombant au département en matière de conduite (conduite.ne), de gestion (gestion.ne), de gestion financière, de gestion des ressources humaines et de communication. Toutes ces tâches sont fortement impactées par le programme des réformes de l'Etat. Cela engendre d'importants efforts d'adaptation des processus de travail et l'acquisition par les collaborateurs de nombreuses nouvelles compétences. Ces aspects constituent les défis à relever par le Secrétariat général pour les années 2019 et suivantes.

## Objectifs stratégiques

- Appuyer les services afin de mener à bien les très nombreuses réformes en cours et à venir.
- Intégrer les changements induits par le programme de réformes de l'Etat.
- Répondre aux exigences du SIGE.
- Elaboration d'une charte d'accueil commune aux secrétariats généraux.
- Création de places d'apprentissage en collaboration avec les autres secrétariats généraux.

## Ressources humaines

Effectifs personnel admin.



Stabilité de l'effectif.

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2017	Budget 2018	Budget 2019	Écart B2018 - B2019		PFT 2020	PFT 2021	PFT 2022
				CHF	%			
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>725'169</b>	<b>193'638</b>	<b>799'017</b>	<b>+605'379</b>	<b>+312.6%</b>	<b>808'412</b>	<b>804'876</b>	<b>819'800</b>
30 Charges de personnel	652'836	661'439	671'517	+10'078	+1.5%	671'612	677'276	683'000
31 Biens, services et autres charges d'expl.	15'534	-584'501	17'000	+601'501	-102.9%	25'100	17'100	25'100
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
36 Charges de transfert	55'390	115'000	110'000	-5'000	-4.4%	110'000	110'000	110'000
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
39 Imputations internes	1'409	1'700	500	-1'200	-70.6%	1'700	500	1'700
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>+0</b>	<b>+0.0%</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
42 Taxes	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
43 Revenus divers	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>725'169</b>	<b>193'638</b>	<b>799'017</b>	<b>+605'379</b>	<b>+312.6%</b>	<b>808'412</b>	<b>804'876</b>	<b>819'800</b>
34 Charges financières	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>725'169</b>	<b>193'638</b>	<b>799'017</b>	<b>+605'379</b>	<b>+312.6%</b>	<b>808'412</b>	<b>804'876</b>	<b>819'800</b>
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>725'169</b>	<b>193'638</b>	<b>799'017</b>	<b>+605'379</b>	<b>+312.6%</b>	<b>808'412</b>	<b>804'876</b>	<b>819'800</b>

### Commentaires

Sous sa nature 31 Biens, services et autres charges d'exploitation, le budget 2018 du Secrétariat général comptabilisait pour l'ensemble du département un écart statistique exceptionnel de CHF 610'000.-. Ce dernier est à mettre en lien avec les mesures décidées dans le cadre de l'acceptation dudit budget par le Grand conseil.

## Résultat analytique

### Groupes de prestations

Conseil et assistance politique (CHF)	Budget 2019
Coûts	0
Produits	
<b>Résultat net</b>	<b>0</b>

Elaboration et contrôle des documents pour le Conseil d'Etat, ainsi que pour le Grand Conseil.

Conseil et assistance stratégique (CHF)	Budget 2019
Coûts	0
Produits	
<b>Résultat net</b>	<b>0</b>

Analyses et élaboration de documents pour le chef du DJSC, ainsi que pour le Grand Conseil. Le secrétariat général fait également office de trait d'union entre les services, le chef du département et le Conseil d'Etat.

Coordination, soutien et contrôle (CHF)	Budget 2019
Coûts	0
Produits	
<b>Résultat net</b>	<b>0</b>

Coordination, contrôle et appui aux services, notamment en matière de finances, de ressources humaines et de réformes .

Prestations de département DJSC (CHF)	Budget 2019
Coûts	0
Produits	
<b>Résultat net</b>	<b>0</b>

Organe de liaison avec les autorités de la protection des données et de la transparence (PPDT).

### Charges et revenus de transfert non incorporables aux prestations

Chg. et rev. de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2017	Budget 2018	Budget 2019
Conférences interc.	0	115'000	110'000
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>115'000</b>	<b>110'000</b>

Cotisations aux conférences intercantionales.

# Service de la justice (JUST)

## Évolution de l'environnement et des tâches

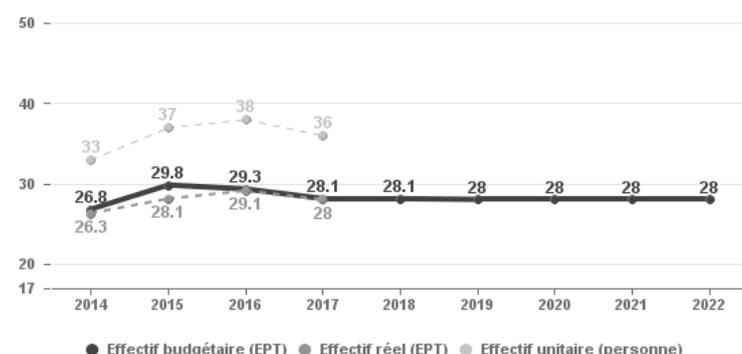
Les évolutions technologiques des secteurs des documents d'identité, de l'autorité de surveillance de l'état civil et du contrôle des habitants, des créances judiciaires et des frais de justice deviennent de plus en plus sophistiquées et nécessitent toujours plus d'investissement de la part des collaborateurs du service. Les aspects de protection et de transparence des données ainsi que celui du système de contrôle interne prennent également une importance grandissante et impliquent un investissement total de nos collaborateurs. De surcroît, les budgets financiers sont toujours plus restreints et compliquent ainsi la tâche du service. Enfin, les administrés et les partenaires de l'État sont très exigeants et attendent qu'un service rendu par l'État soit rapide et parfait. L'installation du nouveau système d'information et de gestion de l'État implique pour notre service d'importantes restructurations. Ces dernières devront faire leurs preuves afin d'être pérennisées.

## Objectifs stratégiques

- Introduire les nouveaux passeports biométriques ainsi que les cartes de séjours en format cartes de crédit pour les étrangers.
- Utiliser la téléphonie mobile pour le paiement des amendes d'ordre et tarifées.
- Introduire les actes authentiques électroniques pour le notariat, l'état civil, les registres foncier et du commerce.
- Standardiser le système de contrôle interne des secteurs du service.
- Développer de nouveaux interfaces compatibles avec le nouveau support informatique SAP.
- Diriger le projet de numérisation des registres d'état civil.
- Apurer la base de données des personnes physiques (BDP).
- Redéfinir des standards de gestion du support informatique du contrôle des habitants.
- Assurer la mutation des ordonnances pénales administratives en ordonnances pénales standards.

## Ressources humaines

Effectifs personnel admin.



Vu l'introduction des nouveaux passeports biométriques et des cartes de séjour en format cartes de crédit pour les étrangers, requête de l'Union Européenne dans le cadre des accords bilatéraux, l'effectif du secteur des documents d'identité devra certainement être renforcé. Le besoin n'est toutefois pas encore chiffrable.

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2017	Budget 2018	Budget 2019	Écart B2018 - B2019		PFT 2020	PFT 2021	PFT 2022
				CHF	%			
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>28'192'343</b>	<b>28'675'532</b>	<b>28'952'990</b>	<b>+277'458</b>	<b>+1.0%</b>	<b>29'083'550</b>	<b>29'098'100</b>	<b>29'136'712</b>
30 Charges de personnel	2'928'785	3'004'532	3'037'490	+32'958	+1.1%	3'076'050	3'104'100	3'140'712
31 Biens, services et autres charges d'expl.	9'642'861	9'421'000	9'547'500	+126'500	+1.3%	9'667'500	9'654'000	9'656'000
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
36 Charges de transfert	3'940'690	4'590'000	4'670'000	+80'000	+1.7%	4'670'000	4'670'000	4'670'000
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
39 Imputations internes	11'680'006	11'660'000	11'698'000	+38'000	+0.3%	11'670'000	11'670'000	11'670'000
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>-26'902'602</b>	<b>-28'375'000</b>	<b>-27'986'000</b>	<b>+389'000</b>	<b>-1.4%</b>	<b>-27'876'000</b>	<b>-27'876'000</b>	<b>-27'876'000</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
42 Taxes	-24'713'133	-26'335'000	-25'726'000	+609'000	-2.3%	-25'626'000	-25'626'000	-25'626'000
43 Revenus divers	-479'352	-500'000	-560'000	-60'000	+12.0%	-550'000	-550'000	-550'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
46 Revenus de transfert	-1'709'827	-1'540'000	-1'700'000	-160'000	+10.4%	-1'700'000	-1'700'000	-1'700'000
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
49 Imputations internes	-290	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>1'289'741</b>	<b>300'532</b>	<b>966'990</b>	<b>+666'458</b>	<b>+221.8%</b>	<b>1'207'550</b>	<b>1'222'100</b>	<b>1'260'712</b>
34 Charges financières	1'821	2'500	2'000	-500	-20.0%	2'200	2'200	2'200
44 Revenus financiers	-4'190	-3'000	-4'000	-1'000	+33.3%	-4'000	-4'000	-4'000
Résultat de financement	-2'370	-500	-2'000	-1'500	+300.0%	-1'800	-1'800	-1'800
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>1'287'371</b>	<b>300'032</b>	<b>964'990</b>	<b>+664'958</b>	<b>+221.6%</b>	<b>1'205'750</b>	<b>1'220'300</b>	<b>1'258'912</b>
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>1'287'371</b>	<b>300'032</b>	<b>964'990</b>	<b>+664'958</b>	<b>+221.6%</b>	<b>1'205'750</b>	<b>1'220'300</b>	<b>1'258'912</b>

### Commentaires

Les revenus d'exploitation 2019 augmentent d'un million de francs par rapport aux comptes 2017 en prévision de l'accroissement du nombre des amendes d'ordre et tarifées émises par la ville de Neuchâtel, laquelle utilise dorénavant des appareils City control pour tous ses agents du domaine public. Cela engendre également une augmentation des charges d'exploitation 2019 d'environ CHF 750'000.- par rapport aux comptes 2017 des charges de transfert. Le groupe 46 revenus de transfert, qui représentent les recettes liées à l'établissement des documents d'identité, s'aligne sur les comptes 2017. Les biens, services et autres charges d'exploitation sont légèrement ajustés à la hausse car il est constaté une reprise de l'augmentation des coûts d'assistance judiciaire.

## Résultat analytique

### Groupes de prestations

Secteur de la justice (CHF)	Budget 2019
Coûts	30'000
Produits	-103'800
<b>Résultat net</b>	<b>-73'800</b>

Ce secteur a la charge du courrier du service, du paiement des factures du service et de l'assistance judiciaire, de la logistique des examens du barreau et du notariat, de la tenue du registre des avocats inscrits au barreau, des pages Internet du service, du fichier ADN et du casier judiciaire. Il s'occupe également des ressources humaines, du budget et de la comptabilité du service.

Secteur créances judiciaires (CHF)	Budget 2019
Coûts	11'505'000
Produits	-15'000'000
<b>Résultat net</b>	<b>-3'495'000</b>

Ce secteur a la tâche de percevoir les amendes d'ordre et tarifées de la police cantonale et des services des domaines publics de toutes les communes du canton.

Secteur des frais de justice (CHF)	Budget 2019
Coûts	3'832'000
Produits	-10'505'000
<b>Résultat net</b>	<b>-6'673'000</b>

Ce secteur est chargé du recouvrement des avances d'assistance judiciaire, des amendes et frais inhérents aux dénonciations pénales des entreprises de transport public, aux jugements des tribunaux, aux ordonnances pénales du Ministère public, aux ordonnances pénales administratives générées par le non-paiement des amendes d'ordre et tarifées.

Secteur des documents d'identité (CHF)	Budget 2019
Coûts	0
Produits	
<b>Résultat net</b>	<b>0</b>

Ce secteur établit des passeports biométriques et provisoires, des cartes d'identité, des titres de séjour et de voyage (passeports pour étrangers), des visas (D et C) pour ressortissants étrangers provenant d'états hors UE/AELE.

Secteur des naturalisations (CHF)	Budget 2019
Coûts	168'000
Produits	-590'000
<b>Résultat net</b>	<b>-422'000</b>

Ce secteur s'occupe des naturalisations ordinaires et des enquêtes pour les dossiers de naturalisations facilitées (sur demande du Secrétariat d'Etat aux migrations).

Secteur de la surveillance de l'état ci (CHF)	Budget 2019
Coûts	0
Produits	-87'200
<b>Résultat net</b>	<b>-87'200</b>

Ce secteur épaulé les 7 arrondissements d'état civil et les 31 contrôles des habitants de nos communes. Il effectue aussi les inspections des arrondissements d'état civil.

### Charges et revenus de transfert non incorporables aux prestations

Chg. et rev. de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2017	Budget 2018	Budget 2019
Émoluments doc. Identité	0	-750'000	-830'000
Part com. amendes	0	3'800'000	3'800'000
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>3'050'000</b>	<b>2'970'000</b>

Hausse de revenu à mettre en relation avec l'augmentation escomptée des revenus en matière de documents d'identité (groupe 46).

### Autres charges et revenus non incorporables aux prestations

Autres chg. et rev. non incorporables (CHF)	Comptes 2017	Budget 2018	Budget 2019
Pertes changes	0	-500	-2'000
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>-500</b>	<b>-2'000</b>

Pertes liées aux amendes d'ordre et tarifées des frontaliers payées à l'aide d'Internet.

# Service pénitentiaire (SPNE)

## Évolution de l'environnement et des tâches

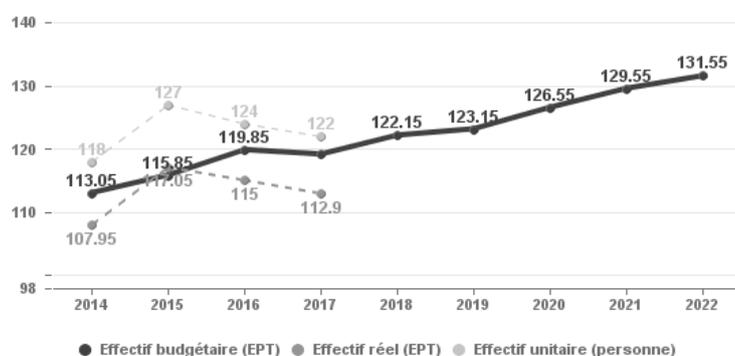
Le service pénitentiaire compte poursuivre la mise en place et le suivi des projets à long terme tels que la formation du personnel en uniforme ou non, la volonté d'adhérer à un processus de gestion des risques opérationnels intercantonal, la mise en application du code pénal suisse avec un droit des sanctions réformé, l'amélioration du concept de prise en charge des personnes détenues et l'adhésion à GestionNE et à la seconde phase de SIGE. Avec ses deux établissements pénitentiaires agrandis, le canton dispose d'une place de détention pour 1'000 personnes, ce qui le place dans la moyenne suisse. L'augmentation régulière des journées de détention en Suisse latine, les profils extrêmement difficiles de nombre de personnes détenues rendent toutefois nécessaire de constamment développer les infrastructures et les méthodes de travail, nonobstant le contexte financier difficile.

## Objectifs stratégiques

- Inscrire le service dans la stabilité au terme de plusieurs années de travaux et de réformes de fond.
- Améliorer le concept de prise en charge des personnes détenues.
- Continuer de former l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs pour assurer nos missions légales, sécuritaires et sociales.
- Adhérer à GestionNE et à la seconde phase de SIGE.
- Concevoir et adhérer à un processus intercantonal d'évaluation et de gestion des risques d'exécution.
- Participer au projet pilote intercantonal axé sur la désistance.

## Ressources humaines

Effectifs personnel admin.



L'augmentation de l'effectif a suivi la logique du plan d'action adopté par le Grand Conseil en 2013 jusqu'à sa suspension par le Conseil d'Etat en 2018. Par rapport aux recommandations, l'effectif du service pénitentiaire restera en 2019 en dessous des ratios recommandés, à plus forte raison vu l'augmentation de la capacité d'accueil des deux établissements du canton.

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Budget	Écart B2018 - B2019		PFT	PFT	PFT
	2017	2018	2019	CHF	%	2020	2021	2022
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>28'496'033</b>	<b>29'459'449</b>	<b>29'866'955</b>	<b>+407'506</b>	<b>+1.4%</b>	<b>31'077'893</b>	<b>32'318'350</b>	<b>32'748'491</b>
30 Charges de personnel	12'870'819	14'024'617	14'097'372	+72'755	+0.5%	14'583'310	15'064'766	15'417'755
31 Biens, services et autres charges d'expl.	4'823'289	3'926'800	3'544'000	-382'800	-9.8%	3'544'000	3'544'000	3'544'000
33 Amortissements du patrimoine administratif	1'365'742	71'592	22'643	-48'949	-68.4%	51'643	51'644	128'796
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
36 Charges de transfert	9'388'758	11'423'840	12'190'340	+766'500	+6.7%	12'886'340	13'645'340	13'645'340
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
39 Imputations internes	47'424	12'600	12'600	+0	+0.0%	12'600	12'600	12'600
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>-5'607'440</b>	<b>-5'758'050</b>	<b>-6'246'500</b>	<b>-488'450</b>	<b>+8.5%</b>	<b>-6'546'500</b>	<b>-6'846'500</b>	<b>-6'846'500</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
42 Taxes	-1'160'756	-874'000	-992'500	-118'500	+13.6%	-992'500	-992'500	-992'500
43 Revenus divers	-917'692	-450'000	-450'000	+0	+0.0%	-450'000	-450'000	-450'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
46 Revenus de transfert	-3'481'133	-4'434'050	-4'800'000	-365'950	+8.3%	-5'100'000	-5'400'000	-5'400'000
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
49 Imputations internes	-47'858	0	-4'000	-4'000	+0.0%	-4'000	-4'000	-4'000
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>22'888'593</b>	<b>23'701'399</b>	<b>23'620'455</b>	<b>-80'944</b>	<b>-0.3%</b>	<b>24'531'393</b>	<b>25'471'850</b>	<b>25'901'991</b>
34 Charges financières	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>22'888'593</b>	<b>23'701'399</b>	<b>23'620'455</b>	<b>-80'944</b>	<b>-0.3%</b>	<b>24'531'393</b>	<b>25'471'850</b>	<b>25'901'991</b>
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>22'888'593</b>	<b>23'701'399</b>	<b>23'620'455</b>	<b>-80'944</b>	<b>-0.3%</b>	<b>24'531'393</b>	<b>25'471'850</b>	<b>25'901'991</b>

### Commentaires

Le budget 2019 a été établi au plus serré. Ainsi le groupe 31 a été encore revu à la baisse de CHF 400'000.-. La hausse du groupe 36 est due à une augmentation de tarifs de placement dans les établissements carcéraux décidée par la CLDJP, que la hausse prévisible du groupe 46 ne permettra toutefois pas de compenser complètement. Cette augmentation est progressive et deux autres seuils se reportent aux PFT 2020 et 2021, avec pour conséquence une péjoration du résultat d'exploitation.

## Résultat analytique

### Groupes de prestations

OESP (CHF)	Budget 2019
Coûts	559'000
Produits	-700'000
<b>Résultat net</b>	<b>-141'000</b>

L'office d'exécution des sanctions et de probation (OESP) a pour mission de mettre en œuvre les jugements pénaux, d'établir les décisions d'exécution des sanctions pénales et d'assurer l'encadrement des personnes condamnées. Les coûts et produits de cette prestation sont composés essentiellement des frais médicaux des personnes détenues et du remboursement partiel des caisses-maladie.

EDPR (CHF)	Budget 2019
Coûts	1'707'000
Produits	-2'060'000
<b>Résultat net</b>	<b>-353'000</b>

L'établissement de détention La Promenade (EDPR) garantit la détention de tous les profils de personnes prévenues et condamnées. Les coûts générés par cette prestation sont composés de frais de surveillance, de matériel, de frais médicaux et de toutes les autres charges liées aux personnes détenues telles que matériel d'enseignement, produits alimentaires et rémunération. Les produits proviennent de 18 places de détention mises à disposition des autres cantons et des remboursements partiels des caisses-maladie.

EEPB (CHF)	Budget 2019
Coûts	1'272'000
Produits	-3'486'500
<b>Résultat net</b>	<b>-2'214'500</b>

L'établissement d'exécution des peines Bellevue (EEPB) a pour mission de garantir l'exécution de peines de longue durée et de mesures au sens des art. 59ss et 64 al. 1 CP. Les coûts générés par cette prestation sont composés de frais de surveillance, de matériel, de frais médicaux et de toutes les autres charges liées aux personnes détenues telles que matériel d'enseignement, produits alimentaires et rémunération. Les produits proviennent de 28 places mises à disposition des autres cantons et des remboursements partiels des caisses-maladie.

### Charges et revenus de transfert non incorporables aux prestations

Chg. et rev. de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2017	Budget 2018	Budget 2019
Dédomagements prestations CNP	0	1'290'340	1'220'340
Part fr.form.CSPP	0	229'000	235'000
Plac.cant.pénal	0	1'620'000	1'570'000
Plac.hors canton	0	8'284'500	9'165'000
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>11'423'840</b>	<b>12'190'340</b>

Les prestations du CNP restent stables conformément au contrat valable jusqu'en 2020, toutefois avec une subvention légèrement revue à la baisse. La participation au CSCSP, indispensable pour assurer la formation du personnel pénitentiaire, est liée au nombre de journées de détention. Le nombre des placements externes a été évalué à la baisse mais en tenant toutefois compte de l'augmentation des prix de pension.

# Serv. accompagn. et héberg. de l'adulte (SAHA)

## Évolution de l'environnement et des tâches

Le SAHA est garant de l'équipement étatique ou paraétatique répondant aux besoins de prise en charge des adultes handicapés ou souffrant d'addiction ; il a aussi pour mission de favoriser une inclusion adéquate des personnes en situation de handicap dans la société neuchâteloise.

Dans ce contexte, le SAHA est responsable de la planification, du financement et de la surveillance des institutions sociales pour adultes, ainsi que de certains organismes de soutien pour personnes handicapées ou souffrant d'addiction.

Le SAHA s'assure également de la bonne orientation des futurs bénéficiaires des prestations de ces institutions ou de ces organismes.

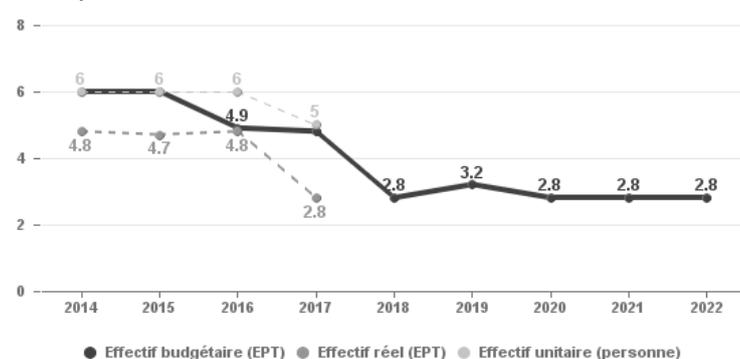
Le passage de la prise en charge institutionnelle à l'accompagnement à domicile, ou en tout cas d'un hébergement intensif à un accueil partiel, caractérise les tâches du SAHA, visant simultanément un plus grand respect des compétences résiduelles du bénéficiaire, ainsi que des économies d'échelle. Malgré ces efforts, le nombre de bénéficiaires de prestations ne cesse de croître, pour deux raisons principalement: le vieillissement de la population, proportionnellement plus important chez les personnes en résidence, vu la qualité des prestations de soins et d'encadrement, et les progrès de la médecine, qui permettent de sauver des vies, notamment après des accidents vasculaires cérébraux ou des traumatismes cérébrocrâniens.

## Objectifs stratégiques

- Favoriser une prise en charge au domicile du bénéficiaire dès que faire se peut.
- Adapter l'offre institutionnelle en passant des contrats de prestations avec les institutions sociales.
- Planifier de manière continue.
- Maîtriser le financement.

## Ressources humaines

Effectifs personnel admin.



Le 0.4 EPT additionnel s'explique par un prêt temporaire du département de l'éducation et de la famille concernant une collaboratrice spécialisée en économie à 100% plutôt qu'à 60%.

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Budget	Écart B2018 - B2019		PFT	PFT	PFT
	2017	2018	2019	CHF	%	2020	2021	2022
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>66'867'604</b>	<b>66'427'363</b>	<b>70'493'332</b>	<b>+4'065'969</b>	<b>+6.1%</b>	<b>68'735'696</b>	<b>68'738'516</b>	<b>68'741'300</b>
30 Charges de personnel	558'162	452'259	516'112	+63'853	+14.1%	458'476	461'296	464'080
31 Biens, services et autres charges d'expl.	104'372	184'000	184'000	+0	+0.0%	184'000	184'000	184'000
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	185'004	0	-185'004	-100.0%	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
36 Charges de transfert	66'205'012	65'606'100	69'793'220	+4'187'120	+6.4%	68'093'220	68'093'220	68'093'220
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
39 Imputations internes	58	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>-181'623</b>	<b>-250'000</b>	<b>-250'000</b>	<b>+0</b>	<b>+0.0%</b>	<b>-250'000</b>	<b>-250'000</b>	<b>-250'000</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
41 Patentes et concessions	-181'623	-200'000	-200'000	+0	+0.0%	-200'000	-200'000	-200'000
42 Taxes	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
43 Revenus divers	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	-50'000	-50'000	+0	+0.0%	-50'000	-50'000	-50'000
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>66'685'981</b>	<b>66'177'363</b>	<b>70'243'332</b>	<b>+4'065'969</b>	<b>+6.1%</b>	<b>68'485'696</b>	<b>68'488'516</b>	<b>68'491'300</b>
34 Charges financières	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>66'685'981</b>	<b>66'177'363</b>	<b>70'243'332</b>	<b>+4'065'969</b>	<b>+6.1%</b>	<b>68'485'696</b>	<b>68'488'516</b>	<b>68'491'300</b>
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>66'685'981</b>	<b>66'177'363</b>	<b>70'243'332</b>	<b>+4'065'969</b>	<b>+6.1%</b>	<b>68'485'696</b>	<b>68'488'516</b>	<b>68'491'300</b>

### Commentaires

L'écart entre le budget 2018 et le budget 2019 se situe principalement dans le groupe 36 - charges de transfert. L'augmentation de ces charges est justifiée par les conséquences financières de la recapitalisation de prévoyance ne d'une part, et de l'augmentation des besoins de places en institutions d'autre part. Comme évoqué ci-dessus, les progrès en matière de soins et l'allongement de l'espérance de vie induisent, comme dans toute la Suisse, des charges d'hébergement supplémentaires, et le budget de la Maison de Vie, destinée aux personnes cérébrolésées, a dû être adapté.

En parallèle, le développement du secteur des hébergements différenciés, la fusion d'ateliers ainsi que la réorganisation du secteur de l'addiction engendrent des économies à hauteur de CHF 1'700'000.-.

## Résultat analytique

### Groupes de prestations

Prestations SAHA (CHF)	Budget 2019
Coûts	188'000
Produits	
<b>Résultat net</b>	<b>188'000</b>

Ce groupe de prestations correspond au coût du mandat confié à Pro Infirmis portant sur le dispositif d'orientation JUNORAH, ainsi qu'aux frais de déplacement, aux frais divers et aux frais de commissions.

### Charges et revenus de transfert non incorporables aux prestations

Chg. et rev. de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2017	Budget 2018	Budget 2019
Inst.dans canton adu.	0	45'396'500	49'272'000
Inst.hors canton adu.	0	9'110'000	9'750'000
Lutte addiction jeu	0	200'000	200'000
Lutte c/addictions	0	10'361'600	9'848'220
Prestations ambulatoires aux invalides	0	488'000	488'000
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>65'556'100</b>	<b>69'558'220</b>

L'augmentation des charges des institutions neuchâtelaises et hors canton pour adultes correspond à un besoin supplémentaire croissant de places en hébergement, en atelier et en centre de jour.

Les prestations ambulatoires aux invalides correspondent aux subventions destinées à divers organismes de soutien, dont le SEREI, transféré du SASO depuis 2019.

### Autres charges et revenus non incorporables aux prestations

Autres chg. et rev. non incorporables (CHF)	Comptes 2017	Budget 2018	Budget 2019
Contribution LORO addiction jeu	0	-200'000	-200'000
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>-200'000</b>	<b>-200'000</b>

Ce montant correspond à la contribution de la Loterie Romande, au sens de la Convention du PILDJ - Programme intercantonal de lutte contre la dépendance au jeu, que le SAHA transfère à la Fondation Addiction Neuchâtel.

# Service des poursuites et faillites (SEPF)

## Évolution de l'environnement et des tâches

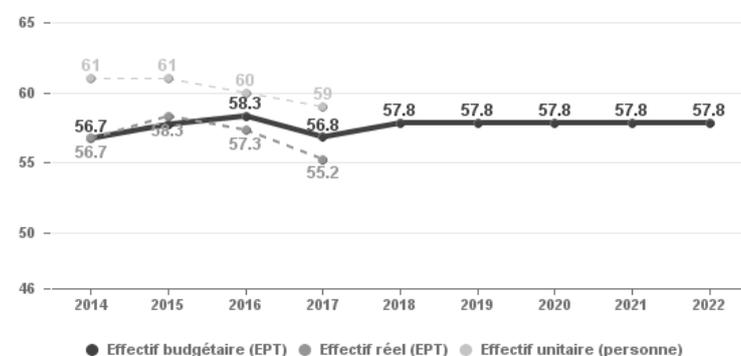
Le service des poursuites et des faillites évolue dans un environnement socio-économique défavorablement stable; son cadre légal et ses structures informatiques sont sans changements. Le constat déjà fait l'année dernière relatif à la "spirale de l'endettement" reste d'actualité. Toutefois, le 9 mars 2018, le Conseil fédéral a adopté un rapport en réponse au postulat Claude Hêche 13.4193, lequel le chargeait d'examiner la situation des particuliers surendettés. Dans son rapport, le Conseil fédéral accepte la motion et soutien ainsi l'introduction d'une procédure de désendettement. Le rapport a été adopté par le Conseil des Etats le 11 septembre 2018. Il s'agit d'une évolution législative prometteuse, mais dont la mise en place et le constat des premiers effets prendront du temps. S'agissant des faillites, leur évolution dépend toujours étroitement de la conjoncture.

## Objectifs stratégiques

- Offrir la possibilité de recouvrer par la voie légale, totalement ou partiellement une créance;
- Offrir la possibilité d'interrompre la prescription d'une créance;
- Délivrer des renseignements et attestations;
- Tenir le registre des pactes de réserve de propriété;
- Observer et contribuer à la lutte contre le surendettement et à la prévention de l'endettement.

## Ressources humaines

Effectifs personnel admin.



Pour l'exercice 2018, le service a bénéficié d'1 EPT supplémentaire, attribué à l'OFPO, ce dernier étant l'office qui subit la plus forte pression des volumes, comme le démontrent les statistiques. Néanmoins, le total de la dotation reste faible en comparaison intercantonale. Si le nombre de requisitions à traiter continue à augmenter, une adaptation des ressources s'avèrera alors indispensable. Pour mémoire, l'OFPO doit toujours faire appel à un nombre non négligeable de stagiaires temporaires.

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Budget	Écart B2018 - B2019		PFT		
	2017	2018	2019	CHF	%	2020	2021	2022
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>6'276'019</b>	<b>6'606'582</b>	<b>6'494'562</b>	<b>-112'020</b>	<b>-1.7%</b>	<b>6'758'781</b>	<b>6'836'251</b>	<b>6'911'959</b>
30 Charges de personnel	6'109'754	6'317'582	6'232'562	-85'020	-1.4%	6'311'781	6'389'251	6'464'959
31 Biens, services et autres charges d'expl.	123'428	219'000	192'000	-27'000	-12.3%	192'000	192'000	192'000
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	+0.0%	175'000	175'000	175'000
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
36 Charges de transfert	42'837	70'000	70'000	+0	+0.0%	80'000	80'000	80'000
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
39 Imputations internes	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>-14'816'402</b>	<b>-14'200'000</b>	<b>-14'800'000</b>	<b>-600'000</b>	<b>+4.2%</b>	<b>-14'800'000</b>	<b>-14'800'000</b>	<b>-14'900'000</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
42 Taxes	-14'816'362	-14'200'000	-14'800'000	-600'000	+4.2%	-14'800'000	-14'800'000	-14'900'000
43 Revenus divers	-40	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-8'540'383</b>	<b>-7'593'418</b>	<b>-8'305'438</b>	<b>-712'020</b>	<b>+9.4%</b>	<b>-8'041'219</b>	<b>-7'963'749</b>	<b>-7'988'041</b>
34 Charges financières	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>-8'540'383</b>	<b>-7'593'418</b>	<b>-8'305'438</b>	<b>-712'020</b>	<b>+9.4%</b>	<b>-8'041'219</b>	<b>-7'963'749</b>	<b>-7'988'041</b>
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>-8'540'383</b>	<b>-7'593'418</b>	<b>-8'305'438</b>	<b>-712'020</b>	<b>+9.4%</b>	<b>-8'041'219</b>	<b>-7'963'749</b>	<b>-7'988'041</b>

### Commentaires

En comparant le budget 2019 avec le précédent, on remarque que les charges sont toujours parfaitement maîtrisées au SEPF. Malheureusement, le nombre des volumes devraient continuer à augmenter et, de ce fait, à générer des émoluments supplémentaires qu'il est toujours difficile de chiffrer avec précision.

## Projets gérés par crédit d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Date ACE / Décret	Crédit d'engagement <sup>1)</sup>	Situation au 31.12.2017	Budget 2018			Budget 2019		
				Dép. nettes	Dépenses	Recettes	Dép. nettes	Dépenses	Recettes
Crédit d'engagement en cours				0	0	0	0	0	0
Crédit d'engagement à solliciter				0	0	0	700'000	0	700'000
Logiciel info de l'office des poursuites		700'000	0	0	0	0	700'000	0	700'000

<sup>1)</sup> Les crédits d'engagement accordés avant l'année 2015 sont indiqués au net (ancienne loi sur les finances) et les crédits d'engagement accordés dès l'année 2015 sont indiqués au brut (art. 40 al. 2 LFinEC). Les montants incluent également d'éventuelles demandes de crédits complémentaires.

### Commentaires

L'OFPO souffre encore d'utiliser une application informatique dépassée, parfois défailante et souvent instable. Plusieurs solutions existent sur le marché et leur fonctionnement est actuellement observé dans les offices des cantons romands avant de prendre une décision d'achat en 2019. La reprise des données représente le principal défi de cet important changement.

## Résultat analytique

### Groupes de prestations

Exécution forcée dans le domaine de la p (CHF)	Budget 2019
Coûts	69'200
Produits	-13'600'000
<b>Résultat net</b>	<b>-13'530'800</b>

Ce groupe de prestations correspond au traitement des poursuites pour dettes sur l'ensemble du territoire cantonal. Il n'est malheureusement pas possible d'être optimiste dans ce domaine. En effet, l'augmentation constante des volumes devrait se maintenir.

Exécution forcée dans le domaine de la f (CHF)	Budget 2019
Coûts	124'700
Produits	-1'200'000
<b>Résultat net</b>	<b>-1'075'300</b>

Ce groupe de prestations concerne le traitement des faillites sur l'ensemble du territoire cantonal. Bien que la conjoncture économique paraisse meilleure, nous constatons, en 2018, une augmentation du nombre de faillites. Là encore, il est difficile de prévoir l'évolution à moyen terme.

### Charges et revenus de transfert non incorporables aux prestations

Chg. et rev. de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2017	Budget 2018	Budget 2019
Dédom.div.Confédéra.	0	70'000	70'000
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>70'000</b>	<b>70'000</b>

Ce poste correspond à l'émolument (art. 15a OELP) dû par les cantons à la Confédération pour l'utilisation de la plateforme e-LP, qui a été rendue obligatoire pour les offices des poursuites depuis le 1er décembre 2015. L'augmentation du nombre de poursuites n'a pas obligatoirement pour conséquence l'augmentation proportionnelle de l'émolument, puisque seules les nouvelles réquisitions déposées au format e-LP ont un impact.

# Police cantonale neuchâteloise (PONE)

## Évolution de l'environnement et des tâches

L'évolution du contexte sécuritaire au niveau national et international exerce aussi une influence sur notre situation cantonale. Malgré que depuis 2015 les effectifs inscrits au budget ont été légèrement réduits, il est attendu une augmentation de nos activités dans les domaines de la sécurité de l'État, du maintien et du rétablissement de l'ordre (lutte contre le hooliganisme), ceux-ci pouvant aussi prendre la forme d'appuis inter-cantonaux de type GMO ou IKAPOL. De même, il est prévu une augmentation de notre activité dans la lutte contre la cybercriminalité et la prévention de la gestion des menaces et de la violence (MPV) provenant de personnes potentiellement dangereuses pour la collectivité.

En revanche, comme pour les années précédentes, nous projetons une baisse dans le traitement des affaires judiciaires et une stabilité de notre activité dans le cadre de la sécurité routière.

En parallèle, nous souhaitons accroître notre visibilité et nos efforts dans le domaine de la prévention, tout en adaptant notre maillage territorial aux besoins du canton.

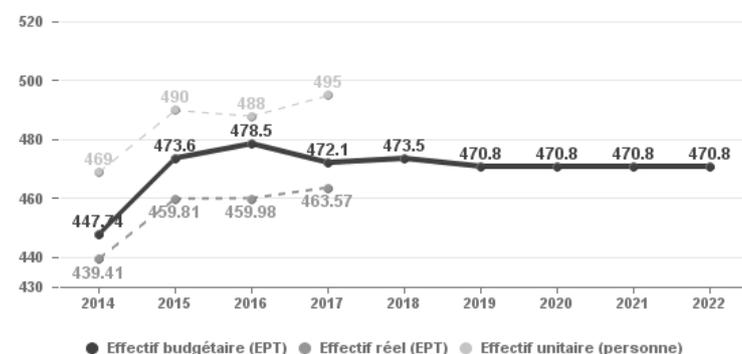
Finalement, en terme de formation policière, nous nous attendons à une amélioration de l'homogénéité et de l'efficacité grâce à la collaboration avec nos collègues fribourgeois et jurassiens.

## Objectifs stratégiques

- Orienter le développement du service vers une police guidée par le renseignement (ILP).
- Développer les compétences des collaborateurs dans le domaine de l'investigation numérique (NT2P).
- Poursuivre le développement de nos moyens, ressources et formations en lien avec le contexte terroriste international (AMOK 2.0, concept armement, cadre tactique, etc.).
- Renforcer la visibilité sur l'espace public ainsi que les efforts de préventions, notamment dans le domaine de la cybercriminalité.
- Poursuivre les réflexions dans le cadre du regroupement de certains postes de police de proximité.
- Finaliser le processus GestionNE / MOP et intégrer le processus SIGE (Finance et Logistique).
- Poursuivre la mise en place de QualitéNE en élaborant des processus de gestion des documents métiers.
- Etendre les prestations en matière de formation de police de manière conjointe avec les membres partenaires de la convention instaurant le Centre interrégionale de formation de police (CIFPol).

## Ressources humaines

Effectifs personnel admin.



L'effectif PONE se réduit par le transfert de 2.7 EPT de concierges transférés au SBAT. La réduction de 3 EPT prévue initialement au PFT n'a pas été appliquée par le CE afin de compenser le besoin en effectif supplémentaire lié à la montée de Xamax en Super League.

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2017	Budget 2018	Budget 2019	Écart B2018 - B2019		PFT 2020	PFT 2021	PFT 2022
				CHF	%			
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>69'413'584</b>	<b>70'610'039</b>	<b>70'235'614</b>	<b>-374'425</b>	<b>-0.5%</b>	<b>71'859'380</b>	<b>72'366'502</b>	<b>72'846'148</b>
30 Charges de personnel	61'527'672	62'805'157	62'522'187	-282'970	-0.5%	63'223'152	63'838'674	64'469'873
31 Biens, services et autres charges d'expl.	5'486'548	6'605'650	6'541'100	-64'550	-1.0%	6'735'100	6'649'900	6'620'900
33 Amortissements du patrimoine administratif	1'359'816	754'632	773'727	+19'095	+2.5%	1'522'228	1'499'028	1'376'475
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
36 Charges de transfert	665'758	374'200	394'600	+20'400	+5.5%	374'900	374'900	374'900
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
39 Imputations internes	373'790	70'400	4'000	-66'400	-94.3%	4'000	4'000	4'000
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>-15'424'386</b>	<b>-15'770'711</b>	<b>-16'161'700</b>	<b>-390'989</b>	<b>+2.5%</b>	<b>-15'811'100</b>	<b>-15'841'100</b>	<b>-15'841'100</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
42 Taxes	-2'413'280	-2'076'011	-2'508'000	-431'989	+20.8%	-2'413'300	-2'443'300	-2'443'300
43 Revenus divers	-66'790	-176'500	-174'500	+2'000	-1.1%	-174'500	-174'500	-174'500
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
46 Revenus de transfert	-1'257'508	-1'738'000	-1'895'000	-157'000	+9.0%	-1'639'100	-1'639'100	-1'639'100
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
49 Imputations internes	-11'686'809	-11'780'200	-11'584'200	+196'000	-1.7%	-11'584'200	-11'584'200	-11'584'200
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>53'989'198</b>	<b>54'839'328</b>	<b>54'073'914</b>	<b>-765'414</b>	<b>-1.4%</b>	<b>56'048'280</b>	<b>56'525'402</b>	<b>57'005'048</b>
34 Charges financières	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
44 Revenus financiers	-19'500	-25'000	-25'000	+0	+0.0%	-25'000	-25'000	-25'000
Résultat de financement	-19'500	-25'000	-25'000	+0	+0.0%	-25'000	-25'000	-25'000
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>53'969'698</b>	<b>54'814'328</b>	<b>54'048'914</b>	<b>-765'414</b>	<b>-1.4%</b>	<b>56'023'280</b>	<b>56'500'402</b>	<b>56'980'048</b>
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>53'969'698</b>	<b>54'814'328</b>	<b>54'048'914</b>	<b>-765'414</b>	<b>-1.4%</b>	<b>56'023'280</b>	<b>56'500'402</b>	<b>56'980'048</b>

### Commentaires

Les mesures de réductions d'EPT initialement prévues au PFT n'ont pas été appliquées en 2019 afin de compenser le besoin en effectif supplémentaire lié à la montée de Xamax en Super League. Cependant, l'effectif de la PONE se réduit de 2.7 EPT suite aux transferts des concierges au SBAT dans la logique de centralisation des compétences métiers.

Malgré l'augmentation des prestations à fournir, la PONE a maintenu une pression sur ses BSM afin de rester dans le niveau budgétaire de 2018. Afin de répondre à la demande de réduction budgétaire et de couvrir les charges supplémentaires liées à la montée de Xamax (CHF 50'000.-), l'augmentation des frais liés aux prestations de Fedpol (CHF 82'000.-), l'élargissement de la structure Polycom (CHF 50'000.-) et la réinstallation de radars suite aux travaux routiers (CHF 50'000.-), la PONE a pris le risque de réduire son budget sur la maintenance des infrastructures et de l'équipement.

## Projets gérés par crédit d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Date ACE / Décret	Crédit d'engagement <sup>1)</sup>	Situation au 31.12.2017	Budget 2018			Budget 2019		
			Dép. nettes	Dépenses	Recettes	Dép. nettes	Dépenses	Recettes	Dép. nettes
<b>Crédit d'engagement en cours</b>				<b>930'000</b>	<b>0</b>	<b>930'000</b>	<b>1'090'000</b>	<b>0</b>	<b>1'090'000</b>
Modernisation système information MACS	06.06.2017	150'000	0	150'000	0	150'000	0	0	0
Blackout Polycom et BAP	11.08.2017	282'000	108'288	100'000	0	100'000	50'000	0	50'000
Évolution du système Polycom	15.12.2016	2'080'000	63'518	500'000	0	500'000	1'000'000	0	1'000'000
Matériel domotique	21.09.2016	230'000	105'526	60'000	0	60'000	40'000	0	40'000
Renouvellement appareils radars	05.10.2016	680'000	574'298	120'000	0	120'000	0	0	0
<b>Crédit d'engagement à solliciter</b>				<b>685'000</b>	<b>0</b>	<b>685'000</b>	<b>1'110'000</b>	<b>0</b>	<b>1'110'000</b>
Amén. récept. des séquestres + détenus		70'000	0	0	0	0	70'000	0	70'000
Appareils radars - série 2		340'000	0	0	0	0	170'000	0	170'000
Appel Urgence, eCall		200'000	0	100'000	0	100'000	100'000	0	100'000
Armes longues		510'000	0	0	0	0	220'000	0	220'000
Drone police		60'000	0	60'000	0	60'000	0	0	0
Mise aux normes et rénov. laboratoire SF		350'000	0	350'000	0	350'000	0	0	0
Modernisation système d'information Info		200'000	0	100'000	0	100'000	100'000	0	100'000
Optimisation sécurité cellules BAP		60'000	0	0	0	0	60'000	0	60'000
Pièges et moyens techniques PJ		230'000	0	35'000	0	35'000	65'000	0	65'000
Pistolet radar laser		40'000	0	40'000	0	40'000	0	0	0
Renouvellement terminaux Polycom		875'000	0	0	0	0	225'000	0	225'000
Système d'extinction BAP		100'000	0	0	0	0	100'000	0	100'000

<sup>1)</sup> Les crédits d'engagement accordés avant l'année 2015 sont indiqués au net (ancienne loi sur les finances) et les crédits d'engagement accordés dès l'année 2015 sont indiqués au brut (art. 40 al. 2 LFinEC). Les montants incluent également d'éventuelles demandes de crédits complémentaires.

## Commentaires

L'augmentation du budget global de la PONE est principalement expliqué par la deuxième tranche du projet de modernisation du système de communication fédéral Polycom (+ CHF 500'000.-) et au remplacement des armes longues (CHF 220'000.-). Les autres projets d'investissements sont principalement liés à l'évolution des infrastructures et applications métier (ex: Infopol - eCall - terminaux Polycom) et immobilières (ex: Cellules, Locaux, système d'extinction) pour assurer son développement et améliorer la sécurité en général.

## Résultat analytique

## Groupes de prestations

Sécurité de proximité (CHF)	Budget 2019
Coûts	0
Produits	-35'000
<b>Résultat net</b>	<b>-35'000</b>

Ce groupe de prestation comprend les tâches se rapportant à la sécurité de proximité telles que la prévention de la criminalité, la résolution des problèmes de sécurité locaux, ainsi que les tâches de police judiciaire de petite et moyenne criminalité. Patrouille pédestre et mobile. Visibilité dans la localité par le contact avec la population, les commerçants, les entreprises et les institutions.

<b>Intervention d'urgence (CHF)</b>	<b>Budget 2019</b>
Coûts	301'100
Produits	-1'009'400
<b>Résultat net</b>	<b>-708'300</b>

Ce groupe de prestations comprend les tâches définies à l'article 5 de la LPol lorsqu'une intervention ne souffre d'aucun délai. Il lui incombe en particulier d'empêcher la commission imminente d'actes punissables ou d'interrompre la commission de tels actes. Interventions d'urgences découlants des appels au 117 / 112. Cependant, le suivi judiciaire de ces affaires est, quant à lui, comptabilisé sous la prestation "Enquête Judiciaire".

<b>Enquête judiciaire (CHF)</b>	<b>Budget 2019</b>
Coûts	881'000
Produits	-46'000
<b>Résultat net</b>	<b>835'000</b>

Ce groupe de prestations comprend les tâches qui sont attribuées à la police par le code de procédure pénale suisse. Investiguer en donnant suite aux délégations / réquisitions du Ministère public. Procéder aux auditions, perquisitions, interpellations, séquestres, arrestations requises dans le cadre d'enquêtes d'envergure.

<b>Sécurité routière (CHF)</b>	<b>Budget 2019</b>
Coûts	522'500
Produits	-12'005'900
<b>Résultat net</b>	<b>-11'483'400</b>

Ce groupe de prestations comprend les tâches spécialisées dans la gestion du trafic, les contrôles routiers, les relevés techniques des accidents de circulation et l'éducation et la prévention routière. Contrôles radars, guidages du trafic et contrôle des chauffeurs professionnels en étroite collaboration avec l'OFROU, ainsi que la surveillance du lac (mandat de prestations).

<b>Sécurité et ordre public (CHF)</b>	<b>Budget 2019</b>
Coûts	103'000
Produits	-401'000
<b>Résultat net</b>	<b>-298'000</b>

Ce groupe de prestations comprend les tâches ayant pour objet d'assurer le bon ordre, la sûreté, la sécurité publique. Elle recouvre la prévention des risques de dommages aux personnes et aux biens, Ainsi que les mesures de maintien de l'ordre (MO) permettant par exemple de lutter contre les troubles d'ordre public que peuvent créer le déroulement de manifestations.

<b>Sûreté de l'État (CHF)</b>	<b>Budget 2019</b>
Coûts	4'700
Produits	-397'000
<b>Résultat net</b>	<b>-392'300</b>

Ce groupe de prestations comprend les tâches de coordination judiciaire et l'implication dans des investigations policières au niveau intercantonal et/ou international, des enquêtes en matière de sécurité de l'Etat en collaboration avec le SRC (Service de renseignement de la Confédération), les demandes du SEM (Service d'Etat aux migrations) et la protection rapprochée de personnes.

## Police cantonale neuchâteloise (PONE)

Police administrative (CHF)	Budget 2019
Coûts	4'000
Produits	-346'500
<b>Résultat net</b>	<b>-342'500</b>

Ce groupe de prestations comprend les tâches de gestion et de contrôle des agents détenteurs de permis de port d'armes, des agents de sécurité dans les manifestations, des maisons de jeux, des places de tirs communales et des revendeurs de feux d'artifice, des dispositifs de sécurité des manifestations, des sociétés de tir, ainsi que le contrôle des locaux de stockage de matière explosible

Formation policière (CHF)	Budget 2019
Coûts	1'532'000
Produits	-725'300
<b>Résultat net</b>	<b>806'700</b>

Ce groupe de prestations comprend les tâches de formation et d'apprentissage de base ou continue du métier de policier pour les divers unités du corps. A cela s'ajoute les activités d'entraînements effectuées tout au long de l'année.

### Charges et revenus de transfert non incorporables aux prestations

Chg. et rev. de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2017	Budget 2018	Budget 2019
Dédom.communes	0	-135'800	-175'000
Dédom.div.cantons	0	70'000	246'500
Dédom.div.Confédéra.	0	-525'000	-723'000
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>-590'800</b>	<b>-651'500</b>

Contribution des communes à l'entretien de structures techniques mises à disposition par la PONE. Dès 2019 transfert au SBAT de charges liées au service de conciergerie dans les postes (PX La Chaux-de-fonds et SISPOL).

Suite au passage à MCH2, après correction des rubriques pour le budget 2019, les activités intercantionales restent stables.

Augmentation des produits provenant de la Confédération justifiée par la croissance des contributions du SEM (Secrétariat d'État aux Migrations) et la contribution relative à la reprise par le canton du secrétariat du CES (Concordat sur les Entreprises de Sécurité Privée).

### Autres charges et revenus non incorporables aux prestations

Autres chg. et rev. non incorporables (CHF)	Comptes 2017	Budget 2018	Budget 2019
Recettes de tiers	0	-176'500	-174'500
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>-176'500</b>	<b>-174'500</b>

Refacturation de frais divers à des tiers.

# Centre intercant. de formation policière (CIFPOL)

## Évolution de l'environnement et des tâches

A l'horizon 2020, la formation de base policière sera soumise à divers changements, incluant en outre une année pratique avant les examens de brevet fédéral de policier. Pour la formation continue il est nécessaire de faire évoluer en permanence cette dernière afin de l'adapter pour répondre aux besoins du policier.

## Objectifs stratégiques

- Assurer la transition avec la nouvelle procédure de certification des assistants de sécurité publique.
- Continuer l'harmonisation de la formation et le développement de synergies avec les cantons partenaires dans le cadre de la convention CIFPOL.
- Passer l'ensemble des collaborateurs de la PONE à la nouvelle formation de Conduite des Engagements de Police (CEP).

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Budget	Écart B2018 - B2019		PFT	PFT	PFT
	2017	2018	2019	CHF	%	2020	2021	2022
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>1'015'171</b>	<b>1'180'359</b>	<b>1'261'630</b>	<b>+81'271</b>	<b>+6.9%</b>	<b>1'208'060</b>	<b>1'208'060</b>	<b>1'208'060</b>
30 Charges de personnel	88'557	131'068	167'150	+36'082	+27.5%	136'160	136'160	136'160
31 Biens, services et autres charges d'expl.	926'614	1'049'291	1'094'480	+45'189	+4.3%	1'071'900	1'071'900	1'071'900
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
36 Charges de transfert	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
39 Imputations internes	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>-1'015'171</b>	<b>-1'180'363</b>	<b>-1'261'630</b>	<b>-81'267</b>	<b>+6.9%</b>	<b>-1'208'060</b>	<b>-1'208'060</b>	<b>-1'208'060</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
42 Taxes	-878'610	-933'766	-821'770	+111'996	-12.0%	-1'001'470	-1'001'470	-1'001'470
43 Revenus divers	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
46 Revenus de transfert	-136'561	-246'597	-439'860	-193'263	+78.4%	-206'590	-206'590	-206'590
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>0</b>	<b>-4</b>	<b>0</b>	<b>+4</b>	<b>-100.0%</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
34 Charges financières	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>0</b>	<b>-4</b>	<b>0</b>	<b>+4</b>	<b>-100.0%</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>0</b>	<b>-4</b>	<b>0</b>	<b>+4</b>	<b>-100.0%</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

## Commentaires

Le budget du CIFPol (autoporteur) est toujours préparé avec une capacité d'accueil relativement large puisque lors de l'établissement de ce dernier nous ne savons pas combien d'aspirants ni d'assistants seront inscrits. De plus depuis 2017, le rapprochement avec le canton de Fribourg a permis la mise en place des synergies dans l'instruction des aspirants de police

## Résultat analytique

### Groupes de prestations

Formation de Base (FOBA) (CHF)	Budget 2019
Coûts	131'740
Produits	-1'146'630
<b>Résultat net</b>	<b>-1'014'890</b>

Ce groupe de prestation comprend les tâches se rapportant à la formation de base pour l'obtention du brevet fédéral de policier.

Assistant de Sécurité Publique (CHF)	Budget 2019
Coûts	101'800
Produits	-115'000
<b>Résultat net</b>	<b>-13'200</b>

Ce groupe de prestation comprend les tâches se rapportant à la formation de base pour l'obtention d'un certificat d'assistant de sécurité publique

# Service sécurité civile et militaire (SSCM)

## Évolution de l'environnement et des tâches

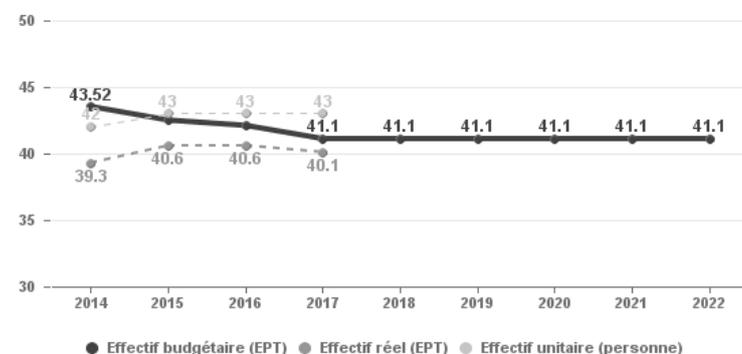
Le service de la sécurité civile et militaire poursuit le développement de la protection de la population au travers de la réorganisation des cours de la protection civile par rapport à la nouvelle LPPCi et le nouveau règlement cantonal d'exécution ainsi que la création des organes de conduite régionaux. Il suivra également les programmes de place d'armes en vue de la mise en œuvre du développement de l'Armée (DEVA). Le SSCM, dans le cadre d'ORCCAN, participera à l'exercice national du réseau de sécurité (ERNS19).

## Objectifs stratégiques

- Réorganiser les cours de protection civile par rapport à la nouvelle LPPCi et le règlement d'exécution.
- Suivre les programmes de place d'armes en vue de la mise en œuvre du DEVA.
- Développer la gestion de l'entretien de véhicules et augmenter le volume de véhicules à prendre en charge.
- Poursuivre la mise en œuvre des nouveaux outils financiers et de budgétisation.
- Participer à un exercice du réseau national de sécurité (ERNS19).
- Elaborer un rapport complémentaire pour libérer le 2<sup>ème</sup> crédit cadre pour la gestion du parc véhicules de l'État.

## Ressources humaines

Effectifs personnel admin.



La dotation du personnel du SSCM reste stable.

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Budget	Écart B2018 - B2019		PFT	PFT	PFT
	2017	2018	2019	CHF	%	2020	2021	2022
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>9'875'578</b>	<b>9'430'942</b>	<b>9'753'904</b>	<b>+322'962</b>	<b>+3.4%</b>	<b>10'197'786</b>	<b>10'582'098</b>	<b>10'950'630</b>
30 Charges de personnel	4'694'750	4'933'282	4'867'187	-66'095	-1.3%	4'924'501	4'957'408	4'986'337
31 Biens, services et autres charges d'expl.	4'288'588	3'412'200	3'238'400	-173'800	-5.1%	3'245'500	3'239'000	3'239'000
33 Amortissements du patrimoine administratif	530	80'460	749'317	+668'857	+831.3%	1'126'785	1'482'690	1'820'293
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
36 Charges de transfert	707'078	752'000	716'000	-36'000	-4.8%	718'000	720'000	722'000
37 Subventions à redistribuer	101'300	200'000	130'000	-70'000	-35.0%	130'000	130'000	130'000
39 Imputations internes	83'332	53'000	53'000	+0	+0.0%	53'000	53'000	53'000
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>-3'492'067</b>	<b>-3'501'000</b>	<b>-4'208'200</b>	<b>-707'200</b>	<b>+20.2%</b>	<b>-4'254'400</b>	<b>-4'295'400</b>	<b>-4'255'400</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
42 Taxes	-370'731	-258'000	-316'000	-58'000	+22.5%	-361'000	-361'000	-361'000
43 Revenus divers	-62'109	-20'000	-26'000	-6'000	+30.0%	-26'000	-26'000	-26'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
46 Revenus de transfert	-1'824'271	-1'797'000	-1'803'000	-6'000	+0.3%	-1'803'000	-1'803'000	-1'803'000
47 Subventions à redistribuer	-101'300	-200'000	-130'000	+70'000	-35.0%	-130'000	-130'000	-130'000
49 Imputations internes	-1'133'656	-1'226'000	-1'933'200	-707'200	+57.7%	-1'934'400	-1'975'400	-1'935'400
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>6'383'511</b>	<b>5'929'942</b>	<b>5'545'704</b>	<b>-384'238</b>	<b>-6.5%</b>	<b>5'943'386</b>	<b>6'286'698</b>	<b>6'695'230</b>
34 Charges financières	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
44 Revenus financiers	-3'009'572	-3'931'600	-3'931'600	+0	+0.0%	-3'931'600	-3'931'600	-3'465'100
Résultat de financement	-3'009'572	-3'931'600	-3'931'600	+0	+0.0%	-3'931'600	-3'931'600	-3'465'100
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>3'373'939</b>	<b>1'998'342</b>	<b>1'614'104</b>	<b>-384'238</b>	<b>-19.2%</b>	<b>2'011'786</b>	<b>2'355'098</b>	<b>3'230'130</b>
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>3'373'939</b>	<b>1'998'342</b>	<b>1'614'104</b>	<b>-384'238</b>	<b>-19.2%</b>	<b>2'011'786</b>	<b>2'355'098</b>	<b>3'230'130</b>

### Commentaires

Les seules différences marquantes entre les budgets 2019 et 2018 proviennent des groupes 33 amortissements et 49 imputations internes. A relever une diminution des BSM de près de CHF 174'000.- suite aux recherches d'économies réalisées par le SSCM.

## Projets gérés par crédit d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Date ACE / Décret	Crédit d'engagement <sup>1)</sup>	Situation au 31.12.2017	Budget 2018			Budget 2019		
			Dép. nettes	Dépenses	Recettes	Dép. nettes	Dépenses	Recettes	Dép. nettes
<b>Crédit d'engagement en cours</b>				<b>2'930'000</b>	<b>0</b>	<b>2'930'000</b>	<b>3'054'000</b>	<b>0</b>	<b>3'054'000</b>
Achat de véhicules	07.11.2017	5'984'000	0	2'930'000	0	2'930'000	3'054'000	0	3'054'000
<b>Crédit d'engagement à solliciter</b>				<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

<sup>1)</sup> Les crédits d'engagement accordés avant l'année 2015 sont indiqués au net (ancienne loi sur les finances) et les crédits d'engagement accordés dès l'année 2015 sont indiqués au brut (art. 40 al. 2 LFinEC). Les montants incluent également d'éventuelles demandes de crédits complémentaires.

## Commentaires

Le crédit cadre relatif à l'acquisition de nouveaux véhicules a été validé par le Grand Conseil.

## Résultat analytique

## Groupes de prestations

Protection de la population (CHF)	Budget 2019
Coûts	373'000
Produits	-82'000
<b>Résultat net</b>	<b>291'000</b>

Ce groupe de prestations inclut les frais d'instruction de la protection civile, les coûts des contrôles périodiques des constructions, ceux liés au fonctionnement d'ORCCAN et ceux de l'unité neuchâteloise d'intervention psychosociale (UNIP). Il inclut également des recettes relatives aux émoluments encaissés pour l'étude des dossiers SATAC (étude des permis de construire, volet abris PCi), un forfait pour la gestion administrative de la protection civile prélevé sur le fonds de la PCi régionale et la facturation pour les cours intercantonaux.

Infrastructure et logistique (CHF)	Budget 2019
Coûts	661'400
Produits	-3'959'700
<b>Résultat net</b>	<b>-3'298'300</b>

Ce groupe de prestations inclut tous les coûts liés à l'entretien des bâtiments du site de Colombier et les indemnités versées aux propriétaires de terrains pour les périodes de tir. Les recettes proviennent des indemnités versées par la Confédération pour les contrats de prestations infrastructures et les locations des locaux au Cifpol et des stands de tir.

Affaires militaires et oblig. servir (CHF)	Budget 2019
Coûts	63'000
Produits	-812'000
<b>Résultat net</b>	<b>-749'000</b>

Ce groupe de prestations comprend les coûts liés aux journées d'information des conscrits, des coûts en lien avec la gestion de la taxe d'exemption ainsi que les pertes sur débiteurs pour les amendes converties en jours d'arrêts. Les recettes proviennent des amendes disciplinaires infligées aux militaires neuchâtelois, des émoluments pour les duplicatas de livret de service ainsi que de la part revenant au canton (20 %) sur la taxe d'exemption de servir.

Garages de l'Etat (CHF)	Budget 2019
Coûts	2'057'600
Produits	-2'073'100
<b>Résultat net</b>	<b>-15'500</b>

Ce groupe de prestations inclut les coûts d'entretien, l'achat de matériel, d'outillage, de carburant, de lubrifiants, les taxes véhicules et les ventes en lien avec le parc véhicules de l'État.

### Charges et revenus de transfert non incorporables aux prestations

Chg. et rev. de transfert non incorporables (CHF)	Comptes	Budget	Budget
	2017	2018	2019
Dédom.de Confédérat.	0	-1'082'000	-1'083'000
Part cant chges OPC	0	300'000	266'000
Redevance SIS	0	452'000	450'000
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>-330'000</b>	<b>-367'000</b>

Sont inclus dans les charges et revenus de transfert non incorporables: les indemnités reçues de la Confédération pour les prestations logistiques, et la redevance versée au SIS Littoral pour le sauvetage lac et la part aux charges salariales des organisations régionales de protection civile.

### Autres charges et revenus non incorporables aux prestations

Autres chg. et rev. non incorporables (CHF)	Comptes	Budget	Budget
	2017	2018	2019
Ouvrages PCi	0	200'000	130'000
Sub.féd.PC	0	-200'000	-130'000
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Il s'agit des subventions fédérales pour les mesures de constructions PCi intégralement reversées aux organisations régionales de protection civile.

# Service de la culture (SCNE)

## Évolution de l'environnement et des tâches

La nécessité de redimensionner l'Office du patrimoine et de l'archéologie neuchâtelois, (OPAN), pour répondre aux objectifs du programme de législature 2018-2021 a créé un climat d'incertitude au sein du service. L'adoption au mois de septembre 2018 de la nouvelle Loi cantonale sur la sauvegarde du patrimoine culturel permet toutefois d'envisager de nouvelles recettes. En effet, la nouvelle base légale introduit le principe de la participation financière de tiers et la mutualisation des coûts - entre secteurs public et privé – des opérations d'archéologie préventive. Malgré la perspective de ces nouvelles recettes, une réévaluation des tâches de l'OPAN a été nécessaire et des économies structurelles ont été envisagées. Elles ne seront pas sans impact sur les activités futures de l'office.

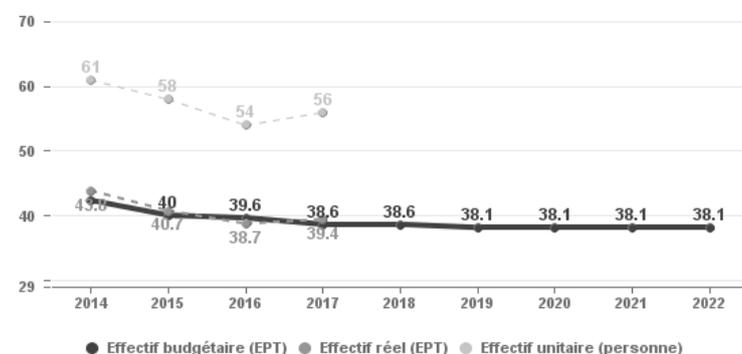
Dans le domaine de l'encouragement à la culture, la diminution de l'enveloppe des subventions, qui s'inscrit dans le prolongement d'une baisse conjoncturelle en 2018, inquiète les acteurs culturels et impose à l'Etat de procéder à des choix. Ces contingences financières peu favorables nécessitent le renforcement du dialogue avec tous les interlocuteurs du champ de la culture. Dans le prolongement des tables rondes initiées en 2017, les thématiques abordées à l'occasion des Assises de la culture constitueront un substrat précieux dans le cadre de la révision de la Loi sur la culture.

## Objectifs stratégiques

- Réviser la loi sur la culture et celle sur la lecture publique.
- Elaborer un nouveau modèle de gouvernance pour les châteaux de Boudry, Colombier et Valangin.
- Rédiger le règlement d'application de la nouvelle loi sur la sauvegarde du patrimoine.
- Elaborer des conventions de prestations avec les institutions dépositaires d'un patrimoine d'envergure cantonale.
- Assurer l'avenir des bases de données informatiques sur le patrimoine bâti et mobilier.
- Développer l'exploration archéologique des Vallées et des Montagnes, notamment en lien avec le tracé de la H20.
- Renouveler la muséographie de l'exposition permanente du Laténium et renforcer l'accueil des visiteurs en situation de handicap.
- Réaliser le Nouveau Centre d'Archives (NCA).
- Former les préposés à la gestion des documents et poursuivre le déploiement des plans d'archivage dans l'administration cantonale.
- Poursuivre le projet AENeas (mise en place de l'archivage numérique).

## Ressources humaines

Effectifs personnel admin.



Les effectifs du service de la culture sont en diminution par rapport à 2018, ceci en lien avec le non renouvellement d'un poste à l'OPAN - section Conservation du patrimoine suite à un départ à la retraite. Ce non-renouvellement s'inscrit dans les mesures d'économie souhaitées par le Conseil d'Etat dans sa planification financière.

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2017	Budget 2018	Budget 2019	Écart B2018 - B2019		PFT 2020	PFT 2021	PFT 2022
				CHF	%			
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>12'431'449</b>	<b>12'680'440</b>	<b>12'658'382</b>	<b>-22'058</b>	<b>-0.2%</b>	<b>12'807'568</b>	<b>12'801'790</b>	<b>12'871'938</b>
30 Charges de personnel	5'160'942	5'143'062	5'170'785	+27'723	+0.5%	5'209'041	5'256'441	5'296'474
31 Biens, services et autres charges d'expl.	1'063'170	1'262'750	1'184'650	-78'100	-6.2%	1'179'650	1'179'650	1'179'650
33 Amortissements du patrimoine administratif	886'272	367'128	200'000	-167'128	-45.5%	300'000	230'000	242'293
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
36 Charges de transfert	4'806'489	5'399'500	5'598'947	+199'447	+3.7%	5'614'877	5'631'699	5'649'521
37 Subventions à redistribuer	506'013	500'000	500'000	+0	+0.0%	500'000	500'000	500'000
39 Imputations internes	8'563	8'000	4'000	-4'000	-50.0%	4'000	4'000	4'000
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>-1'075'440</b>	<b>-988'184</b>	<b>-953'400</b>	<b>+34'784</b>	<b>-3.5%</b>	<b>-953'400</b>	<b>-953'400</b>	<b>-953'400</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
42 Taxes	-229'534	-288'184	-303'400	-152'16	+5.3%	-303'400	-303'400	-303'400
43 Revenus divers	-20'290	-150'000	-100'000	+50'000	-33.3%	-100'000	-100'000	-100'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	-50'000	-50'000	+0	+0.0%	-50'000	-50'000	-50'000
47 Subventions à redistribuer	-506'013	-500'000	-500'000	+0	+0.0%	-500'000	-500'000	-500'000
49 Imputations internes	-319'603	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>11'356'009</b>	<b>11'692'256</b>	<b>11'704'982</b>	<b>+12'726</b>	<b>+0.1%</b>	<b>11'854'168</b>	<b>11'848'390</b>	<b>11'918'538</b>
34 Charges financières	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>11'356'009</b>	<b>11'692'256</b>	<b>11'704'982</b>	<b>+12'726</b>	<b>+0.1%</b>	<b>11'854'168</b>	<b>11'848'390</b>	<b>11'918'538</b>
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>11'356'009</b>	<b>11'692'256</b>	<b>11'704'982</b>	<b>+12'726</b>	<b>+0.1%</b>	<b>11'854'168</b>	<b>11'848'390</b>	<b>11'918'538</b>

### Commentaires

36: Le montant total des subventions distribuées par le service de la culture est diminué de 175'000 francs. L'augmentation de CHF 199'447.- est liée aux mécanismes d'amortissement modifiés lors du passage à MCH2 et qui génèrent un montant supplémentaire de CHF 374'900.- sur cette nature comptable.

43: Le montant budgété est issu du compte de bilan "frais généraux archéologie A5": les dépenses prévues dans le cadre de ce mandat étant moins importantes en 2019, les recettes figurant sous cette rubrique sont par conséquent moins élevées.

## Projets gérés par crédit d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Date ACE / Décret	Crédit d'engagement <sup>1)</sup>	Situation au 31.12.2017	Budget 2018			Budget 2019		
			Dép. nettes	Dépenses	Recettes	Dép. nettes	Dépenses	Recettes	Dép. nettes
<b>Crédit d'engagement en cours</b>				<b>500'000</b>	<b>0</b>	<b>500'000</b>	<b>500'000</b>	<b>0</b>	<b>500'000</b>
Création moyens nécessaires LArch	22.02.2011	1'450'000	330'295	200'000	0	200'000	200'000	0	200'000
Rest. Collégiale de Neuchâtel 2ème étape	26.05.2015	2'095'000	0	300'000	0	300'000	300'000	0	300'000
<b>Crédit d'engagement à solliciter</b>				<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

<sup>1)</sup> Les crédits d'engagement accordés avant l'année 2015 sont indiqués au net (ancienne loi sur les finances) et les crédits d'engagement accordés dès l'année 2015 sont indiqués au brut (art. 40 al. 2 LFinEC). Les montants incluent également d'éventuelles demandes de crédits complémentaires.

## Commentaires

L'office des Archives (OAEN) gère le crédit d'engagement LArch (projet AENeas, mise en place de l'archivage numérique). Suite à la mise en production de l'outil ArchiClass (plans d'archivage), le projet est entré dans la phase d'acquisition d'un outil d'évaluation archivistique et de tri des documents numériques (ArchiSelect).

En ce qui concerne la restauration de la Collégiale de Neuchâtel, les travaux se poursuivront encore durant les années 2019 et suivantes.

## Résultat analytique

## Groupes de prestations

Encouragement activités culturelles et a (CHF)	Budget 2019
Coûts	157'700
Produits	
<b>Résultat net</b>	<b>157'700</b>

Le service de la culture, dans son volet d'encouragement à l'activité culturelle, veille en priorité à soutenir les institutions culturelles neuchâteloises ainsi que les acteurs culturels et artistes professionnels. Un accent particulier est mis sur l'accès à la culture, notamment auprès du jeune public. Le soutien à la diffusion des créations neuchâteloises est également un objectif important de même que les collaborations romandes.

Archéologique (CHF)	Budget 2019
Coûts	232'000
Produits	-105'000
<b>Résultat net</b>	<b>127'000</b>

La section archéologie de l'OPAN poursuit sa mission de sauvegarde du patrimoine enfoui par des sondages de diagnostic et des fouilles préventives dans le cadre du suivi de projets de construction et d'infrastructure sur l'ensemble du canton. Il poursuit également le monitoring des palafittes à l'Unesco. Les produits sont principalement liés à la mobilisation du compte de bilan.

Patrimoine (CHF)	Budget 2019
Coûts	90'200
Produits	
<b>Résultat net</b>	<b>90'200</b>

La section Conservation du patrimoine de l'OPAN veille à la sauvegarde et à la mise en valeur du patrimoine bâti et mobilier ainsi qu'à celles du patrimoine immatériel. Elle participe à la sauvegarde du patrimoine horloger reconnu par l'Unesco.

Musée (CHF)	Budget 2019
Coûts	511'550
Produits	-281'400
<b>Résultat net</b>	<b>230'150</b>

Les principales prestations du Latenium consistent à conserver et restaurer le patrimoine archéologique cantonal, à le mettre en valeur au travers d'expositions et d'activités de médiation ainsi qu'à gérer les collections conservées dans ses dépôts, soit plus de 500'000 pièces.

Archives (CHF)	Budget 2019
Coûts	73'000
Produits	-17'000
<b>Résultat net</b>	<b>56'000</b>

L'office des archives de l'Etat assure la sauvegarde des documents administratifs émis par l'administration cantonale. Il veille à la mise en oeuvre de la loi sur l'archivage, au sein de l'administration cantonale ainsi qu'au niveau des communes et entités para-étatiques. L'OAEN déploiera progressivement des plans d'archivage dans l'ensemble de l'administration cantonale et intensifiera ses travaux de traitement et de mise en valeur des archives historiques (inventaires, conditionnement, diffusion).

### Charges et revenus de transfert non incorporables aux prestations

Chg. et rev. de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2017	Budget 2018	Budget 2019
Arts et lettres+Institut	0	239'000	141'000
Bibliobus	0	390'000	380'000
Cinéma	0	235'000	310'000
Lecture & Bibliothè.	0	1'922'500	1'892'500
Médiation culturelle	0	50'000	40'000
Musique	0	559'000	539'000
Sub.féd.diverses	0	-50'000	-50'000
Subs.div.ins.privées	0	300'000	225'000
Subsides com. divers	0	275'000	225'000
Théâtre&centre cult.	0	1'329'000	1'319'000
Uni.popul./Académie Maximilien de Meuron	0	100'000	153'000
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>5'349'500</b>	<b>5'174'500</b>

Les subventions consenties par le service de la culture, que ce soit au titre de l'encouragement à l'activité culturelle ou pour la sauvegarde du patrimoine, ont diminué de CHF 175'000.- entre le budget 2018 et le budget 2019.

Cette diminution découle à hauteur de CHF 125'000.- du secteur de la Conservation du patrimoine en lien avec les mesures d'économie souhaitées par le Conseil d'Etat dans sa planification financière.

Par ailleurs, au niveau des autres secteurs subventionnés par le service, la Fondation romande du cinéma, Cinéforum voit sa subvention augmenter de CHF 75'000.-, alors que les autres domaines subissent globalement une diminution de CHF 125'000.-.

La nature comptable Uni.popul./Académie Maximilien de Meuron englobe dorénavant les sociétés savantes et les bourses pour les ateliers d'artistes.

### Autres charges et revenus non incorporables aux prestations

Autres chg. et rev. non incorporables (CHF)	Comptes 2017	Budget 2018	Budget 2019
Monuments et sites	0	500'000	500'000
Sub.féd.pro.mon.sit.	0	-500'000	-500'000
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Subventions reçues de la Confédération et redistribuées pour la conservation et la restauration des objets patrimoniaux.

# Service des sports (SSPO)

## Évolution de l'environnement et des tâches

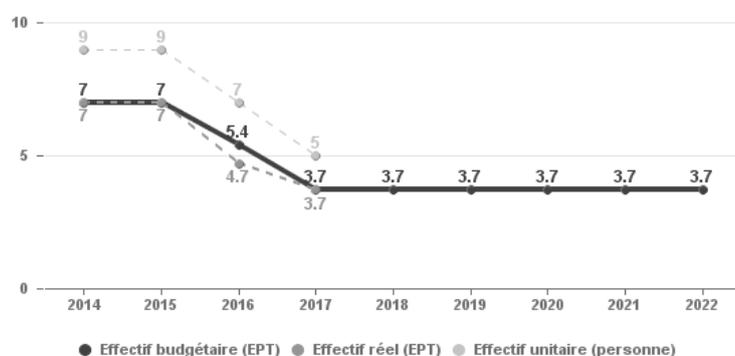
Le service des sports a pour missions de promouvoir de diverses manières le sport sous toutes ses formes et à tous les niveaux de pratique en tant que vecteur d'une meilleure santé et d'un développement de la personnalité, d'intégration et de cohésion sociale. Il favorise la coordination entre les divers acteurs en harmonisant notamment les relations entre la Confédération, l'État, les communes, les écoles, les associations, les offices fédéraux et cantonaux. Il assure également toutes les tâches du canton en relation avec Jeunesse+Sport et représente l'organe de référence en matière de politique sportive.

## Objectifs stratégiques

- Mettre à jour la LSport;
- Concevoir le concept cantonal des sports;
- Améliorer la communication et la visibilité du service;
- Consolider les liens entre les clubs et les associations sportives;
- Maintenir l'organisation des différents cours et le contrôle des activités Jeunesse+Sport;
- Développer le sport scolaire facultatif;
- Intensifier la collaboration avec les services des sports des villes de Neuchâtel et de la Chaux-de-fonds;
- Mettre à jour le répertoire des infrastructures sportives du canton de Neuchâtel.

## Ressources humaines

Effectifs personnel admin.



L'effectif du SSPO demeure stable depuis la réorganisation du service en 2017. Sur les 3.7 EPT, 0.3 EPT est consacré à la commission LoRo Sport.

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2017	Budget 2018	Budget 2019	Écart B2018 - B2019		PFT 2020	PFT 2021	PFT 2022
				CHF	%			
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>3'487'498</b>	<b>2'125'414</b>	<b>1'933'906</b>	<b>-191'509</b>	<b>-9.0%</b>	<b>1'915'745</b>	<b>1'899'889</b>	<b>1'925'197</b>
30 Charges de personnel	1'070'481	611'766	626'084	+14'318	+2.3%	632'336	638'384	644'288
31 Biens, services et autres charges d'expl.	1'729'548	574'200	371'400	-202'800	-35.3%	402'350	380'450	399'850
33 Amortissements du patrimoine administratif	510'125	765'648	0	-765'648	-100.0%	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
36 Charges de transfert	168'593	173'800	936'422	+762'622	+438.8%	881'059	881'055	881'059
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
39 Imputations internes	8'751	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>-2'249'327</b>	<b>-442'400</b>	<b>-421'700</b>	<b>+20'700</b>	<b>-4.7%</b>	<b>-428'500</b>	<b>-421'700</b>	<b>-428'500</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
42 Taxes	-1'748'369	-243'200	-245'000	-1'800	+0.7%	-251'800	-245'000	-251'800
43 Revenus divers	-4'374	-3'700	-3'700	+0	+0.0%	-3'700	-3'700	-3'700
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
46 Revenus de transfert	-153'602	-195'500	-173'000	+22'500	-11.5%	-173'000	-173'000	-173'000
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
49 Imputations internes	-342'982	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>1'238'171</b>	<b>1'683'014</b>	<b>1'512'206</b>	<b>-170'809</b>	<b>-10.2%</b>	<b>1'487'245</b>	<b>1'478'189</b>	<b>1'496'697</b>
34 Charges financières	22'458	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
44 Revenus financiers	0	-153'400	-153'400	+0	+0.0%	-153'400	-153'400	-153'400
Résultat de financement	22'458	-153'400	-153'400	+0	+0.0%	-153'400	-153'400	-153'400
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>1'260'629</b>	<b>1'529'614</b>	<b>1'358'806</b>	<b>-170'809</b>	<b>-11.2%</b>	<b>1'333'845</b>	<b>1'324'789</b>	<b>1'343'297</b>
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>1'260'629</b>	<b>1'529'614</b>	<b>1'358'806</b>	<b>-170'809</b>	<b>-11.2%</b>	<b>1'333'845</b>	<b>1'324'789</b>	<b>1'343'297</b>

### Commentaires

La principale différence entre le budget 2018 et le budget 2019 se trouve dans le groupe 31. La convention signée entre Alpes pour tous et l'État de Neuchâtel pour l'externalisation de la gestion hôtelière des camps et la reprise des baux prévoyait deux versements de CHF 166'100.- limités aux exercices 2017 et 2018. De plus une économie supplémentaire a été réalisée pour un montant total avoisinant CHF 15'000.-.

Groupe 33: conformément au MCH2, les amortissements sur subventions sont dorénavant dans le groupe 36, charges de transfert.

## Résultat analytique

### Groupes de prestations

Promotion du Sport (CHF)	Budget 2019
Coûts	73'500
Produits	-154'400
<b>Résultat net</b>	<b>-80'900</b>

Le groupe de prestations inclut les manifestations sportives du canton, comme le Prix du Mérite Sportif Neuchâtelois, ainsi que des projets visant à promouvoir le sport. Le produit de CHF 154'400.- correspond à des locations pour des salles de sport.

Jeunesse & sport (CHF)	Budget 2019
Coûts	428'900
Produits	-222'200
<b>Résultat net</b>	<b>206'700</b>

Il comprend toutes les prestations fournies par Jeunesse+Sport dont la formation des moniteurs et des experts, ainsi que les camps de jeunes (10 - 20 ans).

Commission Loro Sport (CHF)	Budget 2019
Coûts	0
Produits	-25'500
<b>Résultat net</b>	<b>-25'500</b>

Les produits liés à la prestation Commission LoRo Sport comprennent la refacturation du travail effectué par le secrétariat (charges salariales, sociales et charges fixes).

### Charges et revenus de transfert non incorporables aux prestations

Chg. et rev. de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2017	Budget 2018	Budget 2019
Salles gymnastique	0	146'200	146'200
Subv + Dédomm. cantons/Confédération	0	-167'900	-145'300
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>-21'700</b>	<b>900</b>

Les charges et revenus non incorporables aux prestations comprennent un montant de CHF 146'200.- pour la salle de gymnastique de la riveraine selon le décret signé avec la ville de Neuchâtel. Les subventions de CHF 145'300.- de la Confédération pour Jeunesse+Sport est totalement liées à la prestation Jeunesse + Sport.

# Service des ressources humaines (SRHE)

## Évolution de l'environnement et des tâches

L'élargissement des tâches dévolues au SRHE, conformément à la volonté du Conseil d'État de centraliser et d'optimiser auprès des services centraux les activités qui n'ont pas de lien direct avec le cœur des métier des autres services de l'administration, a toujours une influence très importante sur l'organisation et sur le budget du SRHE. Pour mémoire, la centralisation au SRHE de la gestion administrative et salariale des enseignants cantonaux (lycées et centres professionnels), l'intégration de la gestion des absences de l'ensemble des titulaires, l'optimisation du recrutement et de la gestion budgétaire, et l'intensification du soutien aux services en matière de gestion RH au sens large se poursuivent.

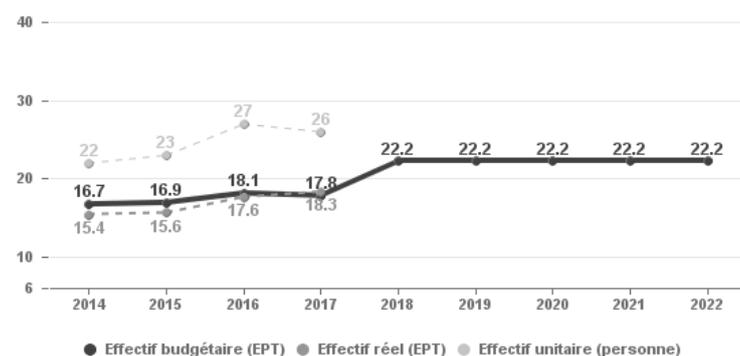
La mise en route ou la poursuite d'autres projets transversaux d'envergure conditionne également l'activité du service. C'est ainsi que l'augmentation importante visée du taux d'apprentis au sein de l'Etat, la réorganisation du logement de l'administration, le changement de primauté de notre caisse de pensions ainsi que les intégrations, fusions ou réorganisations de services, tout comme le projet SIGE occasionnent un surcroît d'activité à assumer.

## Objectifs stratégiques

- Développement et intensification du soutien du SRHE à la conduite de l'Etat et à la gestion de ses entités par la mise en place de nouveaux outils techniques et un meilleur accompagnement direct.
- Veille sur l'évolution de l'environnement socio-économique, implication plus importante dans les processus de réforme de l'administration, avec adaptation des dispositions légales et réglementaires, dans le but d'assurer à l'Etat une adéquation entre l'évolution de ses besoins et les ressources à sa disposition en matière de force de travail.
- Optimisation des prestations administratives de base, avec intégration de la composante liée à l'enseignement, renforcement du suivi de l'absentéisme et de ses conséquences, et extension du nombre de prestations disponibles via la nouvelle plateforme SIGE, Intra-Internet ainsi que les réseaux sociaux.

## Ressources humaines

Effectifs personnel admin.



L'effectif reste stable par rapport à 2018. Pour rappel, l'augmentation de dotation notée entre 2017 et 2018 fait suite aux tâches supplémentaires confiées au SRHE, notamment pour permettre la gestion salariale des enseignants, les prestations accrues en matière de conseil et d'accompagnement et l'augmentation du nombre d'apprenants.

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2017	Budget 2018	Budget 2019	Écart B2018 - B2019		PFT 2020	PFT 2021	PFT 2022
				CHF	%			
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>6'112'545</b>	<b>-7'666'773</b>	<b>-6'764'096</b>	<b>+902'677</b>	<b>-11.8%</b>	<b>-6'413'717</b>	<b>-6'220'120</b>	<b>-6'130'604</b>
30 Charges de personnel	5'102'396	-8'291'673	-7'443'596	+848'077	-10.2%	-7'090'617	-6'896'020	-6'802'604
31 Biens, services et autres charges d'expl.	81'045	89'900	204'500	+114'600	+127.5%	201'900	200'900	197'000
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
36 Charges de transfert	475'381	475'000	475'000	+0	+0.0%	475'000	475'000	475'000
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
39 Imputations internes	453'723	60'000	0	-60'000	-100.0%	0	0	0
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>-4'018'501</b>	<b>-6'327'000</b>	<b>-1'309'000</b>	<b>+5'018'000</b>	<b>-79.3%</b>	<b>-1'309'000</b>	<b>-1'309'000</b>	<b>-1'309'000</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
42 Taxes	-3'269'358	-3'167'000	-617'000	+2'550'000	-80.5%	-617'000	-617'000	-617'000
43 Revenus divers	-10'300	-2'500'000	0	+2'500'000	-100.0%	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
46 Revenus de transfert	-663'460	-590'000	-620'000	-30'000	+5.1%	-620'000	-620'000	-620'000
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
49 Imputations internes	-75'383	-70'000	-72'000	-2'000	+2.9%	-72'000	-72'000	-72'000
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>2'094'044</b>	<b>-13'993'773</b>	<b>-8'073'096</b>	<b>+5'920'677</b>	<b>-42.3%</b>	<b>-7'722'717</b>	<b>-7'529'120</b>	<b>-7'439'604</b>
34 Charges financières	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>2'094'044</b>	<b>-13'993'773</b>	<b>-8'073'096</b>	<b>+5'920'677</b>	<b>-42.3%</b>	<b>-7'722'717</b>	<b>-7'529'120</b>	<b>-7'439'604</b>
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>2'094'044</b>	<b>-13'993'773</b>	<b>-8'073'096</b>	<b>+5'920'677</b>	<b>-42.3%</b>	<b>-7'722'717</b>	<b>-7'529'120</b>	<b>-7'439'604</b>

### Commentaires

30 charges de personnel: l'écart tient pour l'essentiel à la réduction de l'écart statistique de CHF 14,79 à 13,8 millions. Considérant les traitements du service, ceux-ci sont en légère augmentation, du fait qu'en 2018, l'augmentation de l'effectif n'était pas prévue sur toute l'année. À noter également qu'une réduction de CHF 360'000.- est due aux remplacements maternité qui sont désormais payés directement par les services.

31 biens, services et autres charges d'exploitation: augmentation liée à la suppression d'un écart statistique de CHF 390'000.- dans le cadre de la diminution globale des frais de déplacement prévue en 2018. Outre cet écart statistique touchant l'ensemble des services de l'administration, le groupe 31 du service est donc en diminution. Ceci est dû principalement à un reclassement des coûts de formation entre les groupes 30 et 31.

42 taxes: transfert de la gestion des places de parc au SBAT (CHF 350'000.-), et suppression de la centralisation des remboursements d'assurances (CHF 2.2 millions) au SRHE. Ces derniers seront désormais ventilés directement dans les services. Cette décision rejoint celle de répercuter les coûts de remplacement maternité dans les services (groupe 30), avec pour conséquence de modifier les montants de l'écart statistique.

43 revenus divers: le budget 2018 prenait en compte, à hauteur de CHF 2.5 millions, d'un versement unique lié à une restitution de cotisations par Prévoyance.ne, suite à la liquidation d'une caisse de pension.

## Résultat analytique

### Groupes de prestations

Gestion salariale et financière (CHF)	Budget 2019
Coûts	70'000
Produits	-450'000
<b>Résultat net</b>	<b>-380'000</b>

Ce groupe de prestations inclut, en plus de la gestion salariale au sens large, la gestion des temps, les remplacement maternités et toutes les activités couvrant le budgétisation des charges de personnel ainsi que la gestion financière du service. Les recettes liées aux remboursements d'assurances ne sont plus incluses dans ce groupe de prestations, celles-ci étant réparties directement dans les services. De plus, la location des places de parcs est transférée au SBAT. Les recettes proviennent donc des remboursements de traitements de l'ORF-NE et des prestations de service dans le cadre de la gestion salariale.

Mobilité professionnelle et recrutement (CHF)	Budget 2019
Coûts	0
Produits	
<b>Résultat net</b>	<b>0</b>

Ce groupe de prestations contient toutes les activités liées à la mobilité interne, au recrutement et à l'évaluation des compétences.

Conseil et expertises (CHF)	Budget 2019
Coûts	97'000
Produits	
<b>Résultat net</b>	<b>97'000</b>

Ce groupe de prestations regroupe non seulement les affaires juridiques et le conseil métier, mais également l'évaluation et la classification des fonctions, le groupe de confiance ainsi que les activités liées à la santé et la sécurité au travail. Baisse des coûts de ce secteur provenant d'une réduction des honoraires dans le cadre du conseil juridique, ainsi que de la diminution du budget lié au domaine de la santé et de la sécurité au travail.

Formation et développement (CHF)	Budget 2019
Coûts	804'300
Produits	-239'000
<b>Résultat net</b>	<b>565'300</b>

Ce dernier groupe inclut toutes les activités liées à la formation interne, externe et à l'accompagnement spécifique. Il comprend également la gestion des apprentissages et des stagiaires. Le budget 2019 tient compte d'une augmentation de charges en lien avec la formation des nouveaux apprentis, ainsi qu'à un élargissement de la palette des formations proposées.

### Charges et revenus de transfert non incorporables aux prestations

Chg. et rev. de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2017	Budget 2018	Budget 2019
Part produit taxeCO2	0	-240'000	-240'000
Structure d'accueil pour enfants d'empl.	0	125'000	95'000
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>-115'000</b>	<b>-145'000</b>

Stabilité du produit lié à la taxe CO2, et léger réajustement par rapport à la réalité des comptes 2017 de la part des revenus liés à la structure d'accueil pour les enfants d'employés.

**Autres charges et revenus non incorporables aux prestations**

Autres chg. et rev. non incorporables (CHF)	Comptes 2017	Budget 2018	Budget 2019
Ecart statistique (Sal. et KM)	0	-14'790'000	-13'800'000
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>-14'790'000</b>	<b>-13'800'000</b>

En 2018, le Grand Conseil a décidé de réduire la masse salariale de CHF 2.1 millions, ainsi que les allocations complémentaires pour CHF 300'000.-, ce qui a fait augmenter d'autant l'écart statistique. A cela ce sont encore ajoutés CHF 390'000.- concernant la réduction des frais de déplacement de l'État.

Ces mesures étant intégrées au budget 2019, elles n'impactent plus l'écart statistique. De même, le paiement des remplacements maternité, soit CHF 400'000.-, désormais supporté par les services concernés vient en déduction. En revanche, les remboursements d'assurance, dorénavant ventilés dans les services, soit CHF 2,2 millions viennent s'y ajouter.

# Service juridique (SJEN)

## Évolution de l'environnement et des tâches

L'environnement actuel lié au resserrement budgétaire provoque diverses tâches supplémentaires ; de même, le nombre de recours a tendance à augmenter.

Les tâches liées à SIGE continuent de solliciter le service, en particulier pour l'élaboration du règlement d'application de la loi sur le traitement de données à des fins de gestion administrative et financière au sein de l'État (« loi SIGE »).

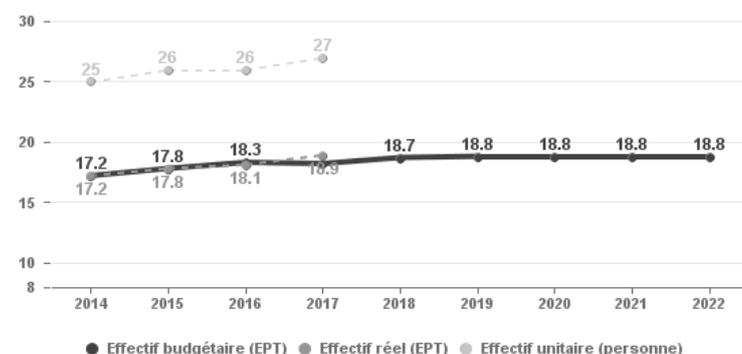
Enfin, la révision des mécanismes budgétaires (lissage des recettes, etc.) met également à contribution de manière importante le SJEN.

## Objectifs stratégiques

- Appui à la COFI et au SFIN dans la révision des mécanismes budgétaires ;
- Collaboration avec le DFS dans la reprise du projet « gouvernance des partenariats » ;
- Développement général de la cyberadministration (collaboration avec les AUJU pour l'informatisation des dossiers de recours, collaboration avec la chancellerie pour le projet SYVOTE, etc.) ;
- Appui juridique et légistique à la mise en œuvre de SIGE, particulièrement pour les aspects de protection des données (règlement d'application de la « loi SIGE ») ;
- Soutien au Grand Conseil dans le 2e volet de la réforme des institutions (cumul des mandats politiques, postulat « Plus de femmes au Grand Conseil », etc.) ;
- Participation à divers autres projets législatifs : loi sur la vidéosurveillance, loi sur l'assistance judiciaire, médiation civile, nouvelle structure juridique des hôpitaux, etc.

## Ressources humaines

Effectifs personnel admin.



Augmentation de 0.1 EPT pour la tenue du RSN par la collaboratrice spécialisée.

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Budget	Écart B2018 - B2019		PFT	PFT	PFT
	2017	2018	2019	CHF	%	2020	2021	2022
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>2'851'265</b>	<b>2'940'109</b>	<b>2'996'700</b>	<b>+56'591</b>	<b>+1.9%</b>	<b>3'041'659</b>	<b>3'068'071</b>	<b>3'100'476</b>
30 Charges de personnel	2'778'818	2'870'909	2'888'500	+17'591	+0.6%	2'933'459	2'959'871	2'992'276
31 Biens, services et autres charges d'expl.	72'111	69'200	108'200	+39'000	+56.4%	108'200	108'200	108'200
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
36 Charges de transfert	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
39 Imputations internes	336	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>-117'243</b>	<b>-85'500</b>	<b>-124'300</b>	<b>-38'800</b>	<b>+45.4%</b>	<b>-124'300</b>	<b>-124'300</b>	<b>-124'300</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
42 Taxes	-102'659	-80'500	-123'500	-43'000	+53.4%	-123'500	-123'500	-123'500
43 Revenus divers	-559	-5'000	-800	+4'200	-84.0%	-800	-800	-800
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
49 Imputations internes	-14'025	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>2'734'022</b>	<b>2'854'609</b>	<b>2'872'400</b>	<b>+17'791</b>	<b>+0.6%</b>	<b>2'917'359</b>	<b>2'943'771</b>	<b>2'976'176</b>
34 Charges financières	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>2'734'022</b>	<b>2'854'609</b>	<b>2'872'400</b>	<b>+17'791</b>	<b>+0.6%</b>	<b>2'917'359</b>	<b>2'943'771</b>	<b>2'976'176</b>
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>2'734'022</b>	<b>2'854'609</b>	<b>2'872'400</b>	<b>+17'791</b>	<b>+0.6%</b>	<b>2'917'359</b>	<b>2'943'771</b>	<b>2'976'176</b>

### Commentaires

Le groupe 31 biens, services et autres charges d'exploitation a dû être augmenté d'un montant de CHF 43'000.- compte tenu de la nécessité d'ouvrir un compte « remboursement de taxes ». Le groupe 42 a été augmenté du même montant. En effet, auparavant, le SJEN remboursait les éventuels soldes d'avances de frais par le biais du compte de recettes, ce qui n'est plus admis avec le MCH2.

## Résultat analytique

### Groupes de prestations

Contentieux (CHF)	Budget 2019
Coûts	48'000
Produits	-123'800
<b>Résultat net</b>	<b>-75'800</b>

Émoluments relatifs au traitement des recours administratifs.

Conseils (CHF)	Budget 2019
Coûts	0
Produits	
<b>Résultat net</b>	<b>0</b>

Legislation (CHF)	Budget 2019
Coûts	0
Produits	-500
<b>Résultat net</b>	<b>-500</b>

Vente de tirés à part.

Autres prestations (CHF)	Budget 2019
Coûts	0
Produits	
<b>Résultat net</b>	<b>0</b>

# Fonds de la protection civile régionale

## Évolution de l'environnement et des tâches

Le service de la sécurité civile et militaire gère pour le compte des communes neuchâteloises, le fonds de la protection civile régionale.

## Objectifs stratégiques

- Préparer et gérer le budget par organisation de protection civile (OPC).
- Facturer et encaisser la contribution annuelle par habitant auprès de toutes les communes du canton.
- Contrôler la gestion comptable des OPC.
- Planifier l'achat des véhicules et matériels par la commission de la protection civile

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2017	Budget 2018	Budget 2019	Écart B2018 - B2019		PFT 2020	PFT 2021	PFT 2022
				CHF	%			
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>2'513'725</b>	<b>2'492'700</b>	<b>2'505'000</b>	<b>+12'300</b>	<b>+0.5%</b>	<b>2'505'000</b>	<b>2'505'000</b>	<b>2'505'000</b>
30 Charges de personnel	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
31 Biens, services et autres charges d'expl.	20'000	20'100	0	-20'100	-100.0%	0	0	0
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	267'803	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
36 Charges de transfert	2'225'922	2'472'600	2'505'000	+32'400	+1.3%	2'505'000	2'505'000	2'505'000
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
39 Imputations internes	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>-2'513'725</b>	<b>-2'492'600</b>	<b>-2'505'000</b>	<b>-12'400</b>	<b>+0.5%</b>	<b>-2'505'000</b>	<b>-2'505'000</b>	<b>-2'505'000</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
42 Taxes	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
43 Revenus divers	-15'649	0	-15'000	-15'000	+0.0%	-15'000	-15'000	-15'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
46 Revenus de transfert	-2'498'076	-2'492'600	-2'490'000	+2'600	-0.1%	-2'490'000	-2'490'000	-2'490'000
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>0</b>	<b>100</b>	<b>0</b>	<b>-100</b>	<b>-100.0%</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
34 Charges financières	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
44 Revenus financiers	0	-100	0	+100	-100.0%	0	0	0
Résultat de financement	0	-100	0	+100	-100.0%	0	0	0
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>+0</b>	<b>+0.0%</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>+0</b>	<b>+0.0%</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

## Commentaires

La réorganisation de la protection civile étant encore en cours et dans l'attente de la validation de la planification financière 2019-2022, il n'y a que peu de variation du fonds. A relever que la fortune du fonds appartient aux communes.

## Résultat analytique

### Charges et revenus de transfert non incorporables aux prestations

Chg. et rev. de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2017	Budget 2018	Budget 2019
Fonds PC régionale	0	-20'000	15'000
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>-20'000</b>	<b>15'000</b>

Pas de commentaire particulier.

# Fonds contrib. remplacement abris PC

## Évolution de l'environnement et des tâches

Le service de la sécurité civile et militaire gère pour le compte de la Confédération depuis le 1er janvier 2012, l'encaissement des contributions de remplacement des constructions ou transformations de bâtiments ne déclenchant pas d'obligation de construire un abri.

## Objectifs stratégiques

- Procéder à l'étude des dossiers SATAC.
- Fixer et encaisser les montants des contributions de remplacement.

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2017	Budget 2018	Budget 2019	Écart B2018 - B2019		PFT 2020	PFT 2021	PFT 2022
				CHF	%			
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>757'725</b>	<b>500'300</b>	<b>700'200</b>	<b>+199'900</b>	<b>+40.0%</b>	<b>700'200</b>	<b>700'200</b>	<b>700'200</b>
30 Charges de personnel	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
31 Biens, services et autres charges d'expl.	108'250	70'100	70'000	-100	-0.1%	70'000	70'000	70'000
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	649'475	430'200	630'200	+200'000	+46.5%	630'200	630'200	630'200
36 Charges de transfert	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
39 Imputations internes	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>-757'725</b>	<b>-500'300</b>	<b>-700'200</b>	<b>-199'900</b>	<b>+40.0%</b>	<b>-700'200</b>	<b>-700'200</b>	<b>-700'200</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
42 Taxes	-757'600	-500'000	-700'000	-200'000	+40.0%	-700'000	-700'000	-700'000
43 Revenus divers	-125	-300	-200	+100	-33.3%	-200	-200	-200
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>+0</b>	<b>+0.0%</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
34 Charges financières	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>+0</b>	<b>+0.0%</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>+0</b>	<b>+0.0%</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

## Commentaires

En raison du manque d'opportunités de construire des abris publics, la fortune du fonds est en augmentation chaque année. A relever que cette fortune appartient à la Confédération.

## 9 Département de l'éducation et de la famille

SDEF	Secrétariat général DEF
CAPPES	Centre d'accompagnement et de prévention pour les professionnels des établissements scolaires
OPFE	Politique familiale et égalité
SEEO	Service de l'enseignement obligatoire
CMNE	Conservatoire de musique neuchâtelois
SFPO	Service formation postobligatoire et orientation
LYCEES	Lycée Jean-Piaget, lycée Denis-de-Rougemont et lycée Blaise-Cendrars
CPMB	Centre formation professionnelle des métiers du bâtiment
CPLN	Centre formation professionnelle du Littoral neuchâtelois
CIFOM	Centre formation professionnelle des Montagnes neuchâteloises
CEFNA	Centre de formation neuchâtelois pour adultes
SPAJ	Service protection de l'adulte et de la jeunesse
	Fonds structures d'accueil extra-familial

# Secrétariat général DEF (SDEF)

## Évolution de l'environnement et des tâches

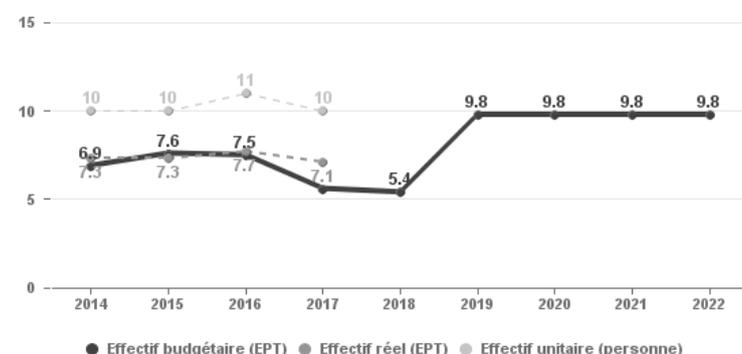
Durant la législature 2018-2021, le secrétariat général assume l'ensemble des activités inhérentes à une fonction d'état-major : préparation et suivi des dossiers traités au Conseil d'Etat, coordination des activités liées à la préparation du budget, des comptes, du rapport de gestion, au suivi de la feuille de route, à la communication, à la gestion du calendrier, au suivi des affaires parlementaires, au suivi des dossiers des services (colloques, bilatérales, séances spécifiques), aux travaux confiés à la conférence des secrétaires généraux, aux rapports avec les partenaires (syndicats, communes, fédération des parents d'élèves, institutions, etc.), à la participation de projets et au suivi des dossiers intercantonaux (CIIP, CDIP, etc.). Sur un plan managérial, l'année 2019 sera marquée par l'appui à la conduite à la cheffe de département au travers du programme de législature 2018-2021 et de la mise en œuvre de la feuille de route qui en découle. Le processus d'amélioration continue des travaux liés au système d'information et de gestion de l'Etat (SIGE), de la comptabilité analytique et le suivi des indicateurs du cockpit seront les principaux défis opérationnels du SDEF. Dès 2019, les ressources humaines et financières de l'office de la politique familiale et de l'égalité (OPFE) et du centre d'accompagnement et de prévention pour les professionnels des établissements scolaires (CAPPES) seront désormais intégrées dans le secrétariat général du DEF.

## Objectifs stratégiques

- Appui à la conduite à la cheffe de département dans le cadre du programme de législature 2018-2021.
- Mise en œuvre de la feuille de route du département avec la collaboration étroite des services.
- Poursuite de la mise en œuvre de la conduite des services et entités du DEF selon le programme de réforme de l'Etat (PRE).
- Stabilisation des outils de gestion et de conduite financière.
- Suivi des indicateurs du cockpit
- Mise en place de mesures concrètes en matière de lutte contre l'épuisement professionnel et accompagnement de ces mesures (CAPPES).
- Poursuite des collaborations avec la police, la santé publique, la protection de la jeunesse pour la prévention et un accompagnement efficace des différents acteurs (CAPPES).
- La mise en œuvre d'une politique visant à concrétiser les principes de la conciliation entre vie professionnelle et vie familiale et à l'égalité des chances entre hommes et femmes (OPFE).
- Assurer existence et suivi du dispositif de lutte contre la violence conjugale (OPFE).

## Ressources humaines

Effectifs personnel admin.



L'augmentation des EPT entre le budget 2019 et le budget 2018 correspond au rattachement intégral de l'OPFE (1.9 EPT) et du CAPPES (2.5 EPT) au secrétariat général du DEF.

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2017	Budget 2018	Budget 2019	Écart B2018 - B2019		PFT 2020	PFT 2021	PFT 2022
				CHF	%			
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>4'746'941</b>	<b>6'620'886</b>	<b>6'513'099</b>	<b>-107'786</b>	<b>-1.6%</b>	<b>6'297'751</b>	<b>6'308'430</b>	<b>5'133'890</b>
30 Charges de personnel	1'067'554	876'305	1'568'468	+692'163	+79.0%	1'541'112	1'558'957	1'576'394
31 Biens, services et autres charges d'expl.	89'231	-1'407'651	227'500	+1'635'151	-116.2%	193'500	173'500	173'500
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	3'579'732	0	-3'579'732	-100.0%	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
36 Charges de transfert	3'504'396	3'572'500	4'556'131	+983'631	+27.5%	4'563'139	4'575'973	3'383'996
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
39 Imputations internes	85'760	0	161'000	+161'000	+0.0%	0	0	0
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>-232'873</b>	<b>0</b>	<b>-35'000</b>	<b>-35'000</b>	<b>+0.0%</b>	<b>-5'000</b>	<b>-5'000</b>	<b>-5'000</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
42 Taxes	-232'873	0	-35'000	-35'000	+0.0%	-5'000	-5'000	-5'000
43 Revenus divers	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>4'514'069</b>	<b>6'620'886</b>	<b>6'478'099</b>	<b>-142'786</b>	<b>-2.2%</b>	<b>6'292'751</b>	<b>6'303'430</b>	<b>5'128'890</b>
34 Charges financières	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>4'514'069</b>	<b>6'620'886</b>	<b>6'478'099</b>	<b>-142'786</b>	<b>-2.2%</b>	<b>6'292'751</b>	<b>6'303'430</b>	<b>5'128'890</b>
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>4'514'069</b>	<b>6'620'886</b>	<b>6'478'099</b>	<b>-142'786</b>	<b>-2.2%</b>	<b>6'292'751</b>	<b>6'303'430</b>	<b>5'128'890</b>

### Commentaires

Les différences les plus marquantes entre le budget 2019 et le budget 2018 figurent au niveau des charges de personnel, des biens, services et autres charges d'exploitation, des amortissements ainsi que des charges de transfert. L'augmentation des charges de personnel correspond à l'intégration de l'office de la politique familiale et de l'égalité (OPFE) et du centre d'accompagnement et de prévention pour les professionnels des établissements scolaires (CAPPES) dans le secrétariat général du DEF. Dans une moindre mesure, ce transfert impacte également les groupes 31 et 36. Les mesures transversales décidées par le Grand Conseil lors de la mise en œuvre du budget 2018, justifient la différence marquante au niveau des biens, services et autres charges d'exploitation.

Selon les normes comptables MCH2, les amortissements liés au subventionnement des investissements (constructions scolaires) sont désormais imputés dans les charges de transfert, ce qui explique une augmentation de CHF 983'631 malgré le transfert au DEAS de la subvention à l'EPFL, d'un montant de CHF 2'253'000, pour la mise à disposition du bâtiment Microcity. Les perspectives futures montrent une tendance à la stabilité, voire à une diminution des coûts.

## Projets gérés par crédit d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Date ACE / Décret	Crédit d'engagement <sup>1)</sup>	Situation au 31.12.2017	Budget 2018			Budget 2019		
			Dép. nettes	Dépenses	Recettes	Dép. nettes	Dépenses	Recettes	Dép. nettes
<b>Crédit d'engagement en cours</b>				<b>371'450</b>	<b>0</b>	<b>371'450</b>	<b>116'215</b>	<b>0</b>	<b>116'215</b>
Agrand. collège Safrières 1 Corcelles-Co	15.08.2016	567'249	378'000	189'250	0	189'250	0	0	0
Collège Geneveys-s-c.	05.07.2016	390'700	116'000	130'000	0	130'000	116'215	0	116'215
Transf. collège Gentiane (Fantaisie 2)		500'000	93'602	52'200	0	52'200	0	0	0
<b>Crédit d'engagement à solliciter</b>				<b>480'400</b>	<b>0</b>	<b>480'400</b>	<b>418'000</b>	<b>0</b>	<b>418'000</b>
Cortailod: création de 2 salles de cl.		231'000	0	116'000	0	116'000	0	0	0
Création collège Terreaux-Est (NE)		257'000	0	0	0	0	128'000	0	128'000
Salle de gymnastique (Corcelles - C.)		900'000	0	290'000	0	290'000	290'000	0	290'000
Transformation collège (Serrières)		50'000	0	13'200	0	13'200	0	0	0
Transform. collège primaire Chézard		121'200	0	61'200	0	61'200	0	0	0

<sup>1)</sup> Les crédits d'engagement accordés avant l'année 2015 sont indiqués au net (ancienne loi sur les finances) et les crédits d'engagement accordés dès l'année 2015 sont indiqués au brut (art. 40 al. 2 LFinEC). Les montants incluent également d'éventuelles demandes de crédits complémentaires.

### Commentaires

Les projets gérés par crédit d'engagement au secrétariat général correspondent au subventionnement des investissements communaux en matière de constructions scolaires.

## Résultat analytique

### Groupes de prestations

Conseil et assistance politique (CHF)	Budget 2019
Coûts	0
Produits	
<b>Résultat net</b>	<b>0</b>

Ce groupe de prestations n'inclut pas de coûts ou produits directement imputables. Les prestations regroupées ici sont celles réalisées pour le compte de la cheffe du département dans le cadre du conseil et de l'assistance politique. La répartition analytique des heures prestées n'est encore fonctionnelle.

Conseil et assistance stratégique (CHF)	Budget 2019
Coûts	161'000
Produits	
<b>Résultat net</b>	<b>161'000</b>

Les coûts ou produits directement imputables dans ce groupe de prestations correspondent à ceux liés à la gestion de mandats spécifiques pour le compte de la cheffe du département dans le cadre du conseil et de l'assistance stratégique.

Coordination, soutien et contrôle (CHF)	Budget 2019
Coûts	0
Produits	
<b>Résultat net</b>	<b>0</b>

Ce groupe de prestations n'inclut pas de coûts ou produits directement imputables. Les prestations de coordination, soutien et contrôle regroupées ici sont celles réalisées dans le cadre de l'appui des services du département.

Prestations de département DEF (CHF)	Budget 2019
Coûts	6'000
Produits	-30'000
<b>Résultat net</b>	<b>-24'000</b>

Ce groupe de prestations inclut les coûts liés à la gestion du subventionnement des investissements communaux en matière de constructions scolaires. Il inclut également les produits liés au processus de liquidation de la caisse cantonale de remplacement des établissements d'enseignement public.

OPFE - Contributions internes (CHF)	Budget 2019
Coûts	0
Produits	
<b>Résultat net</b>	<b>0</b>

Ce groupe de prestations n'inclut pas de coûts ou produits directement imputables. Les prestations regroupées ici sont celles réalisées en tant que service central pour le comptes des services métiers de l'Etat.

Communication externe (CHF)	Budget 2019
Coûts	26'500
Produits	-5'000
<b>Résultat net</b>	<b>21'500</b>

Les coûts et produits directement imputables dans ce groupe de prestations correspondent à ceux liés à la promotion et à la sensibilisation du public ainsi qu'à la lutte contre la violence conjugale notamment.

Communication (CHF)	Budget 2019
Coûts	0
Produits	
<b>Résultat net</b>	<b>0</b>

Ce groupe de prestations n'inclut pas de coûts ou produits directement imputables.

Prestations CAPPES (CHF)	Budget 2019
Coûts	85'000
Produits	
<b>Résultat net</b>	<b>85'000</b>

Les coûts ou produits directement imputables dans ce groupe de prestations correspondent à ceux liés à la gestion courante des activités du CAPPES hors charges de personnel.

## Charges et revenus de transfert non incorporables aux prestations

Chg. et rev. de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2017	Budget 2018	Budget 2019
Actions prévention	0	0	40'000
CIIP Confér rom TI	0	489'000	495'000
Conf sse dir ins pub	0	591'500	610'000
Contr.biblioth.RERO	0	185'000	250'000
Enquête PISA	0	14'000	14'000
Inst. psychiatriques	0	0	30'000
Part.loyer coord.rom	0	40'000	40'000
Subs.div.stés.éc.mi.	0	0	5'600
Bâtiment Maladière 71	0	2'253'000	0
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>3'572'500</b>	<b>1'484'600</b>

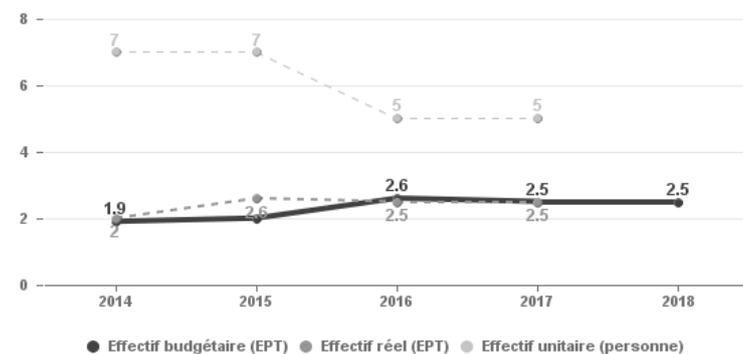
Les charges et revenus de transfert non incorporables aux prestations sont composées des diverses contributions aux organismes et conférences intercantionales dans le domaine de l'instruction publique (CIIP, CDIP notamment). On y trouve également diverses subventions versées dans le cadre des diverses actions de préventions (CAPPES) et un contrat de prestations avec le CNP dans le domaine de la lutte contre la violence conjugale (OPFE). La diminution de ce budget global par rapport à l'année 2018 est liée au transfert au DEAS de la subvention à l'EPFL pour la mise à disposition du bâtiment Microcity.

# CAPPES (CAPPES)

Dès l'exercice 2019, le centre d'accompagnement et de prévention pour les professionnels des établissements scolaires (CAPPES) sera intégralement rattaché au secrétariat général du DEF (SDEF). Les données financières et analytiques ainsi que les ressources humaines du CAPPES pour les exercices 2019 à 2022 sont donc présentées dans la fiche du SDEF. Dès lors, cette fiche comporte uniquement les données historiques jusqu'à l'année 2018 (comptes et budget) du CAPPES.

## Ressources humaines

Effectifs personnel admin.



## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

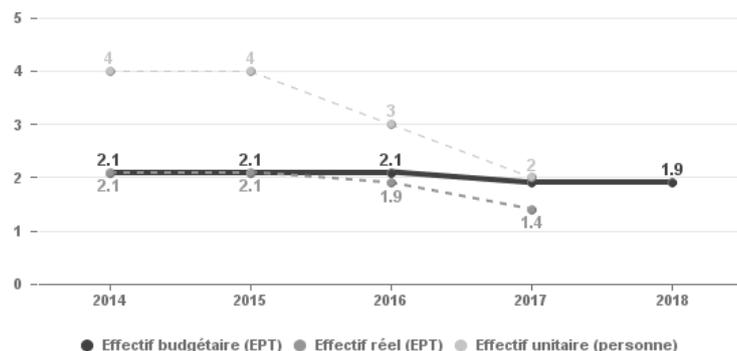
Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2017	Budget 2018	Budget 2019	Écart B2018 - B2019		PFT 2020	PFT 2021	PFT 2022
				CHF	%			
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>511'752</b>	<b>512'478</b>	--	--	--	--	--	--
30 Charges de personnel	391'353	391'478	--	--	--	--	--	--
31 Biens, services et autres charges d'expl.	81'575	81'000	--	--	--	--	--	--
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	--	--	--	--	--	--
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	--	--	--	--	--	--
36 Charges de transfert	38'825	40'000	--	--	--	--	--	--
37 Subventions à redistribuer	0	0	--	--	--	--	--	--
39 Imputations internes	0	0	--	--	--	--	--	--
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>-825</b>	<b>0</b>	--	--	--	--	--	--
40 Revenus fiscaux	0	0	--	--	--	--	--	--
41 Patentes et concessions	0	0	--	--	--	--	--	--
42 Taxes	0	0	--	--	--	--	--	--
43 Revenus divers	-825	0	--	--	--	--	--	--
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	--	--	--	--	--	--
46 Revenus de transfert	0	0	--	--	--	--	--	--
47 Subventions à redistribuer	0	0	--	--	--	--	--	--
49 Imputations internes	0	0	--	--	--	--	--	--
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>510'927</b>	<b>512'478</b>	--	--	--	--	--	--
34 Charges financières	0	0	--	--	--	--	--	--
44 Revenus financiers	0	0	--	--	--	--	--	--
Résultat de financement	0	0	--	--	--	--	--	--
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>510'927</b>	<b>512'478</b>	--	--	--	--	--	--
38 Charges extraordinaires	0	0	--	--	--	--	--	--
48 Revenus extraordinaires	0	0	--	--	--	--	--	--
Résultat extraordinaire	0	0	--	--	--	--	--	--
<b>Résultat total</b>	<b>510'927</b>	<b>512'478</b>	--	--	--	--	--	--

## Politique familiale et de l'égalité (OPFE)

Dès l'exercice 2019, l'office de la politique familiale et de l'égalité (OPFE) sera intégralement rattaché au secrétariat général du DEF (SDEF). Les données financières et analytiques ainsi que les ressources humaines de l'OPFE pour les exercices 2019 à 2022 sont donc présentées dans la fiche du SDEF. Dès lors, cette fiche comporte uniquement les données historiques jusqu'à l'année 2018 (comptes et budget) de l'OPFE.

### Ressources humaines

Effectifs personnel admin.



## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2017	Budget 2018	Budget 2019	Écart B2018 - B2019		PFT 2020	PFT 2021	PFT 2022
				CHF	%			
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>335'468</b>	<b>357'907</b>	--	--	--	--	--	--
30 Charges de personnel	270'104	289'807	--	--	--	--	--	--
31 Biens, services et autres charges d'expl.	29'802	32'500	--	--	--	--	--	--
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	--	--	--	--	--	--
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	--	--	--	--	--	--
36 Charges de transfert	35'562	35'600	--	--	--	--	--	--
37 Subventions à redistribuer	0	0	--	--	--	--	--	--
39 Imputations internes	0	0	--	--	--	--	--	--
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>-8'360</b>	<b>-3'000</b>	--	--	--	--	--	--
40 Revenus fiscaux	0	0	--	--	--	--	--	--
41 Patentes et concessions	0	0	--	--	--	--	--	--
42 Taxes	0	-3'000	--	--	--	--	--	--
43 Revenus divers	-8'360	0	--	--	--	--	--	--
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	--	--	--	--	--	--
46 Revenus de transfert	0	0	--	--	--	--	--	--
47 Subventions à redistribuer	0	0	--	--	--	--	--	--
49 Imputations internes	0	0	--	--	--	--	--	--
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>327'108</b>	<b>354'907</b>	--	--	--	--	--	--
34 Charges financières	0	0	--	--	--	--	--	--
44 Revenus financiers	0	0	--	--	--	--	--	--
Résultat de financement	0	0	--	--	--	--	--	--
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>327'108</b>	<b>354'907</b>	--	--	--	--	--	--
38 Charges extraordinaires	0	0	--	--	--	--	--	--
48 Revenus extraordinaires	0	0	--	--	--	--	--	--
Résultat extraordinaire	0	0	--	--	--	--	--	--
<b>Résultat total</b>	<b>327'108</b>	<b>354'907</b>	--	--	--	--	--	--

# Service de l'enseignement obligatoire (SEEO)

## Évolution de l'environnement et des tâches

La mise en place de la nouvelle grille salariale et des éléments compensatoires validés par le Conseil d'Etat pour sortir de la grève en 2016 (dont notamment la prise en charge à 45% des remplacements, échelon supplémentaire au personnel enseignant non plafonné, octroi d'une décharge pour maîtrise de classe pour le personnel de 3H à 6H) auront des répercussions financières encore sur 2019.

L'application des mesures financières du paquet 2, des mesures du plan financier de législature présentées avec le budget 2018 et une érosion constatée depuis 4 ans du nombre d'élèves ( 15/16: 20'387; 16/17: 20'292; 17/18: 19'962; 18/19: 19'848) font que les dépenses dans ce groupe de prestations vont se stabiliser.

Avec la prise en charge précoce des enfants avant l'âge de scolarité, l'élargissement des critères d'octroi de mesures renforcées en psychomotricité et une collaboration qui pourrait s'accroître avec les cercles scolaires (à définir dans le nouveau concept de la pédagogie spécialisée) ce groupe de prestations tend à prendre de l'importance.

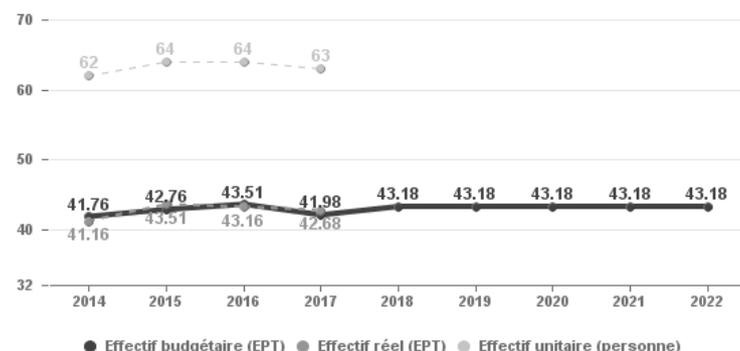
Un renforcement significatif dans le soutien informatique aux écoles est prévue ainsi qu'un renouvellement du parc informatique vieillissant du cycle 1 et 2. Depuis 2013, les charges d'orthophonie sont en constante diminution par leur maîtrise.

## Objectifs stratégiques

- Développer le projet PRIMA sur toute la scolarité obligatoire en étendant le concept à tous les centres avec un ancrage dans la loi.
- Réviser la méthode d'allocation des ressources et la répartition des tâches de la scolarité obligatoire.
- Favoriser l'intégration de tous les élèves dans l'enseignement régulier en adaptant les ressources à la configuration des classes.
- Mettre en œuvre l'arrêté relatif aux cours de langue et d'origine dans la scolarité obligatoire 410.017.
- Favoriser les usages critiques et pratiques des instruments de communication relatif aux enjeux liés à la digitalisation de la société.
- Identifier et prioriser les actions visant à éviter l'exclusion scolaire.
- Identifier et prioriser les prestations digitales visant à diminuer les charges administratives.

## Ressources humaines

Effectifs personnel admin.



L'effectif est stable et maîtrisé.

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Budget	Écart B2018 - B2019		PFT	PFT	PFT
	2017	2018	2019	CHF	%	2020	2021	2022
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>136'492'454</b>	<b>141'530'071</b>	<b>137'207'502</b>	<b>-4'322'569</b>	<b>-3.1%</b>	<b>137'910'814</b>	<b>138'631'224</b>	<b>139'840'149</b>
30 Charges de personnel	7'394'731	8'613'209	7'352'702	-1'260'507	-14.6%	7'416'014	7'476'424	7'525'349
31 Biens, services et autres charges d'expl.	8'463'805	9'097'700	8'271'000	-826'700	-9.1%	7'771'000	7'271'000	7'271'000
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
36 Charges de transfert	114'309'533	119'223'862	121'448'000	+2'224'138	+1.9%	122'608'000	123'768'000	124'928'000
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
39 Imputations internes	6'324'386	4'595'300	135'800	-4'459'500	-97.0%	115'800	115'800	115'800
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>-1'676'844</b>	<b>-2'322'500</b>	<b>-1'458'000</b>	<b>+864'500</b>	<b>-37.2%</b>	<b>-1'438'000</b>	<b>-1'408'000</b>	<b>-1'408'000</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
42 Taxes	-588'131	-873'000	-713'000	+160'000	-18.3%	-713'000	-713'000	-713'000
43 Revenus divers	-66'423	-56'000	-56'000	+0	+0.0%	-56'000	-56'000	-56'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
46 Revenus de transfert	-339'730	-570'000	-620'000	-50'000	+8.8%	-600'000	-570'000	-570'000
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
49 Imputations internes	-682'560	-823'500	-69'000	+754'500	-91.6%	-69'000	-69'000	-69'000
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>134'815'610</b>	<b>139'207'571</b>	<b>135'749'502</b>	<b>-3'458'069</b>	<b>-2.5%</b>	<b>136'472'814</b>	<b>137'223'224</b>	<b>138'432'149</b>
34 Charges financières	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>134'815'610</b>	<b>139'207'571</b>	<b>135'749'502</b>	<b>-3'458'069</b>	<b>-2.5%</b>	<b>136'472'814</b>	<b>137'223'224</b>	<b>138'432'149</b>
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>134'815'610</b>	<b>139'207'571</b>	<b>135'749'502</b>	<b>-3'458'069</b>	<b>-2.5%</b>	<b>136'472'814</b>	<b>137'223'224</b>	<b>138'432'149</b>

### Commentaires

La diminution budgétaire du groupe 30 "charges de personnel" provient d'un changement de comptabilisation de différentes charges qui sont maintenant remboursées aux cercles et se retrouvent dans le groupe 36 "charges de transfert". Il s'agit du soutien immédiat et temporaire, du paiement des formateurs en établissement et des remplacements pris en charge à 100% par le SEEO.

La diminution du groupe 31 provient de la mise en application des mesures financières du plan de législation pour l'orthophonie à hauteur de 1 million de francs. Une augmentation de 150'000 francs au niveau du renouvellement du matériel informatique du cycle 1 et 2 est à relever.

La croissance du groupe 36 "charges de transfert", est expliquée en partie par un transfert de charges auparavant considérées dans le groupe 30 "charges du personnel" mais aussi par l'augmentation significative de 1, 7 million de francs pour le subventionnement des écoles spécialisées. A relever que de ce montant de 800'000 francs proviennent de l'effet de Prévoyance.NE et de la temporalité des salaires (une année scolaire ne représente que 5/12 sur un an puis 12/12 l'année d'après). Des dépenses d'intensité, justifiées par l'accroissement des besoins, notamment pour favoriser l'inclusion, ainsi que le développement du concept cantonal expliquent le solde de cet augmentation budgétaire.

Le groupe budgétaire 39 "imputations internes" montre une forte diminution. Suite à une modification des règles données par le SFIN, les refacturations au sein d'un même centre de profit ne sont plus admises. Cela explique un écart, qui se retrouve d'ailleurs au niveau du groupe 49 " imputations internes" de 754'500 francs. De même, la nature comptable 39090999 "PI à répartir CO" n'est plus budgétée depuis 2019, il s'agit du matériel scolaire à charge de l'Etat fournit aux cercles, et fera l'objet d'une imputation statistique (-3'725'000 francs).

## Résultat analytique

### Groupes de prestations

Pédagogie et scolarité (CHF)	Budget 2019
Coûts	703'127
Produits	-300'000
<b>Résultat net</b>	<b>403'127</b>

Les coûts sont notamment constitués des salaires des enseignants des classes d'accueil ainsi que des mandats SEO donnés à des enseignants. Les produits proviennent principalement du soutien de la confédération à la création d'une classe d'accueil.

Enseignement spécialisé (CHF)	Budget 2019
Coûts	7'386'618
Produits	-35'000
<b>Résultat net</b>	<b>7'351'618</b>

Les coûts prévus de thérapie en orthophonie se montent à 6'500'000 francs et ceux en psychomotricité à 225'000 francs pour l'année 2019. Des salaires d'enseignants spécialisés à hauteur de 600'000 francs sont aussi inclus dans le montant total des coûts. Les produits sont constitués de la part du salaire de l'enseignant spécialisé de Préfargier refacturés aux cercles (à hauteur de 55%).

Informatique scolaire et organisation (CHF)	Budget 2019
Coûts	987'800
Produits	-339'000
<b>Résultat net</b>	<b>648'800</b>

La prise en charge du renouvellement du matériel informatique scolaire, les coûts de licence et les services de prestation interne scolaire représentent 856'000 francs. Le solde est constitué de mandats internes (enseignants) et externes. Les recettes proviennent de la refacturation des prestations informatiques et des coûts d'installation de PC aux cercles.

Thérapies en psychomotricité (CHF)	Budget 2019
Coûts	56'000
Produits	-504'000
<b>Résultat net</b>	<b>-448'000</b>

Les coûts de formation, de renouvellement de matériel thérapeutique et les loyers de deux salles de thérapie au sein d'institutions constituent les charges présentées. Les recettes proviennent de la facturation des prestations de thérapie aux institutions et écoles spécialisées.

Droit et ressources humaines (CHF)	Budget 2019
Coûts	0
Produits	
<b>Résultat net</b>	<b>0</b>

Cette prestation n'inclut pas de coût ou produit directement imputable. Sans répartition analytique au budget 2019, il n'y a ni coût ni produit.

**Charges et revenus de transfert non incorporables aux prestations**

Chg. et rev. de transfert non incorporables (CHF)	Comptes		Budget
	2017	2018	2019
Ecole obligatoire, non mentionné ailleurs	0	1'366'000	2'408'000
Inst.OES dans canton	0	28'945'827	30'700'000
Pers.ens.institut	0	638'000	810'000
Scolaris.hors canton	0	1'315'000	1'315'000
Subv.Cycle 1	0	22'551'126	22'390'000
Subv. Cycle 2	0	29'726'384	29'270'000
Subv. Cycle 3	0	34'596'525	34'470'000
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>119'138'862.04</b>	<b>121'363'000</b>

L'augmentation au niveau de l'"Ecole obligatoire, non mentionnée ailleurs" provient du fait du changement de la règle de comptabilisation des remplacements pris en charge à 100% par le SEEO, le soutien immédiat et temporaire ainsi que les formateurs en établissement comme déjà expliqué pour l'évolution du groupe 30 "charges de personnel". L'augmentation de l'"Inst. OES dans canton" vient en partie du développement du concept cantonal, d'une augmentation d'intensité (plus d'enfants, plus de soutien pédagogique spécialisé) et des effets de Prévoyance.NE (augmentation de la cotisation employeur, intérêt et amortissement de la dette). Au niveau du "pers. en institution" une nouvelle classe sera mise en place aux Billodes. La stabilité au niveau du subventionnement des cycles 1 à 3 (subventionnement des salaires des enseignants) s'explique par la diminution du nombre de classes qui compense les effets d'augmentation lié à Prévoyance.NE notamment.

# Conservatoire de musique neuchâtelois (CMNE)

## Évolution de l'environnement et des tâches

Le CMNE cherche constamment à adapter son offre à l'évolution de la société. Il engage des projets pilote d'enseignement qui cherche à correspondre au mieux aux besoins des parties prenantes. Les élèves à besoins particuliers, les seniors, les élèves particulièrement talentueux, les élèves issus de la migration, etc. forment ainsi des publics cibles auxquels il s'agit de répondre. Le CMNE organise de nombreuses manifestations et d'événements pour faire connaître la musique qui vont également au-delà de nos frontières (concours suisse de musique, échanges avec des orchestres d'autres pays, portes ouvertes, clôture). De nombreuses collaborations interinstitutionnelles sont menées notamment avec le théâtre populaire romand "TPR", le nouvel ensemble contemporain "NEC" et l'ensemble symphonique neuchâtelois "ESN".

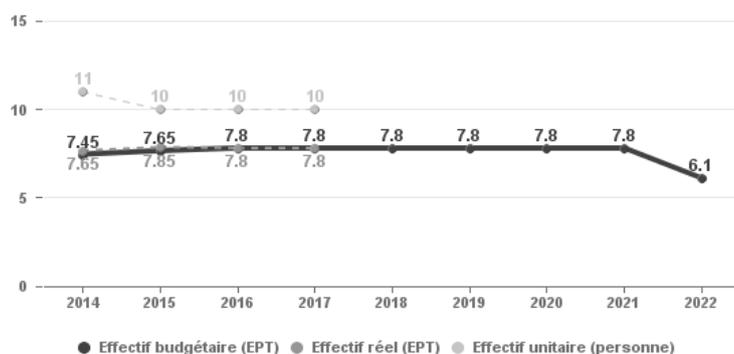
Le CMNE continue à participer en tant que projet pilote pour la Romandie à l'implantation du label de qualité pour les écoles de musique "quarte". Ce label a été développé en collaboration avec l'Association suisse pour systèmes de qualité et de management (SQS).

## Objectifs stratégiques

- Adapter l'offre aux besoins de la société;
- Stabilisation et améliorations du logiciel métier de facturation des écolages;
- Renforcement et améliorations continues du contrôle interne (SCI);
- Participation au projet pilote et à l'introduction du système de gestion de la qualité pour les écoles de musique "quarte open label";
- Continuer à pérenniser l'enseignement de la musique amateur et préprofessionnel ainsi que le développement de la culture musicale en générale, selon l'adage "musique pour tous".

## Ressources humaines

Effectifs personnel admin.



Les effectifs du CMNE restent stables.

**Résultat financier**
**Compte de résultats : charges et revenus par nature**

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2017	Budget 2018	Budget 2019	Écart B2018 - B2019		PFT 2020	PFT 2021	PFT 2022
				CHF	%			
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>10'454'122</b>	<b>10'199'961</b>	<b>10'390'124</b>	<b>+190'163</b>	<b>+1.9%</b>	<b>10'691'196</b>	<b>10'774'248</b>	<b>11'469'578</b>
30 Charges de personnel	9'153'720	9'069'077	9'147'545	+78'468	+0.9%	9'419'193	9'493'675	9'507'840
31 Biens, services et autres charges d'expl.	407'835	296'200	376'200	+80'000	+27.0%	388'130	377'130	1'035'460
33 Amortissements du patrimoine administratif	47'338	51'684	83'379	+31'695	+61.3%	100'873	120'443	143'278
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
36 Charges de transfert	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
39 Imputations internes	845'228	783'000	783'000	+0	+0.0%	783'000	783'000	783'000
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>-3'186'073</b>	<b>-2'988'700</b>	<b>-3'068'700</b>	<b>-80'000</b>	<b>+2.7%</b>	<b>-3'018'700</b>	<b>-3'018'700</b>	<b>-2'683'000</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
42 Taxes	-2'317'740	-2'588'700	-2'668'700	-80'000	+3.1%	-2'668'700	-2'668'700	-2'400'000
43 Revenus divers	-867'233	-400'000	-400'000	+0	+0.0%	-350'000	-350'000	-283'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
49 Imputations internes	-1'100	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>7'268'049</b>	<b>7'211'261</b>	<b>7'321'424</b>	<b>+110'163</b>	<b>+1.5%</b>	<b>7'672'496</b>	<b>7'755'548</b>	<b>8'786'578</b>
34 Charges financières	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>7'268'049</b>	<b>7'211'261</b>	<b>7'321'424</b>	<b>+110'163</b>	<b>+1.5%</b>	<b>7'672'496</b>	<b>7'755'548</b>	<b>8'786'578</b>
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>7'268'049</b>	<b>7'211'261</b>	<b>7'321'424</b>	<b>+110'163</b>	<b>+1.5%</b>	<b>7'672'496</b>	<b>7'755'548</b>	<b>8'786'578</b>

**Commentaires**

L'augmentation des charges nettes par rapport au budget 2018 provient essentiellement des mesures salariales et du renforcement du poste d'entretien des instruments de musique (groupe 31).

**Projets gérés par crédit d'engagement**

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Date ACE / Décret	Crédit d'engagement <sup>1)</sup>	Situation au 31.12.2017	Budget 2018			Budget 2019		
			Dép. nettes	Dépenses	Recettes	Dép. nettes	Dépenses	Recettes	Dép. nettes
<b>Crédit d'engagement en cours</b>				137'000	0	137'000	137'000	0	137'000
Cons.,renouv. du parc pianist. 2016-2019	21.03.2016	548'000	280'000	137'000	0	137'000	137'000	0	137'000
<b>Crédit d'engagement à solliciter</b>		<b>44'000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>44'000</b>	<b>0</b>	<b>44'000</b>
Clavecin et marimba 5 octaves		44'000	0	0	0	0	44'000	0	44'000

<sup>1)</sup>Les crédits d'engagement accordés avant l'année 2015 sont indiqués au net (ancienne loi sur les finances) et les crédits d'engagement accordés dès l'année 2015 sont indiqués au brut (art. 40 al. 2 LFinEC). Les montants incluent également d'éventuelles demandes de crédits complémentaires.

**Commentaires**

Poursuite de l'investissement concernant le renouvellement du parc pianistique.

**Résultat analytique**

**Groupes de prestations**

Prestations CMNE (CHF)	Budget 2019
Coûts	291'100
Produits	-3'068'700
<b>Résultat net</b>	<b>-2'777'600</b>

Une seule prestation pour le CMNE. Le catalogue des prestations s'étoffera dans les prochaines années afin de donner une meilleure visibilité à futur.

# Serv.form.postobligatoire et orientation (SFPO)

## Évolution de l'environnement et des tâches

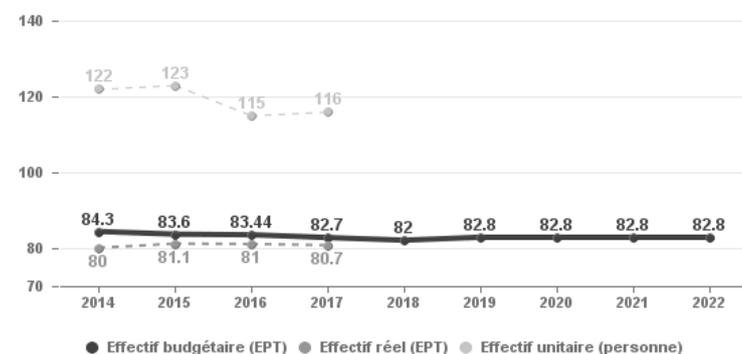
Dans un contexte financier difficile et exigeant, le SFPO continue d'adapter son organisation interne et ses prestations à son environnement. Il poursuit en collaboration avec les multiples partenaires de la formation (Confédération, cantons, établissements, organisations du monde du travail et syndicats) les travaux pour permettre d'offrir un dispositif de formation performant et flexible. Dans ce cadre, il s'attachera à mieux définir la place de la formation tout au long de la vie. Il s'agira d'inscrire pratiquement la place de la formation continue dans l'espace cantonal de la formation. La formation est le reflet de notre société. A ce titre, elle se doit de prendre en compte la place du numérique. Cet aspect fait partie de la grille de lecture de tous les projets à développer. Si la formation postobligatoire et l'orientation doivent rester agiles, il ne s'agit pas pour autant pour elles de devenir simplement réactives. La formation a besoin de pouvoir bénéficier d'une certaine stabilité pour déployer ses effets.

## Objectifs stratégiques

- Définir et développer des pôles de compétences de pointe dans nos institutions de formation professionnelle (projet concernant la création d'un centre de formation professionnelle neuchâtelois (CPNE)). En parallèle, assainir, cas échéant réorganiser dans le sens d'une concentration, les infrastructures (bâtiments) dans le domaine de la formation postobligatoire.
- Déployer le contrat-formation en lien avec le projet de réforme fiscale.
- Poser les bases d'un plan d'action à l'éducation numérique.
- Développer des formations en emploi et la validation des acquis pour les adultes.
- Renforcer le dispositif de suivi pour les jeunes en difficulté d'insertion en formation professionnelle.
- Réviser les accords intercantonaux existants (AIU, concordat HEP) dans le but de pérenniser les collaborations intercantionales existantes.
- Mettre en œuvre la loi sur l'UniNE (mandat d'objectif, contrat de prestations)

## Ressources humaines

Effectifs personnel admin.



Prestations de l'OCOSP autofinancées

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2017	Budget 2018	Budget 2019	Écart B2018 - B2019		PFT 2020	PFT 2021	PFT 2022
				CHF	%			
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>198'147'918</b>	<b>194'460'705</b>	<b>195'581'458</b>	<b>+1'120'753</b>	<b>+0.6%</b>	<b>197'001'575</b>	<b>196'872'527</b>	<b>195'524'474</b>
30 Charges de personnel	13'153'537	11'475'463	12'674'472	+1'199'009	+10.5%	12'727'987	12'826'033	12'826'654
31 Biens, services et autres charges d'expl.	2'555'015	3'870'400	2'088'150	-1'782'250	-46.1%	2'283'150	2'289'350	2'156'850
33 Amortissements du patrimoine administratif	1'305'574	738'132	1'992	-736'140	-99.7%	1'993	0	318'125
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
36 Charges de transfert	130'452'895	130'133'010	130'522'144	+389'134	+0.3%	131'502'545	131'145'044	129'609'545
37 Subventions à redistribuer	48'048'024	47'001'000	47'451'000	+450'000	+1.0%	47'641'000	47'766'000	47'766'000
39 Imputations internes	2'632'873	1'242'700	2'843'700	+1'601'000	+128.8%	2'844'900	2'846'100	2'847'300
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>-52'782'272</b>	<b>-52'172'050</b>	<b>-52'753'950</b>	<b>-581'900</b>	<b>+1.1%</b>	<b>-53'098'350</b>	<b>-53'173'650</b>	<b>-52'516'950</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
42 Taxes	-796'346	-1'077'350	-922'350	+155'000	-14.4%	-1'077'350	-1'082'350	-1'087'350
43 Revenus divers	-363'087	-433'600	-467'900	-34'300	+7.9%	-468'100	-468'200	-468'300
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
46 Revenus de transfert	-3'259'966	-3'371'000	-3'833'000	-462'000	+13.7%	-3'831'000	-3'775'000	-3'113'000
47 Subventions à redistribuer	-48'048'024	-47'001'000	-47'451'000	-450'000	+1.0%	-47'641'000	-47'766'000	-47'766'000
49 Imputations internes	-314'850	-289'100	-79'700	+209'400	-72.4%	-80'900	-82'100	-82'300
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>145'365'646</b>	<b>142'288'655</b>	<b>142'827'508</b>	<b>+538'853</b>	<b>+0.4%</b>	<b>143'903'225</b>	<b>143'698'877</b>	<b>143'007'524</b>
34 Charges financières	2'000	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
44 Revenus financiers	-1'021'383	-1'121'310	-1'085'300	+36'010	-3.2%	-1'180'300	-1'180'300	-1'180'300
Résultat de financement	-1'019'383	-1'121'310	-1'085'300	+36'010	-3.2%	-1'180'300	-1'180'300	-1'180'300
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>144'346'263</b>	<b>141'167'345</b>	<b>141'742'208</b>	<b>+574'863</b>	<b>+0.4%</b>	<b>142'722'925</b>	<b>142'518'577</b>	<b>141'827'224</b>
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>144'346'263</b>	<b>141'167'345</b>	<b>141'742'208</b>	<b>+574'863</b>	<b>+0.4%</b>	<b>142'722'925</b>	<b>142'518'577</b>	<b>141'827'224</b>

### Commentaires

Depuis le budget 2019, l'indemnisation des experts aux examens est intégré dans le groupe 30 pour un montant de CHF 1'400'000.00 alors que dans le budget 2018 cette charge se trouvait dans le groupe 31. Le groupe 31 présente également une réduction de l'entretien des bâtiments de la Cité de étudiants pour CHF 248'000.-. Dès l'exercice 2019, la contribution cantonale aux cours interentreprises (CIE) dispensés par nos centres professionnelles (CIFOM, CPLN et CPMB) est visibilisée. Il en résulte une augmentation dans le groupe 39 de CHF 1'807'000.00. La contre-partie se trouve dans le groupe 49 des entités respectives.

## Projets gérés par crédit d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Date ACE / Décret	Crédit d'engagement <sup>1)</sup>	Situation au 31.12.2017	Budget 2018			Budget 2019			
			Dép. nettes	Dépenses	Recettes	Dép. nettes	Dépenses	Recettes	Dép. nettes	
Crédit d'engagement à solliciter				0	0	0	0	300'000	0	300'000
Création du CPNE		2'900'000	0	0	0	0	0	300'000	0	300'000

<sup>1)</sup> Les crédits d'engagement accordés avant l'année 2015 sont indiqués au net (ancienne loi sur les finances) et les crédits d'engagement accordés dès l'année 2015 sont indiqués au brut (art. 40 al. 2 LFinEC). Les montants incluent également d'éventuelles demandes de crédits complémentaires.

### Commentaires

Le Conseil d'Etat a décidé, dans le cadre de son programme de législation, la création de pôles de compétences dans le domaine de la formation professionnelle. En effet, août 2017 marque l'ouverture du Pôle Technique regroupant les formations techniques du CIFOM et du CPLN. Cette ouverture est le premier pas vers la création des différents pôles de compétences pilotés par une structure appelée le Centre de formation professionnelle neuchâtelois (ci-dessus CPNE).

La création de cette structure permettra de remplacer les structures existantes par un établissement de formation professionnelle multi-sites organisé à l'échelle cantonale et ainsi rationaliser les structures et améliorer la lisibilité de l'offre. Grâce à cet nouvel outil de fonctionnement, le Conseil d'Etat poursuit ses travaux de valorisation de la formation professionnelle et plus spécifiquement la formation duale.

## Résultat analytique

### Groupes de prestations

Pilotage Hautes écoles et recherche (CHF)	Budget 2019
Coûts	378'000
Produits	-1'357'850
<b>Résultat net</b>	<b>-979'850</b>

Les coûts et produits directement imputables dans ce groupe de prestations se composent essentiellement de l'exploitation de la Cité des étudiants.

Surveillance, qualif. Des apprentissages (CHF)	Budget 2019
Coûts	4'084'000
Produits	-922'100
<b>Résultat net</b>	<b>3'161'900</b>

Les coûts et produits directement imputables dans ce groupe de prestations se composent majoritairement aux prestations du secteur de procédure de qualification (matériel et indemnités experts) aux cours de maîtres d'apprentissage ainsi que la visibilisation de la contribution cantonale des cours interentreprises (voir remarques dans le résultat financier ci-dessus).

Orientation scolaire et professionnelle (CHF)	Budget 2019
Coûts	145'950
Produits	-502'600
<b>Résultat net</b>	<b>-356'650</b>

Les coûts et produits directement imputables dans ce groupe de prestations se composent d'une part à des mandats interinstitutionnels pour des prestations hors scolarité et adultes et d'autre part à des mandats avec le CSFO (Centre suisse de services Formation professionnelle) pour diverses prestations de documentation et d'information.

Insertion des jeunes en formation profes (CHF)	Budget 2019
Coûts	511'500
Produits	-218'000
<b>Résultat net</b>	<b>293'500</b>

Les coûts et produits directement imputables dans ce groupe de prestations se composent des moyens mis à disposition pour le soutien aux jeunes en difficultés multiples afin qu'ils accèdent à la formation.

Pilotage des formations S2 et Tert. B (CHF)	Budget 2019
Coûts	93'500
Produits	0
<b>Résultat net</b>	<b>93'500</b>

Les coûts et produits directement imputables dans ce groupe de prestations se composent globalement des prestations fournies pour le pilotage des formations du Secondaire 2 et Tertiaire B..

## Charges et revenus de transfert non incorporables aux prestations

Chg. et rev. de transfert non incorporables (CHF)	Comptes		Budget
	2017	2018	2019
Contrib. CIE	0	610'000	650'000
Contrib. Conf. Intercanto.	0	1'500	1'500
Contrib. cours préparatoires (brevets)	0	117'000	93'000
Contrib. CREME	0	24'000	24'000
Contrib. Ecole de Droguerie	0	150'000	150'000
Contrib. HE-ARC	0	5'189'000	5'189'000
Contrib. HE-ARC APS (MS et Prop.)	0	1'285'000	1'285'000
Contrib. HE-ARC Santé	0	437'000	437'000
Contrib. HEM	0	857'000	937'000
Contrib. HEP BEJUNE	0	11'250'000	11'263'000
Contrib. HES-SO	0	33'116'000	31'086'000
Contrib. HNE-ELM	0	153'000	153'000
Contrib. S2 Form. Acad. + Pass. / CIIP	0	530'000	483'400
Contrib. S2 Form. Prof. / AEPR	0	4'470'000	4'702'000
Contrib. TA HES / AHES	0	2'273'000	2'391'000
Contrib. TA HEU / AIU	0	16'980'000	17'380'000
Contrib. TB ES / AES	0	1'908'000	2'108'000
Contrib. UNINE	0	48'898'000	50'387'000
Dédom. div. Confédération	0	77'500	81'000
Formation initiale pour adultes	0	530'000	44'000
Parcours certifiant pour jeunes migrants	0	520'000	520'000
Subv. aux entrep. Publiques (REFCOM)	0	50'000	40'000
Subv. en nature Cité ét.	0	791'010	850'000
Subvention BPUN	0	46'000	46'000
Subv. fédérale diverses	0	-2'000'000	-1'982'000
Subv. féd. projets spécif.	0	-50'000	-500'000
Subv. organ. non lucrative (Capacité)	0	40'000	40'000
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>128'253'010</b>	<b>127'858'900</b>

Les contributions relatives aux hautes écoles sont indiquées ci-contre avec les initiales "HE".

L'enveloppe octroyée à l'Université se retrouve sous l'intitulé "Contr. UNINE".

Explications des autres initiales employées :

TA : Tertiaire A

TB : Tertiaire B

S2 : Secondaire 2

BPUN : Bibliothèque Publique Université Neuchâtel

REFCOM : Réseau de formation commerciale.

## Autres charges et revenus non incorporables aux prestations

Autres chg. et rev. non incorporables (CHF)	Comptes		Budget
	2017	2018	2019
Contrib. A redistrib TA HEU / AIU	0	-22'464'000	-22'509'000
Contrib. Redist. TA HEU / AIU	0	22'464'000	22'509'000
Subv. fédérale à redistrib. (UNINE)	0	-24'537'000	-24'942'000
Subv. fédérale redistrib. (UNINE)	0	24'537'000	24'942'000
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Subvention fédérale universitaire et contributions des accords intercantonaux perçues et reversées à l'UniNE.

# Lycées (LYCEES)

## Évolution de l'environnement et des tâches

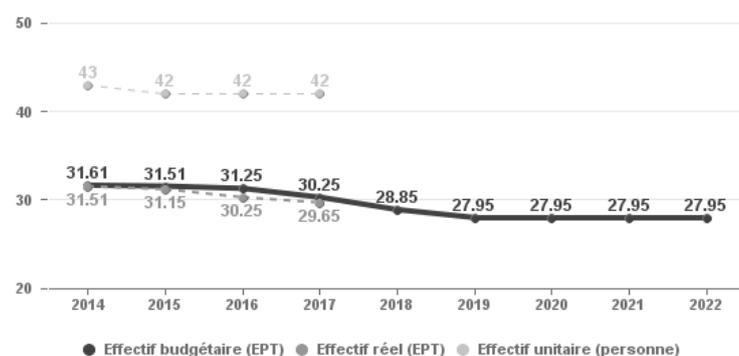
Les lycées neuchâtelois ont pour mission de dispenser la formation générale (maturité gymnasiale, certificat de culture générale et maturité spécialisée) et la formation professionnelle commerciale à plein temps (maturité professionnelle Economie & Services). Au cours des deux dernières législatures, les lycées ont eu à mettre en œuvre de nombreuses mesures d'assainissement. En 2019 et au cours des années à venir, les défis des lycées seront nombreux. En effet, au niveau national, plusieurs projets d'envergure ont été lancés. Il s'agira d'introduire une nouvelle discipline au plan d'études (informatique), de renforcer les compétences de base en français et en mathématiques des étudiants. Au plan cantonal, la rénovation du cycle 3 représente un défi important.

## Objectifs stratégiques

- Offrir une transition adaptée aux élèves issus du cycle 3 rénové ;
- Réviser la loi sur l'enseignement secondaire supérieur ;
- Introduire une nouvelle discipline (informatique) au plan d'études, conformément aux décisions de la CDIP ;
- Consolider les compétences basales des élèves et leur préparation aux études tertiaires ;
- Renforcer les liens et la collaboration avec les partenaires du tertiaire universitaire ;
- Participer au niveau national à la révision du dispositif réglementant le contenu de la formation gymnasiale ;
- Implémenter le nouveau dispositif réglementaire et le nouveau plan d'études de culture générale ;
- Préparer le transfert de la filière de maturité professionnelle au CPNE (Centre de formation professionnelle neuchâtelois) d'ici 2025;
- Adapter les infrastructures des bâtiments Beaux-Arts et Léopold-Robert pour accueillir les classes devant quitter le Collège Latin et planifier les impacts organisationnels de la rénovation du bâtiment Faubourg de l'Hôpital.

## Ressources humaines

Effectifs personnel admin.



La diminution des EPT entre le budget 2019 et le budget 2018 s'explique par une plus grande externalisation des travaux de conciergerie au Lycée Jean-Piaget.

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Budget	Écart B2018 - B2019		PFT	PFT	PFT
	2017	2018	2019	CHF	%	2020	2021	2022
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>49'816'619</b>	<b>47'419'807</b>	<b>46'532'330</b>	<b>-887'477</b>	<b>-1.9%</b>	<b>47'010'630</b>	<b>47'218'140</b>	<b>47'484'343</b>
30 Charges de personnel	42'766'095	41'606'907	41'038'350	-568'557	-1.4%	41'457'450	41'661'660	41'930'363
31 Biens, services et autres charges d'expl.	2'594'384	3'583'400	3'356'100	-227'300	-6.3%	3'353'100	3'356'100	3'353'100
33 Amortissements du patrimoine administratif	1'009'509	0	144'880	+144'880	+0.0%	144'880	144'880	144'880
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
36 Charges de transfert	681'885	26'000	26'000	+0	+0.0%	26'000	26'000	26'000
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
39 Imputations internes	2'764'746	2'203'500	1'967'000	-236'500	-10.7%	2'029'200	2'029'500	2'030'000
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>-5'442'294</b>	<b>-5'334'800</b>	<b>-4'652'600</b>	<b>+682'200</b>	<b>-12.8%</b>	<b>-4'648'700</b>	<b>-4'636'000</b>	<b>-4'663'800</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
42 Taxes	-1'441'613	-2'097'400	-1'797'300	+300'100	-14.3%	-1'878'200	-1'880'100	-1'883'900
43 Revenus divers	-632'935	-26'500	-28'500	-2'000	+7.6%	-28'500	-28'500	-28'500
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	-13'231	-50'000	-50'000	+0	+0.0%	-50'000	-50'000	-50'000
46 Revenus de transfert	-2'799'580	-2'970'900	-2'726'800	+244'100	-8.2%	-2'692'000	-2'677'400	-2'701'400
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
49 Imputations internes	-554'935	-190'000	-50'000	+140'000	-73.7%	0	0	0
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>44'374'326</b>	<b>42'085'007</b>	<b>41'879'730</b>	<b>-205'277</b>	<b>-0.5%</b>	<b>42'361'930</b>	<b>42'582'140</b>	<b>42'820'543</b>
34 Charges financières	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
44 Revenus financiers	-25'317	-23'300	-18'200	+5'100	-21.9%	-18'200	-18'200	-18'200
Résultat de financement	-25'317	-23'300	-18'200	+5'100	-21.9%	-18'200	-18'200	-18'200
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>44'349'008</b>	<b>42'061'707</b>	<b>41'861'530</b>	<b>-200'177</b>	<b>-0.5%</b>	<b>42'343'730</b>	<b>42'563'940</b>	<b>42'802'343</b>
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>44'349'008</b>	<b>42'061'707</b>	<b>41'861'530</b>	<b>-200'177</b>	<b>-0.5%</b>	<b>42'343'730</b>	<b>42'563'940</b>	<b>42'802'343</b>

### Commentaires

Les différences enregistrées entre le budget 2018 et le budget 2019 sont principalement liées au respect des normes d'enclassement dans la voie académique, au redimensionnement du nombre de classes à temps pleins en maturité professionnelle (fin de la classe de raccordement et de la maturité post CFC au LJP) ainsi qu'à la suppression de la filière de français langue étrangère conduisant à une réduction globale des effectifs d'élèves. Ces variations conduisent à une diminution des charges de personnel ainsi qu'au redimensionnement à la baisse des autres charges d'exploitation (diminution des coûts de location des halles de gymnastique, adaptation des charges liées aux activités sportives et culturelles). Dans le même temps et de manière induite, on observe une diminution des revenus d'exploitation liés aux variations mentionnées ci-dessus (ajustement des finances de cours, taxes forfaitaires et du montant total de la participation des élèves au financement des activités sportives et culturelles). D'autre part, on note également une diminution des subventions fédérales impactant le groupe 46 et directement liée à la réduction de l'offre en voie professionnelle.

## Résultat analytique

### Groupes de prestations

Formation professionnelle initiale LJP (CHF)	Budget 2019
Coûts	156'300
Produits	-1'555'600
<b>Résultat net</b>	<b>-1'399'300</b>

Les coûts et produits directement imputables dans ce groupe se composent des prestations liées aux formations initiales dispensées par le Lycée Jean-Piaget. Les produits proviennent principalement des subventions fédérales versées par le SEFRI pour la formation professionnelle, de la participation des élèves au financement des activités culturelles et sportives ainsi que de la taxe forfaitaire annuelle facturée aux élèves.

Maturité gymnasiale LJP (CHF)	Budget 2019
Coûts	166'400
Produits	-317'600
<b>Résultat net</b>	<b>-151'200</b>

Les coûts et produits directement imputables dans ce groupe se composent des prestations liées à la formation gymnasiale dispensée par le Lycée Jean-Piaget. Les produits proviennent principalement de la participation des élèves au financement des activités culturelles et sportives ainsi que de la taxe forfaitaire annuelle facturée aux élèves.

Ecole de culture générale LJP (CHF)	Budget 2019
Coûts	101'800
Produits	-242'000
<b>Résultat net</b>	<b>-140'200</b>

Les coûts et produits directement imputables dans ce groupe se composent des prestations liées aux formations de culture générale et de maturité spécialisée dispensées par le Lycée Jean-Piaget. Les produits proviennent des dédommagements hors canton, de la participation des élèves au financement des activités culturelles et sportives ainsi que de la taxe forfaitaire annuelle facturée aux élèves.

Autres formations LJP (CHF)	Budget 2019
Coûts	61'000
Produits	-253'900
<b>Résultat net</b>	<b>-192'900</b>

Les coûts et produits directement imputables dans ce groupe se composent des prestations liées à la "passerelle de la maturité professionnelle ou spécialisée vers l'université" (dès la rentrée d'août 2019), au cours de vacances ainsi qu'aux centres de langues du Lycée Jean-Piaget. Les produits représentent les taxes et écolages facturés pour les formations dispensées.

Maturité gymnasiale LBC (CHF)	Budget 2019
Coûts	473'800
Produits	-1'528'700
<b>Résultat net</b>	<b>-1'054'900</b>

Les coûts et produits directement imputables dans ce groupe de prestations se composent des prestations liées à la formation gymnasiale dispensée par le Lycée Blaise-Cendrars. Les coûts totalisent l'ensemble des biens, services et autres charges d'exploitation du lycée. Les produits proviennent principalement des dédommagements des cantons de Berne et du Jura versés pour la fréquentation des élèves hors canton ainsi que de la taxe forfaitaire annuelle facturée aux élèves.

<b>Maturité gymnasiale LDDR (CHF)</b>	<b>Budget 2019</b>
Coûts	1'074'500
Produits	-710'200
<b>Résultat net</b>	<b>364'300</b>

Les coûts et produits directement imputables dans ce groupe de prestations se composent des prestations liées à la formation gymnasiale dispensée par le Lycée Denis-de-Rougemont. Les coûts totalisent l'ensemble des biens, services et autres charges d'exploitation du lycée. Les produits proviennent principalement de la participation des élèves au financement des activités culturelles et sportives ainsi que de la taxe forfaitaire annuelle facturée aux élèves.

### Charges et revenus de transfert non incorporables aux prestations

<b>Chg. et rev. de transfert non incorporables (CHF)</b>	<b>Comptes 2017</b>	<b>Budget 2018</b>	<b>Budget 2019</b>
Subsides à tiers LBC	0	6'000	6'000
Subsides à tiers LDDR	0	7'000	7'000
Subsides à tiers LJP	0	13'000	13'000
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>26'000</b>	<b>26'000</b>

Ces charges représentent les subsides accordés aux élèves pour financer leur participation aux activités culturelles et sportives organisées par les lycées.

# CPMB (CPMB)

## Évolution de l'environnement et des tâches

L'année 2019 marque pour le CPMB le début de son implication dans le projet de création de Centre de formation professionnelle neuchâtelois (CPNE), qui doit à terme regrouper les centres de formation professionnelle du canton (CIFOM, CPLN et CPMB) ainsi que les filières professionnelles du Lycée Jean-Piaget.

Les facteurs majeurs de l'évolution de l'environnement qui influencent la marche de l'école sont :

- Nombre de contrats d'apprentissage signés dans le domaine du bâtiment.
- Développement des demandes de formation supérieure/continue.
- Qualité du suivi des personnes en formation en lien avec le développement de la formation professionnelle duale et de l'objectif de former un maximum de jeunes du secondaire 2.

Le CPMB prévoit l'évolution suivante pour ces groupes de prestations de formation :

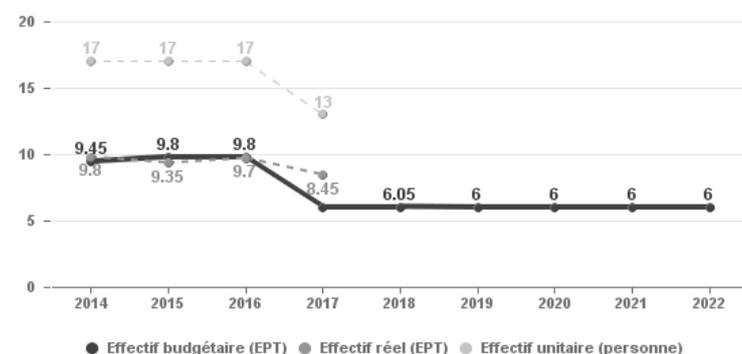
- stabilité de la formation initiale en relevant que cette dernière est fortement liée à la conjoncture économique.
- augmentation de la demande de formation des adultes.

## Objectifs stratégiques

- Offrir des prestations AFP pour étendre les possibilités de formation et d'insertion professionnelle.
- Contribuer au développement du soutien aux entreprises formatrices.
- Être un établissement de formation de l'Etat de Neuchâtel efficace et efficient dans un cadre d'amélioration permanente.
- En plus de l'enseignement professionnel, promouvoir auprès des personnes en formation une bonne hygiène de vie et le développement de leur culture générale.
- Tenir compte des différences et optimiser les chances de réussite de toutes les personnes en formation.
- Respecter et enseigner les principes du développement durable.
- Participer à la promotion et au développement de la formation professionnelle dans notre région.
- Intensifier les collaborations avec les autres établissements de formation et développer les relations intercantionales.
- S'adapter constamment aux conditions externes et internes changeantes..

## Ressources humaines

Effectifs personnel admin.



Diminution de la dotation de 0.05 EPT.

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2017	Budget 2018	Budget 2019	Écart B2018 - B2019		PFT 2020	PFT 2021	PFT 2022
				CHF	%			
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>14'356'758</b>	<b>11'868'566</b>	<b>12'013'564</b>	<b>+144'998</b>	<b>+1.2%</b>	<b>12'048'662</b>	<b>12'052'660</b>	<b>12'056'139</b>
30 Charges de personnel	7'861'654	7'414'806	7'537'404	+122'598	+1.7%	7'547'502	7'549'500	7'554'779
31 Biens, services et autres charges d'expl.	2'969'417	1'740'460	1'728'460	-12'000	-0.7%	1'733'460	1'735'460	1'733'460
33 Amortissements du patrimoine administratif	113'178	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
36 Charges de transfert	274'464	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
39 Imputations internes	3'138'046	2'713'300	2'747'700	+34'400	+1.3%	2'767'700	2'767'700	2'767'900
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>-10'240'656</b>	<b>-7'572'600</b>	<b>-8'390'993</b>	<b>-818'393</b>	<b>+10.8%</b>	<b>-8'419'384</b>	<b>-8'304'384</b>	<b>-8'409'384</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
42 Taxes	-4'761'794	-3'714'200	-3'709'200	+5'000	-0.1%	-3'739'200	-3'634'200	-3'739'200
43 Revenus divers	-672'673	-63'000	-63'000	+0	+0.0%	-63'000	-63'000	-63'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	-47'065	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
46 Revenus de transfert	-3'935'774	-3'705'400	-3'772'793	-67'393	+1.8%	-3'771'184	-3'761'184	-3'761'184
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
49 Imputations internes	-823'350	-90'000	-846'000	-756'000	+840.0%	-846'000	-846'000	-846'000
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>4'116'102</b>	<b>4'295'966</b>	<b>3'622'571</b>	<b>-673'395</b>	<b>-15.7%</b>	<b>3'629'278</b>	<b>3'748'276</b>	<b>3'646'755</b>
34 Charges financières	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
44 Revenus financiers	-192'774	-200'000	-200'000	+0	+0.0%	-200'000	-200'000	-200'000
Résultat de financement	-192'774	-200'000	-200'000	+0	+0.0%	-200'000	-200'000	-200'000
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>3'923'328</b>	<b>4'095'966</b>	<b>3'422'571</b>	<b>-673'395</b>	<b>-16.4%</b>	<b>3'429'278</b>	<b>3'548'276</b>	<b>3'446'755</b>
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>3'923'328</b>	<b>4'095'966</b>	<b>3'422'571</b>	<b>-673'395</b>	<b>-16.4%</b>	<b>3'429'278</b>	<b>3'548'276</b>	<b>3'446'755</b>

### Commentaires

Les différences significatives entre le budget 2018 et le budget 2019 proviennent des éléments suivants :

- Groupe 30 : adaptation des salaires enseignants et des charges sociales.
- Groupe 46 : augmentation de la subvention fédérale et des contributions intercantionales.
- Groupe 49 : les revenus d'imputations internes incluent pour la première fois au BU2019 les contributions cantonales pour les cours interentreprises (CIE) versées par le SFPO.

## Résultat analytique

### Groupes de prestations

Formation initiale (CHF)	Budget 2019
Coûts	924'070
Produits	-6'261'517
<b>Résultat net</b>	<b>-5'337'447</b>

Les coûts et produits directement imputables dans ce groupe de prestations sont dédiés à la formation initiale. Les coûts sont composés des moyens d'enseignement. Les produits proviennent des finances de cours.

Formation des adultes (CHF)	Budget 2019
Coûts	121'000
Produits	-1'393'208
<b>Résultat net</b>	<b>-1'272'208</b>

Les coûts et produits directement imputables dans ce groupe de prestations sont dédiés à la formation des adultes. Les coûts sont composés des moyens d'enseignement. Les produits proviennent des finances de cours.

Economat (CHF)	Budget 2019
Coûts	283'000
Produits	-299'500
<b>Résultat net</b>	<b>-16'500</b>

Les coûts et produits directement imputables dans ce groupe de prestations sont composés des achats destinés à la revente et des produits provenant des ventes.

# CPLN (CPLN)

## Évolution de l'environnement et des tâches

L'année 2019 marque pour le CPLN et ses unités le début de son implication dans le projet de création de Centre de formation professionnelle neuchâtelois (CPNE), qui doit à terme regrouper les centres de formation professionnelle du canton (CIFOM, CPLN et CPMB) ainsi que les filières professionnelles du Lycée Jean-Piaget.

Les facteurs majeurs de l'évolution de l'environnement qui influencent la marche du CPLN sont:

- Le nombre de personnes qui débutent une formation professionnelle.
- La réglementation fédérale en matière de formation professionnelle.
- L'évolution du nombre d'élèves confrontés à des difficultés (handicaps, problèmes sociaux, familiaux ou économiques).
- L'impact des travaux de rénovation des bâtiments du site Maladière

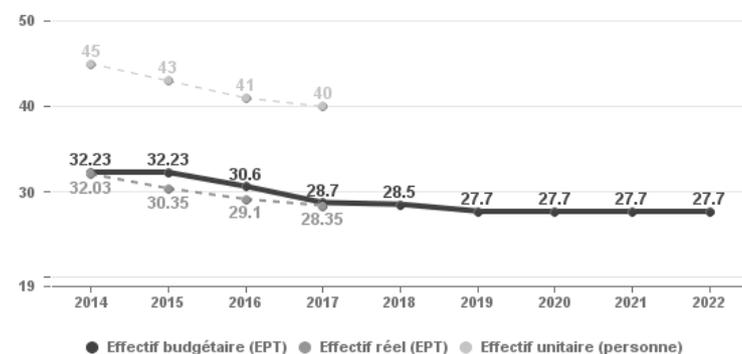
Formations initiales et supérieures: le nombre d'élèves a plutôt tendance à augmenter en lien, entre autres, avec le plan d'action en faveur de la formation professionnelle.

## Objectifs stratégiques

- Etre un établissement de formation efficace et efficient dans un cadre d'amélioration permanente;
- Réaliser ses prestations en tenant compte de la satisfaction des usagers (personnes en formation, personnel) et des autres partenaires;
- En plus de l'enseignement professionnel, promouvoir auprès des personnes en formation une bonne hygiène de vie, le développement de leur culture générale ainsi que la maîtrise des langues étrangères;
- Tenir compte des différences et optimiser les chances de réussite de toutes les personnes en formation;
- Respecter et enseigner les principes du développement durable;
- Développer une communication transparente, tant à l'externe et qu'à l'interne;
- Participer à la promotion et au développement de la formation professionnelle dans notre région;
- Intensifier les collaborations avec les autres établissements de formation et développer les relations intercantionales;
- S'adapter constamment aux conditions externes changeantes.

## Ressources humaines

Effectifs personnel admin.



En centralisant un maximum de prestations administratives non pédagogiques au sein de l'établissement et en travaillant en étroite collaboration avec les services centraux de l'Etat, le CPLN augmente son efficacité, ce qui lui a permis chaque année de réaliser de nouvelles économies tangibles. En place depuis 2013, la gestion par mandat de prestations est un atout dans la conduite de cette politique, par la flexibilité qu'elle apporte.

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Budget	Écart B2018 - B2019		PFT	PFT	PFT
	2017	2018	2019	CHF	%	2020	2021	2022
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>41'882'672</b>	<b>38'523'884</b>	<b>39'323'141</b>	<b>+799'257</b>	<b>+2.1%</b>	<b>39'048'183</b>	<b>39'101'676</b>	<b>39'144'489</b>
30 Charges de personnel	32'215'947	31'212'589	31'525'511	+312'922	+1.0%	31'154'553	31'190'046	31'236'889
31 Biens, services et autres charges d'expl.	5'555'225	6'091'215	6'167'700	+76'485	+1.3%	6'168'200	6'168'700	6'169'700
33 Amortissements du patrimoine administratif	1'411'606	10'080	22'530	+12'450	+123.5%	118'030	135'530	130'500
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
36 Charges de transfert	426'429	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
39 Imputations internes	2'273'465	1'210'000	1'607'400	+397'400	+32.8%	1'607'400	1'607'400	1'607'400
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>-16'247'058</b>	<b>-14'773'287</b>	<b>-14'241'317</b>	<b>+531'970</b>	<b>-3.6%</b>	<b>-14'379'333</b>	<b>-14'381'901</b>	<b>-14'383'200</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
42 Taxes	-3'713'402	-3'227'750	-2'850'450	+377'300	-11.7%	-2'860'050	-2'860'050	-2'860'050
43 Revenus divers	-2'706	-170'650	-135'650	+35'000	-20.5%	-145'650	-145'650	-145'650
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	-322'988	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
46 Revenus de transfert	-10'482'529	-10'198'987	-9'952'317	+246'670	-2.4%	-9'986'833	-9'989'101	-9'989'700
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
49 Imputations internes	-1'725'433	-1'175'900	-1'302'900	-127'000	+10.8%	-1'386'800	-1'387'100	-1'387'800
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>25'635'614</b>	<b>23'750'597</b>	<b>25'081'824</b>	<b>+1'331'227</b>	<b>+5.6%</b>	<b>24'668'850</b>	<b>24'719'775</b>	<b>24'761'289</b>
34 Charges financières	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
44 Revenus financiers	-103'139	-10'000	-10'000	+0	+0.0%	-10'000	-10'000	-10'000
Résultat de financement	-103'139	-10'000	-10'000	+0	+0.0%	-10'000	-10'000	-10'000
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>25'532'475</b>	<b>23'740'597</b>	<b>25'071'824</b>	<b>+1'331'227</b>	<b>+5.6%</b>	<b>24'658'850</b>	<b>24'709'775</b>	<b>24'751'289</b>
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>25'532'475</b>	<b>23'740'597</b>	<b>25'071'824</b>	<b>+1'331'227</b>	<b>+5.6%</b>	<b>24'658'850</b>	<b>24'709'775</b>	<b>24'751'289</b>

### Commentaires

Par rapport au budget 2018, le budget 2019 montre une péjoration de Fr. 1,331 mio au niveau du résultat d'exploitation. Même si les comparaisons sont rendues difficiles (passage à MCH2 et nouvelle comptabilité analytique), les grandes masses suivantes expliquent cet écart:

- Nouveautés comptables et analytiques: augmentation nette des imputations internes (comptes 39/49) de Fr. 0,27 mio;
- Augmentation des charges (hors 39 Imputations internes): Fr. 0.402 mio. surtout dû à une hausse des coûts salariaux et charges sociales associées (Fr. 313'000.-) ;
- Baisse des revenus (hors 49 Imputations internes): Fr. 0,659 mio. Essentiellement dû à la baisse des revenus liés à la vente de matériel scolaire (Fr. 300'000.-) ainsi que ceux liés aux subventions fédérales (Fr. 246'000.-).
- Les revenus d'imputations internes incluent pour la première fois au BU2019 les contributions cantonales pour les cours interentreprises (CIE) versées par le SFPO.

## Projets gérés par crédit d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Date ACE / Décret	Crédit d'engagement <sup>1)</sup>	Situation au 31.12.2017	Budget 2018			Budget 2019			
			Dép. nettes	Dépenses	Recettes	Dép. nettes	Dépenses	Recettes	Dép. nettes	
<b>Crédit d'engagement à solliciter</b>				0	0	0	0	392'000	0	392'000
Enveloppe équipement salles polyvalentes		100'000	0	0	0	0	0	50'000	0	50'000
Equipements pédagogiques techniques		260'000	0	0	0	0	0	50'000	0	50'000
Renouv. contrôleur wifi/switchs bâtiment		102'000	0	0	0	0	0	102'000	0	102'000
Serveurs et syst. sauvegarde(Datacenter)		190'000	0	0	0	0	0	190'000	0	190'000

<sup>1)</sup>Les crédits d'engagement accordés avant l'année 2015 sont indiqués au net (ancienne loi sur les finances) et les crédits d'engagement accordés dès l'année 2015 sont indiqués au brut (art. 40 al. 2 LFinEC). Les montants incluent également d'éventuelles demandes de crédits complémentaires.

## Commentaires

Les 4 projets d'investissement budgétés pour 2019 sont les suivants:

- Equipement des salles polyvalentes: dans le cadre du projet d'assainissement énergétique du CPLN, les salles polyvalentes ont été redimensionnées et refaites. Leur équipement en matériel multimédia n'était cependant pas compris dans le crédit de rénovation. Un crédit d'engagement de Fr. 100'000.- a été sollicitée en 2018, dont Fr. 50'000.- seront dépensés en 2019;
- Equipements pédagogiques techniques: enveloppe cadre pour l'achat d'équipements pédagogiques techniques, dont Fr. 50'000.- en 2019;
- Renouvellement contrôleurs wifi/switchs: remplacement des équipements actuels qui sont obsolètes;
- Serveurs et systèmes de sauvegarde: remplacement de 5 serveurs qui arriveront en fin de support à fin juillet 2019 ainsi que les systèmes de sauvegarde (Backup).

## Résultat analytique

## Groupes de prestations

ECG (CHF)	Budget 2019
Coûts	21'000
Produits	-21'000
<b>Résultat net</b>	<b>0</b>

Les coûts et produits directement imputables dans ce groupe de prestations se composent des prestations fournies dans le cadre de la culture générale niveau CFC.

Au niveau budgétaire, les coûts liés à l'enseignement sont directement absorbés par les écoles.

EPS (CHF)	Budget 2019
Coûts	7'800
Produits	-10'000
<b>Résultat net</b>	<b>-2'200</b>

Les coûts et produits directement imputables dans ce groupe de prestations se composent des prestations fournies dans le cadre l'éducation physique et sportive (EPS).

Au niveau budgétaire, les coûts liés à l'enseignement sont directement absorbés par les écoles.

ET (CHF)	Budget 2019
Coûts	466'200
Produits	-4'048'156
<b>Résultat net</b>	<b>-3'581'956</b>

Les coûts et produits directement imputables dans ce groupe de prestations se composent des prestations fournies par l'Ecole Technique. Les produits proviennent essentiellement des contributions intercantionales et des subventions de la Confédération, ainsi que des factures faites aux élèves dans le cadre de leur formation.

EAM (CHF)	Budget 2019
Coûts	433'000
Produits	-3'484'540
<b>Résultat net</b>	<b>-3'051'540</b>

Les coûts et produits directement imputables dans ce groupe de prestations se composent des prestations fournies par l'Ecole des Arts et Métiers. Les produits proviennent essentiellement des contributions intercantionales et des subventions de la Confédération, ainsi que des factures faites aux élèves dans le cadre de leur formation.

EPC (CHF)	Budget 2019
Coûts	210'100
Produits	-2'065'535
<b>Résultat net</b>	<b>-1'855'435</b>

Les coûts et produits directement imputables dans ce groupe de prestations se composent des prestations fournies par l'Ecole Professionnelle Commerciale. Les produits proviennent essentiellement des contributions intercantionales et des subventions de la Confédération, ainsi que des factures faites aux élèves dans le cadre de leur formation.

EMTN (CHF)	Budget 2019
Coûts	103'000
Produits	-1'148'233
<b>Résultat net</b>	<b>-1'045'233</b>

Les coûts et produits directement imputables dans ce groupe de prestations se composent des prestations fournies par l'Ecole des Métiers de la Terre et de la Nature. Les produits proviennent essentiellement des contributions intercantionales et des subventions de la Confédération, ainsi que des factures faites aux élèves dans le cadre de leur formation.

ESD (CHF)	Budget 2019
Coûts	362'200
Produits	-1'985'203
<b>Résultat net</b>	<b>-1'623'003</b>

Les coûts et produits directement imputables dans ce groupe de prestations se composent des prestations fournies par l'Ecole Supérieure de Droguerie. Les produits proviennent essentiellement des contributions intercantionales et des subventions de la Confédération, ainsi que des factures faites aux élèves dans le cadre de leur formation.

## Autres charges et revenus non incorporables aux prestations

Autres chg. et rev. non incorporables (CHF)	Comptes 2017	Budget 2018	Budget 2019
Revenu d'immeubles patrimoine administra	0	-59'800	-24'800
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>-59'800</b>	<b>-24'800</b>

Les revenus d'immeuble sont les revenus générés par les diverses locations de salles de classes ou des salles polyvalentes.

# CIFOM (CIFOM)

## Évolution de l'environnement et des tâches

L'année 2019 marque pour le CIFOM et ses unités le début de son implication dans le projet de création de Centre de formation professionnelle neuchâtelois (CPNE), qui doit à terme regrouper les centres de formation professionnelle du canton (CIFOM, CPLN et CPMB) ainsi que les filières professionnelles du Lycée Jean-Piaget.

Dans le cadre de ce projet, les éléments analytiques présentés ici seront amenés à être remaniés, avec une intégration progressive dans un nouveau centre de profit à créer : CPNE.

Par ailleurs, le pôle technique du CIFOM/CPLN verra se concrétiser dès la rentrée de l'année scolaire 2019 les travaux entrepris dans le cadre du projet de dualisation des métiers techniques.

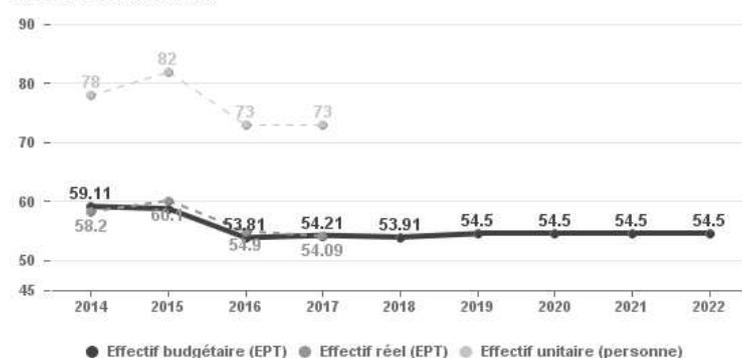
L'année 2019 est aussi celle de la concrétisation du projet d'aménagement de nouveaux locaux pour répondre à l'augmentation des élèves dans le secteur santé-social (Ecole Pierre-Coullery).

## Objectifs stratégiques

- Intégrer les filières ES de l'Ecole Pierre-Coullery dans les nouveaux locaux prévus.
- Lancer le processus de création du CPNE.
- Finaliser le processus d'intégration de l'institution dans les outils de gestion cantonaux (SIGE, GestionNE, ConduiteNE).
- Maintenir et développer des partenariats avec les milieux professionnels de nos différentes unités.

## Ressources humaines

Effectifs personnel admin.



Le budget 2019 intègre 1.0 EPT pour un nouveau poste de responsable QES (Qualité, Environnement et Sécurité) qui sera en charge de mettre en place les procédures/processus concernés au niveau du futur CPNE. Il tient aussi compte de l'augmentation de 0.6 EPT du personnel de conciergerie du CIFOM, étant donné l'intendance liée au nouveau bâtiment dont l'Ecole Pierre-Coullery entrera en jouissance à la rentrée scolaire 2019.

Des compensations de postes pour 1.0 EPT ont aussi été réalisées.

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2017	Budget 2018	Budget 2019	Écart B2018 - B2019		PFT 2020	PFT 2021	PFT 2022
				CHF	%			
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>56'223'539</b>	<b>53'767'938</b>	<b>54'455'425</b>	<b>+687'487</b>	<b>+1.3%</b>	<b>54'362'396</b>	<b>54'083'655</b>	<b>53'983'438</b>
30 Charges de personnel	47'338'749	46'165'946	47'039'013	+873'067	+1.9%	46'892'534	46'646'043	46'455'326
31 Biens, services et autres charges d'expl.	4'628'350	5'283'900	5'513'100	+229'200	+4.3%	5'534'100	5'472'100	5'514'100
33 Amortissements du patrimoine administratif	2'024'534	138'192	59'804	-78'388	-56.7%	120'554	150'304	198'804
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
36 Charges de transfert	302'863	0	35'308	+35'308	+0.0%	35'308	35'308	35'308
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
39 Imputations internes	1'929'043	2'179'900	1'808'200	-371'700	-17.1%	1'779'900	1'779'900	1'779'900
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>-16'327'739</b>	<b>-15'612'500</b>	<b>-15'821'700</b>	<b>-209'200</b>	<b>+1.3%</b>	<b>-15'795'700</b>	<b>-15'955'700</b>	<b>-15'955'700</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
42 Taxes	-2'935'831	-2'720'600	-2'775'100	-54'500	+2.0%	-2'921'100	-3'081'100	-3'081'100
43 Revenus divers	-12'885	-37'600	-37'600	+0	+0.0%	-37'600	-37'600	-37'600
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
46 Revenus de transfert	-12'457'879	-11'965'500	-11'407'000	+558'500	-4.7%	-11'396'000	-11'396'000	-11'396'000
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
49 Imputations internes	-921'145	-888'800	-1'602'000	-713'200	+80.2%	-1'441'000	-1'441'000	-1'441'000
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>39'895'800</b>	<b>38'155'438</b>	<b>38'633'725</b>	<b>+478'287</b>	<b>+1.3%</b>	<b>38'566'696</b>	<b>38'127'955</b>	<b>38'027'738</b>
34 Charges financières	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
44 Revenus financiers	-91'688	-88'000	-88'000	+0	+0.0%	-88'000	-88'000	-88'000
Résultat de financement	-91'688	-88'000	-88'000	+0	+0.0%	-88'000	-88'000	-88'000
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>39'804'112</b>	<b>38'067'438</b>	<b>38'545'725</b>	<b>+478'287</b>	<b>+1.3%</b>	<b>38'478'696</b>	<b>38'039'955</b>	<b>37'939'738</b>
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>39'804'112</b>	<b>38'067'438</b>	<b>38'545'725</b>	<b>+478'287</b>	<b>+1.3%</b>	<b>38'478'696</b>	<b>38'039'955</b>	<b>37'939'738</b>

### Commentaires

L'augmentation des charges de personnel est principalement liée à l'augmentation de la part patronale à la LPP. Des augmentations de postes administratifs et techniques, ainsi que la prise en charge du projet Move@NE (projet d'échange linguistique) ont aussi été intégrées au budget 2019 du CIFOM.

Les biens, services et autres charges d'exploitation font l'objet de charges supplémentaires complètement refacturées (même montant en charges et en revenus) ainsi que de charges prévues pour respecter les normes SST.

L'évolution des revenus de transfert s'explique par une évaluation trop optimiste des subventions reçues de la Confédération au BU2018.

Les revenus d'imputations internes incluent pour la première fois au BU2019 les contributions cantonales pour les cours interentreprises (CIE) versées par le SFPO.

## Projets gérés par crédit d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Date ACE / Décret	Crédit d'engagement <sup>1)</sup>	Situation au 31.12.2017	Budget 2018			Budget 2019		
			Dép. nettes	Dépenses	Recettes	Dép. nettes	Dépenses	Recettes	Dép. nettes
<b>Crédit d'engagement à solliciter</b>			0	0	0	0	295'000	0	295'000
EAA - Enveloppe équipements		150'000	0	0	0	0	60'000	0	60'000
PTN - Enveloppe équipements		500'000	0	0	0	0	200'000	0	200'000
SIS2 Montagnes - Enveloppe équipements		325'000	0	0	0	0	35'000	0	35'000

<sup>1)</sup>Les crédits d'engagement accordés avant l'année 2015 sont indiqués au net (ancienne loi sur les finances) et les crédits d'engagement accordés dès l'année 2015 sont indiqués au brut (art. 40 al. 2 LFinEC). Les montants incluent également d'éventuelles demandes de crédits complémentaires.

## Commentaires

Ces enveloppes budgétaires permettent aux unités du CIFOM concernées d'acquérir des biens d'équipement d'une valeur unitaire de plus de Fr. 10'000.-. Ces budgets étaient jusque-là prévus dans les comptes de résultat du CIFOM.

## Résultat analytique

## Groupes de prestations

EAA (CHF)	Budget 2019
Coûts	577'000
Produits	-2'185'600
<b>Résultat net</b>	<b>-1'608'600</b>

Les coûts et produits directement imputables dans ce groupe de prestations se composent des prestations fournies par l'Ecole d'arts appliqués. Les produits proviennent essentiellement des contributions intercantionales et des subventions de la Confédération, ainsi que des factures faites aux élèves dans le cadre de leur formation.

EPC (CHF)	Budget 2019
Coûts	425'200
Produits	-3'107'700
<b>Résultat net</b>	<b>-2'682'500</b>

Les coûts et produits directement imputables dans ce groupe de prestations se composent des prestations fournies par l'Ecole Pierre-Coullery (domaine santé-social). Les produits proviennent essentiellement des contributions intercantionales et des subventions de la Confédération, ainsi que des factures faites aux élèves dans le cadre de leur formation.

ESTER (CHF)	Budget 2019
Coûts	416'000
Produits	-3'609'400
<b>Résultat net</b>	<b>-3'193'400</b>

Les coûts et produits directement imputables dans ce groupe de prestations se composent des prestations fournies par l'Ecole du secteur tertiaire. Les produits proviennent essentiellement des contributions intercantionales et des subventions de la Confédération, ainsi que des factures faites aux élèves dans le cadre de leur formation.

ET (CHF)	Budget 2019
Coûts	814'200
Produits	-5'717'600
<b>Résultat net</b>	<b>-4'903'400</b>

Les coûts et produits directement imputables dans ce groupe de prestations se composent des prestations fournies par l'Ecole technique. Les produits proviennent essentiellement des contributions intercantionales et des subventions de la Confédération, ainsi que des factures faites aux élèves dans le cadre de leur formation.

<b>EPS (CHF)</b>	<b>Budget 2019</b>
Coûts	31'000
Produits	-31'000
<b>Résultat net</b>	<b>0</b>

Les coûts et produits directement imputables dans ce groupe de prestations se composent des prestations fournies dans le cadre de l'éducation physique et sportive (EPS).

Au niveau budgétaire, les coûts liés à l'enseignement sont directement absorbés par les écoles.

# CEFNA (CEFNA)

## Évolution de l'environnement et des tâches

Le contexte dans lequel le CEFNA évolue est particulier, le marché sur lequel le CEFNA est actif est extrêmement concurrentiel. C'est pourquoi le CEFNA doit définir les marchés sur lesquels, il est concurrentiel et continuer à garantir une qualité exemplaire de ses cours. Les revenus actuels du CEFNA sont réalisés auprès de plusieurs types d'utilisateurs (particuliers, institutionnels et des entreprises). Les besoins de ces différents clients sont parfois difficiles à évaluer à court terme car ils évoluent très rapidement. Le CEFNA doit donc pouvoir mobiliser ses ressources pour proposer de manière réactive de nouveaux dispositifs satisfaisant aux demandes des différents utilisateurs.

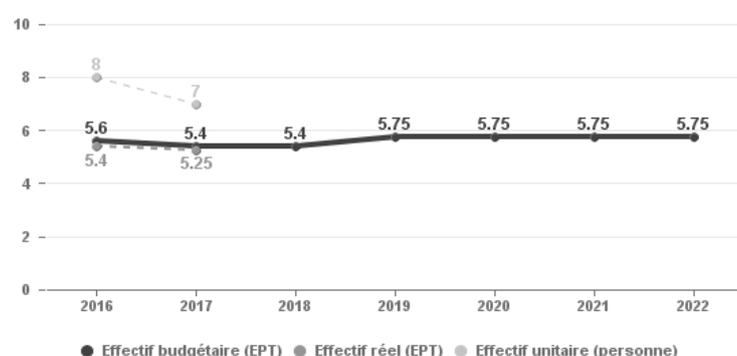
La création du centre de formation professionnelle neuchâtelois (CPNE) ainsi que la motion parlementaire concernant la formation des adultes font partie des changements de l'environnement qui auront aussi un impact sur le CEFNA.

## Objectifs stratégiques

- Adapter l'offre de prestations afin d'assurer que le déficit à la charge de la collectivité publique respecte le PFL. Le CEFNA doit être autoporteur dès 2021.
- Définir la position du CEFNA et de ses prestations dans le cadre du projet CPNE.
- Le CEFNA développe son offre concurrentielle en tenant compte des tendances du marché à court, moyen et long terme.

## Ressources humaines

Effectifs personnel admin.



Création de 0.5 EPT pour un poste de préparatrice en horlogerie (avec réduction proportionnelle dans les postes de formateurs).

Réduction de 0.15 EPT réalisées par la non-reconduction de postes de secrétaires d'école.

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2017	Budget 2018	Budget 2019	Écart B2018 - B2019		PFT 2020	PFT 2021	PFT 2022
				CHF	%			
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>8'093'932</b>	<b>7'548'670</b>	<b>7'490'865</b>	<b>-57'805</b>	<b>-0.8%</b>	<b>7'100'715</b>	<b>6'699'388</b>	<b>6'707'863</b>
30 Charges de personnel	6'544'620	5'529'658	5'426'676	-102'982	-1.9%	5'036'528	4'745'088	4'753'563
31 Biens, services et autres charges d'expl.	453'291	819'700	819'700	+0	+0.0%	819'700	819'700	819'700
33 Amortissements du patrimoine administratif	87'911	125'412	147'389	+21'977	+17.5%	147'387	37'500	37'500
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
36 Charges de transfert	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
39 Imputations internes	1'008'110	1'073'900	1'097'100	+23'200	+2.2%	1'097'100	1'097'100	1'097'100
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>-6'933'748</b>	<b>-6'875'500</b>	<b>-6'698'300</b>	<b>+177'200</b>	<b>-2.6%</b>	<b>-6'698'300</b>	<b>-6'698'300</b>	<b>-6'698'300</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
42 Taxes	-4'853'432	-5'517'800	-5'517'800	+0	+0.0%	-5'517'800	-5'517'800	-5'517'800
43 Revenus divers	-35'001	-500	-500	+0	+0.0%	-500	-500	-500
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
46 Revenus de transfert	-572'887	-475'000	-475'000	+0	+0.0%	-475'000	-475'000	-475'000
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
49 Imputations internes	-1'472'428	-882'200	-705'000	+177'200	-20.1%	-705'000	-705'000	-705'000
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>1'160'184</b>	<b>673'170</b>	<b>792'565</b>	<b>+119'395</b>	<b>+17.7%</b>	<b>402'415</b>	<b>1'088</b>	<b>9'563</b>
34 Charges financières	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
44 Revenus financiers	-43'303	-15'000	-15'000	+0	+0.0%	-15'000	-15'000	-15'000
Résultat de financement	-43'303	-15'000	-15'000	+0	+0.0%	-15'000	-15'000	-15'000
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>1'116'881</b>	<b>658'170</b>	<b>777'565</b>	<b>+119'395</b>	<b>+18.1%</b>	<b>387'415</b>	<b>-13'912</b>	<b>-5'437</b>
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>1'116'881</b>	<b>658'170</b>	<b>777'565</b>	<b>+119'395</b>	<b>+18.1%</b>	<b>387'415</b>	<b>-13'912</b>	<b>-5'437</b>

### Commentaires

Réduction progressive du budget global selon les mesures accompagnant le programme de législature.

## Projets gérés par crédit d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Date ACE / Décret	Crédit d'engagement <sup>1)</sup>	Situation au 31.12.2017 Dép. nettes	Budget 2018			Budget 2019		
				Dépenses	Recettes	Dép. nettes	Dépenses	Recettes	Dép. nettes
<b>Crédit d'engagement en cours</b>				150'000	0	150'000	0	0	0
ERP CEFNA	02.05.2018	150'000	0	150'000	0	150'000	0	0	0

<sup>1)</sup>Les crédits d'engagement accordés avant l'année 2015 sont indiqués au net (ancienne loi sur les finances) et les crédits d'engagement accordés dès l'année 2015 sont indiqués au brut (art. 40 al. 2 LFinEC). Les montants incluent également d'éventuelles demandes de crédits complémentaires.

### Commentaires

Le crédit d'engagement inscrit au budget 2018 devra permettre au CEFNA de finaliser le développement d'un nouveau progiciel intégré de planification et suivi des cours. Le projet arrive à son terme en fin d'année 2018.

## Résultat analytique

### Groupes de prestations

Particuliers (CHF)	Budget 2019
Coûts	367'400
Produits	-2'950'000
<b>Résultat net</b>	<b>-2'582'600</b>

Les coûts et produits directement imputables dans ce groupe de prestations se composent des prestations liées aux formations dispensées aux particuliers (art. 32, formations modulaires, tertiaire B, perfectionnement). Les produits proviennent essentiellement des cours facturés aux élèves, des contributions intercantionales et des subventions de la Confédération.

Institutions (CHF)	Budget 2019
Coûts	46'000
Produits	-3'257'300
<b>Résultat net</b>	<b>-3'211'300</b>

Les coûts et produits directement imputables dans ce groupe de prestations se composent des prestations liées aux formations dispensées aux institutions du canton (SEMP, COSM, SFPO, AI). Les produits proviennent essentiellement des cours facturés aux institutions.

Entreprises (CHF)	Budget 2019
Coûts	77'000
Produits	-465'500
<b>Résultat net</b>	<b>-388'500</b>

Les coûts et produits directement imputables dans ce groupe de prestations se composent des prestations liées aux formations dispensées auprès des entreprises. Les produits proviennent essentiellement des cours facturés.

# Serv. protection de l'adulte et jeunesse (SPAJ)

## Évolution de l'environnement et des tâches

Pour le service de protection de l'adulte et de la jeunesse, l'année 2019 sera principalement marquée par la mise en oeuvre du dispositif de soutien et de protection de l'enfance et de la jeunesse où l'accent est mis sur le développement de prestations nouvelles complémentaires et alternatives permettant aux jeunes de rester dans leurs familles. Le nouveau dispositif se déploiera ainsi sur quatre axes prioritaires: le soutien à la parentalité, les mesures ambulatoires, les familles d'accueil avec hébergement et les institutions d'éducation spécialisée.

L'engagement de la nouvelle déléguée à la jeunesse permettra également de proposer au Conseil d'État un projet de loi sur l'enfance et la jeunesse qui assurera la mise en place d'une politique cantonale de l'enfance et de la jeunesse coordonnée et planifiée. Le service aura également comme objectifs de développer, reconnaître et, cas échéant, de soutenir financièrement un ensemble de partenaires institutionnels actifs dans les domaines de la participation et de l'encouragement des activités de jeunesse ainsi que de la protection de l'enfance et de la jeunesse.

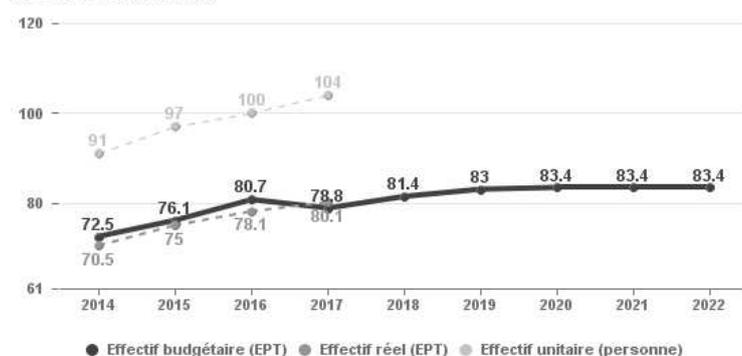
En ce qui concerne les modifications de la loi concernant les autorités de protection de l'enfant et de l'adulte entrée en vigueur au 1er janvier 2018, les effets liés à l'application des nouvelles tabelles de rémunération se déploieront de manière progressive durant deux ans et l'intégralité de l'économie escomptée ne sera visible qu'à partir de 2020.

## Objectifs stratégiques

- Améliorer l'accessibilité des structures d'accueil extrafamilial des enfants.
- Renforcer les collaborations entre les structures d'accueil parascolaire et les écoles.

## Ressources humaines

Effectifs personnel admin.



Début 2018, l'effectif global du service était de 81.4 EPT. En cours d'année 2018, le secteur de la protection de l'adulte s'est vu doté d'un EPT additionnel de curateur-trice professionnel-le pour la gestion de dossiers de personnes concernées que les curateurs-trice privé-e-s ne souhaitaient plus assumer suite à l'entrée en vigueur des nouvelles tabelles de rémunération définies dans le rapport 16.046 sur la rémunération des curateurs et des curatrices. Dans le cadre du développement des familles d'accueil avec hébergement, le Conseil d'État a également validé un EPT de conseiller-ère éducatif-ve pour accompagner le développement des familles d'accueil. L'effectif global du service en 2019 est de 83.4 EPT dont 0.4 EPT qui sont provisoirement prêtés au SAHA.

**Résultat financier**
**Compte de résultats : charges et revenus par nature**

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Budget	Écart B2018 - B2019		PFT	PFT	PFT
	2017	2018	2019	CHF	%	2020	2021	2022
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>58'048'419</b>	<b>62'138'231</b>	<b>69'684'900</b>	<b>+7'546'669</b>	<b>+12.1%</b>	<b>67'911'819</b>	<b>67'361'344</b>	<b>67'747'542</b>
30 Charges de personnel	10'409'544	10'769'331	11'306'978	+537'647	+5.0%	11'490'419	11'602'998	11'725'048
31 Biens, services et autres charges d'expl.	1'928'251	2'442'000	2'557'000	+115'000	+4.7%	2'607'000	2'557'000	2'547'000
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
36 Charges de transfert	33'077'245	35'186'000	41'653'376	+6'467'376	+18.4%	39'267'674	38'146'213	37'821'308
37 Subventions à redistribuer	3'470'031	3'550'000	3'550'000	+0	+0.0%	3'550'000	3'550'000	3'550'000
39 Imputations internes	9'163'348	10'190'900	10'617'546	+426'646	+4.2%	10'996'726	11'505'133	12'104'186
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>-4'508'136</b>	<b>-4'718'544</b>	<b>-9'868'852</b>	<b>-5'150'308</b>	<b>+109.2%</b>	<b>-9'492'229</b>	<b>-9'335'000</b>	<b>-9'243'503</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
42 Taxes	-869'297	-1'138'544	-6'288'852	-5'150'308	+452.4%	-5'912'229	-5'755'000	-5'663'503
43 Revenus divers	-11'008	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
46 Revenus de transfert	-150'000	-30'000	-30'000	+0	+0.0%	-30'000	-30'000	-30'000
47 Subventions à redistribuer	-3'470'031	-3'550'000	-3'550'000	+0	+0.0%	-3'550'000	-3'550'000	-3'550'000
49 Imputations internes	-7'800	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>53'540'283</b>	<b>57'419'687</b>	<b>59'816'048</b>	<b>+2'396'361</b>	<b>+4.2%</b>	<b>58'419'590</b>	<b>58'026'344</b>	<b>58'504'039</b>
34 Charges financières	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>53'540'283</b>	<b>57'419'687</b>	<b>59'816'048</b>	<b>+2'396'361</b>	<b>+4.2%</b>	<b>58'419'590</b>	<b>58'026'344</b>	<b>58'504'039</b>
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>53'540'283</b>	<b>57'419'687</b>	<b>59'816'048</b>	<b>+2'396'361</b>	<b>+4.2%</b>	<b>58'419'590</b>	<b>58'026'344</b>	<b>58'504'039</b>

**Commentaires**

La différence significative entre le budget 2018 et le budget 2019 est liée principalement à la rubrique 36 "Charges de transfert" et à l'adaptation des chiffres selon le nouveau dispositif de soutien et de protection de l'enfance et de la jeunesse. L'année 2019 sera une année de transition qui verra le développement de nouvelles prestations (mesures ambulatoires, familles d'accueil avec hébergement, soutien à la parentalité) et la réduction échelonnée des places en institutions d'éducation spécialisée. De plus, jusqu'à fin 2018, le service intégrait dans sa rubrique de charges 36 le montant net des subventions accordées aux institutions d'éducation spécialisée. A partir de janvier 2019, les montants dans les rubriques 36 seront inscrits au brut et les recettes y-relatives seront quant à elles enregistrées dans les rubriques de recettes correspondantes (46).

L'augmentation liée aux charges de personnel est principalement due à la dotation supplémentaire (2 EPT) validée par le Conseil d'Etat en cours d'année 2018 (voir chapitre ressources humaines), à des adaptations de charges sociales et à l'intégration d'un montant de 100'000 francs pour des indemnités de piquet également validé par le Conseil d'Etat dans le cadre du développement des familles d'accueil avec hébergement. Concernant la rubrique 31 qui regroupe principalement les honoraires versés aux curateurs-trices privé-e-s décidés par les APEA, 2019 devrait nous démontrer une stabilisation de la rubrique et les économies escomptées être visibles dès 2020.

## Résultat analytique

### Groupes de prestations

<b>Protéger les mineurs (CHF)</b>	<b>Budget 2019</b>
Coûts	2'132
Produits	-5'648'193
<b>Résultat net</b>	<b>-5'646'061</b>

Ce groupe de prestations enregistre les coûts directs liés à la gestion des mesures de protection concernant des enfants. Les produits proviennent des honoraires du service pour la gestion des dossiers des enfants suivis ainsi que de la participation des représentants légaux pour l'accueil de leurs enfants dans les institutions d'éducation spécialisée et dans les familles d'accueil.

<b>Assurer l'accueil extra-familial enfants (CHF)</b>	<b>Budget 2019</b>
Coûts	300'000
Produits	-365'659
<b>Résultat net</b>	<b>-65'659</b>

Ce groupe de prestations enregistre la facture du CEG pour ses prestations concernant la plateforme informatique ETIC-AEF. Le montant est facturé au SPAJ et ensuite refacturé aux structures d'accueil subventionnées.

<b>Prise en charge adultes en diff. sociale (CHF)</b>	<b>Budget 2019</b>
Coûts	2'621'250
Produits	-275'000
<b>Résultat net</b>	<b>2'346'250</b>

Ce groupe de prestations enregistre les coûts directs liés aux honoraires des curateurs-trices privé-e-s. Les produits concernent les honoraires des curateurs-trices du SPAJ (75'000 CHF) et les honoraires des curateurs-trices privé-e-s (200'000 CHF) pour les dossiers des personnes concernées avec fortune.

<b>Prévenir &amp; promouvoir activités jeunesse (CHF)</b>	<b>Budget 2019</b>
Coûts	10'000
Produits	
<b>Résultat net</b>	<b>10'000</b>

Ce groupe de prestations enregistre les coûts directs liés à l'organisation d'une journée réseau du service.

### Charges et revenus de transfert non incorporables aux prestations

Chg. et rev. de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2017	Budget 2018	Budget 2019
Inst. canton et hors canton min.	0	30'566'000	33'572'576
Subvention div. inst. privées	0	4'590'000	8'050'800
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>35'156'000</b>	<b>41'623'376</b>

Ces deux rubriques de charge enregistrent les subventions versées aux institutions d'éducation spécialisée dans le canton et hors canton pour le placement de mineur-e-s neuchâtelois-e-s et aux services d'action éducatives en milieu ouvert. L'augmentation significative de la rubrique "Subvention div. inst. privées est liée à la mise en œuvre du dispositif de soutien et de protection de l'enfance et de la jeunesse (développement des familles d'accueil avec hébergement, mesures ambulatoires et soutien à la parentalité). Concernant les charges relatives aux institutions d'éducation spécialisée, à partir de janvier 2019, il a été tenu compte des montants bruts et les recettes y-relatives (participation des représentants légaux) sont quant à elles inscrites aux produits du groupes de prestations "protéger les mineurs".

### Autres charges et revenus non incorporables aux prestations

Autres chg. et rev. non incorporables (CHF)	Comptes 2017	Budget 2018	Budget 2019
Redistr. subv. OFJ	0	3'550'000	3'550'000
Subventions OFJ	0	-3'550'000	-3'550'000
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Ces rubriques enregistrent en produit la subvention fédérale pour les coûts d'exploitation versée par l'OFJ en faveur des institutions d'éducation spécialisée et en charge le versement par le service de cette subvention aux institutions concernées.

# Fonds structures accueil extra-familial (FDS\_ACCEF)

## Évolution de l'environnement et des tâches

Voir service de la protection de l'adulte et de la jeunesse (SPAJ)

## Objectifs stratégiques

Voir service de la protection de l'adulte et de la jeunesse (SPAJ)

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2017	Budget 2018	Budget 2019	Écart B2018 - B2019		PFT 2020	PFT 2021	PFT 2022
				CHF	%			
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>20'814'336</b>	<b>20'690'900</b>	<b>22'117'546</b>	<b>+1'426'646</b>	<b>+6.9%</b>	<b>22'696'726</b>	<b>23'205'133</b>	<b>23'804'186</b>
30 Charges de personnel	1'280	1'400	1'400	+0	+0.0%	1'400	1'400	1'400
31 Biens, services et autres charges d'expl.	374'498	350'500	350'500	+0	+0.0%	350'500	350'500	350'500
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
36 Charges de transfert	20'438'558	20'339'000	21'765'646	+1'426'646	+7.0%	22'344'826	22'853'233	23'452'286
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
39 Imputations internes	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>-20'814'336</b>	<b>-20'690'900</b>	<b>-22'117'546</b>	<b>-1'426'646</b>	<b>+6.9%</b>	<b>-22'696'726</b>	<b>-23'205'133</b>	<b>-23'804'186</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
42 Taxes	-11'652'638	-10'500'000	-11'500'000	-1'000'000	+9.5%	-11'700'000	-11'700'000	-11'700'000
43 Revenus divers	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
49 Imputations internes	-9'161'698	-10'190'900	-10'617'546	-426'646	+4.2%	-10'996'726	-11'505'133	-12'104'186
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>+0</b>	<b>+0.0%</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
34 Charges financières	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>+0</b>	<b>+0.0%</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>+0</b>	<b>+0.0%</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

## Commentaires

## Résultat analytique

### Charges et revenus de transfert non incorporables aux prestations

Chg. et rev. de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2017	Budget 2018	Budget 2019
Subv. Accor. Struct. d'accueil extrafam.	0	20'279'000	21'765'646
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>20'279'000</b>	<b>21'765'646</b>

Subventions accordées en faveur des structures d'accueil extrafamilial privées et communales.

## 10 Département du développement territorial et de l'environnement

SDTE	Secrétariat général DDTE
SCAT	Service de l'aménagement du territoire
SCTR	Service des transports
SPCH	Service des ponts et chaussées
SENE	Service de l'énergie et de l'environnement
SFFN	Service de la faune, des forêts et de la nature
SAGR	Service de l'agriculture
SCAV	Service de la consommation et des affaires vétérinaires
SGRF	Service de la géomatique et du registre foncier

Fonds d'aménagement du territoire  
Fonds des routes communales  
Fonds cantonal de l'énergie  
Fonds des eaux  
Fonds forestier de réserve  
Fonds de conservation de la forêt  
Fonds agricole et viticole  
Fonds des mensurations officielles

# Secrétariat général DDTE (SDTE)

## Évolution de l'environnement et des tâches

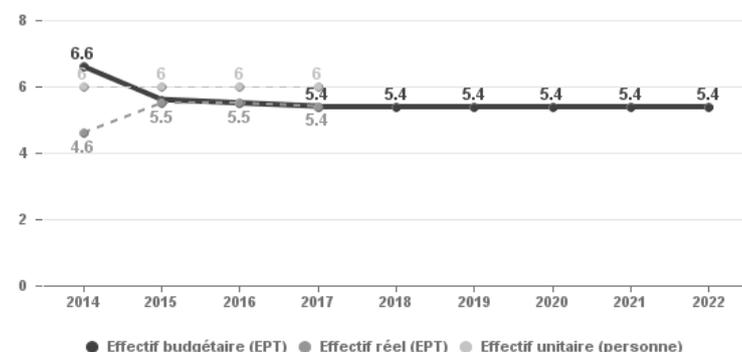
Les facteurs majeurs de l'évolution de l'environnement qui influencent la marche du service sont, d'une part, la prise en considération des changements liés à l'introduction de SIGE sur l'organisation du travail du SDTE, d'autre part, l'intégration et la maîtrise des nouveaux outils de gestion et de pilotage afin d'améliorer et faciliter les processus de travail et la coordination avec les services dans les tâches administratives, financières et de gestion des ressources humaines.

## Objectifs stratégiques

- Assurer la coordination et le suivi des travaux avec les services dans leur fonction de soutien stratégique au chef de département ;
- Poursuivre le travail de lobbying à Berne en faveur des projets routiers et d'infrastructures ferroviaires ;
- Coordonner la mise en œuvre du programme de législature ;
- Appuyer l'opérationnalisation de la stratégie du Conseil d'État en matière de relations extérieures et communication ;
- Poursuivre les travaux au sein du département dans le cadre de l'assainissement des finances et de la mise en œuvre des mesures issues de la feuille de route du Conseil d'État ;
- Conduire la mise en place d'une stratégie cantonale pour le développement durable et le changement climatique ;
- Assurer la responsabilité ou le suivi de projets transversaux (p. ex. projet d'agglomération de 3<sup>ème</sup> génération, gens du voyage) ;
- Accompagner les entités rattachées au SDTE (CNERN, NVT, SCAN) dans l'évolution de leur cadre juridique.

## Ressources humaines

Effectifs personnel admin.



Depuis 2014 avec 6.6 EPT, le SDTE a consenti à diminuer progressivement ses effectifs pour aboutir à 5.4 EPT à fin 2017. Le budget 2019 est stable par rapport à 2018 et permet de répondre aux nombreux rôles administratifs, stratégiques et politiques confiés à l'état-major du Département qu'est le secrétariat général.

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Budget	Écart B2018 - B2019		PFT	PFT	PFT
	2017	2018	2019	CHF	%	2020	2021	2022
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>4'915'541</b>	<b>4'994'313</b>	<b>5'570'380</b>	<b>+576'067</b>	<b>+11.5%</b>	<b>6'073'676</b>	<b>6'081'680</b>	<b>6'095'636</b>
30 Charges de personnel	811'336	816'479	826'780	+10'301	+1.3%	837'976	848'980	859'936
31 Biens, services et autres charges d'expl.	1'388'063	576'630	1'152'600	+575'970	+99.9%	1'126'100	1'126'100	1'126'100
33 Amortissements du patrimoine admin.	0	783'504	0	-783'504	-100.0%	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
36 Charges de transfert	10'000	10'000	793'500	+783'500	--	793'500	783'500	783'500
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
39 Imputations internes	2'706'142	2'807'700	2'797'500	-10'200	-0.4%	3'316'100	3'323'100	3'326'100
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>-46'565'392</b>	<b>-49'011'000</b>	<b>-48'581'000</b>	<b>+430'000</b>	<b>-0.9%</b>	<b>-49'081'000</b>	<b>-49'081'000</b>	<b>-49'081'000</b>
40 Revenus fiscaux	-46'344'417	-48'842'000	-48'412'000	+430'000	-0.9%	-48'912'000	-48'912'000	-48'912'000
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
42 Taxes	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
43 Revenus divers	-89	-1'000	-1'000	+0	+0.0%	-1'000	-1'000	-1'000
45 Prélèv. sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
46 Revenus de transfert	-170'885	-168'000	-168'000	+0	+0.0%	-168'000	-168'000	-168'000
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
49 Imputations internes	-50'000	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-41'649'851</b>	<b>-44'016'687</b>	<b>-43'010'620</b>	<b>+1'006'067</b>	<b>-2.3%</b>	<b>-43'007'324</b>	<b>-42'999'320</b>	<b>-42'985'364</b>
34 Charges financières	0	35'000	35'000	+0	+0.0%	0	0	0
44 Revenus financiers	-99'100	-325'000	-315'000	+10'000	-3.1%	-115'000	-115'000	-115'000
Résultat de financement	-99'100	-290'000	-280'000	+10'000	-3.5%	-115'000	-115'000	-115'000
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>-41'748'951</b>	<b>-44'306'687</b>	<b>-43'290'620</b>	<b>+1'016'067</b>	<b>-2.3%</b>	<b>-43'122'324</b>	<b>-43'114'320</b>	<b>-43'100'364</b>
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>-41'748'951</b>	<b>-44'306'687</b>	<b>-43'290'620</b>	<b>+1'016'067</b>	<b>-2.3%</b>	<b>-43'122'324</b>	<b>-43'114'320</b>	<b>-43'100'364</b>

### Commentaires

Au niveau des charges d'exploitation, il est à noter que suite aux réductions globales des biens, services et autres charges d'exploitation (groupe 31) décidées par le Grand Conseil en marge du budget 2018, un écart statistique de CHF -550'000 pour l'ensemble du département a été centralisé au SDTE. Concernant les charges d'amortissements liées à des subventions d'investissement, elles sont dès 2019 présentées sous le groupe 36 "Charges de transfert" et non plus sous le groupe 33 "Amortissements du patrimoine administratif". Par ailleurs, avec l'entrée en vigueur escomptée de la nouvelle loi sur les routes et voies publiques (LRVP) dès le 1er janvier 2020, le fonds des routes communales sera supprimé et par là-même l'imputation interne annuelle audit fonds de 4% du produit des taxes de circulation et de navigation (groupe 39). En lieu et place, il est prévu qu'une part annuelle de 5% du produit de ces taxes soit attribuée au service des ponts et chaussées qui gèrera la redistribution de ces montants aux communes pour couvrir les charges supplémentaires issues du transfert de responsabilité en matière d'entretien des routes cantonales en localité.

Quant aux revenus d'exploitation, les prévisions tiennent compte, d'une part, de la modification de la loi sur la taxe des véhicules automobiles, des remorques et des bateaux (LTVRB) au 1er janvier 2018, dans le but de stabiliser la taxe sur les voitures de tourisme (groupe 40) et, d'autre part, d'un versement temporaire extraordinaire, demandé par le Grand Conseil lors du débat sur le budget 2018, de quelque CHF 300'000 du SCAN à l'État pour les années 2018 et 2019 (groupe 44).

## Projets gérés par crédit d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Date ACE / Décret	Crédit d'engagement <sup>1)</sup>	Situation au 31.12.2017	Budget 2018			Budget 2019		
			Dép. nettes	Dépenses	Recettes	Dép. nettes	Dépenses	Recettes	Dép. nettes
Crédit d'engagement en cours				0	0	0	0	0	0
Crédit d'engagement à solliciter				12'035'000	0	12'035'000	12'035'000	0	12'035'000
Participations sociétés électriques		12'035'000	0	12'035'000	0	12'035'000	12'035'000	0	12'035'000

<sup>1)</sup> Les crédits d'engagement accordés avant l'année 2015 sont indiqués au net (ancienne loi sur les finances) et les crédits d'engagement accordés dès l'année 2015 sont indiqués au brut (art. 40 al. 2 LFinEC). Les montants incluent également d'éventuelles demandes de crédits complémentaires.

### Commentaires

Le montant initialement prévu au budget 2018 pour les prises de participation dans les sociétés électriques a été reporté en 2019, en fonction des discussions en cours.

## Résultat analytique

### Groupes de prestations

Conseil et assistance politique (CHF)	Budget 2019
Coûts	21'000
Produits	-400
<b>Résultat net</b>	<b>20'600</b>

En préambule, il faut noter que les charges de personnel et les autres charges indirectes ne sont pas réparties au budget 2019.

Ce groupe de prestations inclut principalement les cotisations annuelles aux organismes cantonaux et intercantonaux dans lesquels le département est représenté. Les produits proviennent de jetons de présence.

Conseil et assistance stratégique (CHF)	Budget 2019
Coûts	34'100
Produits	0
<b>Résultat net</b>	<b>34'100</b>

Ce groupe de prestations inclut notamment les coûts liés au travail de lobbying pour la défense du projet de Mobilité 2030 auprès de la Confédération dans le cadre d'un mandat externe qui arrivera en principe à son terme en 2019.

Coordination, soutien et contrôle (CHF)	Budget 2019
Coûts	1'054'500
Produits	-600
<b>Résultat net</b>	<b>1'053'900</b>

Ce groupe de prestations inclut les charges d'administration liées à l'indemnisation du SCAN pour la gestion du parc véhicules neuchâtelois. Les produits proviennent d'émoluments éventuels.

### Charges et revenus de transfert non incorporables aux prestations

Chg. et rev. de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2017	Budget 2018	Budget 2019
Redevance RPLP	0	-168'000	-168'000
Subventions diverses	0	10'000	10'000
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>-158'000</b>	<b>-158'000</b>

La Confédération indemnise annuellement le canton pour la gestion des véhicules soumis à la RPLP, dont le nombre ne varie que très marginalement d'année en année. Par ailleurs, selon un accord de prestations, une contribution annuelle est versée à l'association Ecoparc pour les tâches effectuées dans le domaine du développement durable et de l'écologie industrielle.

**Autres charges et revenus non incorporables aux prestations**

<b>Autres chg. et rev. non incorporables (CHF)</b>	<b>Comptes 2017</b>	<b>Budget 2018</b>	<b>Budget 2019</b>
Expropriation utilité publique	0	6'000	6'000
Part au bénéfice du SCAN	0	-325'000	-315'000
Taxe de navigation	0	-1'694'900	-1'742'400
Taxe s/vhc à moteur&cyclomoteurs	0	-44'343'400	-43'852'100
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>-46'357'300</b>	<b>-45'903'500</b>

Le budget 2019 est principalement marqué, d'une part, par l'apport extraordinaire du SCAN qui versera à l'État une contribution de quelque CHF 300'000 en 2018-19 et, d'autre part, par les effets de la modification de la LTVRB visant à stabiliser, à terme, les recettes inhérentes à la taxe sur les véhicules à moteur. Pour 2019, celle-ci se monte à CHF 46,5 millions, de laquelle il faut déduire l'alimentation du fonds des routes communales (CHF 1,9 million) et le financement de l'élimination des véhicules usagés (CHF 0,8 million).

# Service de l'aménagement du territoire (SCAT)

## Évolution de l'environnement et des tâches

L'entrée en force de la révision de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire le 1er mai 2014 se traduit par un changement de paradigme et de nouvelles tâches pour le service.

Il convient désormais de chercher à densifier le territoire et de faire usage au mieux des infrastructures existantes, notamment de celles dédiées aux transports. Avant de mettre à disposition de la construction de nouvelles surfaces, il sera fait usage des terrains en friche, les terrains disponibles au sein des localités seront construits, les bâtiments surélevés et les espaces urbains valorisés. Les planifications de détail se réalisent désormais tant à l'échelle des communes, des régions et du canton. L'espace étant plus rare pour chacun, une meilleure prise en compte de la société civile est nécessaire.

En conséquence, les méthodes de travail sont appelées à évoluer et le service à adapter ses pratiques, ceci dans une perspective de eGouvernement.

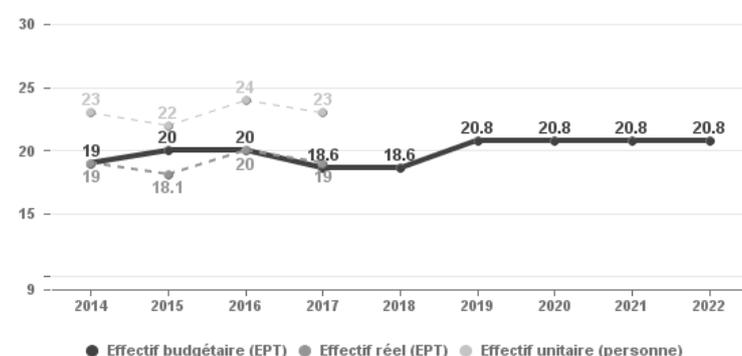
La mise en œuvre des plans d'aménagement des communes va se traduire par une charge accrue pour le personnel du service.

## Objectifs stratégiques

- L'élaboration, la gestion et la révision des planifications directrices cantonales ;
- Le suivi des plans d'aménagement des communes ;
- Le traitement des permis de construire ;
- La gestion des dangers naturels ;
- L'octroi des autorisations en matière de manifestations sportives.

## Ressources humaines

Effectifs personnel admin.



Afin de mettre en œuvre la LAT et accompagner les communes lors de la révision des plans d'aménagement, 2,2 postes ont été attribués au SCAT, dont l'un à durée déterminée (5 ans).

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Budget	Écart B2018 - B2019		PFT	PFT	PFT
	2017	2018	2019	CHF	%	2020	2021	2022
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>3'135'746</b>	<b>3'209'534</b>	<b>3'556'893</b>	<b>+347'359</b>	<b>+10.8%</b>	<b>3'590'345</b>	<b>3'627'117</b>	<b>3'652'937</b>
30 Charges de personnel	2'689'930	2'581'015	2'932'892	+351'877	+13.6%	2'966'344	3'003'116	3'028'936
31 Biens, services et autres charges d'expl.	135'646	280'400	264'000	-16'400	-5.9%	264'000	264'000	264'000
33 Amortissements du patrimoine administratif	36'405	28'644	27'526	-1'118	-3.9%	27'526	27'526	27'526
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
36 Charges de transfert	174'101	282'475	282'475	+0	+0.0%	282'475	282'475	282'475
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
39 Imputations internes	99'664	37'000	50'000	+13'000	+35.1%	50'000	50'000	50'000
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>-1'886'758</b>	<b>-1'140'000</b>	<b>-1'398'776</b>	<b>-258'776</b>	<b>+22.7%</b>	<b>-1'399'375</b>	<b>-1'400'180</b>	<b>-1'400'300</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
42 Taxes	-1'704'050	-1'100'000	-1'250'000	-150'000	+13.6%	-1'250'479	-1'251'152	-1'251'152
43 Revenus divers	-1'858	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
49 Imputations internes	-180'850	-40'000	-148'776	-108'776	+271.9%	-148'896	-149'028	-149'148
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>1'248'988</b>	<b>2'069'534</b>	<b>2'158'117</b>	<b>+88'583</b>	<b>+4.3%</b>	<b>2'190'970</b>	<b>2'226'937</b>	<b>2'252'637</b>
34 Charges financières	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>1'248'988</b>	<b>2'069'534</b>	<b>2'158'117</b>	<b>+88'583</b>	<b>+4.3%</b>	<b>2'190'970</b>	<b>2'226'937</b>	<b>2'252'637</b>
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>1'248'988</b>	<b>2'069'534</b>	<b>2'158'117</b>	<b>+88'583</b>	<b>+4.3%</b>	<b>2'190'970</b>	<b>2'226'937</b>	<b>2'252'637</b>

### Commentaires

Au niveau des charges du personnel, comme énoncé précédemment, les effectifs ont été augmentés de 2,2 EPT dont 1 EPT est limité dans le temps et financé par le fonds d'aménagement du territoire (cf. recette budgétée sous 49 Imputations internes). Le solde, soit 1,2 EPT, a été compensé au sein du département.

Concernant les taxes, elles ont été budgétées à CHF 1'250'000. Cette hausse s'explique par l'augmentation des émoluments des demandes de permis de construire constatée notamment en 2017. Une modification législative permet de facturer les prestations effectuées afin de régulariser les constructions illicites.

### Projets gérés par crédit d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Date ACE / Décret	Crédit d'engagement <sup>1)</sup>	Situation au 31.12.2017 Dép. nettes	Budget 2018			Budget 2019		
				Dépenses	Recettes	Dép. nettes	Dépenses	Recettes	Dép. nettes
<b>Crédit d'engagement en cours</b>									
Aménagement "Sentier du Lac"	18.11.1996	650'000	646'420	64'873	0	64'873	0	0	0
<b>Crédit d'engagement à solliciter</b>									
				0	0	0	0	0	0

<sup>1)</sup> Les crédits d'engagement accordés avant l'année 2015 sont indiqués au net (ancienne loi sur les finances) et les crédits d'engagement accordés dès l'année 2015 sont indiqués au brut (art. 40 al. 2 LFinEC). Les montants incluent également d'éventuelles demandes de crédits complémentaires.

### Commentaires

Le projet "Aménagement Sentier du Lac" s'est terminé durant la première moitié de l'année 2018.

## Résultat analytique

### Groupes de prestations

Permis de construire (CHF)	Budget 2019
Coûts	75'000
Produits	-1'240'000
<b>Résultat net</b>	<b>-1'165'000</b>

En préambule, il faut noter que les charges de personnel et les autres charges indirectes ne sont pas réparties au budget 2019. Les coûts se montant à CHF 75'000 se répartissent comme suit : CHF 20'000 pour Pro Infirmis, CHF 5'000 de frais de dépens, CHF 30'000 pour les publications des enquêtes dans la Feuille Officielle et CHF 20'000 représentant les montants des décisions spéciales à restituer aux autres services. Les produits représentent les montants des émoluments perçus en matières de permis de construire et de manifestations sportives.

Plan d'affectation (CHF)	Budget 2019
Coûts	0
Produits	-158'776
<b>Résultat net</b>	<b>-158'776</b>

Ces produits concernent principalement le prélèvement au fonds d'aménagement du territoire pour financer 1 EPT dans le cadre de la mise en œuvre de la LAT et de l'accompagnement des communes dans la révision des plans d'aménagement.

Planification cantonale (CHF)	Budget 2019
Coûts	159'000
Produits	0
<b>Résultat net</b>	<b>159'000</b>

Ce montant de CHF 159'000 représente le montant des projets en matière de planification cantonale.

### Charges et revenus de transfert non incorporables aux prestations

Chg. et rev. de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2017	Budget 2018	Budget 2019
Autres subventions	0	23'475	23'475
Dangers naturels	0	200'000	200'000
Sentiers pédestres	0	59'000	59'000
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>282'475</b>	<b>282'475</b>

Chaque année, un montant de CHF 23'475 est versé à deux institutions privées (Pro Infirmis qui analyse les demandes de permis de construire sous l'angle des règles SIA, LHand et LConstr. et Centre suisse pour la construction adaptée aux handicapés). Le montant de CHF 59'000 est également versé année après année comme participation financière à l'ANTP (sentiers pédestres).

Pour ce qui est du montant de CHF 200'000, il est utilisé pour les travaux liés aux dangers naturels.

# Service des transports (SCTR)

## Évolution de l'environnement et des tâches

Des offres biennales 2018-2019 ont été transmises par les entreprises. Les négociations auraient dû aboutir fin 2017 mais de nombreux points sont encore ouverts en 2018. Également, la quote-part de la Confédération, soit sa participation financière aux lignes en trafic régional voyageurs du canton, n'est pas encore déterminée définitivement. À noter que le volume d'offre en transports publics 2019 sera équivalent à 2018.

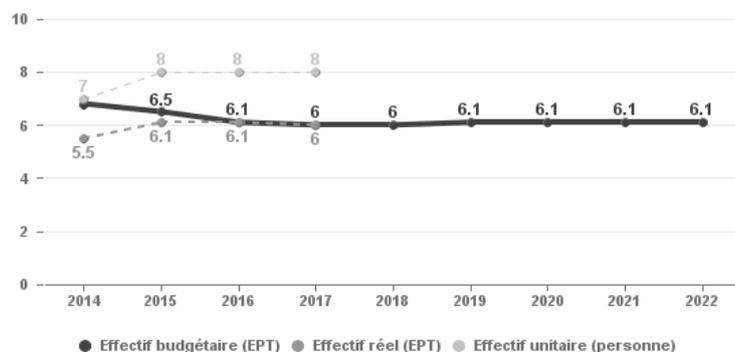
Un événement majeur conditionnera l'environnement ces prochaines années : il s'agit de la reconnaissance de la ligne Berne – Neuchâtel - La Chaux-de-Fonds avec un statut grande ligne à priori dès 2021. Une partie de la ligne pourrait déjà changer de statut en 2020. L'attribution de ces concessions est tributaire des résultats du recours des CFF suite à une décision de l'OFT en 2018. Depuis peu, les entreprises sont en effet mises en concurrence pour les concessions grandes lignes.

## Objectifs stratégiques

- Promouvoir les transports publics et coordonner les prestations des entreprises de transport ;
- Gérer les indemnités versées aux entreprises en effectuant des négociations selon un rythme de deux ans imposé par la Confédération. Facturer également la part communale aux communes (pot commun) ;
- Valider les demandes des entreprises pour des moyens de production supplémentaires (investissements) ;
- Suivre la planification des aménagements ferroviaires dans le cadre du trafic régional voyageurs conformément au règlement d'aménagement de l'infrastructure ferroviaire ;
- Gérer le développement et l'optimisation des réseaux transports publics Bus local et régional ;
- Promouvoir le projet de RER dans le cadre de Prodes 2035.

## Ressources humaines

Effectifs personnel admin.



Pour répondre à la surcharge de travail qui résultera de la mise en œuvre de la LAT et de l'accompagnement des communes lors de la révision des plans d'aménagements locaux, les effectifs du personnel seront renforcés à raison de 0.1 EPT. Cette augmentation est limitée à 5 ans et financée par le fonds d'aménagement du territoire.

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Budget	Écart B2018 - B2019		PFT	PFT	PFT
	2017	2018	2019	CHF	%	2020	2021	2022
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>66'755'189</b>	<b>72'426'817</b>	<b>72'396'214</b>	<b>-30'603</b>	<b>0.0%</b>	<b>72'027'689</b>	<b>71'587'926</b>	<b>71'444'317</b>
30 Charges de personnel	851'001	863'705	889'640	+25'935	+3.0%	904'721	914'960	928'068
31 Biens, services et autres charges d'expl.	419'312	707'200	707'200	+0	+0.0%	707'200	707'200	707'200
33 Amortissements du patrimoine administratif	2'492'076	1'942'512	111'120	-1'831'392	-94.3%	166'680	166'680	166'680
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
36 Charges de transfert	62'992'071	68'913'400	70'688'254	+1'774'854	+2.6%	70'249'088	69'799'086	69'642'369
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
39 Imputations internes	729	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>-32'635'265</b>	<b>-33'420'600</b>	<b>-32'477'400</b>	<b>+943'200</b>	<b>-2.8%</b>	<b>-32'159'200</b>	<b>-31'946'700</b>	<b>-31'714'200</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
42 Taxes	-1'100	-700	-700	+0	+0.0%	-700	-700	-700
43 Revenus divers	-675'848	-534'500	0	+534'500	-100.0%	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
46 Revenus de transfert	-31'958'317	-32'885'400	-32'466'800	+418'600	-1.3%	-32'148'600	-31'936'100	-31'703'600
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	-9'900	-9'900	+0.0%	-9'900	-9'900	-9'900
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>34'119'923</b>	<b>39'006'217</b>	<b>39'918'814</b>	<b>+912'597</b>	<b>+2.3%</b>	<b>39'868'489</b>	<b>39'641'226</b>	<b>39'730'117</b>
34 Charges financières	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>34'119'923</b>	<b>39'006'217</b>	<b>39'918'814</b>	<b>+912'597</b>	<b>+2.3%</b>	<b>39'868'489</b>	<b>39'641'226</b>	<b>39'730'117</b>
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>34'119'923</b>	<b>39'006'217</b>	<b>39'918'814</b>	<b>+912'597</b>	<b>+2.3%</b>	<b>39'868'489</b>	<b>39'641'226</b>	<b>39'730'117</b>

### Commentaires

Les charges d'amortissement liées à des subventions d'investissement sont dès 2019 présentées sous le groupe 36 "Charges de transfert" et non plus sous le groupe 33 "Amortissements du patrimoine administratif". Corrigées de cet effet, les charges de transfert sont de CHF 68'784'000 et diminuent de CHF 129'400 par rapport au budget 2018. Cette diminution est possible grâce aux efforts consentis par les entreprises de transport. La mise au concours des lignes à Boudry a également eu un effet positif. A contrario, la participation cantonale au fonds d'infrastructure ferroviaire (FIF) augmente de CHF 973'000 et compense en grande partie la diminution des indemnités versées aux entreprises (CHF -1'102'400). La participation au FIF poursuivra son évolution sur la période 2019-2022 en fonction des indices macroéconomiques au niveau national. Par rapport aux comptes 2017, l'important écart des charges de transfert s'explique principalement par la dissolution d'une réserve de CHF 4,3 millions dans le cadre du bouclage des comptes 2017. Dès 2020, seront intégrées progressivement les baisses d'indemnités en lien avec l'intégration de la ligne Berne – Neuchâtel – La Chaux-de-Fonds à grandes lignes. Si l'économie est introduite dans le PFT, des incertitudes demeurent sur ce statut et les échéances doivent encore être confirmées suite au recours des CFF sur la décision de l'OFT.

Concernant les revenus divers, aucune rentrée n'est plus prévue suite à une décision du Contrôle cantonal des finances (CCFI) en lien avec le passage à MCH2. En effet, certains prêts, totalement amortis, seront réactivés au bilan de l'État dès 2018. Par conséquent, les remboursements ne seront plus comptabilisés au compte de résultat mais au compte des investissements.

Quant aux revenus de transfert, ils comprennent la part communale aux entreprises de transport (pot commun) et au FIF, ainsi que la part cantonale à la redevance sur le trafic poids lourds (RPLP). Ces revenus sont en diminution de CHF 418'600 par rapport au budget 2018. Ils tendent à diminuer dès 2020 en lien avec le changement de statut de la ligne Berne – Neuchâtel – La Chaux-de-Fonds.

## Projets gérés par crédit d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Date ACE / Décret	Crédit d'engagement <sup>1)</sup>	Situation au 31.12.2017	Budget 2018			Budget 2019		
			Dép. nettes	Dépenses	Recettes	Dép. nettes	Dépenses	Recettes	Dép. nettes
<b>Crédit d'engagement en cours</b>				0	-349'500	-349'500	1'500'000	-880'300	619'700
Amélior.techn.entrep.transp.prêt BLS7, 199	29.06.1993	--	3'582	0	-3'600	-3'600	0	0	0
Amélior.techn.entrep.transp.prêt BN15, 199	29.06.1993	--	1'065'554	0	-164'400	-164'400	0	0	0
Amélior.techn.entrep.transp.prêt BNVII,198	26.01.1988	--	131'192	0	-56'200	-56'200	0	0	0
Amélior.techn.entrep.transp.prêt BNX, 1993	29.06.1993	--	454'758	0	-54'000	-54'000	0	0	0
Amélior.techn.entrep.transp.prêt CJ4,1988	26.01.1988	--	117'667	0	-36'100	-36'100	0	0	0
Amélior.techn.entrep.transp.prêt CJ7, 1993	29.06.1993	--	419'640	0	-24'200	-24'200	0	0	0
Augment.capital pour fusion TRN et TN	26.06.2012	3'000'000	1'500'000	0	0	0	1'500'000	0	1'500'000
Prêts transports	--	--	0	0	0	0	0	-880'300	-880'300
Rénovation flotte LNM prêts 10.11.99	10.11.1999	--	-131'268	0	-11'000	-11'000	0	0	0
<b>Crédit d'engagement à solliciter</b>				1'566'200	0	1'566'200	5'603'400	-878'800	4'724'600
Adaptation Lhand matériel roulant		1'666'800	0	833'400	0	833'400	1'666'800	0	1'666'800
Crédit construction Halte Fiaz		4'980'000	0	0	0	0	2'849'400	-878'800	1'970'600
Part routière renouvellement PN		1'087'200	0	732'800	0	732'800	1'087'200	0	1'087'200

<sup>1)</sup> Les crédits d'engagement accordés avant l'année 2015 sont indiqués au net (ancienne loi sur les finances) et les crédits d'engagement accordés dès l'année 2015 sont indiqués au brut (art. 40 al. 2 LFinEC). Les montants incluent également d'éventuelles demandes de crédits complémentaires.

## Commentaires

Augmentation capital pour fusion TRN et TN : En regard du pacte d'actionnaires signé avant la fusion de la société transN, l'État de Neuchâtel sera amené à verser la deuxième moitié de sa participation à l'augmentation du capital-actions, soit CHF 1,5 million.

Prêts transports : Les remboursements de prêts octroyés par le passé sont regroupés dès le budget 2019 sous cet intitulé.

Adaptation Lhand matériel roulant : Selon la loi sur l'égalité pour les handicapés (LHand), les infrastructures ferroviaires et le matériel roulant doivent être adaptés d'ici 2023. La Confédération verse une contribution pour le matériel roulant financé par un fonds fédéral ad hoc uniquement si la part cantonale est également financée. Ces contributions cantonales sont prévues à CHF 1'666'800 en 2019 et concernent l'acquisition de cinq rames pour le littoral de transN.

Crédit construction Halte Fiaz : Les premières dépenses sont prévues en 2019 car des versements devront déjà intervenir à la commande. Les travaux sont prévus sur 2 ans en 2020 et 2021.

Part routière renouvellement PN : Aux croisements rail-route, le propriétaire du bien-fonds doit participer financièrement au renouvellement de l'infrastructure ferroviaire. En l'état, le canton doit participer au renouvellement de deux passages à niveau.

## Résultat analytique

## Groupes de prestations

Prestations SCTR (CHF)	Budget 2019
Coûts	0
Produits	0
<b>Résultat net</b>	<b>0</b>

En préambule, il faut noter que les charges de personnel et les autres charges indirectes ne sont pas réparties au budget 2019. Concernant ce groupe de prestations "Prestations SCTR", il a été remplacé par une nouvelle structure analytique. Cf. groupes de prestations ci-dessous.

Commandes (CHF)	Budget 2019
Coûts	0
Produits	0
<b>Résultat net</b>	<b>0</b>

Il n'y a pas de coûts et de produits directement imputés à cette prestation. Les frais généraux, les coûts de mandats et expertises ainsi que les salaires seront alloués aux prestations en fonction des heures travaillées sur celles-ci.

<b>Expertises / conseils (CHF)</b>	<b>Budget 2019</b>
Coûts	0
Produits	-9'900
<b>Résultat net</b>	<b>-9'900</b>

Il n'y a pas de coûts directement imputés à cette prestation. Les frais généraux, les coûts de mandats et expertises ainsi que les salaires seront alloués aux prestations en fonction des heures travaillées sur celles-ci. Quant aux produits, il s'agit du financement par le fonds d'aménagement du territoire des effectifs supplémentaires octroyés au service, à savoir 0.1 EPT.

<b>Autorisations / approbations (CHF)</b>	<b>Budget 2019</b>
Coûts	0
Produits	-700
<b>Résultat net</b>	<b>-700</b>

Il n'y a pas de coûts directement imputés à cette prestation. Les frais généraux, les coûts de mandats et expertises ainsi que les salaires seront alloués aux prestations en fonction des heures travaillées sur celles-ci. Les produits sont des émoluments pour les autorisations cantonales pour le transport des voyageurs.

### Charges et revenus de transfert non incorporables aux prestations

<b>Chg. et rev. de transfert non incorporables (CHF)</b>	<b>Comptes 2017</b>	<b>Budget 2018</b>	<b>Budget 2019</b>
Lignes à l'essai et autres	0	2'369'700	2'524'000
Part au revenu de la RPLP	0	-5'137'500	-5'076'800
Particip.canto.au fonds d'infrastr.ferrov	0	11'201'000	12'174'000
Particip.commu.entr.transp.&fonds infra.	0	-27'747'900	-27'390'000
Trafic régional voyageurs	0	27'858'300	27'527'000
Trafic urbain et trafic touristique	0	27'484'400	26'559'000
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>36'028'000</b>	<b>36'317'200</b>

Une importante augmentation de la part cantonale au FIF est attendue en 2019 (CHF +973'000). Cette augmentation fait suite au programme de stabilisation 2017-2019 de la Confédération, la participation des cantons étant indexée sur l'indice du renchérissement. Dans le domaine du trafic régional voyageurs, une diminution d'indemnités est considérée en raison de la mise au concours des lignes 21.612 et 21.613. Une importante diminution des indemnités est également attendue pour le trafic urbain et le trafic touristique notamment en raison des efforts consentis par les entreprises (CHF - 925'400).

### Autres charges et revenus non incorporables aux prestations

<b>Autres chg. et rev. non incorporables (CHF)</b>	<b>Comptes 2017</b>	<b>Budget 2018</b>	<b>Budget 2019</b>
	0	0	0
<b>Total</b>			<b>0</b>

Pas de commentaire.

# Service des ponts & chaussées (SPCH)

## Évolution de l'environnement et des tâches

Dès 2020, l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur les routes et voies publiques (LRVP) devrait engendrer le transfert de 52.9 km de routes cantonales (RC) aux communes. En 2020 toujours, le transfert de la H20 à la Confédération réduira les coûts d'entretien globaux à la charge du canton, mais aussi les recettes fédérales (contributions forfaitaires RPS).

En termes de projets, de nombreux chantiers très importants dans le domaine des routes et des ouvrages d'art sont planifiés pour les prochaines années (Grand-Pont de La Chaux-de-Fonds, tunnel de La Clusette, l'assainissement du bruit routier, RC1310 La Sagne - Les Ponts-de-Martel et l'assainissement de la H10).

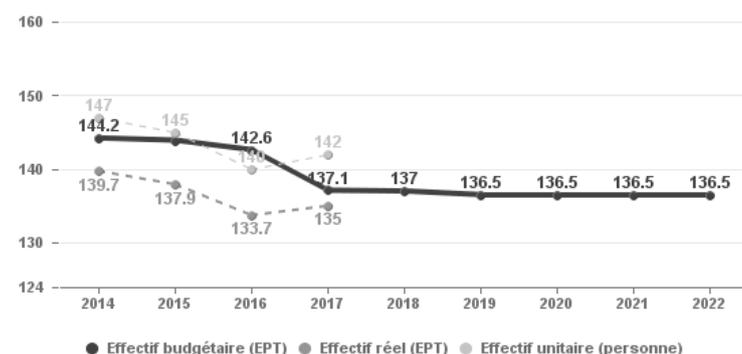
De plus, le SPCH continue l'optimisation de son organisation, initiée depuis plusieurs années, afin de réduire le coût global des routes.

## Objectifs stratégiques

- Étude et direction de tous les travaux de construction et d'entretien constructif des routes et ouvrages d'art du réseau routier cantonal ;
- Entretien courant des routes et ouvrages d'art et leur exploitation ;
- Assainissement du réseau routier pour respecter la législation fédérale en matière de bruit et mise à jour des valeurs de charges de trafic ;
- Achèvement de la construction de la route nationale 5 sur territoire neuchâtelois ;
- Étude et direction des travaux de correction, d'entretien des berges et de curage des cours d'eau. Gestion des constructions et des concessions hydrauliques ;
- Haute surveillance des routes, des cours d'eau et des rives des lacs ;
- Réduction du réseau routier cantonal (impact LRVP révisée) ;
- Constitution du dossier complet permettant le transfert de la H20 à la Confédération ;
- Gestion administrative, technique et financière du fonds des routes communales.

## Ressources humaines

Effectifs personnel admin.



Suite à plusieurs réorganisations internes et décisions politiques, les effectifs du SPCH sont en diminution depuis plusieurs années.

Les besoins en personnel mentionnés dès le budget 2019 sont établis à 136.5 EPT. Le tableau ci-contre ne tient toutefois pas compte de l'impact de la nouvelle LRVP, ni du transfert de la H20 dès 2020.

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2017	Budget 2018	Budget 2019	Écart B2018 - B2019		PFT 2020	PFT 2021	PFT 2022
				CHF	%			
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>39'737'476</b>	<b>46'879'500</b>	<b>46'970'679</b>	<b>+91'179</b>	<b>+0.2%</b>	<b>49'270'391</b>	<b>50'265'359</b>	<b>50'948'256</b>
30 Charges de personnel	16'064'904	16'427'176	16'353'792	-73'384	-0.5%	15'817'083	15'876'802	16'027'441
31 Biens, services et autres charges d'expl.	8'459'350	7'751'200	7'665'200	-86'000	-1.1%	5'881'000	5'693'000	5'693'000
33 Amortissements du patrimoine admin.	13'649'358	17'116'524	7'347'245	-9'769'279	-57.1%	7'767'099	8'886'230	9'415'739
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
36 Charges de transfert	471'949	25'000	8'973'842	+8'948'842	+35'795.4%	11'420'609	11'424'727	11'427'476
37 Subventions à redistribuer	30'365	4'395'000	4'619'000	+224'000	+5.1%	6'373'000	6'373'000	6'373'000
39 Imputations internes	1'061'550	1'164'600	2'011'600	+847'000	+72.7%	2'011'600	2'011'600	2'011'600
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>-21'504'904</b>	<b>-26'345'277</b>	<b>-26'887'309</b>	<b>-542'032</b>	<b>+2.1%</b>	<b>-28'436'959</b>	<b>-27'815'401</b>	<b>-27'811'901</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
41 Patentes et concessions	-2'508'292	-2'280'000	-2'305'000	-25'000	+1.1%	-2'305'000	-2'305'000	-2'305'000
42 Taxes	-986'216	-919'000	-1'007'000	-88'000	+9.6%	-1'375'500	-1'361'500	-1'361'500
43 Revenus divers	-444'839	-521'000	-783'750	-262'750	+50.4%	-801'000	-946'000	-946'000
45 Prélèv. sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
46 Revenus de transfert	-16'113'292	-16'810'277	-16'712'059	+98'218	-0.6%	-15'079'859	-14'327'301	-14'323'801
47 Subventions à redistribuer	-30'365	-4'395'000	-4'619'000	-224'000	+5.1%	-6'373'000	-6'373'000	-6'373'000
49 Imputations internes	-1'421'900	-1'420'000	-1'460'500	-40'500	+2.9%	-2'502'600	-2'502'600	-2'502'600
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>18'232'572</b>	<b>20'534'223</b>	<b>20'083'370</b>	<b>-450'853</b>	<b>-2.2%</b>	<b>20'833'432</b>	<b>22'449'958</b>	<b>23'136'355</b>
34 Charges financières	13	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
44 Revenus financiers	-44'246	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
Résultat de financement	-44'233	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>18'188'339</b>	<b>20'534'223</b>	<b>20'083'370</b>	<b>-450'853</b>	<b>-2.2%</b>	<b>20'833'432</b>	<b>22'449'958</b>	<b>23'136'355</b>
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>18'188'339</b>	<b>20'534'223</b>	<b>20'083'370</b>	<b>-450'853</b>	<b>-2.2%</b>	<b>20'833'432</b>	<b>22'449'958</b>	<b>23'136'355</b>

### Commentaires

Au niveau des charges d'exploitation, il est important de relever que l'évolution du personnel tient compte des diminutions de postes liées à la nouvelle LRVP et au transfert de la H20 dès 2020, contrairement au schéma récapitulatif l'effectif budgétaire. Ces deux évolutions majeures du contexte routier engendreront des économies dès 2020 pour le groupe de charges 31. Le reclassement d'amortissements entraîne une diminution des amortissements (33) et se reporte dans les charges de transfert (36). Les subventions à redistribuer (37/47) concernent les diverses génération du projet d'agglomération RUN. Les prévisions budgétaires y relatives sont basées sur les informations reçues de la Confédération. Quant aux imputations internes (39), l'augmentation est due à une réévaluation des coûts forfaitaires des véhicules, coûts refacturés par le garage de l'État.

Au niveau des revenus d'exploitation, on peut relever une légère augmentation des recettes liées aux concessions hydrauliques (41) et la nouvelle LRVP engendrera des revenus supplémentaires dès 2020 (42). L'activation des salaires en lien avec les projets d'investissement engendre une augmentation des revenus divers (43). Le transfert de la H20 dès 2020 fera diminuer le prélèvement de contributions forfaitaires RPS pour couvrir les coûts d'entretien des routes principales (46). Dès 2020, le SPCH gèrera le transfert de recettes que la nouvelle LRVP impose de redonner aux communes. Cela engendrera une forte augmentation des imputations internes (49), à mettre en lien avec le groupe 36.

## Projets gérés par crédit d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Date ACE / Décret	Crédit d'engagement <sup>1)</sup>	Situation au 31.12.2017	Budget 2018			Budget 2019		
			Dép. nettes	Dépenses	Recettes	Dép. nettes	Dépenses	Recettes	Dép. nettes
<b>Crédit d'engagement en cours</b>				<b>22'056'500</b>	<b>-7'095'535</b>	<b>14'960'965</b>	<b>20'536'500</b>	<b>-8'125'700</b>	<b>12'410'800</b>
12ème étape corr./aménagement. routes cant.	17.06.2015	39'550'000	6'347'522	3'500'000	-550'000	2'950'000	3'990'000	-1'840'000	2'150'000
Aménagements de cours d'eau 2018 - 2019	06.06.2017	600'000	0	300'000	0	300'000	300'000	0	300'000
Amén. aire gens du voyage CH, Vaumarcus	14.06.2017	177'000	0	0	0	0	177'000	0	177'000
Assainissements bruit routes principales	03.11.2015	6'000'000	1'130'902	1'625'000	-975'000	650'000	0	0	0
Assainissements EM 2018 - 2019	02.05.2018	600'000	0	0	0	0	300'000	0	300'000
Autoroute A5 (LF 08.03.1960)	--	400'300'000	398'084'251	90'000	-79'200	10'800	350'000	-305'000	45'000
Construction du tunnel de Serrières	--	29'200'000	27'417'514	2'575'000	-2'266'000	309'000	1'950'000	-1'716'000	234'000
Corrections routières 2018 - 2019	02.05.2018	600'000	0	300'000	0	300'000	300'000	0	300'000
Dévelop. plateforme données routières	02.07.2018	95'000	0	200'000	0	200'000	35'000	0	35'000
Elaboration dossier route H20	04.12.2007	15'170'000	11'779'751	1'000'000	-600'000	400'000	800'000	-480'000	320'000
Entretien constructif 2014 - 2015	30.04.2014	16'800'000	16'375'575	400'000	0	400'000	0	0	0
Entretien constructif 2018-2021	30.05.2018	21'740'000	0	5'338'000	0	5'338'000	6'310'000	-745'000	5'565'000
Etudes détail liaison H18-H20	17.08.2016	6'900'000	295'122	2'350'000	-1'410'000	940'000	2'150'000	-1'290'000	860'000
H10 Evitement de Peseux, études	13.09.2017	450'000	0	112'500	-67'500	45'000	112'500	-67'500	45'000
MD - 1ère étape réalis. itinér. cyclable	26.09.2017	5'000'000	0	1'000'000	0	1'000'000	1'000'000	0	1'000'000
RPT04 revitalisation des eaux 2016 - 201	07.07.2016	1'560'000	122'596	500'000	-317'500	182'500	730'000	-462'500	267'500
RPT06 (bruit) - 3ème conv. programme	03.11.2015	4'500'000	1'757'426	2'026'000	-442'000	1'584'000	0	0	0
RPT 07b ouvrages prot.crués 2016-2019	30.08.2016	3'820'000	437'957	740'000	-388'335	351'665	2'010'000	-1'206'500	803'500
Séc. et ét. Grand Pont La Chx-de-Fds	07.02.2018	450'000	0	0	0	0	22'000	-13'200	8'800
<b>Crédit d'engagement à solliciter</b>				<b>1'430'000</b>	<b>-558'000</b>	<b>872'000</b>	<b>7'987'750</b>	<b>-3'685'000</b>	<b>4'302'750</b>
Assainiss. bruit routier RC 2019-2022		7'432'000	0	0	0	0	1'608'000	-235'000	1'373'000
Assainiss. bruit routier RPS 2019-2022		8'288'000	0	0	0	0	2'072'000	-1'200'000	872'000
Assainissement routier H10		14'300'000	0	0	0	0	2'600'000	-1'560'000	1'040'000
Assains. et renf. du Grand Pont Chx-Fds		17'100'000	0	280'000	-168'000	112'000	305'000	-180'000	125'000
Equip. déneig. transp. privés 2018-24		350'000	0	50'000	0	50'000	50'000	0	50'000
Etudes détail assainiss. Clusette		39'100'000	0	650'000	-390'000	260'000	899'900	-510'000	389'900
Reconstr. RC1310 Ponts-Martel - Sagne		17'600'000	0	150'000	0	150'000	152'850	0	152'850
Travaux sur ouvrages d'art 2018 - 2019		600'000	0	300'000	0	300'000	300'000	0	300'000

<sup>1)</sup> Les crédits d'engagement accordés avant l'année 2015 sont indiqués au net (ancienne loi sur les finances) et les crédits d'engagement accordés dès l'année 2015 sont indiqués au brut (art. 40 al. 2 LFinEC). Les montants incluent également d'éventuelles demandes de crédits complémentaires.

## Commentaires

Les crédits à solliciter "Assainissement bruit routier sur Routes Cantonales" et "Assainissement bruit routier sur Routes Principales Suisses" permettront d'assurer la suite des travaux liés aux obligations légales en matière de limitation d'exposition des riverains au bruit.

Le crédit "Assainissement routier H10" permettra de rattraper le retard d'entretien de ladite route principale.

Le crédit "Assain. et renf. Grand-Pont Chx-de-Fds" concernera le remplacement du Grand-Pont en lieu et place de son assainissement et renforcement, qui auraient été tout aussi coûteux.

Le crédit "Equip. déneig. transp. privés 2018-24" permettra d'équiper les transporteurs privés mandatés par l'État pour assurer l'entretien hivernal sous-traité.

Le crédit "Etudes et travaux d'assainissement du tunnel de La Clusette" comprend la suite des études et l'assainissement total du tunnel incluant la réalisation d'une galerie de sécurité.

Le crédit "Reconstr. RC1310 Ponts-Martel – Sagne" prévoit des travaux conséquents sur 5 ans entre Les Ponts-de-Martel et l'entrée est de La Sagne.

Le crédit "Travaux sur ouvrages d'art 2018 - 2019" a été accepté par le Conseil d'Etat en date du 2 mai 2018.

## Résultat analytique

### Groupes de prestations

Réseau routier (CHF)	Budget 2019
Coûts	607'500
Produits	-243'000
<b>Résultat net</b>	<b>364'500</b>

En préambule, il faut noter que, dans le budget 2019, les charges de personnel et les autres charges indirectes ne sont pas ventilées.

Ce groupe de prestations inclut les coûts en lien avec les routes et plus spécifiquement la planification des projets, la mobilité douce, la gestion administrative de la signalisation, les données et comptages routiers et le cadastre du bruit, ainsi que les recettes découlant de la mise à disposition de personnel pour l'achèvement de la A5 et pour le CNERN.

Ouvrages d'art, eaux (CHF)	Budget 2019
Coûts	945'000
Produits	-2'349'500
<b>Résultat net</b>	<b>-1'404'500</b>

Ce groupe de prestations inclut les coûts en lien avec les inspections et surveillance des ouvrages d'art, des rives de lacs, des berges et des cours d'eau, et les recettes des concessions hydrauliques, des redevances de dragages et de la gestion des convois extraordinaires.

Entretien courant DIV I (CHF)	Budget 2019
Coûts	733'200
Produits	-90'000
<b>Résultat net</b>	<b>643'200</b>

La division d'entretien 1 couvre le Littoral neuchâtelois et le sud du Val-de-Ruz. Ce groupe de prestations inclut les coûts d'entretien courant pour le service hivernal, les nettoyages, les surfaces vertes, les réparations, les accidents et l'électromécanique, ainsi que les recettes des accidents et des ventes de fondants chimiques aux communes.

Entretien courant DIV II (CHF)	Budget 2019
Coûts	867'800
Produits	-94'000
<b>Résultat net</b>	<b>773'800</b>

La division d'entretien 2 couvre le Val-de-Travers. Ce groupe de prestations inclut les coûts de l'entretien courant pour le service hivernal, les nettoyages, les surfaces vertes, les réparations, les accidents et l'électromécanique, ainsi que les recettes des accidents et des ventes de fondants chimiques aux communes.

Entretien courant DIV III (CHF)	Budget 2019
Coûts	1'970'000
Produits	-264'000
<b>Résultat net</b>	<b>1'706'000</b>

La division d'entretien 3 couvre le nord du Val-de-Ruz et les Montagnes neuchâteloises, incluant la H20. Ce groupe de prestations contient les coûts d'entretien courant pour le service hivernal, les nettoyages, les surfaces vertes, les réparations, les accidents et l'électromécanique, ainsi que les recettes des accidents et des ventes de fondants chimiques aux communes.

Signalisation et marquage (CHF)	Budget 2019
Coûts	17'000
Produits	-71'500
<b>Résultat net</b>	<b>-54'500</b>

Ce groupe de prestations inclut les réparations, les accidents et les recettes de location de matériel de signalisation à des tiers.

Préavis, autorisations (CHF)	Budget 2019
Coûts	95'000
Produits	-335'000
<b>Résultat net</b>	<b>-240'000</b>

Ce groupe de prestations inclut les coûts en lien avec les permis d'exploitation pour les remontées mécaniques, les préavis concernant les demandes de permis de construire, la gestion des obstacles à la navigation aérienne, les consultations et auditions relatives aux préavis et permis et les recettes provenant de divers émoluments, principalement l'utilisation du domaine public/privé.

Essais de laboratoire (CHF)	Budget 2019
Coûts	41'500
Produits	-18'500
<b>Résultat net</b>	<b>23'000</b>

Ce groupe de prestations englobe les coûts engendrés par les essais, analyses et contrôles du laboratoire du SPCH effectués sur les routes du canton, et les recettes pour le même genre de prestations effectuées pour des tiers.

Atelier mécanique (CHF)	Budget 2019
Coûts	2'261'000
Produits	-2'500
<b>Résultat net</b>	<b>2'258'500</b>

Ce groupe de prestations traite des coûts d'utilisation et d'entretien du parc véhicules du SPCH, ainsi que des recettes de ventes de matériels divers à des tiers. L'augmentation des coûts résulte de l'adaptation de la refacturation par le garage de l'État des coûts forfaitaires.

## Charges et revenus de transfert non incorporables aux prestations

Chg. et rev. de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2017	Budget 2018	Budget 2019
Contributions fédérales globales	0	-2'400'000	-2'400'000
Part au revenu de la RPLP **	0	-5'137'500	-5'076'800
Part au revenu de l'impôt sur les huiles	0	-9'272'777	-9'235'259
Part fédérale aux redevances hydraulique	0	25'000	25'000
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>-16'785'277</b>	<b>-16'687'059</b>

Les contributions fédérales globales ainsi que la part fédérale aux redevances hydraulique restent identiques à 2018. Les parts au revenu RPLP et de l'impôt sur les huiles minérales se basent sur les données transmises par la Confédération.

## Autres charges et revenus non incorporables aux prestations

Autres chg. et rev. non incorporables (CHF)	Comptes 2017	Budget 2018	Budget 2019
Revenu du fonds	0	-1'400'000	-1'440'500
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>-1'400'000</b>	<b>-1'440'500</b>

Le revenu provenant du fonds des routes communales reste identique à 2018 et découle de l'application de l'art. 35a al. 2 de l'actuelle LRVP. Un revenu supplémentaire de CHF 40'500 provient du fonds d'aménagement du territoire pour compenser les ressources mises à disposition par le SPCH dans le cadre de la mise en œuvre de la LAT et de l'accompagnement des communes lors la révision des plans d'aménagements.

# Service énergie et de l'environnement (SENE)

## Évolution de l'environnement et des tâches

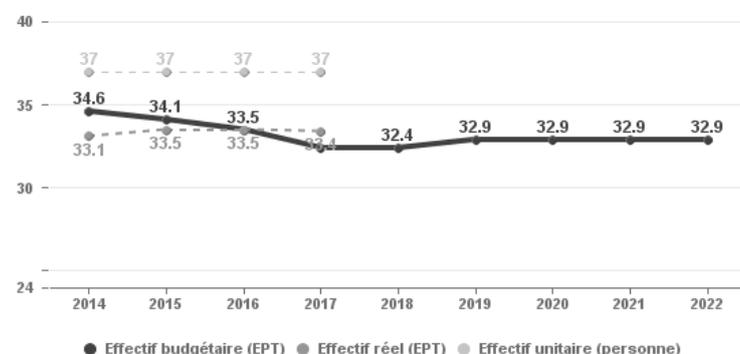
Une évolution majeure pour le service réside dans le fait que le financement des frais incombant à l'État dans le domaine de l'assainissement des sites pollués sera pris en charge par le fonds des eaux, depuis la modification, mi-2017, de la loi y relative. Un autre élément important est que la redistribution des subventions allouées par la Confédération dans le domaine de l'assainissement énergétique des bâtiments (Programme bâtiments) devient une tâche du canton. Toutes les nouvelles opérations financières y relatives seront effectuées via le centre de profit du fonds de l'énergie. En outre, il faut relever une évolution et une augmentation des bases légales dont la mise en œuvre, le suivi et la surveillance incombent au SENE.

## Objectifs stratégiques

- Maintenir et améliorer la qualité de l'environnement, notamment celles de l'eau, de l'air et terminer l'assainissement du bruit ferroviaire sur la ligne du Pied-du-Jura ;
- Gérer les déchets de manière adéquate et examiner et faire assainir les sites pollués ;
- Déployer la nouvelle conception directrice de l'énergie par la révision de la LCEn ;
- Favoriser la production d'énergie issue de ressources renouvelables locales ;
- Promouvoir l'efficacité énergétique, notamment dans le domaine du bâtiment.

## Ressources humaines

Effectifs personnel admin.



Le nombre de collaborateurs (37) a baissé d'une unité en 2018. Ils seront à nouveau 37 dès 2019 suite à l'engagement, pour une durée limitée (5 ans), d'une personne à 50% pour de nouvelles tâches liées à la mise en œuvre de la nouvelle LAT. Ce poste sera financé par le fonds d'aménagement du territoire.

Dans le cadre du programme d'économie, les effectifs ont régulièrement été réduits durant les 5 dernières années pour se stabiliser à 32.4 EPT. Les conséquences de cette baisse consistent dans la réduction de certaines prestations et d'autres tâches nécessaires ont dû être différées dans le temps. L'augmentation de 0.5 EPT prévu les prochaines années est dû au nouveau poste mentionné ci-dessus.

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2017	Budget 2018	Budget 2019	Écart B2018 - B2019		PFT 2020	PFT 2021	PFT 2022
				CHF	%			
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>9'914'158</b>	<b>11'924'143</b>	<b>10'566'183</b>	<b>-1'357'960</b>	<b>-11.4%</b>	<b>10'375'099</b>	<b>10'276'986</b>	<b>10'274'135</b>
30 Charges de personnel	4'638'383	4'584'027	4'657'801	+73'774	+1.6%	4'708'591	4'739'078	4'755'301
31 Biens, services et autres charges d'expl.	1'421'918	1'589'500	1'524'500	-65'000	-4.1%	1'513'500	1'478'500	1'459'300
33 Amortissements du patrimoine admin.	1'056'757	4'484'616	126'533	-4'358'083	-97.2%	135'659	42'060	42'185
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
36 Charges de transfert	59'646	66'000	4'017'349	+3'951'349	+5'986.9%	4'017'349	4'017'348	4'017'349
37 Subventions à redistribuer	2'733'279	1'200'000	240'000	-960'000	-80.0%	0	0	0
39 Imputations internes	4'175	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>-9'317'610</b>	<b>-6'520'000</b>	<b>-5'969'492</b>	<b>+550'508</b>	<b>-8.4%</b>	<b>-3'069'552</b>	<b>-3'019'612</b>	<b>-3'029'660</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
42 Taxes	-678'956	-610'000	-627'800	-17'800	+2.9%	-657'800	-627'800	-657'800
43 Revenus divers	-16'784	-38'000	-58'000	-20'000	+52.6%	-58'000	-28'000	-8'000
45 Prélèv. sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
46 Revenus de transfert	-238'591	-222'000	-222'000	+0	+0.0%	-222'000	-222'000	-222'000
47 Subventions à redistribuer	-2'733'279	-1'200'000	-240'000	+960'000	-80.0%	0	0	0
49 Imputations internes	-5'650'000	-4'450'000	-4'821'692	-371'692	+8.4%	-2'131'752	-2'141'812	-2'141'860
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>596'548</b>	<b>5'404'143</b>	<b>4'596'691</b>	<b>-807'452</b>	<b>-14.9%</b>	<b>7'305'547</b>	<b>7'257'374</b>	<b>7'244'475</b>
34 Charges financières	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>596'548</b>	<b>5'404'143</b>	<b>4'596'691</b>	<b>-807'452</b>	<b>-14.9%</b>	<b>7'305'547</b>	<b>7'257'374</b>	<b>7'244'475</b>
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>596'548</b>	<b>5'404'143</b>	<b>4'596'691</b>	<b>-807'452</b>	<b>-14.9%</b>	<b>7'305'547</b>	<b>7'257'374</b>	<b>7'244'475</b>

### Commentaires

La légère augmentation des charges de personnel (groupe 30) est due à la création d'un nouveau poste à 50% dès 2019 pour une durée de 5 ans (cf. chapitre relatif aux ressources humaines). Concernant le groupe 31, les charges sont maîtrisées et représentent en moyenne environ CHF 1,5 million. Les fluctuations dépendent essentiellement des projets à exécuter (p.ex. plan cantonal de gestion de déchets, cadastre des émissions, etc.). Quant aux charges d'amortissements liées à des subventions d'investissement, elles sont dès 2019 présentées sous le groupe 36 "Charges de transfert" et non plus sous le groupe 33 "Amortissements du patrimoine administratif". Pour terminer avec les charges, l'importante réduction et, à terme, la disparition du groupe 37 est due au changement de pratique dans le domaine de la gestion du programme bâtiment ainsi qu'à la fin des actions relatives à l'assainissement du bruit ferroviaire.

Au niveau des revenus, le groupe 49 comprend la rétrocession d'une partie de la taxe automobile pour l'élimination des véhicules hors d'usage, la participation du fonds des eaux à la couverture des prestations du SENE dans ce domaine ainsi que la troisième (et dernière) tranche du remboursement par le fonds des eaux au SENE des montants engagés par ce dernier lors de la création de la provision pour les sites pollués.

## Projets gérés par crédit d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Date ACE / Décret	Crédit d'engagement <sup>1)</sup>	Situation au 31.12.2017	Budget 2018			Budget 2019		
			Dép. nettes	Dépenses	Recettes	Dép. nettes	Dépenses	Recettes	Dép. nettes
<b>Crédit d'engagement en cours</b>				27'000	-10'000	17'000	15'000	-10'000	5'000
3e prog. assainis. inst. chauf.	26.03.1996	1'300'000	1'211'501	15'000	-10'000	5'000	15'000	-10'000	5'000
Appareil de mesure poussières chauffage	06.06.2017	16'000	0	12'000	0	12'000	0	0	0
<b>Crédit d'engagement à solliciter</b>				107'000	0	107'000	90'000	0	90'000
Appareils de mesure particules fines		188'000	0	80'000	0	80'000	90'000	0	90'000
Passeur UV-Vis Laboratoire		29'000	0	27'000	0	27'000	0	0	0

<sup>1)</sup>Les crédits d'engagement accordés avant l'année 2015 sont indiqués au net (ancienne loi sur les finances) et les crédits d'engagement accordés dès l'année 2015 sont indiqués au brut (art. 40 al. 2 LFinEC). Les montants incluent également d'éventuelles demandes de crédits complémentaires.

### Commentaires

Concernant les appareils de mesures des particules fines, il s'agit de la poursuite, entamée en 2018, du remplacement échelonné de 4 appareils (2 en 2018 et 2 en 2019). Ces appareils sont âgés de plus de 10 ans et n'ont pas la précision nécessaire pour répondre aux nouvelles dispositions légales qui demandent de mesurer également les poussières fines d'un diamètre inférieur à 2,5 microns. Ils permettront de garantir un suivi de la qualité de l'air conforme aux bases légales. On peut relever que ces nouveaux appareils auront un coût d'entretien plus faible que les appareils actuels. L'autre crédit d'engagement à solliciter (Passeur UV-Vis Laboratoire) a été ouvert dans le courant de l'exercice 2018.

## Résultat analytique

### Groupes de prestations

Constructions et bâtiments (CHF)	Budget 2019
Coûts	0
Produits	-77'192
<b>Résultat net</b>	<b>-77'192</b>

En préambule, il faut noter que les charges de personnel et les autres charges indirectes ne sont pas réparties au budget 2019. Ce groupe de prestations intègre une nouvelle recette, à savoir le remboursement de traitement (par le fonds d'aménagement du territoire) du nouveau collaborateur en charge de la mise en œuvre de la LAT (cf. chapitre relatif aux ressources humaines).

Energie (CHF)	Budget 2019
Coûts	29'400
Produits	-11'000
<b>Résultat net</b>	<b>18'400</b>

Ce groupe de prestations intègre les frais relatifs aux mandats à donner pour l'établissement d'une banque de données relative au certificat énergétique des bâtiments (CECB).

<b>Protection de l'air (CHF)</b>	<b>Budget 2019</b>
Coûts	344'500
Produits	-449'500
<b>Résultat net</b>	<b>-105'000</b>

Ce groupe de prestations englobe les coûts des mandats externes ainsi que les frais d'analyse de la qualité de l'air.

Les produits proviennent surtout d'une subvention fédérale (CHF 95'000), d'émoluments pour actes administratifs ainsi que de la facturation de prestations de service.

<b>Protection contre les ondes et le rayonn (CHF)</b>	<b>Budget 2019</b>
Coûts	27'200
Produits	-20'000
<b>Résultat net</b>	<b>7'200</b>

Ce groupe de prestations englobe les coûts des mandats externes et les produits relatifs à des prestations de service.

<b>Protection des eaux et du sol (CHF)</b>	<b>Budget 2019</b>
Coûts	6'000
Produits	-3'974'300
<b>Résultat net</b>	<b>-3'968'300</b>

Les produits de ce groupe de prestations intègrent d'une part une participation financière du fonds des eaux aux prestations fournies par le SENE dans son domaine d'activité et d'autre part le remboursement sur 3 ans (2017 à 2019) de la provision "Sites pollués", qui avait été constituée à charge du SENE en 2014 et qui incombe dorénavant au fonds des eaux.

<b>Déchets (CHF)</b>	<b>Budget 2019</b>
Coûts	874'500
Produits	-1'070'500
<b>Résultat net</b>	<b>-196'000</b>

Ce groupe de prestations englobe notamment les coûts des mandats externes donnés pour l'élimination des véhicules hors d'usage.

Les produits sont constitués de la rétrocession d'une partie de la taxe des véhicules.

<b>Autres nuisances, dangers, accidents (CHF)</b>	<b>Budget 2019</b>
Coûts	0
Produits	0
<b>Résultat net</b>	<b>0</b>

Ce groupe de prestations n'inclut pas de coûts ou produits directement imputables.

## Charges et revenus de transfert non incorporables aux prestations

<b>Chg. et rev. de transfert non incorporables (CHF)</b>	<b>Comptes 2017</b>	<b>Budget 2018</b>	<b>Budget 2019</b>
Conférences intercantionales	0	66'000	66'000
Dédomm.Conf.&autr.cantons	0	-127'000	-127'000
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>-61'000</b>	<b>-61'000</b>

Les charges englobent essentiellement les cotisations pour les conférences des directeurs et des services cantonaux de l'énergie.

Les revenus correspondent aux dédommagements du canton pour son traitement des bilans COV (composés organiques volatils) des entreprises et pour son travail de secrétariat dans la Conférence romande des délégués à l'énergie (CRDE).

# Service de la faune, forêts et nature (SFFN)

## Évolution de l'environnement et des tâches

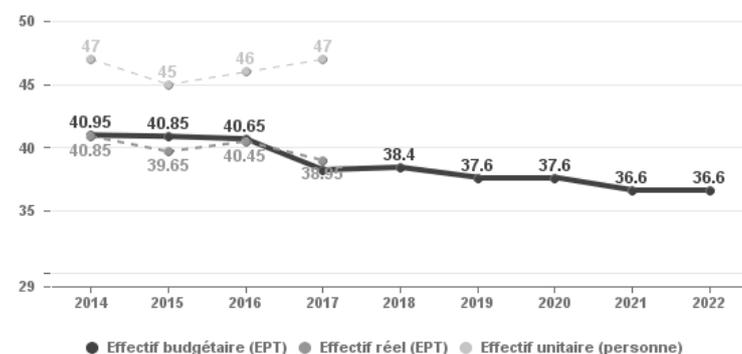
Le SFFN a connu plusieurs mouvements de personnel en 2017, si bien que 2018 a été considérée comme une année de consolidation de la structure. La période 2019-22 devra permettre de poursuivre le fonctionnement à régime normal, ainsi que la gestion de dossiers extraordinaires et importants au niveau du service. En effet, deux processus de longue haleine ont été initiés et marqueront la période : la révision stratégique de la gestion des forêts de l'État (Gestion forestière 2020) et les travaux visant à élaborer et concrétiser le concept de réseau écologique cantonal. Les activités du service sont largement influencées par les conventions-programmes en matière de subventionnement (RPT) conclues par le Conseil d'État avec l'Office fédéral de l'environnement. Il s'agira en 2019 de clôturer la période en cours et de négocier avec la Confédération les nouvelles prestations pour la période 2020-24.

## Objectifs stratégiques

- Assurer une gestion durable de la faune sauvage et de ses biotopes et veiller à conserver les espèces rares et menacées ;
- Réduire à une proportion supportable les dommages causés par la faune sauvage ;
- Aménager et gérer les forêts de manière multifonctionnelle en collaboration avec les propriétaires concernés ;
- Soutenir financièrement cette gestion par l'intermédiaire des programmes RPT ;
- Informer le public, promouvoir l'utilisation du bois local et s'engager dans la formation professionnelle forestière ;
- Protéger la nature et contribuer à sa gestion durable dans le sens de la création d'un réseau pour la biodiversité ;
- Évaluer les dossiers qui sont soumis au service afin de s'assurer qu'ils répondent au cadre légal et/ou peuvent être soutenus techniquement ou financièrement.

## Ressources humaines

Effectifs personnel admin.



Le service a connu une réorganisation conséquente entre 2016 et 2017 qui a mené à une diminution des EPT. La légère variation entre 2017 et 2018 est liée à un renforcement du service pour ce qui concerne les préavis à donner en lien avec l'aménagement du territoire. Fin 2019, un poste de forestier de cantonnement ne sera pas remplacé au sein de l'État, mais repris par une commune. En outre, dans le cadre des efforts de rationalisation de la gestion des forêts de l'État, il a été décidé que le départ à la retraite du chef de l'équipe forestière des Montagnes neuchâteloises serait repourvu en interne sans nouvel engagement, diminuant ainsi l'effectif de cette équipe dès 2021.

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Budget	Écart B2018 - B2019		PFT	PFT	PFT
	2017	2018	2019	CHF	%	2020	2021	2022
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>12'292'141</b>	<b>12'413'835</b>	<b>12'774'036</b>	<b>+360'201</b>	<b>+2.9%</b>	<b>12'039'178</b>	<b>12'018'903</b>	<b>12'089'938</b>
30 Charges de personnel	5'546'513	5'368'593	5'359'605	-8'988	-0.2%	5'286'804	5'210'458	5'248'436
31 Biens, services et autres charges d'expl.	1'756'577	2'085'000	2'042'800	-42'200	-2.0%	1'997'600	2'002'600	2'001'600
33 Amortissements du patrimoine administratif	173'402	222'792	62'863	-159'929	-71.8%	75'506	76'578	110'634
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
36 Charges de transfert	2'177'041	2'083'200	2'102'018	+18'818	+0.9%	2'085'018	2'135'017	2'135'018
37 Subventions à redistribuer	2'541'349	2'564'250	3'176'750	+612'500	+23.9%	2'564'250	2'564'250	2'564'250
39 Imputations internes	97'260	90'000	30'000	-60'000	-66.7%	30'000	30'000	30'000
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>-6'142'000</b>	<b>-6'137'550</b>	<b>-6'676'000</b>	<b>-538'450</b>	<b>+8.8%</b>	<b>-5'965'901</b>	<b>-5'968'278</b>	<b>-5'973'667</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
41 Patentes et concessions	-531'409	-565'000	-545'000	+20'000	-3.5%	-545'000	-545'000	-545'000
42 Taxes	-1'324'644	-1'375'000	-1'351'000	+24'000	-1.8%	-1'251'000	-1'251'000	-1'256'000
43 Revenus divers	-169'164	-18'000	-18'000	+0	+0.0%	-18'000	-18'000	-18'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
46 Revenus de transfert	-1'466'013	-1'553'000	-1'555'000	-2'000	+0.1%	-1'557'000	-1'559'000	-1'559'000
47 Subventions à redistribuer	-2'541'349	-2'564'250	-3'176'750	-612'500	+23.9%	-2'564'250	-2'564'250	-2'564'250
49 Imputations internes	-109'420	-62'300	-30'250	+32'050	-51.4%	-30'651	-31'028	-31'417
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>6'150'142</b>	<b>6'276'285</b>	<b>6'098'036</b>	<b>-178'249</b>	<b>-2.8%</b>	<b>6'073'277</b>	<b>6'050'625</b>	<b>6'116'271</b>
34 Charges financières	10'093	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
44 Revenus financiers	-539'109	-498'400	-538'400	-40'000	+8.0%	-538'400	-538'400	-533'500
Résultat de financement	-529'016	-498'400	-538'400	-40'000	+8.0%	-538'400	-538'400	-533'500
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>5'621'126</b>	<b>5'777'885</b>	<b>5'559'636</b>	<b>-218'249</b>	<b>-3.8%</b>	<b>5'534'877</b>	<b>5'512'225</b>	<b>5'582'771</b>
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>5'621'126</b>	<b>5'777'885</b>	<b>5'559'636</b>	<b>-218'249</b>	<b>-3.8%</b>	<b>5'534'877</b>	<b>5'512'225</b>	<b>5'582'771</b>

### Commentaires

Au niveau des charges de personnel (groupe 30), elles diminuent en 2020 en fonction du départ à la retraite, fin 2019, d'un forestier de cantonnement qui ne sera pas remplacé au sein du service. Son poste sera repris par la commune qui l'employait déjà de manière très majoritaire par rapport à ses tâches étatiques. Un autre départ à la retraite non-remplacé en 2020 permettra une nouvelle diminution de charges en 2021. Concernant les biens, services et autres charges d'exploitation (groupe 31), des efforts ont permis de réduire à terme les charges budgétées. Des réductions ont notamment été réalisées au niveau de l'acquisition de matières premières, de l'entretien de terrains et de cours d'eau, ainsi que des déplacements. Alors que les charges de transfert (groupe 36), fortement influencées par les subventions RPT, restent stables, les subventions à redistribuer (groupes 37 et 47) augmentent fortement en 2019 en relation avec les mesures urgentes financées par la Confédération au bénéfice de la biodiversité.

Au niveau des revenus, la baisse des patentes et concessions (groupe 41) est liée aux achats de permis de chasse et de pêche. Quant aux taxes (groupe 42), la reprise à fin 2019 du poste de forestier de cantonnement par la commune mentionnée ci-dessus implique que le service ne facturera plus ses prestations à celle-ci, ce qui explique la diminution de ces recettes. Concernant les revenus financiers (groupe 44), ils (essentiellement des concessions d'utilisation du domaine de l'État) ont été révisés à la hausse.

## Projets gérés par crédit d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Date ACE / Décret	Crédit d'engagement <sup>1)</sup>	Situation au 31.12.2017	Budget 2018			Budget 2019		
			Dép. nettes	Dépenses	Recettes	Dép. nettes	Dépenses	Recettes	Dép. nettes
<b>Crédit d'engagement en cours</b>				970'000	-415'000	555'000	680'000	-389'000	291'000
Aménagement des marais - Bois des Lattes	14.08.2015	650'000	83'563	100'000	-65'000	35'000	100'000	-65'000	35'000
Aménagement des marais - Vallée Brévine	07.07.2016	400'000	34'800	100'000	-65'000	35'000	100'000	-65'000	35'000
Mesures d'aménagement Creux du Van	20.06.2018	250'000	0	60'000	-30'000	30'000	60'000	-30'000	30'000
Mesures urgentes infrastruct. écologique	20.06.2018	480'000	0	540'000	-221'000	319'000	300'000	-195'000	105'000
Réseaux écologiques cantonaux	03.07.2017	425'000	21'095	50'000	-20'000	30'000	50'000	-20'000	30'000
Revitalisation des rives et berges	29.06.2016	370'000	100'013	120'000	-14'000	106'000	70'000	-14'000	56'000
<b>Crédit d'engagement à solliciter</b>				0	0	0	140'000	-66'000	74'000
Amén. sites IBN Combacervery et Pte Grain		160'000	0	0	0	0	40'000	-26'000	14'000
Amén. sites naturels sous protection NE		650'000	0	0	0	0	100'000	-40'000	60'000

<sup>1)</sup> Les crédits d'engagement accordés avant l'année 2015 sont indiqués au net (ancienne loi sur les finances) et les crédits d'engagement accordés dès l'année 2015 sont indiqués au brut (art. 40 al. 2 LFinEC). Les montants incluent également d'éventuelles demandes de crédits complémentaires.

### Commentaires

Les travaux prévus pour les deux crédits concernant l'aménagement des marais avancent comme planifiés, de même que pour les réseaux écologiques cantonaux. Le crédit d'engagement "Revitalisation des rives et berges" comprend des travaux d'amélioration des habitats de la faune piscicole, ainsi que des interventions forestières sur les berges de l'Areuse. Après une phase d'études réalisée en 2016, les travaux ont débuté en 2017. Ils vont se poursuivre en 2019, portant essentiellement sur l'amélioration des conditions de vie de la faune aquatique.

Deux nouveaux crédits sont prévus en 2019 :

Aménagement sites IBN Combacervery et Pointe du Grain : Le canton a la responsabilité d'assurer la conservation de sites de reproduction de batraciens d'importance nationale. Cette demande de crédit d'engagement concerne les sites pilotes de Combacervery (IBN n°159, Neuchâtel) et de La Pointe du Grain (IBN n° 108, Bevaix et Cortaillod). Des mesures d'aménagement y seront prises afin de garantir la fonctionnalité de ces biotopes.

## Résultat analytique

### Groupes de prestations

Gest.faune& systèmes aquatiques (CHF)	Budget 2019
Coûts	355'700
Produits	-534'000
<b>Résultat net</b>	<b>-178'300</b>

En préambule, il faut noter que les charges de personnel et les autres charges indirectes ne sont pas réparties au budget 2019.

Les produits de ce groupe de prestations proviennent pour l'essentiel de la vente des permis de chasse et de pêche. Les coûts concernent l'indemnisation des dommages causés par la faune sauvage, l'organisation de la chasse et de la pêche, les travaux d'entretien des milieux aquatiques, ainsi que les mesures et études de suivi et de gestion de la faune sauvage.

Aménagement et gestion des forêts (CHF)	Budget 2019
Coûts	1'141'900
Produits	-1'370'000
<b>Résultat net</b>	<b>-228'100</b>

L'aménagement et la gestion des forêts incluent, d'une part, ce qui relève de la gestion des forêts de l'État par le service et, d'autre part, les nombreux services rendus aux autres massifs forestiers publics et privés. Les produits proviennent des ventes de bois issus des forêts de l'État et des prestations de service délivrées aux partenaires publics et privés.

<b>Gestion nature et réseau écologique (CHF)</b>	<b>Budget 2019</b>
Coûts	419'200
Produits	-3'300
<b>Résultat net</b>	<b>415'900</b>

Sont portés dans ce groupe de prestations les coûts des travaux de gestion des milieux naturels de notre canton, ainsi que diverses études de base et de contrôle de l'efficacité des mesures prises.

<b>Prestations sociétales (CHF)</b>	<b>Budget 2019</b>
Coûts	0
Produits	
<b>Résultat net</b>	<b>0</b>

Indispensables et incluses à ce titre dans le catalogue des prestations du service, ces prestations ne génèrent dans cette planification ni dépenses, ni recettes autres que le temps dévolu à ces activités.

<b>Gouvernance (CHF)</b>	<b>Budget 2019</b>
Coûts	0
Produits	-566'950
<b>Résultat net</b>	<b>-566'950</b>

Est porté au produit de ce groupe de prestations, le revenu des concessions d'utilisation du domaine de l'État sur les rives des lacs et des cours d'eau octroyées par le Département. Les autres prestations consistent pour l'essentiel en prestations fournies par le personnel du service.

### Charges et revenus de transfert non incorporables aux prestations

<b>Chg. et rev. de transfert non incorporables (CHF)</b>	<b>Comptes 2017</b>	<b>Budget 2018</b>	<b>Budget 2019</b>
Dédommagements et subventions Faune	0	-17'000	-17'000
Dédommagements et subventions Forêts	0	490'700	488'700
Dédommagements et subventions Nature	0	56'500	56'500
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>530'200</b>	<b>528'200</b>

Dans le domaine Faune, les subventions acquises, notamment pour la surveillance du DFF, sont constantes. Dans le domaine Forêts, les subventions sont réparties de manière plus complexe en fonction des conventions-programmes et des accords de prestations. De manière générale, elles restent stables, mais les années 2020-22 restent à négocier. Les mêmes considérations peuvent être faites dans le domaine Nature.

### Autres charges et revenus non incorporables aux prestations

<b>Autres chg. et rev. non incorporables (CHF)</b>	<b>Comptes 2017</b>	<b>Budget 2018</b>	<b>Budget 2019</b>
Patrimoine financier	0	-8'400	-8'400
Subv. redistrib. Forêts & versem. au FFR	0	30'000	30'000
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>21'600</b>	<b>21'600</b>

La recette du patrimoine financier provient d'un droit de superficie à l'ancienne pisciculture cantonale de Môtiers.

La somme apparaissant au niveau des dépenses dans le domaine Forêts correspond au montant de subventions fédérales temporairement placées au fonds forestier de réserve pour des travaux ponctuels.

# Service de l'agriculture (SAGR)

## Évolution de l'environnement et des tâches

Sur le plan fédéral, la politique agricole a subi d'importants changements avec PA 14-17 et l'introduction de nouvelles mesures dans le domaine de la production durable et de l'écologie en particulier. PA 18+ et ensuite PA 22+ devraient viser à une stabilisation de la politique agricole et à la simplification des mesures souhaitées tant par la profession que par les administrations cantonales.

La politique agricole cantonale est largement calquée sur celle de la Confédération. Le SAGR s'est organisé en conséquence pour faire face à ces nouvelles contraintes.

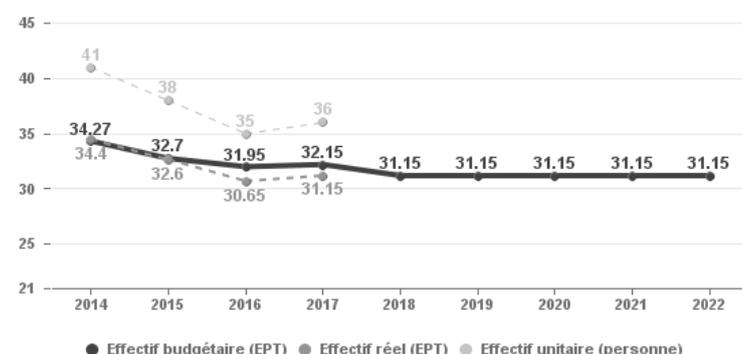
Depuis 2013, Evologia est rattaché au SAGR. En matière de réinsertion professionnelle, le canton de Neuchâtel a adapté sa politique, ce qui a conduit Evologia à offrir de nouvelles prestations dans le cadre de la réinsertion sociale et professionnelle. Le SAGR s'est réorganisé afin de s'adapter à ces nouvelles conditions. Cette démarche s'est déroulée sur une période de deux ans dès 2016, de manière à mettre à profit plusieurs départs en retraite, et s'est achevée au début 2018.

## Objectifs stratégiques

- Application et exécution, au niveau cantonal, de la politique agricole fédérale (paiements directs, améliorations structurelles, droit foncier rural et bail à ferme agricole, viticulture) ;
- Mise en œuvre de la politique agricole cantonale dans les domaines de la promotion de l'agriculture et des produits agricoles et viticoles, des mesures sociales d'accompagnement, de la vulgarisation et des améliorations structurelles ;
- Soutien du secteur agricole afin d'en assurer sa compétitivité et d'utiliser les ressources naturelles de manière durable;
- Gestion d'Evologia, pôle de développement du secteur primaire voué principalement à la réinsertion sociale et professionnelle, à la formation et à la sensibilisation à la terre et à la nature.

## Ressources humaines

Effectifs personnel admin.



Suite à la réorganisation du service qui s'est déroulée sur une période de 2 ans dès 2016, de manière à mettre à profit plusieurs départs en retraite, l'effectif s'est stabilisé dès 2018 avec la diminution du nombre d'offices (de 6 à 4) et des effectifs (de 32.70 à 31.15 EPT).

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Budget	Écart B2018 - B2019		PFT	PFT	PFT
	2017	2018	2019	CHF	%	2020	2021	2022
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>88'734'582</b>	<b>87'070'875</b>	<b>87'476'679</b>	<b>+405'804</b>	<b>+0.5%</b>	<b>87'564'370</b>	<b>87'632'785</b>	<b>87'719'227</b>
30 Charges de personnel	4'028'591	4'054'657	4'106'264	+51'607	+1.3%	4'149'976	4'183'075	4'214'585
31 Biens, services et autres charges d'expl.	1'519'574	1'494'340	1'563'654	+69'314	+4.6%	1'543'654	1'528'654	1'528'654
33 Amortissements du patrimoine administratif	3'206'126	2'882'028	0	-2'882'028	-100.0%	4'750	4'750	4'750
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
36 Charges de transfert	1'503'407	1'612'500	4'783'411	+3'170'911	+196.7%	4'842'640	4'892'956	4'947'888
37 Subventions à redistribuer	78'424'775	77'000'000	77'000'000	+0	+0.0%	77'000'000	77'000'000	77'000'000
39 Imputations internes	52'109	27'350	23'350	-4'000	-14.6%	23'350	23'350	23'350
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>-80'960'482</b>	<b>-79'670'650</b>	<b>-79'672'050</b>	<b>-1'400</b>	<b>+0.0%</b>	<b>-79'676'250</b>	<b>-79'672'050</b>	<b>-79'676'250</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
42 Taxes	-1'184'091	-1'186'500	-1'216'500	-30'000	+2.5%	-1'216'500	-1'216'500	-1'216'500
43 Revenus divers	-30'037	-42'950	-42'950	+0	+0.0%	-42'950	-42'950	-42'950
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
46 Revenus de transfert	-1'200'782	-1'353'000	-1'333'000	+20'000	-1.5%	-1'333'000	-1'333'000	-1'333'000
47 Subventions à redistribuer	-78'424'775	-77'000'000	-77'000'000	+0	+0.0%	-77'000'000	-77'000'000	-77'000'000
49 Imputations internes	-120'797	-88'200	-79'600	+8'600	-9.8%	-83'800	-79'600	-83'800
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>7'774'100</b>	<b>7'400'225</b>	<b>7'804'629</b>	<b>+404'404</b>	<b>+5.5%</b>	<b>7'888'120</b>	<b>7'960'735</b>	<b>8'042'977</b>
34 Charges financières	41'858	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
44 Revenus financiers	-822'677	-541'100	-527'500	+13'600	-2.5%	-597'500	-597'500	-597'500
Résultat de financement	-780'819	-541'100	-527'500	+13'600	-2.5%	-597'500	-597'500	-597'500
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>6'993'281</b>	<b>6'859'125</b>	<b>7'277'129</b>	<b>+418'004</b>	<b>+6.1%</b>	<b>7'290'620</b>	<b>7'363'235</b>	<b>7'445'477</b>
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>6'993'281</b>	<b>6'859'125</b>	<b>7'277'129</b>	<b>+418'004</b>	<b>+6.1%</b>	<b>7'290'620</b>	<b>7'363'235</b>	<b>7'445'477</b>

### Commentaires

Dans le groupe 31, l'augmentation est imputable aux variations du stock des vins de la station viticole. En effet, celles-ci sont dorénavant comptabilisées en charge et non plus en déduction des ventes de vin. Concernant les charges d'amortissements liées aux subventions d'investissements, elles sont désormais présentées dans les charges de transfert (sous le groupe 36) et non plus dans les amortissements du patrimoine administratif (sous le groupe 33). Quant aux subventions à redistribuer (groupes 37 et 47), elles concernent les paiements directs reçus de la Confédération dans le but de les redistribuer aux agriculteurs de notre canton.

Au niveau des revenus, les taxes (groupe 42) englobent les émoluments administratifs revus à la hausse puis les divers encaissements pour des prestations de services mais principalement les ventes de vin et les recettes du restaurant d'Evologia, La Terrassiette. Quant aux revenus de transfert (groupe 46), ils se rapportent aux dédommagements d'autres cantons, à la participation communale pour la qualité du paysage et aux subventions liées aux mesures d'intégration professionnelle du service de l'emploi (SEMP). Finalement, les revenus financiers (groupe 44) représentent l'encaissement de nos diverses locations (en hausse) et des fermages (en baisse en raison de ventes de domaines agricoles). Dès 2020, une réévaluation des fermages agricoles est prévue. Elle s'appuiera sur la nouvelle version du guide d'estimation de la valeur de rendement agricole qui est entrée en force en avril 2018.

## Projets gérés par crédit d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Date ACE / Décret	Crédit d'engagement <sup>1)</sup>	Situation au 31.12.2017	Budget 2018			Budget 2019		
			Dép. nettes	Dépenses	Recettes	Dép. nettes	Dépenses	Recettes	Dép. nettes
<b>Crédit d'engagement en cours</b>				6'450'000	-3'160'000	3'290'000	4'214'000	-2'092'000	2'122'000
Assainissement de fromageries	04.11.2014	2'600'000	430'000	600'000	-300'000	300'000	0	0	0
Subvention plans de gestion intégrée	05.12.2016	100'000	8'809	30'000	0	30'000	30'000	0	30'000
Subventions constructions rurales 2015	29.09.2015	10'800'000	2'267'713	3'600'000	-1'800'000	1'800'000	2'664'000	-1'332'000	1'332'000
Travaux améliorations foncières 2001	06.02.2001	5'900'000	4'679'709	80'000	-40'000	40'000	280'000	-140'000	140'000
Travaux améliorations foncières 2007	27.03.2007	4'100'000	3'661'456	40'000	-20'000	20'000	40'000	-20'000	20'000
Travaux améliorations foncières 2010	31.03.2010	2'300'000	1'718'977	600'000	-300'000	300'000	400'000	-200'000	200'000
Travaux améliorations foncières 2015	29.09.2015	12'300'000	675'609	1'500'000	-700'000	800'000	800'000	-400'000	400'000
<b>Crédit d'engagement à solliciter</b>				0	0	0	806'500	-316'500	490'000
Fermes de l'État - assainissements		90'000	0	0	0	0	90'000	0	90'000
Fromagerie du Cerneux-Péquignot		616'500	0	0	0	0	616'500	-316'500	300'000
Viabilisation Mycorama		100'000	0	0	0	0	100'000	0	100'000

<sup>1)</sup> Les crédits d'engagement accordés avant l'année 2015 sont indiqués au net (ancienne loi sur les finances) et les crédits d'engagement accordés dès l'année 2015 sont indiqués au brut (art. 40 al. 2 LFinEC). Les montants incluent également d'éventuelles demandes de crédits complémentaires.

## Commentaires

Concernant les crédits d'engagement en cours, les projets avancent comme prévu. À noter que les subventions pour les travaux d'améliorations foncières et les constructions rurales varient en fonction de l'avancement des travaux.

Quant aux crédits d'engagement à solliciter, ils concernent des travaux d'assainissement et d'entretien des fermes de l'État, la Fromagerie du Cerneux-Péquignot (transformation et agrandissement de la cave à fromages) ainsi que l'assainissement et la viabilisation du Mycorama.

## Résultat analytique

## Groupes de prestations

DROIT AGRICOLE (CHF)	Budget 2019
Coûts	500
Produits	-55'000
<b>Résultat net</b>	<b>-54'500</b>

En préambule, il faut noter que les charges de personnel et les autres charges indirectes ne sont pas réparties au budget 2019. Les produits concernent les recettes d'émoluments du droit foncier.

AMELIORATIONS FONCIERES (CHF)	Budget 2019
Coûts	500
Produits	-130'000
<b>Résultat net</b>	<b>-129'500</b>

Les produits concernent les prestations de l'office des améliorations foncières dans le cadre des remaniements parcellaires, adductions d'eau et drainages.

EQUIPEMENT AGRICOLE (CHF)	Budget 2019
Coûts	0
Produits	-10'000
<b>Résultat net</b>	<b>-10'000</b>

Les produits concernent les émoluments liés à l'octroi des subventions de constructions rurales.

<b>PAIEMENT DIRECTS (CHF)</b>	<b>Budget 2019</b>
Coûts	40'000
Produits	-2'000
<b>Résultat net</b>	<b>38'000</b>

Les coûts concernent les projets informatiques de l'office des paiements directs (nouvelle mesure de la Politique agricole fédérale). Quant aux produits, il s'agit des revenus d'émoluments lors de décisions de reconnaissance d'exploitations agricoles.

<b>PROTECTION DES VEGETAUX (CHF)</b>	<b>Budget 2019</b>
Coûts	4'000
Produits	-1'000
<b>Résultat net</b>	<b>3'000</b>

Les coûts concernent les frais divers de l'office phytosanitaire pour la lutte contre les maladies et ravageurs.

<b>VITICULTURE ET ENCAVAGE DE L'ETAT (CHF)</b>	<b>Budget 2019</b>
Coûts	389'000
Produits	-467'600
<b>Résultat net</b>	<b>-78'600</b>

Les coûts concernent le tâcheronnage, l'achat de matériel et l'entretien du domaine viticole. Quant aux produits, il s'agit des ventes de vin et de la vulgarisation viticole.

<b>REINSERTION (CHF)</b>	<b>Budget 2019</b>
Coûts	854'500
Produits	-1'891'950
<b>Résultat net</b>	<b>-1'037'450</b>

Les coûts concernent les charges de prestations, les fournitures et l'entretien des bâtiments du site et des viabilités. Quant aux produits, il s'agit des recettes du restaurant "La Terrassiette", des encaissements de locations et des subventions.

<b>INFRASTRUCTURES ETAT (CHF)</b>	<b>Budget 2019</b>
Coûts	99'150
Produits	-330'000
<b>Résultat net</b>	<b>-230'850</b>

Les coûts concernent l'entretien des fermes de l'État. Quant aux produits, il s'agit des revenus liés aux fermages agricoles et à la Grange aux concerts.

<b>CONSULTATION FROMAGERE (CHF)</b>	<b>Budget 2019</b>
Coûts	0
Produits	-120'000
<b>Résultat net</b>	<b>-120'000</b>

Les produits concernent la refacturation à Casei pour le salaire de notre consultant en économie laitière.

## Charges et revenus de transfert non incorporables aux prestations

Chg. et rev. de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2017	Budget 2018	Budget 2019
Contribution qualité paysage	0	288'000	288'000
Contrôle agricole	0	200'000	190'000
Promo.éco.laitière & prod.bovine	0	195'000	180'000
Promotion de l'agriculture et du terroir	0	336'000	336'000
Vulgarisation et formation	0	386'500	401'500
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>1'405'500</b>	<b>1'395'500</b>

Contribution qualité paysage : Participation nette du canton.

Contrôle agricole : Convention avec l'ANAPI.

Subventions pour la promotion : Concerne principalement le placement de bétail et NVT (Neuchâtel Vins et Terroir)

Vulgarisation et formation : Subvention à la CNAV (vulgarisation agricole, secteur conseil et formation) et contribution annuelle de formation professionnelle agricole selon convention de prestations entre AGORA et les cantons romands.

À noter que la baisse globale des charges de transfert s'explique par les mesures d'économie prises dans le cadre du traitement du budget 2018. Sont notamment concernés les contrôles agricoles, le placement du bétail, NVT et la promotion de l'agriculture.

# Service consommation et aff. vétérinaire (SCAV)

## Évolution de l'environnement et des tâches

Les facteurs majeurs de l'évolution de l'environnement qui influencent la marche du service sont :

- Mise en œuvre de la nouvelle législation fédérale sur les denrées alimentaires ;
- Mise en œuvre des législations sur la police du commerce.

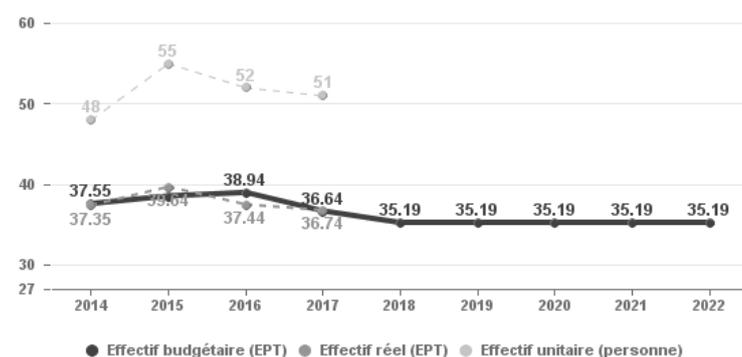
Le service prévoit une évolution stable de la majorité de ses prestations, à savoir la sécurité alimentaire, la protection des animaux, la métrologie, les eaux de baignade, les affaires vétérinaires, les prestations vétérinaires mixtes et les mandats pour tiers. L'évolution ne peut être évaluée dans le domaine de la santé animale, dans la mesure où la survenance de cas d'épizooties n'est pas planifiable. En parallèle à ses prestations de base, le service devra collaborer intensément à la reconstruction du centre collecteur de sous-produits animaux de Montmollin, détruit par un incendie en avril 2017.

## Objectifs stratégiques

- Assurer de manière optimale la protection des consommateurs contre les risques pour la santé et la tromperie ;
- Assurer de manière optimale la protection des animaux contre les maltraitances ;
- Assurer de manière optimale la santé animale ;
- Assurer de manière optimale la protection des entreprises contre la concurrence déloyale ;
- Assurer de manière optimale la sécurité publique face aux chiens agressifs ;
- Assurer de manière optimale les autorisations et les prélèvements dans le domaine de la police du commerce ;
- Être un service public efficace et efficient dans un cadre général d'amélioration permanente ;
- Réaliser les prestations en tenant compte de la satisfaction des clients externes et internes ;
- Intensifier les collaborations intercantionales ;
- S'adapter constamment aux conditions externes changeantes.

## Ressources humaines

Effectifs personnel admin.



Après de nombreux efforts en termes de réorganisation et de réduction des effectifs, le personnel du SCAV devrait rester stable durant les prochaines années.

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Budget	Écart B2018 - B2019		PFT	PFT	PFT
	2017	2018	2019	CHF	%	2020	2021	2022
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>8'809'856</b>	<b>8'474'345</b>	<b>8'637'451</b>	<b>+163'106</b>	<b>+1.9%</b>	<b>8'704'959</b>	<b>8'748'710</b>	<b>8'754'963</b>
30 Charges de personnel	4'493'777	4'518'161	4'466'980	-51'181	-1.1%	4'519'728	4'555'188	4'598'715
31 Biens, services et autres charges d'expl.	2'583'215	2'319'900	2'407'900	+88'000	+3.8%	2'411'900	2'409'900	2'409'900
33 Amortissements du patrimoine administratif	155'334	166'284	167'571	+1'287	+0.8%	178'331	188'622	151'348
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
36 Charges de transfert	1'573'007	1'470'000	1'595'000	+125'000	+8.5%	1'595'000	1'595'000	1'595'000
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
39 Imputations internes	4'523	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>-11'050'175</b>	<b>-10'475'500</b>	<b>-10'918'000</b>	<b>-442'500</b>	<b>+4.2%</b>	<b>-10'918'000</b>	<b>-10'918'000</b>	<b>-10'918'000</b>
40 Revenus fiscaux	-3'875'997	-3'550'000	-3'900'000	-350'000	+9.9%	-3'900'000	-3'900'000	-3'900'000
41 Patentes et concessions	-3'470'333	-3'510'000	-3'550'000	-40'000	+1.1%	-3'550'000	-3'550'000	-3'550'000
42 Taxes	-3'018'160	-2'899'500	-2'960'000	-60'500	+2.1%	-2'960'000	-2'960'000	-2'960'000
43 Revenus divers	-296'230	-82'000	-82'000	+0	+0.0%	-82'000	-82'000	-82'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
46 Revenus de transfert	-382'739	-434'000	-426'000	+8'000	-1.8%	-426'000	-426'000	-426'000
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
49 Imputations internes	-6'716	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-2'240'319</b>	<b>-2'001'155</b>	<b>-2'280'549</b>	<b>-279'394</b>	<b>+14.0%</b>	<b>-2'213'041</b>	<b>-2'169'290</b>	<b>-2'163'037</b>
34 Charges financières	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>-2'240'319</b>	<b>-2'001'155</b>	<b>-2'280'549</b>	<b>-279'394</b>	<b>+14.0%</b>	<b>-2'213'041</b>	<b>-2'169'290</b>	<b>-2'163'037</b>
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>-2'240'319</b>	<b>-2'001'155</b>	<b>-2'280'549</b>	<b>-279'394</b>	<b>+14.0%</b>	<b>-2'213'041</b>	<b>-2'169'290</b>	<b>-2'163'037</b>

### Commentaires

Durant l'exercice 2017 et le premier trimestre 2018, les recettes liées à l'impôt sur les maisons de jeux étaient en augmentation. Le montant budgété pour l'exercice 2019 a donc été adapté en conséquence et affiche une augmentation de CHF 350'000 par rapport au budget 2018.

Concernant les redevances et taxes encaissées dans le domaine de la police du commerce, elles ont été adaptées aux comptes 2017 lors du processus budgétaire, soit une augmentation de CHF 100'000. Ces recettes sont reversées pour la formation dans le domaine de l'hôtellerie et de la restauration et pour le développement de l'offre touristique dans le canton.

Quant aux redevances sur le commerce de boissons alcooliques, le montant budgété a été adapté aux chiffres réels 2017 et à la décision du Grand Conseil de réduire ou supprimer les redevances pour les producteurs indigènes, soit une diminution de CHF 60'000.

La résiliation de l'accord de mise à disposition d'un responsable d'application Limsophy au 31 décembre 2017 entraîne une diminution du montant refacturé aux autres cantons romands (CHF 70'000). Les coûts salariaux sont également réduits.

## Projets gérés par crédit d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Date ACE / Décret	Crédit d'engagement <sup>1)</sup>	Situation au 31.12.2017	Budget 2018			Budget 2019		
			Dép. nettes	Dépenses	Recettes	Dép. nettes	Dépenses	Recettes	Dép. nettes
<b>Crédit d'engagement en cours</b>				160'000	0	160'000	0	0	0
PCR numérique	13.12.2017	160'000	159'840	160'000	0	160'000	0	0	0
<b>Crédit d'engagement à solliciter</b>				153'000	0	153'000	42'000	0	42'000
Acquisitions d'équipements pour le laboratoire		265'000	0	153'000	0	153'000	42'000	0	42'000

<sup>1)</sup> Les crédits d'engagement accordés avant l'année 2015 sont indiqués au net (ancienne loi sur les finances) et les crédits d'engagement accordés dès l'année 2015 sont indiqués au brut (art. 40 al. 2 LFinEC). Les montants incluent également d'éventuelles demandes de crédits complémentaires.

### Commentaires

Le service a finalement besoin d'un crédit-cadre pour répondre aux exigences imposées par le changement des règles d'activation. Un certain nombre d'équipements de laboratoires, dont le prix se situe entre CHF 10'000 et CHF 100'000, doit être remplacé ces prochaines années dans le cadre du renouvellement naturel de ces appareils amortis. Des efforts d'économies importants ont été faits par le service pour réduire ces charges de quelque CHF 60'000 par an. L'achat d'un système de PCR numérique a dû être anticipé en 2017.

## Résultat analytique

### Groupes de prestations

SECURITE ALIMENTAIRE (CHF)	Budget 2019
Coûts	337'000
Produits	-271'500
<b>Résultat net</b>	<b>65'500</b>

En préambule, il faut noter que les charges de personnel et les autres charges indirectes ne sont pas réparties au budget 2019. L'essentiel des charges se compose d'acquisition de consommables pour l'exécution des analyses de laboratoire ainsi que d'honoraires payés pour le contrôle des viandes aux abattoirs. Les émoluments perçus pour la validation des concepts d'autocontrôle et les analyses effectuées, ainsi que les ordonnances pénales constituent l'essentiel des recettes.

SANTE ANIMALE (CHF)	Budget 2019
Coûts	552'500
Produits	-298'000
<b>Résultat net</b>	<b>254'500</b>

L'essentiel des charges provient de coûts pour la surveillance des épizooties, pour l'élimination des cadavres d'animaux et pour l'acquisition de consommables pour l'exécution des analyses de laboratoire. Les produits sont liés à la refacturation des coûts de surveillance des épizooties et d'élimination des cadavres d'animaux au monde agricole.

## Service consommation et aff. vétérinaire (SCAV)

<b>PROTECTION DES ANIMAUX (CHF)</b>	<b>Budget 2019</b>
Coûts	30'000
Produits	-55'000
<b>Résultat net</b>	<b>-25'000</b>

Les charges sont composées des frais de pension pour des animaux sequestrés et les recettes des émoluments, ordonnances pénales et refacturation de frais y relatifs.

<b>METROLOGIE (CHF)</b>	<b>Budget 2019</b>
Coûts	52'000
Produits	-337'000
<b>Résultat net</b>	<b>-285'000</b>

Un camion est loué pour effectuer durant une courte période des vérifications métrologiques. Toutes ces vérifications sont soumises à émoluments et ces derniers sont stables d'année en année.

<b>POLICE DES CHIENS (CHF)</b>	<b>Budget 2019</b>
Coûts	11'000
Produits	-325'000
<b>Résultat net</b>	<b>-314'000</b>

Le produit est la recette encaissée auprès des communes pour la taxe sur les chiens.

<b>EAUX DE BAINNADE (CHF)</b>	<b>Budget 2019</b>
Coûts	500
Produits	-4'000
<b>Résultat net</b>	<b>-3'500</b>

Les eaux des piscines et des plages du lac de Neuchâtel sont contrôlées et génèrent des coûts et produits stables.

<b>AFFAIRES VETERINAIRES (CHF)</b>	<b>Budget 2019</b>
Coûts	5'000
Produits	-4'000
<b>Résultat net</b>	<b>1'000</b>

La surveillance des pharmacies vétérinaires génèrent des coûts et produits stables.

## Service consommation et aff. vétérinaire (SCAV)

PRESTATIONS VETERINAIRES MIXTES (CHF)	Budget 2019
Coûts	43'000
Produits	-54'000
<b>Résultat net</b>	<b>-11'000</b>

Un montant de CHF 43'000 est versé dès 2018 à l'ANAPI (Association neuchâteloise des agriculteurs en production intégrée) pour des contrôles vétérinaires officiels.

MANDATS POUR TIERS (CHF)	Budget 2019
Coûts	40'000
Produits	-495'500
<b>Résultat net</b>	<b>-455'500</b>

Des prestations analytiques effectuées pour le compte du canton du Jura dans le cadre d'une convention sont facturées forfaitairement pour CHF 120'000. Des recettes de laboratoires pour la santé animale sont facturées annuellement à des tiers pour CHF 270'000. Des consommables de laboratoires sont achetés pour effectuer ces diverses prestations. Des certificats sanitaires sont également facturés pour CHF 90'000 par an. Ce montant est en augmentation.

POLICE DU COMMERCE (CHF)	Budget 2019
Coûts	12'000
Produits	-435'000
<b>Résultat net</b>	<b>-423'000</b>

Les émoluments prélevés pour la délivrance d'autorisations dans le domaine de la police du commerce constituent l'essentiel des produits. Il est à noter que le nombre de manifestations publiques autorisées est en augmentation.

### Charges et revenus de transfert non incorporables aux prestations

Chg. et rev. de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2017	Budget 2018	Budget 2019
Indemnité bétail abattu	0	20'000	20'000
Redevances pol.com. formation	0	350'000	375'000
Redevances pol.com. tourisme	0	1'050'000	1'125'000
Subvention aux refuges	0	50'000	55'000
Subvention contrôle de la vendange	0	-34'000	-34'000
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>1'436'000</b>	<b>1'541'000</b>

Le produit de la redevance sur les établissements publics affecté à la formation et au développement de l'offre touristique a été adapté au montant distribué en 2017.

Les autres charges et revenus de transfert non incorporables aux prestations sont stables.

### Autres charges et revenus non incorporables aux prestations

Autres chg. et rev. non incorporables (CHF)	Comptes 2017	Budget 2018	Budget 2019
Impôt maisons jeux	0	-3'550'000	-3'900'000
Loterie romande	0	-150'000	-150'000
Mandats Jura	0	-55'000	-55'000
Redevances police du commerce	0	-3'360'000	-3'400'000
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>-7'115'000</b>	<b>-7'505'000</b>

Les recettes budgétées de l'impôt sur les maisons de jeux ont été adaptées aux comptes 2017 et aux résultats du premier trimestre 2018.

Les revenus liés à l'encaissement des redevances sur les établissements publics et sur le commerce de détail des boissons alcooliques ont été adaptés aux montants perçus en 2017.

# Service géomatique et registre foncier (SGRF)

## Évolution de l'environnement et des tâches

Les facteurs majeurs de l'évolution de l'environnement qui influencent la marche du service sont :

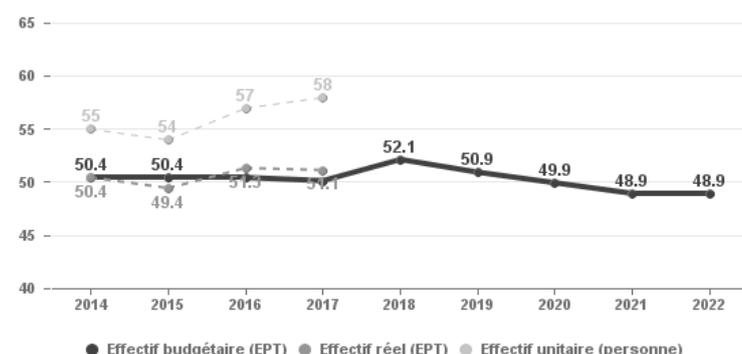
- Informatisation des données et des processus liés à la mensuration officielle et au registre foncier ;
- Développements d'applications par le SITN qui facilitent l'accès à l'information et qui permettent une gestion plus précise, plus globale et plus intégrée du territoire ;
- Regroupement des domaines de la géomatique et du registre foncier entraînant des synergies et des économies ;
- Exigences des professionnels et des citoyens plus élevées face au service d'où des prestations plus performantes ;
- Complexité plus grande des dossiers.

## Objectifs stratégiques

- Viser à une administration officielle et efficace du sol tout en assurant des prestations de qualité au professionnel et au citoyen ;
- Assurer la pérennité du service dans le cadre des prochains départs en retraite notamment par la formation continue de plusieurs collaboratrices et collaborateurs ;
- Résorber le délai d'inscription provisoire et de validation/restitution des actes notariés à environ quatre mois tout en assurant les missions du registre foncier ;
- Participer encore davantage à l'assainissement des finances de l'État en accélérant les rentrées financières du registre foncier ;
- Renforcer la synergie entre les domaines du registre foncier et de la mensuration officielle en offrant au public un guichet physique unique d'accès à l'information ;
- Développer un guichet virtuel unique qui permet de produire pour un bien-fonds particulier l'ensemble des restrictions de droit privé et de droit public qui s'y rattache ayant la foi publique.

## Ressources humaines

Effectifs personnel admin.



Diminution de 1.2 EPT en 2019 dans le cadre de cinq départs en retraite dans les domaines de la mensuration officielle et du registre foncier. Pour rappel, deux EPT avaient été créés en 2018 pour accélérer l'encaissement des montants liés au traitement des réquisitions au registre foncier et ainsi réduire les délais de traitement du registre foncier. Ces personnes seront conservées dans l'effectif du service pour remplacer les futurs départs en retraite.

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2017	Budget 2018	Budget 2019	Écart B2018 - B2019		PFT 2020	PFT 2021	PFT 2022
				CHF	%			
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>7'059'021</b>	<b>7'282'071</b>	<b>7'171'900</b>	<b>-110'171</b>	<b>-1.5%</b>	<b>7'136'678</b>	<b>7'068'473</b>	<b>7'122'456</b>
30 Charges de personnel	6'555'343	6'770'071	6'667'900	-102'171	-1.5%	6'632'678	6'564'473	6'618'456
31 Biens, services et autres charges d'expl.	433'476	464'000	456'000	-8'000	-1.7%	456'000	456'000	456'000
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
36 Charges de transfert	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
37 Subventions à redistribuer	20'056	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
39 Imputations internes	50'147	48'000	48'000	+0	+0.0%	48'000	48'000	48'000
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>-7'565'958</b>	<b>-7'415'000</b>	<b>-7'865'000</b>	<b>-450'000</b>	<b>+6.1%</b>	<b>-7'605'000</b>	<b>-7'345'000</b>	<b>-7'345'000</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
42 Taxes	-6'728'587	-6'715'000	-7'165'000	-450'000	+6.7%	-6'905'000	-6'645'000	-6'645'000
43 Revenus divers	-45'273	-4'000	-4'000	+0	+0.0%	-4'000	-4'000	-4'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
46 Revenus de transfert	-104'730	-111'000	-111'000	+0	+0.0%	-111'000	-111'000	-111'000
47 Subventions à redistribuer	-20'056	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
49 Imputations internes	-667'312	-585'000	-585'000	+0	+0.0%	-585'000	-585'000	-585'000
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-506'937</b>	<b>-132'929</b>	<b>-693'100</b>	<b>-560'171</b>	<b>+421.4%</b>	<b>-468'322</b>	<b>-276'527</b>	<b>-222'544</b>
34 Charges financières	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>-506'937</b>	<b>-132'929</b>	<b>-693'100</b>	<b>-560'171</b>	<b>+421.4%</b>	<b>-468'322</b>	<b>-276'527</b>	<b>-222'544</b>
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>-506'937</b>	<b>-132'929</b>	<b>-693'100</b>	<b>-560'171</b>	<b>+421.4%</b>	<b>-468'322</b>	<b>-276'527</b>	<b>-222'544</b>

### Commentaires

Au niveau des charges de personnel, il est prévu la suppression de 1.2 EPT en 2019 dans les domaines de la mensuration officielle et du registre foncier. L'engagement temporaire de deux EPT en 2018 pour accélérer l'encaissement des montants liés au traitement des réquisitions au registre foncier et ainsi réduire les délais de traitement du registre foncier entraîne une augmentation des recettes de CHF 450'000. Concernant les biens, services et autres charges d'exploitation (groupe 31), la mesure de réduction appliquée au budget 2018 est reconduite.

## Résultat analytique

### Groupes de prestations

Renseign. & conseils à la clientèle (CHF)	Budget 2019
Coûts	0
Produits	
<b>Résultat net</b>	<b>0</b>

En préambule, il faut noter que les charges de personnel et les autres charges indirectes ne sont pas réparties au budget 2019. L'objectif pour les années à venir est de poursuivre le développement des portails internet et intranet pour les domaines du registre foncier et de la géomatique afin de diminuer le temps consacré au téléphone et au guichet.

Diffusion de la mensuration officielle (CHF)	Budget 2019
Coûts	0
Produits	-10'000
<b>Résultat net</b>	<b>-10'000</b>

Les produits concernent des prestations de service de l'ordre de CHF 10'000. Pour information, le produit de la vente des données numériques (CHF 100'000) alimente le fonds des mensurations officielles.

Production des documents de mutation (CHF)	Budget 2019
Coûts	0
Produits	-979'000
<b>Résultat net</b>	<b>-979'000</b>

Les produits concernent essentiellement des prestations de service en lien avec ce domaine. L'objectif pour 2019 est de poursuivre la recherche de l'optimum en terme de qualité, de délais et de coûts.

Renouvellement du cadastre (CHF)	Budget 2019
Coûts	0
Produits	
<b>Résultat net</b>	<b>0</b>

L'objectif pour 2019 est de réaliser l'accord de prestation 2019 avec la Confédération dans le cadre de la convention-programme 2016 - 2019.

Maintenance réseaux points fixes & borne (CHF)	Budget 2019
Coûts	0
Produits	-85'000
<b>Résultat net</b>	<b>-85'000</b>

Les produits concernent essentiellement des prestations de service en lien avec ce domaine. L'objectif pour 2019 est de maintenir un nombre de points fixes suffisants pour assurer la mise à jour.

Contrôle des dossiers de PPE (CHF)	Budget 2019
Coûts	0
Produits	-125'000
<b>Résultat net</b>	<b>-125'000</b>

Les produits concernent essentiellement des prestations de service en lien avec ce domaine. L'objectif pour 2019 est de poursuivre la recherche de l'optimum en terme de qualité, de délais et de coûts.

SITN (CHF)	Budget 2019
Coûts	0
Produits	-25'000
<b>Résultat net</b>	<b>-25'000</b>

Les produits concernent essentiellement des prestations de service en lien avec ce domaine. L'objectif pour 2019 est de poursuivre plusieurs axes de développement: évolution vers la 3D, meilleure connaissance du sous-sol, amélioration des fréquences de mises à jour, intégration de données en temps réel, développement de nouveaux domaines, intégration d'autres systèmes d'information, intégration de certaines prestations avec le guichet unique.

## Service géomatique et registre foncier (SGRF)

Projets d'intérêts généraux (CHF)	Budget 2019
Coûts	0
Produits	-500'000
<b>Résultat net</b>	<b>-500'000</b>

Les produits concernent essentiellement des prestations de service pour le compte du fonds des mensurations officielles. L'objectif pour 2019 est de poursuivre les travaux d'acquisition des servitudes, de mise à jour périodique de la mensuration et du cadastre 3D.

Gestion des droits du registre foncier (CHF)	Budget 2019
Coûts	0
Produits	-5'286'000
<b>Résultat net</b>	<b>-5'286'000</b>

Les produits concernent les émoluments administratifs. L'objectif pour 2019 est de poursuivre la mise en œuvre des processus et des solutions en vue de diminuer les délais de traitement des opérations.

Diffusion de documents RF (CHF)	Budget 2019
Coûts	29'000
Produits	-545'000
<b>Résultat net</b>	<b>-516'000</b>

Les produits concernent les émoluments administratifs. L'objectif pour 2019 est de poursuivre le développement d'outils de consultation et de téléchargement des données par les clients (p.ex. guichet Terris, géoportail, etc).

Expertises & analyses (CHF)	Budget 2019
Coûts	0
Produits	-20'000
<b>Résultat net</b>	<b>-20'000</b>

Les produits concernent les émoluments administratifs. L'objectif pour 2019 est de maintenir les objectifs de délais et de contrôle des coûts.

Prestations inspecteurat (CHF)	Budget 2019
Coûts	0
Produits	-124'000
<b>Résultat net</b>	<b>-124'000</b>

Les produits concernent les émoluments administratifs. L'objectif pour 2019 est de poursuivre les travaux d'épuration des servitudes dans le cadre des SAF (syndicats d'améliorations foncières).

Secrétariat de commissions (CHF)	Budget 2019
Coûts	0
Produits	-55'000
<b>Résultat net</b>	<b>-55'000</b>

Les produits concernent les émoluments administratifs. L'objectif pour 2019 est de maintenir l'objectif de couverture des coûts.

### Charges et revenus de transfert non incorporables aux prestations

Chg. et rev. de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2017	Budget 2018	Budget 2019
Cadastre RDPPF	0	-111'000	-111'000
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>-111'000</b>	<b>-111'000</b>

Le revenu concerne la contribution de la Confédération aux charges d'exploitation du cadastre RDDPF.

# Fonds d'aménagement du territoire

## Évolution de l'environnement et des tâches

En aval de l'adaptation du plan directeur cantonal à la loi fédérale sur l'aménagement du territoire, les communes réviseront leur plan d'aménagement. Les avantages et les inconvénients résultant des mesures d'aménagement font l'objet de compensation financière par le biais d'un prélèvement d'une partie de la plus-value et par le versement d'expropriation matérielle. Vu que l'ensemble des plans des communes seront révisés ces prochaines années, de telles opérations de compensation sont attendues. Un projet de loi remis au Grand Conseil propose de passer le taux du prélèvement de 20 % à 30 % et d'en élargir l'assiette.

## Objectifs stratégiques

- En application de l'article 41 LCAT, le fonds participe aux dépenses imposées par l'État et aux communes dans le cadre des procédures d'expropriation matérielle, à la prise en charge d'intérêts des fonds empruntés par les exploitants pour l'achat de terres agricoles à des prix non spéculatifs, à d'autres mesures d'aménagement prises par l'État ou les communes, telles que subventionnement des plans d'aménagement et des concours d'urbanisme.

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2017	Budget 2018	Budget 2019	Écart B2018 - B2019		PFT 2020	PFT 2021	PFT 2022
				CHF	%			
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>1'080'823</b>	<b>1'145'000</b>	<b>993'818</b>	<b>-151'182</b>	<b>-13.2%</b>	<b>994'399</b>	<b>904'968</b>	<b>905'525</b>
30 Charges de personnel	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
31 Biens, services et autres charges d'expl.	464'561	585'000	185'000	-400'000	-68.4%	185'000	95'000	95'000
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	5'485	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
36 Charges de transfert	369'778	520'000	520'000	+0	+0.0%	520'000	520'000	520'000
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
39 Imputations internes	241'000	40'000	288'818	+248'818	+622.1%	289'399	289'968	290'525
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>-1'080'823</b>	<b>-1'145'000</b>	<b>-993'818</b>	<b>+151'182</b>	<b>-13.2%</b>	<b>-994'399</b>	<b>-904'968</b>	<b>-905'525</b>
40 Revenus fiscaux	-926'823	-84'000	-961'100	-877'100	+1'044.2%	-471'100	-8'900	-39'600
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
42 Taxes	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
43 Revenus divers	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	-1'061'000	-32'718	+1'028'282	-96.9%	-523'299	-896'068	-865'925
46 Revenus de transfert	-154'000	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>+0</b>	<b>+0.0%</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
34 Charges financières	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>+0</b>	<b>+0.0%</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>+0</b>	<b>+0.0%</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

## Commentaires

Le fonds d'aménagement du territoire est principalement approvisionné par les encaissements des contributions de plus-value qui varient d'une année à l'autre, selon les échéances des paiements. Les décisions de prélèvement de plus-value sont

établies selon l'avancement des dossiers, suite à des modifications des plans d'aménagement communaux. Elles sont généralement dues à 10 ans.

Alors qu'il est prévu d'assumer d'importants mandats en 2018, le fonds financera dès 2019 et pour une durée de 5 ans 2 EPT dans le cadre de la mise en œuvre de la LAT et de l'accompagnement des communes lors de la révision des plans d'aménagement.

### Charges et revenus de transfert non incorporables aux prestations

Chg. et rev. de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2017	Budget 2018	Budget 2019
Mesures de soutien	0	120'000	120'000
Plans d'aménagement	0	400'000	400'000
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>520'000</b>	<b>520'000</b>

Mesures de soutien : Prise en charge d'intérêts de fonds empruntés par des exploitants pour l'achat de terres agricoles à des prix non spéculatifs.

Plans d'aménagement : Subventions accordées aux communes pour la révision de leur plan d'aménagement, l'établissement des plans directeurs régionaux et la valorisation urbaine.

### Autres charges et revenus non incorporables aux prestations

Autres chg. et rev. non incorporables (CHF)	Comptes 2017	Budget 2018	Budget 2019
Contrib. s/plus-val.	0	-84'000	-961'100
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>-84'000</b>	<b>-961'100</b>

Le fonds d'aménagement du territoire est approvisionné par les encaissements des contributions de plus-value qui varient d'une année à l'autre, selon les échéances des paiements. Les décisions de prélèvement de plus-value sont établies suite à des modifications des plans d'aménagement communaux et sont généralement dues à 10 ans.

# Fonds des routes communales

## Évolution de l'environnement et des tâches

L'objectif est de financer une part déterminée des différentes demandes formulées par les communes pour des projets routiers qu'elles développent sur leurs routes.

Le fonds est financé par le prélèvement de 4% du produit des taxes automobiles, cyclomoteurs et navigation.

## Objectifs stratégiques

- Soutenir les communes dans l'entretien de leur réseau routier, pour les routes présentant un intérêt intercommunal, touristique, ou utiles aux transports publics ou au cyclotourisme.

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2017	Budget 2018	Budget 2019	Écart B2018 - B2019		PFT 2020	PFT 2021	PFT 2022
				CHF	%			
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>3'253'700</b>	<b>1'953'700</b>	<b>1'936'500</b>	<b>-17'200</b>	<b>-0.9%</b>	<b>500'000</b>	<b>1'500'000</b>	<b>1'500'000</b>
30 Charges de personnel	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
31 Biens, services et autres charges d'expl.	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	1'687'431	303'700	286'500	-17'200	-5.7%	0	0	0
36 Charges de transfert	166'269	250'000	250'000	+0	+0.0%	500'000	1'500'000	1'500'000
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
39 Imputations internes	1'400'000	1'400'000	1'400'000	+0	+0.0%	0	0	0
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>-3'253'700</b>	<b>-1'953'700</b>	<b>-1'936'500</b>	<b>+17'200</b>	<b>-0.9%</b>	<b>-500'000</b>	<b>-1'500'000</b>	<b>-1'500'000</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
42 Taxes	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
43 Revenus divers	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	-1'400'000	0	0	+0	+0.0%	-500'000	-1'500'000	-1'500'000
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
49 Imputations internes	-1'853'700	-1'953'700	-1'936'500	+17'200	-0.9%	0	0	0
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>+0</b>	<b>+0.0%</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
34 Charges financières	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>+0</b>	<b>+0.0%</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>+0</b>	<b>+0.0%</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

## Commentaires

Au niveau des charges de transfert (36), les subventions allouées aux travaux routiers effectués par les communes sont des estimations. Quant aux revenus, la part provenant des taxes tient compte de la récente révision de la LTVRB. Le solde restant sera utilisé conformément à l'art. 35a al. 2 de la LRVP.

Dès 2020 et l'entrée en vigueur de la nouvelle LRVP, le fonds des routes communales ne sera plus alimenté par les taxes. La fortune à disposition sera utilisée pour subventionner la remise en état par les communes des routes déclassées. Les prévisions de dépenses 2020 à 2022 vont en augmentant (36) mais les coûts réels dépendront des demandes effectives déposées par les communes.

**Charges et revenus de transfert non incorporables aux prestations**

Chg. et rev. de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2017	Budget 2018	Budget 2019
Subventions pour le trafic routier **	0	250'000	250'000
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>250'000</b>	<b>250'000</b>

Ces charges représentent les prévisions de subventions à allouer aux communes demandeuses pour des travaux routiers.

# Fonds cantonal de l'énergie

## Évolution de l'environnement et des tâches

Le fonds est destiné à soutenir, notamment via le Programme bâtiments, les objectifs de la loi cantonale sur l'énergie (LCEn), en particulier l'utilisation économe et rationnelle de l'énergie et la promotion des énergies renouvelables. Le fonds est financé par la redevance cantonale sur l'électricité et les contributions globales fédérales. Avec la nouvelle stratégie énergétique 2050 de la Confédération, ce programme va se poursuivre au moins jusqu'en 2025.

## Objectifs stratégiques

- Fournir les subventions définies par la législation tout en veillant à l'équilibre du fonds en fonction des recettes qui lui sont allouées.

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2017	Budget 2018	Budget 2019	Écart B2018 - B2019		PFT 2020	PFT 2021	PFT 2022
				CHF	%			
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>2'342'334</b>	<b>7'953'992</b>	<b>9'509'944</b>	<b>+1'555'952</b>	<b>+19.6%</b>	<b>9'509'944</b>	<b>9'129'944</b>	<b>9'129'944</b>
30 Charges de personnel	47'252	48'992	54'944	+5'952	+12.2%	54'944	54'944	54'944
31 Biens, services et autres charges d'expl.	322'569	505'000	505'000	+0	+0.0%	505'000	505'000	505'000
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
36 Charges de transfert	878'744	1'860'000	2'450'000	+590'000	+31.7%	2'450'000	2'070'000	2'070'000
37 Subventions à redistribuer	1'093'769	5'540'000	6'500'000	+960'000	+17.3%	6'500'000	6'500'000	6'500'000
39 Imputations internes	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>-2'342'334</b>	<b>-7'953'992</b>	<b>-9'509'944</b>	<b>-1'555'952</b>	<b>+19.6%</b>	<b>-9'509'944</b>	<b>-9'129'944</b>	<b>-9'129'944</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	-1'900'000	-1'900'000	+0	+0.0%	-1'900'000	-1'900'000	-1'900'000
42 Taxes	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
43 Revenus divers	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	-918'565	-263'992	-784'944	-520'952	+197.3%	-784'944	-404'944	-404'944
46 Revenus de transfert	-330'000	-250'000	-325'000	-75'000	+30.0%	-325'000	-325'000	-325'000
47 Subventions à redistribuer	-1'093'769	-5'540'000	-6'500'000	-960'000	+17.3%	-6'500'000	-6'500'000	-6'500'000
49 Imputations internes	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>+0</b>	<b>-100.0%</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
34 Charges financières	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>+0</b>	<b>-100.0%</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>+0</b>	<b>-100.0%</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

## Commentaires

Concernant l'augmentation des charges du groupe 31 depuis 2017, elle s'explique par des honoraires plus importants en lien avec le contrôle des subventions du Programme bâtiments. Cette tâche est dorénavant confiée aux cantons et devra être sous-traitée. Un dédommagement équivalent sera perçu de la Confédération pour ce travail. La mise en vigueur de la conception directrice de l'énergie nécessitera également des travaux de mandats supplémentaires. Quant aux charges de transfert (groupe 36), elles représentent les subventions cantonales du Programme bâtiments, alors que les subventions à redistribuer (groupes 37 et 47) intègrent les subventions fédérales correspondantes.

Au niveau des revenus, la redevance électrique est présentée sous "Patentes et concessions" (groupe 41).

**Charges et revenus de transfert non incorporables aux prestations**

Chg. et rev. de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2017	Budget 2018	Budget 2019
Programme Bâtiment - Part cantonale	0	1'610'000	2'125'000
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>1'610'000</b>	<b>2'125'000</b>

Le montant au budget correspond aux subventions cantonales allouées aux ayants droit (personnes physiques, communes, entreprises).

# Fonds des eaux

## Évolution de l'environnement et des tâches

Le fonds des eaux est destiné à soutenir les communes et les syndicats intercommunaux pour financer les études, les mesures d'organisation du territoire et les travaux nécessaires à l'alimentation en eau potable, l'évacuation et l'épuration des eaux ainsi que l'assainissement des sites pollués qui incombe à l'État. Il est financé par le produit de la redevance sur la consommation d'eau potable. Suite aux modifications récentes de la loi sur le fonds des eaux, les coûts relatifs à l'assainissement des sites pollués seront pris en charge par le fonds.

## Objectifs stratégiques

- Fournir les subventions définies par la législation tout en veillant à l'équilibre du fonds en fonction des recettes qui lui sont allouées.

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2017	Budget 2018	Budget 2019	Écart B2018 - B2019		PFT 2020	PFT 2021	PFT 2022
				CHF	%			
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>8'716'981</b>	<b>12'764'500</b>	<b>12'253'000</b>	<b>-511'500</b>	<b>-4.0%</b>	<b>13'229'000</b>	<b>15'740'000</b>	<b>13'943'000</b>
30 Charges de personnel	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
31 Biens, services et autres charges d'expl.	52'510	423'000	423'000	+0	+0.0%	393'000	1'393'000	1'393'000
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	272'171	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
36 Charges de transfert	3'592'300	8'741'500	7'930'000	-811'500	-9.3%	11'636'000	13'147'000	11'350'000
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
39 Imputations internes	4'800'000	3'600'000	3'900'000	+300'000	+8.3%	1'200'000	1'200'000	1'200'000
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>-8'716'981</b>	<b>-12'764'500</b>	<b>-12'253'000</b>	<b>+511'500</b>	<b>-4.0%</b>	<b>-13'229'000</b>	<b>-15'740'000</b>	<b>-13'943'000</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
41 Patentes et concessions	-8'714'077	-8'600'000	-8'717'000	-117'000	+1.4%	-8'717'000	-8'717'000	-8'717'000
42 Taxes	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
43 Revenus divers	0	0	0	+0	+0.0%	0	-5'561'127	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	-4'164'500	-3'536'000	+628'500	-15.1%	-4'512'000	-1'461'873	-4'926'000
46 Revenus de transfert	-179	0	0	+0	+0.0%	0	0	-300'000
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
49 Imputations internes	-2'725	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>+0</b>	<b>+0.0%</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
34 Charges financières	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>+0</b>	<b>+0.0%</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>+0</b>	<b>+0.0%</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

## Commentaires

Concernant les charges de transfert (groupe 36), elles correspondent aux subventions maximum qui pourront être allouées aux ayants droit en fonction des promesses délivrées et des factures effectives présentées à la fin des travaux, auxquelles s'ajoutent les dédommagements accordés aux communes pour leurs tâches de perception de la redevance.

Les variations principales se trouvent au niveau des imputations internes (groupe 39) où figurent, d'une part, la participation financière du fonds des eaux aux prestations fournies par le SENE dans son domaine d'activité et, d'autre part, le

remboursement sur 3 ans (2017 à 2019) de la provision "Sites pollués", qui avait été constituée à charge du SENE en 2014 et qui incombe dorénavant au fonds des eaux.

## Projets gérés par crédit d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Date ACE / Décret	Crédit d'engagement <sup>1)</sup>	Situation au 31.12.2017	Budget 2018			Budget 2019			
				Dép. nettes	Dépenses	Recettes	Dép. nettes	Dépenses	Recettes	Dép. nettes
<b>Crédit d'engagement en cours</b>					8'598'500	-8'598'500	0	7'794'000	-7'794'000	0
Epuration des eaux et adduction	--	--	--		8'598'500	-8'598'500	0	7'794'000	-7'794'000	0
<b>Crédit d'engagement à solliciter</b>					0	0	0	0	0	0

<sup>1)</sup> Les crédits d'engagement accordés avant l'année 2015 sont indiqués au net (ancienne loi sur les finances) et les crédits d'engagement accordés dès l'année 2015 sont indiqués au brut (art. 40 al. 2 LFinEC). Les montants incluent également d'éventuelles demandes de crédits complémentaires.

## Commentaires

Selon les règles comptables, les subventions d'investissement doivent figurer au budget des investissements. Cependant, comme celles-ci sont couvertes par une recette affectée, elles apparaissent également dans la ligne de crédit impliquant une dépense nette nulle. Cette recette d'investissement provient du fonds au titre des charges de transfert.

## Charges et revenus de transfert non incorporables aux prestations

Chg. et rev. de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2017	Budget 2018	Budget 2019
Eaux	0	8'741'500	7'930'000
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>8'741'500</b>	<b>7'930'000</b>

Ces charges de transfert correspondent essentiellement à la recette d'investissement permettant d'équilibrer les dépenses effectuées pour les subventions d'investissements accordées aux communes. À ces charges s'ajoutent les dédommagements accordés aux communes pour leurs tâches de perception de la redevance.

# Fonds forestier de réserve

## Évolution de l'environnement et des tâches

La morosité du marché des bois actuel fait que le fonds forestier de réserve n'est plus régulièrement approvisionné par des recettes provenant de la vente du bois issu des forêts de l'État. Il remplit cependant son rôle légal et est utilisé comme tel. Il est, par exemple, très utile pour permettre le décaissement de projets ponctuels subventionnés (infrastructures, réserves forestières, etc.).

## Objectifs stratégiques

- Permettre le financement d'améliorations forestières, telles qu'achats d'équipement, établissement et réfection d'infrastructures, acquisition de forêts ou mesures favorisant l'utilisation du bois indigène ;
- Permettre le décaissement de projets subventionnés à incidences financières ponctuelles (infrastructures, réserves forestières).

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2017	Budget 2018	Budget 2019	Écart B2018 - B2019		PFT 2020	PFT 2021	PFT 2022
				CHF	%			
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>255'252</b>	<b>240'000</b>	<b>140'000</b>	<b>-100'000</b>	<b>-41.7%</b>	<b>127'300</b>	<b>127'300</b>	<b>127'300</b>
30 Charges de personnel	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
31 Biens, services et autres charges d'expl.	63'227	210'000	110'000	-100'000	-47.6%	75'000	75'000	75'000
33 Amortissements du patrimoine administratif	162'525	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	+0.0%	22'300	22'300	22'300
36 Charges de transfert	29'500	30'000	30'000	+0	+0.0%	30'000	30'000	30'000
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
39 Imputations internes	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>-244'843</b>	<b>-228'000</b>	<b>-128'000</b>	<b>+100'000</b>	<b>-43.9%</b>	<b>-115'300</b>	<b>-115'300</b>	<b>-115'300</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
41 Patentes et concessions	-19'131	-10'000	-5'000	+5'000	-50.0%	-5'000	-5'000	-5'000
42 Taxes	0	-20'000	-15'000	+5'000	-25.0%	-15'000	-15'000	-15'000
43 Revenus divers	0	-5'000	-1'000	+4'000	-80.0%	-1'000	-1'000	-1'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	-97'773	-92'700	-6'700	+86'000	-92.8%	0	0	0
46 Revenus de transfert	-98'265	-64'000	-64'000	+0	+0.0%	-58'000	-58'000	-58'000
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
49 Imputations internes	-29'674	-36'300	-36'300	+0	+0.0%	-36'300	-36'300	-36'300
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>10'409</b>	<b>12'000</b>	<b>12'000</b>	<b>+0</b>	<b>+0.0%</b>	<b>12'000</b>	<b>12'000</b>	<b>12'000</b>
34 Charges financières	2'969	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
44 Revenus financiers	-13'378	-12'000	-12'000	+0	+0.0%	-12'000	-12'000	-12'000
Résultat de financement	-10'409	-12'000	-12'000	+0	+0.0%	-12'000	-12'000	-12'000
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>+0</b>	<b>+0.0%</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>+0</b>	<b>+0.0%</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

## Commentaires

Au niveau des biens, services et autres charges d'exploitation (groupe 31), les dépenses (importantes en 2018 en lien avec un projet d'inventaire des dégâts du gibier) ont été replacées à un niveau tenant compte des projets ponctuels RPT (liés aux revenus de transfert du groupe 46), ainsi que des dépenses d'entretien de biens forestiers. Les années 2020-22 seront fortement dépendantes de la planification RPT à venir et ont été évaluées à un niveau moyen.

Quant aux recettes, celles issues de l'exploitation de la gravière du Maley sont en baisse depuis plusieurs années. De manière générale, le niveau des recettes a été ramené à des montants qui semblent plus réalistes en fonction de cette évolution.

**Charges et revenus de transfert non incorporables aux prestations**

<b>Chg. et rev. de transfert non incorporables (CHF)</b>	<b>Comptes 2017</b>	<b>Budget 2018</b>	<b>Budget 2019</b>
Appui organismes but non lucratif	0	30'000	30'000
Subv. féd. acq. infrastruct. & biodiv.	0	-64'000	-64'000
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>-34'000</b>	<b>-34'000</b>

Au niveau des charges, il s'agit d'un appui délivré à Lignum Neuchâtel et ForêtNeuchâtel pour l'encouragement à l'utilisation du bois indigène. Quant aux revenus, il s'agit de subventions fédérales acquises pour la gestion des forêts de l'État dans le cadre de projets ponctuels.

# Fonds de conservation de la forêt

## Évolution de l'environnement et des tâches

Le fonds pour la conservation de la forêt est alimenté par les taxes de compensation et les contributions de plus-value versées par les bénéficiaires d'autorisations de défrichement (art. 13, 14 et 73 LCFo). Lorsque le service est en charge de l'exécution d'une obligation liée à une autorisation de défrichement, il prélève les avances déposées dans le fonds à cet effet. Les nouvelles demandes de défrichement sont relativement rares et les dossiers importants (par ex. Juracime) peuvent passer par une caution bancaire de garantie plutôt que par un versement au fonds. Il subsiste cependant quelques travaux réguliers d'entretien de reboisements et de compensation d'autre nature liés à d'anciens défrichements ou à d'autres atteintes à l'écosystème forestier à compenser.

## Objectifs stratégiques

- Assurer le financement des reboisements de compensation en cas de défrichement ;
- Financer d'autres mesures visant à des améliorations qualitatives du milieu boisé.

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2017	Budget 2018	Budget 2019	Écart B2018 - B2019		PFT 2020	PFT 2021	PFT 2022
				CHF	%			
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>19'076</b>	<b>50'100</b>	<b>62'600</b>	<b>+12'500</b>	<b>+25.0%</b>	<b>30'100</b>	<b>30'100</b>	<b>30'100</b>
30 Charges de personnel	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
31 Biens, services et autres charges d'expl.	19'076	50'100	62'600	+12'500	+25.0%	30'100	30'100	30'100
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
36 Charges de transfert	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
39 Imputations internes	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>-19'076</b>	<b>-50'000</b>	<b>-62'500</b>	<b>-12'500</b>	<b>+25.0%</b>	<b>-30'000</b>	<b>-30'000</b>	<b>-30'000</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
42 Taxes	-3'995	-1'000	-1'000	+0	+0.0%	-1'000	-1'000	-1'000
43 Revenus divers	0	-200	-200	+0	+0.0%	-200	-200	-200
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	-15'081	-48'800	-61'300	-12'500	+25.6%	-28'800	-28'800	-28'800
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>0</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>+0</b>	<b>+0.0%</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
34 Charges financières	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
44 Revenus financiers	0	-100	-100	+0	+0.0%	-100	-100	-100
Résultat de financement	0	-100	-100	+0	+0.0%	-100	-100	-100
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>+0</b>	<b>+0.0%</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>+0</b>	<b>+0.0%</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

## Commentaires

Jusqu'en 2019, une partie des dépenses planifiées dans le groupe 31 sont liées à une ancienne compensation écologique à assurer en relation avec les travaux menés pour le Pont Noir à Valangin. La dépense 2019 correspond à la finalisation prévue de ces tâches de compensation, ainsi qu'aux dépenses liées aux reboisements et aux habitats entretenus. Les dépenses ultérieures ont été évaluées selon un rythme moyen.

# Fonds agricole et viticole

## Évolution de l'environnement et des tâches

Le Fonds agricole et viticole est régi par la loi sur la promotion de l'agriculture et son règlement. Il est alimenté par une contribution annuelle obligatoire perçue des propriétaires de vigne par l'intermédiaire des communes qui s'élève à CHF 295 par hectare de vigne. Une autre contribution obligatoire concerne la perception de CHF 2 par quintal de raisin à chaque encaveur du canton. Puis celle perçue par la CNAV (Chambre neuchâteloise d'agriculture et de viticulture) auprès des exploitants (propriétaires ou fermiers) de biens-fonds agricoles, qui est de CHF 2 par hectare de surface agricole (SAU).

## Objectifs stratégiques

- Soutien à la filière viti-vinicole ;
- Soutien aux filières agricoles ;
- Promotion des produits du terroir et des vins.

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2017	Budget 2018	Budget 2019	Écart B2018 - B2019		PFT 2020	PFT 2021	PFT 2022
				CHF	%			
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>380'613</b>	<b>380'600</b>	<b>380'600</b>	<b>+0</b>	<b>+0.0%</b>	<b>380'600</b>	<b>380'600</b>	<b>380'600</b>
30 Charges de personnel	5'584	5'500	5'500	+0	+0.0%	5'500	5'500	5'500
31 Biens, services et autres charges d'expl.	52	100	100	+0	+0.0%	100	100	100
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
36 Charges de transfert	374'977	375'000	375'000	+0	+0.0%	375'000	375'000	375'000
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
39 Imputations internes	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>-380'613</b>	<b>-380'600</b>	<b>-380'600</b>	<b>+0</b>	<b>+0.0%</b>	<b>-380'600</b>	<b>-380'600</b>	<b>-380'600</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
42 Taxes	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
43 Revenus divers	-328'743	-321'000	-321'000	+0	+0.0%	-321'000	-321'000	-321'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	-51'013	-59'600	-59'600	+0	+0.0%	-59'600	-59'600	-59'600
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
49 Imputations internes	-858	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>+0</b>	<b>+0.0%</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
34 Charges financières	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>+0</b>	<b>+0.0%</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>+0</b>	<b>+0.0%</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

## Commentaires

Le résultat financier est constitué essentiellement de charges de transfert (mentionnées dans le point suivant) et de revenus issus des contributions des propriétaires de vigne, des encaveurs et des agriculteurs.

**Charges et revenus de transfert non incorporables aux prestations**

<b>Chg. et rev. de transfert non incorporables (CHF)</b>	<b>Comptes 2017</b>	<b>Budget 2018</b>	<b>Budget 2019</b>
Subventions liées à la viticulture	0	375'000	375'000
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>375'000</b>	<b>375'000</b>

Les charges de transfert non incorporables aux prestations englobent principalement la subvention à NVT (Neuchâtel, Vins et Terroir) pour la mise en valeur des produits du terroir.

# Fonds des mensurations officielles

## Évolution de l'environnement et des tâches

Le fonds a été créé par la loi cantonale sur la mensuration officielle en 1995 avec comme but de couvrir les frais consécutifs à l'abornement, à la nouvelle mensuration, au renouvellement, à des travaux considérés comme adaptations particulières qui présentent un intérêt national élevé et à la mise à jour périodique.

Le canton a signé 6 conventions-programmes et 21 accords de prestations avec la Confédération. Ces mandats ont une durée d'exécution de plusieurs années qui sont gérés par le fonds avec une certaine flexibilité.

Considérant que presque tous les travaux de nouvelle mensuration ont été adjugés, le fonds servira ces prochaines années aux paiements des travaux adjugés ainsi qu'aux travaux considérés comme adaptations particulières qui présentent un intérêt national élevé et à la mise à jour périodique, conformément aux engagements pris dans la convention-programme entre la Confédération et le canton.

## Objectifs stratégiques

- Réaliser la mensuration officielle sur l'ensemble du territoire cantonal ;
- Introduire un cadastre 3D ;
- Assurer la coordination et la collaboration en matière d'acquisition de géodonnées ;
- Assurer l'historisation et l'archivage des géodonnées ;
- Permettre la consultation du cadastre des conduites sur le géoportail ;
- Assurer l'actualisation des géodonnées par une mise à jour efficace ;
- intégrer les servitudes foncières dans les données de la mensuration officielle.

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2017	Budget 2018	Budget 2019	Écart B2018 - B2019		PFT 2020	PFT 2021	PFT 2022
				CHF	%			
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>1'580'209</b>	<b>2'200'000</b>	<b>1'400'000</b>	<b>-800'000</b>	<b>-36.4%</b>	<b>1'400'000</b>	<b>1'400'000</b>	<b>1'400'000</b>
30 Charges de personnel	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
31 Biens, services et autres charges d'expl.	573'002	900'000	900'000	+0	+0.0%	900'000	900'000	900'000
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
36 Charges de transfert	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
39 Imputations internes	1'007'207	1'300'000	500'000	-800'000	-61.5%	500'000	500'000	500'000
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>-1'580'209</b>	<b>-2'200'000</b>	<b>-1'400'000</b>	<b>+800'000</b>	<b>-36.4%</b>	<b>-1'400'000</b>	<b>-1'400'000</b>	<b>-1'400'000</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
42 Taxes	-345'431	-100'000	-100'000	+0	+0.0%	-100'000	-100'000	-100'000
43 Revenus divers	-490	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	-406'423	-990'000	-850'000	+140'000	-14.1%	-1'060'000	-1'220'000	-1'220'000
46 Revenus de transfert	-399'099	-280'000	-420'000	-140'000	+50.0%	-210'000	-50'000	-50'000
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
49 Imputations internes	-428'766	-830'000	-30'000	+800'000	-96.4%	-30'000	-30'000	-30'000
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>+0</b>	<b>+0.0%</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
34 Charges financières	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>+0</b>	<b>+0.0%</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>+0</b>	<b>+0.0%</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**Commentaires**

Concernant les charges, le montant prévu dans les biens, services et autres charges d'exploitation (groupe 31) représente les montants à verser aux adjudicataires de travaux déjà engagés (CHF 900'000) et les imputations internes (groupe 39) représente le paiement du fonds des mensurations officielles dans le cadre fixé par l'art.10 de la LCMO (CHF 500'000).

Au niveau des taxes (groupe 42), des émoluments sont perçus pour la diffusion des données numériques de la mensuration officielle. Ces dernières années, un certain nombre de nouveaux clients ont souscrit à des contrats d'utilisateur permanent. Vu le nombre limité de nouveaux clients potentiels et la mise en vigueur de la convention garantissant la gratuité des données entre autorités (Confédération, canton, communes), nous prévoyons une tendance à la baisse.

Quant aux revenus internes (groupe 49), ils représentent la part cantonale en tant que propriétaire foncier (CHF 30'000).

**Charges et revenus de transfert non incorporables aux prestations**

Chg. et rev. de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2017	Budget 2018	Budget 2019
Fds des mensurations officielles	0	-280'000	-420'000
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>-280'000</b>	<b>-420'000</b>

Ce montant représente la participation de la Confédération (CHF 150'000), des communes (CHF 10'000) et des propriétaires fonciers (CHF 260'000) aux frais de nouvelles mensurations. Il n'est demandé que lorsque les travaux sont terminés.

## **11 Département de l'économie et de l'action sociale**

SEAS	Secrétariat général DEAS
NECO	Service de l'économie
SEMP	Service de l'emploi
SMIG	Service des migrations
COSM	Service de la cohésion multiculturelle
SASO	Service de l'action sociale
STAT	Service de statistique

# Secrétariat général DEAS (SEAS)

## Évolution de l'environnement et des tâches

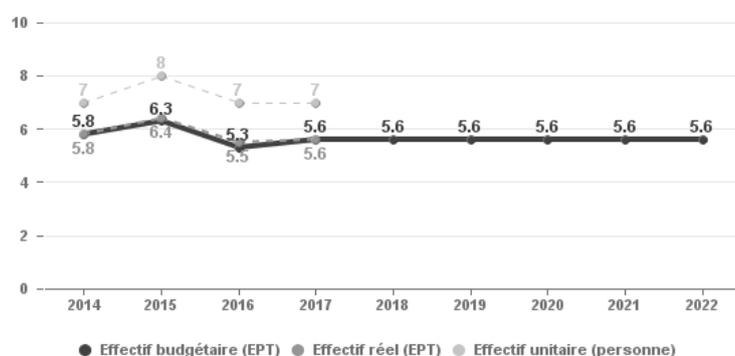
Dans un environnement politique, économique et social sensible, le secrétariat général du département de l'économie et de l'action sociale est chargé, au niveau du département, des tâches de coordination, de planification, de conseil et d'information. Le SEAS également chargé d'assurer la surveillance de l'application de la législation en matière d'allocations familiales et d'assurer le secrétariat de l'office cantonal de conciliation en matière de conflits collectifs du travail (OCCCCT).

## Objectifs stratégiques

- Appuyer et coordonner la poursuite de la mise en œuvre du programme des réformes de l'État ;
- Appuyer et coordonner la mise en œuvre du programme de législature et du plan financier ;
- Appuyer et coordonner la mise en œuvre de la stratégie du Conseil d'État en matière de relations extérieures et de communication ;
- Assurer la responsabilité ou le suivi de projets transversaux (lutte contre les abus, intégration professionnelle, redéfinition des prestations sociales, domiciliation, accords de positionnement stratégiques, etc.) ;
- Poursuivre l'intégration de la surveillance des caisses ALFA.

## Ressources humaines

Effectifs personnel admin.



Le budget des effectifs 2019 du SEAS est stable par rapport à celui de l'exercice précédent.

**Résultat financier**
**Compte de résultats : charges et revenus par nature**

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Budget	Écart B2018 - B2019		PFT	PFT	PFT
	2017	2018	2019	CHF	%	2020	2021	2022
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>128'495'046</b>	<b>133'362'412</b>	<b>130'961'428</b>	<b>-2'400'984</b>	<b>-1.8%</b>	<b>133'515'060</b>	<b>134'719'404</b>	<b>136'413'268</b>
30 Charges de personnel	1'144'655	856'808	870'528	+13'720	+1.6%	795'160	804'904	814'468
31 Biens, services et autres charges d'expl.	451'740	36'400	24'700	-11'700	-32.1%	24'700	24'700	24'700
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	156'600	0	-156'600	-100.0%	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
36 Charges de transfert	126'895'781	132'310'104	130'064'600	-2'245'504	-1.7%	132'693'600	133'888'200	135'572'500
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
39 Imputations internes	2'870	2'500	1'600	-900	-36.0%	1'600	1'600	1'600
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>-48'657'446</b>	<b>-51'202'885</b>	<b>-50'772'400</b>	<b>+430'485</b>	<b>-0.8%</b>	<b>-51'121'400</b>	<b>-51'500'800</b>	<b>-51'956'900</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
42 Taxes	-51'650	-52'800	-64'500	-11'700	+22.2%	-64'500	-64'500	-64'500
43 Revenus divers	-942	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
46 Revenus de transfert	-42'493'482	-44'968'685	-44'520'900	+447'785	-1.0%	-45'164'200	-45'437'700	-45'787'900
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
49 Imputations internes	-6'111'372	-6'181'400	-6'187'000	-5'600	+0.1%	-5'892'700	-5'998'600	-6'104'500
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>79'837'600</b>	<b>82'159'527</b>	<b>80'189'028</b>	<b>-1'970'499</b>	<b>-2.4%</b>	<b>82'393'660</b>	<b>83'218'604</b>	<b>84'456'368</b>
34 Charges financières	20'395	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
Résultat de financement	20'395	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>79'857'995</b>	<b>82'159'527</b>	<b>80'189'028</b>	<b>-1'970'499</b>	<b>-2.4%</b>	<b>82'393'660</b>	<b>83'218'604</b>	<b>84'456'368</b>
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>79'857'995</b>	<b>82'159'527</b>	<b>80'189'028</b>	<b>-1'970'499</b>	<b>-2.4%</b>	<b>82'393'660</b>	<b>83'218'604</b>	<b>84'456'368</b>

**Commentaires**

Depuis le 1er janvier 2018, le budget du centre de profit SEAS intègre les charges et revenus des anciens centres financiers SEAS et AVS-AI. Les charges de fonctionnement du SEAS sont stables. Par rapport aux comptes 2017, la baisse des charges de personnel est liée à la budgétisation, au SEAS, d'un écart statistique concernant une réduction de 0,7 EPT au SASO. Par rapport aux comptes 2017, la baisse des Biens, services et marchandises est liée à l'imputation, dès le budget 2018, des frais administratifs de la CCNC (contrôle LAA et allocations familiales pour les personnes sans activité lucrative) aux charges de transfert; les frais administratifs liés aux prestations complémentaires AVS/AI, également imputés aux charges de transfert, ont été retraités sur les comptes 2016 et les comptes 2017.

Les charges de transfert regroupent les PC AVS/AI, les allocations familiales (pour personnes sans activité lucrative et agricoles), les charges liées à l'insertion socio-professionnelle (subvention au CNIP) et, comme mentionné ci-dessous, aux frais administratifs liés aux PC AVC/AI, au contrôle LAA et aux ALFA SAL. Conformément au plan financier de législature, les remises de cotisations sont intégrées dans la facture sociale dès le 1er janvier 2019 et le montant figurant au SEAS jusqu'en 2018 est réparti dans les budgets du SASO et du SMIG.

Les revenus de transfert regroupent les subventions fédérales pour les PC AVS/AI ainsi que pour les frais administratifs qui y sont liés.

En termes nets, les charges et revenus de transferts diminuent de 100.000 francs (voir les explications y relatives ci-après).

## Résultat analytique

### Groupes de prestations

Conseil et assistance politique (CHF)	Budget 2019
Coûts	10'000
Produits	
<b>Résultat net</b>	<b>10'000</b>

Ce groupe inclut les prestations d'assistantat (secrétariat) et de conseil politique (Conseil d'État, Grand Conseil, représentations, etc.) du chef de département. Les charges de personnel et autres charges indirectes ne sont pas réparties au budget 2019.

Conseil et assistance stratégique (CHF)	Budget 2019
Coûts	6'000
Produits	
<b>Résultat net</b>	<b>6'000</b>

Ce groupe inclut, au niveau stratégique, les prestations de conseil, d'assistance et de supervision des services, de coordination départementale et interdépartementale, d'analyse et d'expertise, de gestion de projet, etc. Les charges de personnel et autres charges indirectes ne sont pas réparties au budget 2019.

Coordination, soutien et contrôle (CHF)	Budget 2019
Coûts	0
Produits	
<b>Résultat net</b>	<b>0</b>

Ce groupe inclut les prestations de coordination, de soutien et de contrôle en matière de gestion budgétaire et financière, de gestion des ressources humaines, d'appui à la conduite et d'administration. Les charges de personnel et autres charges indirectes ne sont pas réparties au budget 2019.

Prestations de département DEAS (CHF)	Budget 2019
Coûts	1'000
Produits	-64'500
<b>Résultat net</b>	<b>-63'500</b>

Ce groupe inclut la surveillance des caisses ALFA et le secrétariat de l'OCCCT. Les produits directement incorporables à ce groupe concernent les émoluments liés à la surveillance des caisses ALFA. Les charges de personnel et autres charges indirectes ne sont pas réparties au budget 2019.

### Charges et revenus de transfert non incorporables aux prestations

Chg. et rev. de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2017	Budget 2018	Budget 2019
Allocations familiales	0	5'866'204	5'867'800
Conférences intercantionales	0	47'800	47'400
Frais administratifs	0	1'370'815	1'695'600
Insertion socio-professionnelle	0	500'000	400'000
Prestations complémentaires	0	77'842'700	77'523'800
Remise de cotisation	0	1'713'900	0
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>87'341'419</b>	<b>85'534'600</b>

En charge nette, on constate une diminution du budget 2019 par rapport au budget 2018. Cette baisse est imputable aux mesures d'économie essentiellement prises dans le domaine des prestations complémentaires (dépenses personnelles dans les homes) et la diminution des prestations complémentaires versées dans le domaine de l'assurance invalidité. L'augmentation des frais administratifs est liée au changement du logiciel informatique utilisé par la CCNC pour la gestion des prestations complémentaires. Le budget 2018 a fait l'objet d'économie lié à un report d'une année de l'acquisition du logiciel.

## Facture sociale

Charges et revenus de la facture sociale (CHF)	Comptes 2017	Budget 2018	Budget 2019
Alfa Sal	0	-5'681'400	-5'787'000
Insertion socio-professionnelle	0	-500'000	-400'000
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>-6'181'400</b>	<b>-6'187'000</b>

Les montants imputés à la facture sociale en 2019 sont globalement stables par rapport à ceux de l'exercice précédent. L'augmentation est liée au nombre de dossiers de bénéficiaires de l'aide sociale pour les allocations familiales pour les personnes sans activité lucrative et la diminution est liée à la baisse de la subvention au CNIP.

# Service de l'économie (NECO)

## Évolution de l'environnement et des tâches

Le service de l'économie est chargé de favoriser le développement économique durable du canton en participant à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation de ses politiques économique, touristique et régionale.

Le principal enjeu est le maintien de la compétitivité au sein d'une économie ouverte et exportatrice : le tissu économique neuchâtelois est notamment lié aux opportunités et défis posés par la digitalisation, le franc fort ou les mutations sociétales. Ces éléments influencent aussi bien la production que les compétences requises ou encore les modèles d'affaires. Il s'agit donc de promouvoir l'innovation et l'adaptabilité (et idéalement l'anticipation).

Un enjeu sous-jacent est de lier production de valeur ajoutée locale et développement régional (création de valeur et circulation des richesses).

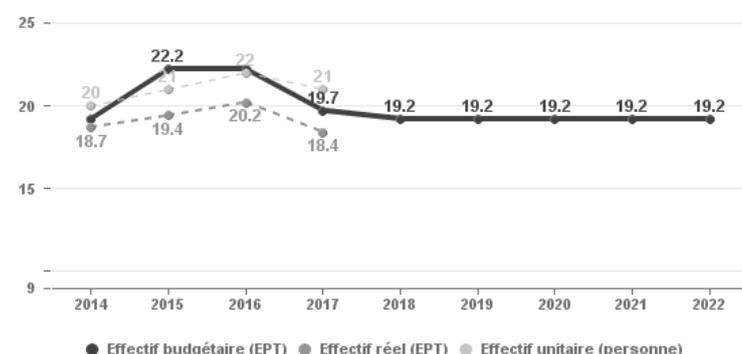
Le registre du commerce relève administrativement du service de l'économie. Il est chargé de tenir le registre du commerce selon les exigences du droit fédéral et conserver les registres des régimes matrimoniaux.

## Objectifs stratégiques

- Déployer une plateforme partenariale de recherche sur les processus industriels du futur ;
- Créer une structure dédiée à la valorisation du pôle Microcity et de ses acteurs ;
- Réaligner les outils d'appui à l'innovation et au transfert de technologie ;
- Appuyer l'ancrage des acteurs et la maximisation des retombées locales ;
- Promouvoir l'utilisation des cleantech par les acteurs économiques ;
- Soutenir les initiatives interentreprises de mutualisation des équipements et infrastructures ;
- Focaliser les moyens d'appui au développement touristique ;
- Développer des pôles de compétences de pointe dans nos institutions de formation ;
- Renforcer les disponibilités foncières et immobilières dans les pôles de développement économique et d'innovation.

## Ressources humaines

Effectifs personnel admin.



Par rapport au budget des effectifs 2018, le budget 2019 est stable.

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Budget	Écart B2018 - B2019		PFT	PFT	PFT
	2017	2018	2019	CHF	%	2020	2021	2022
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>16'018'790</b>	<b>18'300'602</b>	<b>20'759'911</b>	<b>+2'459'309</b>	<b>+13.4%</b>	<b>20'276'950</b>	<b>19'990'978</b>	<b>19'925'578</b>
30 Charges de personnel	2'800'788	2'913'225	2'976'523	+63'298	+2.2%	3'004'063	3'028'440	3'054'833
31 Biens, services et autres charges d'expl.	592'552	1'058'837	1'037'600	-21'237	-2.0%	1'108'700	1'107'000	1'107'000
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	14'256	0	-14'256	-100.0%	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
36 Charges de transfert	11'056'744	12'398'284	14'534'834	+2'136'550	+17.2%	13'735'038	13'635'038	13'635'038
37 Subventions à redistribuer	1'565'955	1'914'500	2'208'954	+294'454	+15.4%	2'427'149	2'218'500	2'126'707
39 Imputations internes	2'751	1'500	2'000	+500	+33.3%	2'000	2'000	2'000
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>-7'587'399</b>	<b>-3'101'772</b>	<b>-3'446'226</b>	<b>-344'454</b>	<b>+11.1%</b>	<b>-3'614'421</b>	<b>-3'405'772</b>	<b>-3'313'979</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
42 Taxes	-1'049'274	-1'100'000	-1'150'000	-50'000	+4.6%	-1'100'000	-1'100'000	-1'100'000
43 Revenus divers	-17'709	-11'000	-11'000	+0	+0.0%	-11'000	-11'000	-11'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
46 Revenus de transfert	-88'034	-71'622	-71'622	+0	+0.0%	-71'622	-71'622	-71'622
47 Subventions à redistribuer	-1'565'955	-1'914'500	-2'208'954	-294'454	+15.4%	-2'427'149	-2'218'500	-2'126'707
49 Imputations internes	-4'866'428	-4'650	-4'650	+0	+0.0%	-4'650	-4'650	-4'650
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>8'431'391</b>	<b>15'198'830</b>	<b>17'313'685</b>	<b>+2'114'855</b>	<b>+13.9%</b>	<b>16'662'529</b>	<b>16'585'206</b>	<b>16'611'599</b>
34 Charges financières	260'454	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
44 Revenus financiers	-1'530'253	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
Résultat de financement	-1'269'798	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>7'161'593</b>	<b>15'198'830</b>	<b>17'313'685</b>	<b>+2'114'855</b>	<b>+13.9%</b>	<b>16'662'529</b>	<b>16'585'206</b>	<b>16'611'599</b>
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>7'161'593</b>	<b>15'198'830</b>	<b>17'313'685</b>	<b>+2'114'855</b>	<b>+13.9%</b>	<b>16'662'529</b>	<b>16'585'206</b>	<b>16'611'599</b>

### Commentaires

Par rapport au budget 2018, abstraction faite des subventions à redistribuer qui sont en légère hausse, mais qui n'ont pas d'impact sur le budget puisqu'une recette équivalente équilibre cette charge, les charges d'exploitation montrent une augmentation de plus de 2 millions de francs en lien avec un transfert de subvention depuis le DEF (voir ci-après).

Si l'on ne tient pas compte de cet élément, le budget du NECO est en diminution. Cette diminution devrait être compensée par deux crédits d'engagement destinés à l'octroi cautionnements et de prêts (voir ci-après).

## Projets gérés par crédit d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Date ACE / Décret	Crédit d'engagement <sup>1)</sup>	Situation au 31.12.2017	Budget 2018			Budget 2019		
			Dép. nettes	Dépenses	Recettes	Dép. nettes	Dépenses	Recettes	Dép. nettes
<b>Crédit d'engagement en cours</b>				<b>6'019'500</b>	<b>-233'765</b>	<b>5'785'735</b>	<b>6'550'000</b>	<b>-3'509'115</b>	<b>3'040'885</b>
Prêt politique régionale 08-11	23.06.2009	14'000'000	385'000	0	-26'000	-26'000	0	-26'000	-26'000
Prêt politique régionale 12-15	02.10.2012	14'000'000	8'990'905	3'669'500	-207'765	3'461'735	0	-208'115	-208'115
Prêt politique régionale 16-19	19.10.2016	29'000'000	0	2'350'000	0	2'350'000	6'550'000	-3'275'000	3'275'000
<b>Crédit d'engagement à solliciter</b>				<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1'000'000</b>	<b>0</b>	<b>1'000'000</b>
Prêts en faveur de projets de développement		8'000'000	0	0	0	0	1'000'000	0	1'000'000

<sup>1)</sup> Les crédits d'engagement accordés avant l'année 2015 sont indiqués au net (ancienne loi sur les finances) et les crédits d'engagement accordés dès l'année 2015 sont indiqués au brut (art. 40 al. 2 LFinEC). Les montants incluent également d'éventuelles demandes de crédits complémentaires.

## Commentaires

Le service de l'économie gère trois crédits d'engagement "en cours" liés à l'octroi de prêts pour la réalisation de projets de politique régionale. Le crédit de 2009 est en phase de remboursements des prêts accordés. Deux projets sont concernés et s'étaleront jusqu'en 2037.

Quant à celui octroyé en 2012, des dépenses sont planifiées jusqu'en 2018. 11 projets bénéficient d'une lettre d'engagement, dont 8 projets ont déjà été contractés et sont en phase de remboursements. Un prêt a d'ailleurs été remboursé en totalité par anticipation.

Pour la nouvelle période quadriennale qui s'est ouverte sur la période 2016-2019 et qui a fait l'objet du crédit d'engagement accordé en 2016, 2 projets sont au bénéfice d'une lettre d'engagement. Des discussions sont en cours pour d'autres projets.

Dans le but de favoriser le développement économique durable du canton en renforçant la diversité de son tissu économique et en stimulant la création de richesses et d'emplois, ainsi que l'innovation, la loi sur le développement économique (LADE) prévoit que des aides peuvent être octroyées sous la forme de cautionnement ou de prêt pour financer des investissements fixes ; deux crédits d'engagement seront sollicités à cette fin.

## Résultat analytique

## Groupes de prestations

Stratégie et conditions-cadres (CHF)	Budget 2019
Coûts	110'200
Produits	
<b>Résultat net</b>	<b>110'200</b>

Ce groupe comprend principalement les frais liés aux terrains industriels, ainsi que des honoraires de consultants externes. Les charges de personnel et autres charges indirectes ne sont pas réparties au budget 2019.

Partenariats, Gouvernance et représentat (CHF)	Budget 2019
Coûts	0
Produits	-80'122
<b>Résultat net</b>	<b>-80'122</b>

Ce groupe comprend principalement des recettes liées au service coopération de platinn et au dédommagement pour les prestations fournies au RIS-SO (réseau d'innovation de Suisse occidentale). Les charges de personnel et autres charges indirectes ne sont pas réparties au budget 2019.

Gestion des projets (CHF)	Budget 2019
Coûts	796'100
Produits	
<b>Résultat net</b>	<b>796'100</b>

Outre les mandats liés aux actions d'appui au développement économique, ce groupe de prestations regroupe des projets en matière de promotion de l'image du canton, de la mise sur pieds et la valorisation de Microcity-Pôle d'innovation, les déplacements à l'étranger dans le cadre de la promotion institutionnelle et territoriale (y compris voyages d'affaires et missions économiques). Les charges de personnel et autres charges indirectes ne sont pas réparties au budget 2019.

Registre du commerce (CHF)	Budget 2019
Coûts	0
Produits	-1'152'500
<b>Résultat net</b>	<b>-1'152'500</b>

Ce groupe comprend les émoluments encaissés en lien avec les inscriptions, modifications ou radiations au Registre du commerce, ainsi que les prestations de réquisitions, légalisations de signatures ou de pièces, délivrances d'extraits et d'attestations, de copies de pièces, etc. Les charges de personnel et autres charges indirectes ne sont pas réparties au budget 2019.

## Charges et revenus de transfert non incorporables aux prestations

Chg. et rev. de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2017	Budget 2018	Budget 2019
Bâtiment Maladière 71	0	0	2'253'000
Développement économique	0	10'513'284	10'396'834
Politique régionale	0	1'750'000	1'750'000
Retrocession à CONF.	0	135'000	135'000
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>12'398'284</b>	<b>14'534'834</b>

La charge "Bâtiment Maladière 71" correspond à la contrepartie de la mise à disposition de l'EPFL du bâtiment Maladière 71 (Microcity). Pour des raisons de cohérence, NECO étant impliqué dans le domaine de l'innovation et plus particulièrement de Microcity, cette charge a été transférée du secrétariat général du Département de l'éducation et de la famille au NECO.

Les charges "Développement économique" et "Politique régionale" consistent en des aides au développement économique, au tourisme et à la politique régionale (volets cantonal, intercantonal, CDEP-SO, arcjurassien.ch, transfrontalier Interreg). Ces aides bénéficient autant à des projets qu'à des institutions.

## Autres charges et revenus non incorporables aux prestations

Autres chg. et rev. non incorporables (CHF)	Comptes 2017	Budget 2018	Budget 2019
Contr.com.Touris.ne.	0	-902'000	-902'000
Fermages	0	-4'650	-4'650
Sub.féd.à redistrib.	0	-1'012'500	-1'306'954
Subv.féd. redistrib. À des communes	0	374'600	114'900
Subv.féd. redistrib. À des entreprises p	0	232'900	633'204
Subv.féd. redistrib. À des organisations	0	405'000	558'850
Tourisme neuchâtel.	0	902'000	902'000
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>-4'650</b>	<b>-4'650</b>

La subvention à Tourisme neuchâtelois est compensée par la contribution y relative des communes.

Les subventions redistribuées liées à la LPR sont compensées par les subventions fédérales y relatives (parts fédérales de projets cantonaux et intercantonaux).

# Service de l'emploi (SEMP)

## Évolution de l'environnement et des tâches

Au centre des stratégies d'intégration professionnelle et de lutte contre les abus plébiscitées par le Grand Conseil, le service de l'emploi, après avoir modifié en profondeur sa structure organisationnelle, poursuit sa réforme. L'ambition est de placer le service à échéance 2020 comme :

- un partenaire reconnu des employeurs dans la réponse à leurs besoins en compétence à court, moyen et long terme ;
- un service reconnu par les demandeurs d'emploi pour l'efficacité de leur accompagnement en vue de la réalisation d'un projet professionnel adapté à leur potentiel et à leurs compétences ;
- un service reconnu pour son impact positif sur l'amélioration des conditions de travail en collaboration avec les employeurs et les partenaires sociaux.

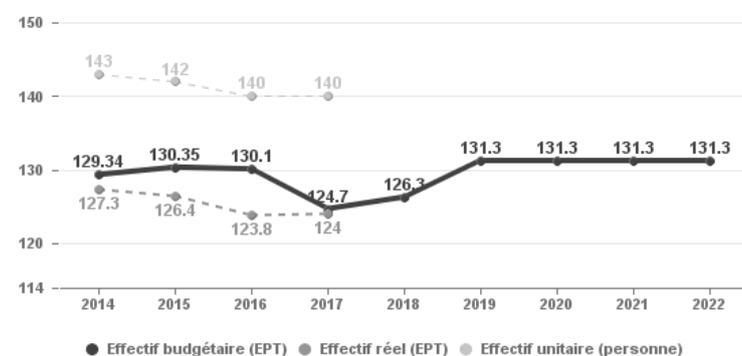
Dans un contexte économique qui devrait rester favorable, même si un léger tassement de la conjoncture est prévisible, l'année 2019 sera principalement axée sur la consolidation des nouveaux processus de travail, une collaboration accrue avec les services sociaux régionaux dans le cadre de la nouvelle stratégie d'intégration professionnelle (IP), la poursuite de la mise en œuvre de l'obligation d'annonces des postes vacants (art. 121a Cst.), le déploiement de la nouvelle stratégie des mesures du marché du travail, ainsi que le renforcement des contrôles et de l'échange d'informations dans le cadre de la stratégie cantonale de lutte contre les abus.

## Objectifs stratégiques

- Réduire les niveaux de chômage et d'aide sociale pour atteindre la moyenne romande ;
- Collaborer avec les employeurs pour renforcer la formation en emploi et la validation des acquis ;
- Optimiser l'accompagnement et la réinsertion des jeunes en rupture et prévenir les discriminations dans l'accès au marché du travail ;
- Développer des pôles de compétences de pointe dans nos institutions de formation ;
- Mettre en œuvre la réforme SEMP 2020 afin d'atteindre les objectifs stratégiques des projets "Intégration Professionnelle" et "Lutte contre les abus" ;
- Renforcer et développer les partenariats publics et privés, cantonaux, intercantonaux et fédéraux ;
- Mettre en œuvre un pôle d'expertise "Veille sur le marché de l'emploi" pluridisciplinaire et transversal.

## Ressources humaines

Effectifs personnel admin.



Le budget 2019 prévoit cinq EPT supplémentaires. Afin de répondre aux enjeux liés au programme cantonal de lutte contre les abus, deux postes d'inspecteurs supplémentaires sont prévus au sein de l'office des relations et conditions de travail (ORCT). Ces postes sont intégrés à la facture sociale.

Au niveau de l'office du marché du travail (OMAT), 3 EPT supplémentaires sont prévus, notamment dans le but de répondre aux nouvelles exigences liées à l'obligation d'annonce des postes vacants (art. 121a Cst.). L'ouverture de ces postes est toutefois conditionnée à l'obtention d'un financement par le SECO hors budget ordinaire lié à l'exécution de la loi sur l'assurance-chômage (LACI).

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Budget	Écart B2018 - B2019		PFT	PFT	PFT
	2017	2018	2019	CHF	%	2020	2021	2022
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>45'682'832</b>	<b>47'223'126</b>	<b>44'194'946</b>	<b>-3'028'180</b>	<b>-6.4%</b>	<b>44'330'399</b>	<b>44'569'598</b>	<b>44'813'730</b>
30 Charges de personnel	14'986'506	15'453'493	16'269'176	+815'683	+5.3%	16'346'829	16'528'278	16'685'260
31 Biens, services et autres charges d'expl.	546'281	482'300	461'940	-20'360	-4.2%	460'740	460'740	460'740
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
36 Charges de transfert	15'330'316	16'953'553	13'991'850	-2'961'703	-17.5%	14'050'650	14'108'400	14'195'550
37 Subventions à redistribuer	12'590'472	13'037'481	11'890'000	-1'147'481	-8.8%	11'890'000	11'890'000	11'890'000
39 Imputations internes	2'229'257	1'296'299	1'581'980	+285'681	+22.0%	1'582'180	1'582'180	1'582'180
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>-44'949'231</b>	<b>-46'516'524</b>	<b>-42'919'000</b>	<b>+3'597'524</b>	<b>-7.7%</b>	<b>-43'111'100</b>	<b>-43'350'950</b>	<b>-43'562'700</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
42 Taxes	-476'441	-444'400	-453'100	-8'700	+2.0%	-453'200	-453'300	-453'300
43 Revenus divers	-1'471	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
46 Revenus de transfert	-18'286'222	-18'739'448	-18'708'750	+30'698	-0.2%	-18'825'750	-18'994'750	-19'109'650
47 Subventions à redistribuer	-12'590'472	-13'037'481	-11'890'000	+1'147'481	-8.8%	-11'890'000	-11'890'000	-11'890'000
49 Imputations internes	-13'594'625	-14'295'195	-11'867'150	+2'428'045	-17.0%	-11'942'150	-12'012'900	-12'109'750
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>733'602</b>	<b>706'602</b>	<b>1'275'946</b>	<b>+569'344</b>	<b>+80.6%</b>	<b>1'219'299</b>	<b>1'218'648</b>	<b>1'251'030</b>
34 Charges financières	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>733'602</b>	<b>706'602</b>	<b>1'275'946</b>	<b>+569'344</b>	<b>+80.6%</b>	<b>1'219'299</b>	<b>1'218'648</b>	<b>1'251'030</b>
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>733'602</b>	<b>706'602</b>	<b>1'275'946</b>	<b>+569'344</b>	<b>+80.6%</b>	<b>1'219'299</b>	<b>1'218'648</b>	<b>1'251'030</b>

### Commentaires

Hors charges de transfert et subventions à redistribuer, les charges de fonctionnement du service (groupes 30, 31 et 39) se montent à environ CHF 18,3 millions. Ces coûts sont en grande partie couverts par des recettes (CHF 15,9 millions) notamment des subventions fédérales. De plus, une partie de ces charges de fonctionnement (env. CHF 1,1 million) est transférée à la facture sociale dans le cadre des activités de lutte contre les abus. Le solde d'environ CHF 1,3 million représente le résultat total, en hausse par rapport à 2018 d'environ CHF 570'000. Cette augmentation s'explique notamment par un élément technique. En effet, depuis 2019, les services centraux refactureront au SEMP les prestations internes non subventionnées par la Confédération, pour un montant d'env. CHF 300'000 (groupe 39). Le solde est lié à des adaptations sur les rubriques salariales ainsi qu'à une surestimation des recettes fédérales en 2018.

Dans le détail, les principales variations entre les budgets 2018 et 2019 touchent les groupes 30, 36, 47 et 49.

Le groupe 30 (charges de personnel) enregistre une hausse de CHF 815'000 qui concerne principalement la budgétisation de 5 EPT supplémentaires.

Le groupe 36 (charges de transfert) enregistre une diminution de près de CHF 3 millions. Cette variation est liée principalement au transfert de certaines mesures d'intégration socio-professionnelle au service de l'action sociale (SASO). Ces mesures étant intégrées à la facture sociale, les recettes qui y sont liées diminuent dans le groupe 49 (imputations internes).

Le groupe 37 (subventions à recevoir) enregistre une diminution d'environ CHF 1 million liée à l'adaptation du budget fédéral des mesures du marché du travail (MMT) à l'évolution du taux de chômage. Cette diminution de charges engendre une diminution de recettes identique dans le groupe 47 (subventions à redistribuer).

## Résultat analytique

### Groupes de prestations

Prestations Employeur (CHF)	Budget 2019
Coûts	14'800
Produits	-2'723'426
<b>Résultat net</b>	<b>-2'708'626</b>

Ce groupe concentre la gestion des mesures pour les employeurs dans le cadre de l'intégration professionnelle (soutien à l'embauche, recrutement de personnel, etc.) ainsi que le suivi des partenariats. Les coûts directement imputables concernent principalement l'organisation de manifestations pour les employeurs. Les produits proviennent du subventionnement de la Confédération dans le cadre de l'exécution de la loi sur l'assurance-chômage (LACI). Les charges de personnel et autres charges indirectes ne sont pas réparties au budget 2019.

Prestations employés (CHF)	Budget 2019
Coûts	12'000
Produits	-11'255'515
<b>Résultat net</b>	<b>-11'243'515</b>

Ce groupe contient les prestations pour les personnes en démarche d'intégration professionnelle (conseil et suivi des demandeurs d'emploi, gestion des mesures du marché du travail, ...) Les coûts directement imputables concernent des mesures et manifestations pour les demandeurs d'emploi. Les produits proviennent du subventionnement de la Confédération dans le cadre de l'exécution de la loi sur l'assurance-chômage (LACI). Les charges de personnel et autres charges indirectes ne sont pas réparties au budget 2019.

Santé et sécurité au travail (CHF)	Budget 2019
Coûts	68'500
Produits	-451'950
<b>Résultat net</b>	<b>-383'450</b>

Ce groupe contient l'ensemble des prestations liées à l'inspection du travail (durée du travail, environnement de travail, analyse de laboratoire, ...). Les coûts directement imputables concernent principalement l'achat de BSM pour le laboratoire intercantonal (LIST). Les produits concernent principalement le remboursement de la commission fédérale de sécurité et de santé du travail (CFST), la participation des cantons du JU et FR aux coûts du LIST ainsi que divers émoluments. Les charges de personnel et autres charges indirectes ne sont pas réparties au budget 2019.

Contrôle du marché de l'emploi (CHF)	Budget 2019
Coûts	18'600
Produits	-506'200
<b>Résultat net</b>	<b>-487'600</b>

Ce groupe contient les prestations en lien avec la lutte contre le travail au noir et les abus aux prestations sociales, le contrôle des travailleurs détachés, la mise en œuvre des mesures d'accompagnement et le contrôle de la prostitution. Les coûts directement imputables concernent principalement l'activité de la commission tripartite chargée de l'observation du marché du travail. Les produits proviennent du subventionnement à hauteur de 50% par la Confédération des salaires de certains inspecteurs ainsi que des émoluments dans le cadre de la surveillance des salons de massages. Les charges de personnel et autres charges indirectes ne sont pas réparties au budget 2019.

Surveillance et juridique (CHF)	Budget 2019
Coûts	0
Produits	-944'759
<b>Résultat net</b>	<b>-944'759</b>

Ce groupe contient les prestations en liens avec le contrôle des demandeurs d'emploi dans le cadre de la l'exécution de la loi sur l'assurance-chômage (LACI), le contrôle des agences de placement et de location de services, l'octroi des mesures de réduction du travail (RHT) et d'intempéries ainsi que le suivi juridique des licenciements importants et collectifs. Les produits concernent le subventionnement de la Confédération de certaines prestations entrant dans le cadre de la LACI. Les charges de personnel et autres charges indirectes ne sont pas réparties au budget 2019.

## Charges et revenus de transfert non incorporables aux prestations

Chg. et rev. de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2017	Budget 2018	Budget 2019
Mesures employés	0	5'979'000	3'725'500
Mesures employeurs	0	2'030'000	2'035'000
Participations aux coûts du service de l	0	5'240'000	4'921'350
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>13'249'000</b>	<b>10'681'850</b>

L'ensemble de ces charges font partie intégrante de la facture sociale cantonale.

Elles portent sur les mesures d'intégration professionnelle (MIP) tant pour les employés (cours, stages, etc.) que pour les employeurs (soutien financier à l'embauche de demandeurs d'emploi ou à l'engagement d'apprentis âgés, etc.). La diminution du budget de la rubrique "Mesures employés" est principalement liée au transfert de la gestion de mesures socio-professionnelles, voire sociales, au service de l'action sociale (SASO) pour un montant de près de CHF 2 millions. Ce transfert fait suite au déploiement de la nouvelle stratégie d'intégration professionnelle (IP).

Concernant la dernière rubrique, selon les estimations les plus récentes du SECO, la participation aux coûts des services publics de l'emploi, qui découle de la loi fédérale sur l'assurance-chômage (LACI), diminue d'environ CHF 300'000 par rapport au budget 2018.

## Autres charges et revenus non incorporables aux prestations

Autres chg. et rev. non incorporables (CHF)	Comptes 2017	Budget 2018	Budget 2019
Coûts MMT LACI	0	13'037'481	11'890'000
Subvention MMT LACI	0	-13'037'481	-11'890'000
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Ces charges concernent l'ensemble des mesures du marché du travail prévues par la loi fédérale sur l'assurance-chômage (LACI) et sont entièrement subventionnées par la Confédération. Le mécanisme de financement est basé sur le nombre de demandeurs d'emploi inscrits dans les ORP. Le budget 2019 a été adapté à la forte baisse du taux de chômage dans le canton de Neuchâtel.

## Facture sociale

Charges et revenus de la facture sociale (CHF)	Comptes 2017	Budget 2018	Budget 2019
Intégration socio-professionnelle	0	-8'009'000	-5'760'500
Lutte contre les abus	0	-966'195	-1'155'300
Financement LACI	0	-5'240'000	-4'921'350
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>-14'215'195</b>	<b>-11'837'150</b>

Au niveau de la facture sociale, les montants transférés en 2019 concernent :

- les coûts liés aux mesures cantonales d'insertion socio-professionnelle. La diminution du budget est principalement liée au transfert de certaines mesures au service de l'action sociale (SASO) ;
- la composante "Financement LACI" concerne la refacturation par la Confédération des coûts liés aux services publics de l'emploi. Selon les dernières prévisions du SECO, cette charge devrait diminuer ;
- les coûts liés à la composante "Lutte contre les abus" contiennent la charge nette du secteur contrôle de l'Office des relations et conditions de travail (ORCT). En comparaison avec le budget 2018, l'année 2019 intègre 2 EPT d'inspecteurs supplémentaires.

# Service des migrations (SMIG)

## Évolution de l'environnement et des tâches

Le service des migrations (SMIG) est chargé de l'application des législations fédérales sur les étrangers (LEtr), l'asile (LAsi) et la main-d'œuvre étrangère.

Les facteurs majeurs de l'évolution de l'environnement qui influencent la marche du service sont :

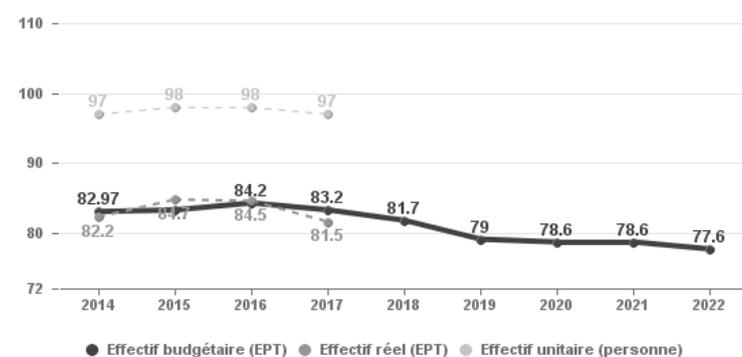
- La restructuration du domaine de l'asile au niveau fédéral et l'organisation des renvois depuis le centre fédéral de Boudry ;
- Les flux migratoires et le nombre de demandes d'asile en Suisse ;
- Le déploiement de la nouvelle stratégie cantonale d'intégration professionnelle (IP) et, au niveau fédérale, l'Agenda Intégration Suisse (AIS) du Secrétariat d'État aux migrations (SEM) ;
- L'entrée en vigueur de la nouvelle loi fédérale sur les étrangers et l'intégration.

## Objectifs stratégiques

- Mettre en place l'Agenda Intégration Suisse en collaboration avec le COSM et le SEMP ;
- Assurer la cohérence des mesures à déployer dans le cadre de la stratégie IP et de l'Agenda Intégration Suisse ;
- Adapter les structures d'accueil et d'assistance en lien avec le nombre de bénéficiaires de l'aide d'urgence et de l'aide sociale ;
- Adapter la législation/réglementation cantonale aux nouvelles exigences découlant de l'entrée en vigueur de la Loi fédérale sur les étrangers et l'intégration ;
- Définir les processus dans le cadre des renvois depuis le centre de la Confédération à Boudry.

## Ressources humaines

Effectifs personnel admin.



La réduction des effectifs s'explique par la diminution importante du nombre d'attributions de requérants d'asile au canton de Neuchâtel dans le cadre de la restructuration fédérale et un nombre d'arrivées de demandeurs d'asile en Suisse en baisse selon les projections de la Confédération. La fermeture fin 2018 du centre d'accueil de La Ronde, à la Chaux-de-Fonds, implique la suppression ou le non-renouvellement de plusieurs postes de travail. Dans le cadre du plan financier de législature, une réduction de poste dans le domaine "étrangers" est prévue.

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Budget	Écart B2018 - B2019		PFT	PFT	PFT
	2017	2018	2019	CHF	%	2020	2021	2022
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>44'449'950</b>	<b>44'359'412</b>	<b>38'939'005</b>	<b>-5'420'407</b>	<b>-12.2%</b>	<b>38'506'594</b>	<b>38'066'591</b>	<b>37'680'034</b>
30 Charges de personnel	13'139'178	12'480'212	10'019'405	-2'460'807	-19.7%	10'031'544	10'104'091	10'077'834
31 Biens, services et autres charges d'expl.	769'341	630'000	585'800	-44'200	-7.0%	615'800	585'800	585'800
33 Amortissements du patrimoine administratif	55'155	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
36 Charges de transfert	28'870'994	29'432'700	27'769'900	-1'662'800	-5.7%	27'294'350	26'770'800	26'450'500
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
39 Imputations internes	1'615'282	1'816'500	563'900	-1'252'600	-69.0%	564'900	605'900	565'900
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>-41'779'924</b>	<b>-41'449'083</b>	<b>-36'179'800</b>	<b>+5'269'283</b>	<b>-12.7%</b>	<b>-35'730'400</b>	<b>-35'237'000</b>	<b>-34'956'000</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
42 Taxes	-1'472'476	-1'390'000	-1'390'000	+0	+0.0%	-1'390'000	-1'390'000	-1'390'000
43 Revenus divers	-13'364	0	0	+0	+0.0%	-20'000	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
46 Revenus de transfert	-28'819'858	-30'852'090	-26'453'700	+4'398'390	-14.3%	-25'680'900	-24'953'000	-24'257'000
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
49 Imputations internes	-11'474'226	-9'206'993	-8'336'100	+870'893	-9.5%	-8'639'500	-8'894'000	-9'309'000
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>2'670'026</b>	<b>2'910'329</b>	<b>2'759'205</b>	<b>-151'124</b>	<b>-5.2%</b>	<b>2'776'194</b>	<b>2'829'591</b>	<b>2'724'034</b>
34 Charges financières	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>2'670'026</b>	<b>2'910'329</b>	<b>2'759'205</b>	<b>-151'124</b>	<b>-5.2%</b>	<b>2'776'194</b>	<b>2'829'591</b>	<b>2'724'034</b>
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>2'670'026</b>	<b>2'910'329</b>	<b>2'759'205</b>	<b>-151'124</b>	<b>-5.2%</b>	<b>2'776'194</b>	<b>2'829'591</b>	<b>2'724'034</b>

### Commentaires

Le budget 2019 du service des migrations se base sur une baisse du nombre de bénéficiaires de l'aide sociale asile étant donné la restructuration du domaine de l'asile au niveau fédéral (le nombre d'attributions de requérants d'asile au canton de Neuchâtel sera considérablement réduit). Cette baisse se traduit par la réduction tant des charges de personnel (fermeture du centre de La Ronde au 31 décembre 2018) que des dépenses d'aide sociale.

Compte tenu de la réduction des attributions cantonales et des nouveaux forfaits d'aide d'urgence, les subventions fédérales diminuent. Dans l'ensemble, les dépenses et les recettes du domaine de l'aide sociale permettent de réduire la facture sociale par rapport au budget 2018 (groupe de natures comptables 49).

## Résultat analytique

### Groupes de prestations

Main d'œuvre (CHF)	Budget 2019
Coûts	3'750
Produits	-160'000
<b>Résultat net</b>	<b>-156'250</b>

Ce groupe est constitué des prestations suivantes : autorisations de travail, annonces des travailleurs par les employeurs et sanctions administratives en matière de main-d'œuvre étrangère. Les coûts directs sont relatifs aux pertes sur débiteurs. Les produits correspondent aux émoluments facturés dans le cadre des prestations délivrées. Les charges de personnel et autres charges indirectes ne sont pas réparties au budget 2019.

Séjour (CHF)	Budget 2019
Coûts	181'250
Produits	-1'230'000
<b>Résultat net</b>	<b>-1'048'750</b>

Ce groupe est constitué des prestations suivantes : décisions en matière de séjour et d'établissement, production de titres de séjour, visas, documents de voyage, départs volontaires et départs sous contraintes. Les coûts directs sont relatifs à l'achat des cartes biométriques et aux pertes sur débiteurs. Les produits correspondent aux émoluments facturés dans le cadre des prestations délivrées. Les charges de personnel et autres charges indirectes ne sont pas réparties au budget 2019.

Aide sociale (CHF)	Budget 2019
Coûts	160'000
Produits	-135'100
<b>Résultat net</b>	<b>24'900</b>

Les coûts et produits de ce groupe correspondent aux prestations internes, précisément aux frais liés à la maison de santé et aux prestations octroyées dans le cadre des programmes d'occupation et formation des requérants d'asile et admis provisoires. A noter que ce groupe ne comprend pas les charges et revenus relatifs à l'aide sociale des bénéficiaires, ceux-ci figurant dans les charges et revenus de transferts. Les charges de personnel et autres charges indirectes ne sont pas réparties au budget 2019.

### Charges et revenus de transfert non incorporables aux prestations

Chg. et rev. de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2017	Budget 2018	Budget 2019
Aide sociale migration sauf réfugiés	0	-2'169'890	-472'500
Aide sociale réfugiés	0	590'500	1'598'700
Renvoi	0	160'000	190'000
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>-1'419'390</b>	<b>1'316'200</b>

Les charges et revenus de transfert correspondent aux prestations d'aide sociale versées aux bénéficiaires ainsi qu'aux subventions touchées du SEM. Les montants sont également constitués des frais liés aux renvois associés aux subventions touchées du SEM dans ce domaine.

Les différences entre le budget 2018 et 2019 s'expliquent principalement par une réduction importante des forfaits du SEM étant donné la baisse des arrivées et les nouveaux forfaits d'aide d'urgence mis en vigueur dès le 1er mars 2019 pour la rubrique "aide sociale migration sauf réfugiés". S'agissant de la rubrique "aide sociale réfugiés", il convient d'y ajouter la hausse des dépenses d'aide sociale ; cette hausse concerne les charges liées aux budgets mixtes, les frais annexes des formations et la charge relative aux remises de cotisations AVS (transfert du SEAS).

## Facture sociale

Charges et revenus de la facture sociale (CHF)	Comptes 2017	Budget 2018	Budget 2019
Aide sociale	0	-7'987'493	-7'207'000
Subsides LAMAL	0	-1'076'000	-994'000
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>-9'063'493</b>	<b>-8'201'000</b>

La facture sociale comprend les charges liées à l'aide sociale et l'aide d'urgence dans le cadre de l'asile, à savoir: les frais non couverts par les forfaits, les budgets mixtes, et les subsides LAMAL pour les personnes bénéficiant de l'aide d'urgence et les admis provisoire dont le séjour est supérieur à 7 ans. La réduction de la facture au service de l'action sociale, donc par conséquent une baisse de la facture sociale du point de vue cantonal, s'explique par la fermeture d'un centre d'accueil au 31 décembre 2018 ainsi que par la réduction des dépenses d'aide sociale pour requérants d'asile et admis provisoires.

# Service de la cohésion multiculturelle (COSM)

## Évolution de l'environnement et des tâches

Le service de la cohésion multiculturelle (COSM) est chargé de l'application des législations fédérale et cantonale sur l'intégration des personnes étrangères ainsi que la lutte contre le racisme et les discriminations.

La marche du service est largement influencée par les flux migratoires, les modifications législatives et les subventionnements fédéraux. Ceci concerne en particulier la gestion des mesures visant à faciliter l'intégration socio-professionnelle des personnes arrivées par le biais de l'asile. La réorganisation du domaine de l'asile va induire une baisse des attributions de requérant-e-s d'asile dans le canton, tandis que les forfaits fédéraux d'intégration attribués aux personnes réfugiées et admises à titre provisoire vont tripler dans le cadre de la mise en œuvre de l'Agenda Intégration Suisse.

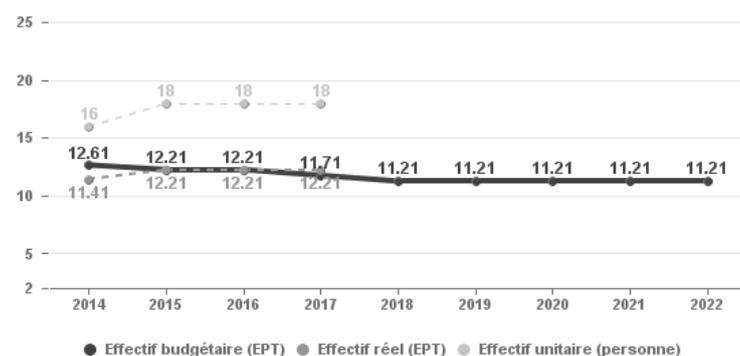
L'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur les naturalisations a induit une augmentation des dossiers tandis qu'une diminution est prévue sur le long terme, en raison des critères fixés par la loi.

## Objectifs stratégiques

- Mettre en place l'Agenda Intégration Suisse en collaboration avec le SMIG et le SEMP ;
- Assurer l'exemplarité des collectivités en matière de gestion de la diversité ;
- Confirmer l'engagement historique du canton en matière d'interculturalité ;
- Réduire les niveaux de chômage et d'aide sociale pour atteindre la moyenne romande en implémentant la stratégie d'intégration professionnelle (IP) dans le domaine des migrations et développer des mesures particulières pour les admis provisoire (AP) et les réfugiés (RR) ;
- Assurer la coordination entre tous les acteurs impliqués dans l'intégration des personnes migrantes et issues de la migration ;
- Contribuer à une procédure de naturalisation équitable et efficiente.

## Ressources humaines

Effectifs personnel admin.



L'effectif du COSM a été réduit de 1 EPT en lien avec les différents trains de mesures. Suite au départ à la retraite du responsable du secteur naturalisations, 0,5 EPT a été supprimé et la fonction de responsable n'a pas été repourvue. La centralisation du service à La Chaux-de-Fonds en juillet 2018 a par ailleurs permis de réduire de 0,5 EPT l'effectif du secteur administratif.

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2017	Budget 2018	Budget 2019	Écart B2018 - B2019		PFT 2020	PFT 2021	PFT 2022
				CHF	%			
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>5'178'698</b>	<b>4'256'932</b>	<b>4'857'702</b>	<b>+600'770</b>	<b>+14.1%</b>	<b>5'537'828</b>	<b>5'466'180</b>	<b>5'485'536</b>
30 Charges de personnel	1'610'117	1'624'632	1'587'602	-37'030	-2.3%	1'601'128	1'622'380	1'643'236
31 Biens, services et autres charges d'expl.	94'214	82'900	70'400	-12'500	-15.1%	69'200	67'800	66'300
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
36 Charges de transfert	2'292'379	1'935'700	2'924'600	+988'900	+51.1%	3'626'000	3'566'000	3'566'000
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
39 Imputations internes	1'181'988	613'700	275'100	-338'600	-55.2%	241'500	210'000	210'000
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>-3'883'148</b>	<b>-2'949'805</b>	<b>-3'543'290</b>	<b>-593'485</b>	<b>+20.1%</b>	<b>-4'180'088</b>	<b>-4'188'589</b>	<b>-4'088'591</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
42 Taxes	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
43 Revenus divers	-19'193	-8'000	-19'500	-11'500	+143.8%	-19'500	-19'500	-19'500
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
46 Revenus de transfert	-3'474'673	-2'711'805	-3'265'790	-553'985	+20.4%	-3'930'588	-3'939'089	-3'839'091
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
49 Imputations internes	-389'282	-230'000	-258'000	-28'000	+12.2%	-230'000	-230'000	-230'000
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>1'295'550</b>	<b>1'307'127</b>	<b>1'314'412</b>	<b>+7'285</b>	<b>+0.6%</b>	<b>1'357'740</b>	<b>1'277'591</b>	<b>1'396'945</b>
34 Charges financières	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>1'295'550</b>	<b>1'307'127</b>	<b>1'314'412</b>	<b>+7'285</b>	<b>+0.6%</b>	<b>1'357'740</b>	<b>1'277'591</b>	<b>1'396'945</b>
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>1'295'550</b>	<b>1'307'127</b>	<b>1'314'412</b>	<b>+7'285</b>	<b>+0.6%</b>	<b>1'357'740</b>	<b>1'277'591</b>	<b>1'396'945</b>

### Commentaires

Indépendamment de la baisse des effectifs, le résultat total est pratiquement égal aux exercices précédents. Les sources de financement du service sont de trois types: 1) émoluments de naturalisation, 2) subventions fédérales impliquant une contribution équivalente du canton et 3) forfaits fédéraux d'intégration. Les augmentations et diminutions au niveau des charges (36) et des revenus (46) de transfert sont liés à ces derniers.

## Résultat analytique

### Groupes de prestations

Expertise (CHF)	Budget 2019
Coûts	17'000
Produits	
<b>Résultat net</b>	<b>17'000</b>

Ce groupe inclut notamment les coûts relatifs à l'indemnisation des membres de la Communauté pour l'intégration et la cohésion multiculturelle (CICM). Les charges de personnel et autres charges indirectes ne sont pas réparties au budget 2019.

## Service de la cohésion multiculturelle (COSM)

Accueil, conseil et information (CHF)	Budget 2019
Coûts	22'200
Produits	-365'403
<b>Résultat net</b>	<b>-343'203</b>

Ce groupe inclut les charges liées à la réalisation d'une partie des objectifs du Programme d'intégration cantonal (PIC) ainsi que la part des subventions fédérales qui y sont liées. Les charges de personnel et autres charges indirectes ne sont pas réparties au budget 2019.

Encouragement de l'intégration (CHF)	Budget 2019
Coûts	166'100
Produits	-270'100
<b>Résultat net</b>	<b>-104'000</b>

Ce groupe inclut les frais liés à la réalisation d'une partie des objectifs du Programme d'intégration cantonal (PIC) ainsi que la part des subventions fédérales qui y sont liées. Les charges de personnel et autres charges indirectes ne sont pas réparties au budget 2019.

Enquêtes d'intégration (CHF)	Budget 2019
Coûts	0
Produits	-168'000
<b>Résultat net</b>	<b>-168'000</b>

Ce groupe inclut les émoluments perçus dans le cadre du traitement de dossiers de naturalisation facilitée et ordinaire. Les charges de personnel et autres charges indirectes ne sont pas réparties au budget 2019.

### Charges et revenus de transfert non incorporables aux prestations

Chg. et rev. de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2017	Budget 2018	Budget 2019
Programme d'intégration	0	-133'764	64'813
Projets d'intégration	0	290'000	260'000
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>156'236</b>	<b>324'813</b>

Ces charges de transfert non incorporables incluent le soutien financier de projets d'intégration dans les différents domaines du Programme d'intégration cantonal (PIC) ainsi que les cours de langue organisés pour les jeunes arrivé-e-s tardivement (Projets d'intégration) Les autres charges du PIC sont compensées par des revenus équivalents de la Confédération.

# Service de l'action sociale (SASO)

## Évolution de l'environnement et des tâches

Le SASO est l'organe d'exécution des lois relatives à l'action sociale, à l'assurance-maladie, à l'harmonisation et la coordination des prestations sociales, à l'aide au désendettement et à la prévention de l'endettement, au recouvrement et à l'avance des contributions d'entretien et aux aides à la formation.

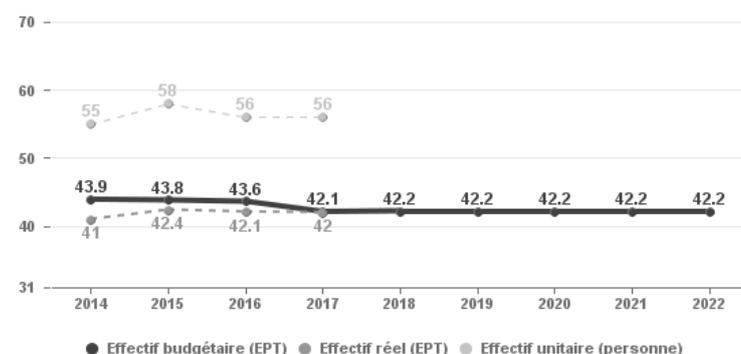
La quasi-totalité des domaines précités va connaître de fortes évolutions dans le cadre des trains de réformes liées à la Redéfinition des prestations sociales (rapport 18.034). En 2019, le système de réduction individuelle des primes (subsidés LAMal) et celui des avances de contributions d'entretien vont être profondément remaniés. Dans l'aide sociale, le projet RAISONE (Repenser l'aide sociale neuchâteloise) battra son plein et la stratégie d'intégration professionnelle doit être implémentée dans l'ensemble des services sociaux. En matière de prévention de l'endettement, un rapport sera soumis au Grand Conseil.

## Objectifs stratégiques

- Implémenter la stratégie d'intégration professionnelle (IP) dans le domaine de l'aide sociale et développer des mesures sociales et socio-professionnelles ;
- Repenser l'aide sociale (RAISONE) ;
- Mettre sur pied une prestation complémentaire cantonale (PCC) dans le cadre de la redéfinition des prestations sociales ;
- Développer une stratégie de lutte contre le surendettement ;
- Assurer la maîtrise de la facture sociale ;
- Réduire le niveau d'aide sociale pour rejoindre progressivement la moyenne romande.

## Ressources humaines

Effectifs personnel admin.



Dans le cadre des différentes mesures d'économies prises, une diminution de 0,7 EPT doit encore intervenir au SASO dès 2020. L'économie correspondante a été portée en diminution au SEAS sous la forme d'un écart statistique.

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Budget	Écart B2018 - B2019		PFT	PFT	PFT
	2017	2018	2019	CHF	%	2020	2021	2022
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>288'826'444</b>	<b>294'232'476</b>	<b>297'121'760</b>	<b>+2'889'284</b>	<b>+1.0%</b>	<b>303'455'261</b>	<b>315'214'230</b>	<b>324'793'224</b>
30 Charges de personnel	5'237'579	5'389'288	5'408'210	+18'922	+0.4%	5'467'271	5'532'550	5'572'521
31 Biens, services et autres charges d'expl.	501'268	250'100	1'102'500	+852'400	+340.8%	1'102'500	1'102'500	1'102'500
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
36 Charges de transfert	226'526'119	231'568'200	236'941'800	+5'373'600	+2.3%	242'697'640	253'521'880	262'031'353
37 Subventions à redistribuer	25'787'966	27'256'300	27'134'400	-121'900	-0.5%	27'534'100	27'939'700	28'351'300
39 Imputations internes	30'773'512	29'768'588	26'534'850	-3'233'738	-10.9%	26'653'750	27'117'600	27'735'550
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>-136'047'097</b>	<b>-137'416'400</b>	<b>-140'797'400</b>	<b>-3'381'000</b>	<b>+2.5%</b>	<b>-144'734'100</b>	<b>-150'242'440</b>	<b>-155'026'570</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
42 Taxes	-3'585'185	-3'000'000	-5'202'800	-2'202'800	+73.4%	-5'228'500	-5'254'800	-5'281'800
43 Revenus divers	-140'643	-23'000	-28'500	-5'500	+23.9%	-28'500	-28'500	-28'500
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
46 Revenus de transfert	-106'229'357	-106'850'700	-108'146'200	-1'295'500	+1.2%	-111'656'300	-116'731'540	-121'075'870
47 Subventions à redistribuer	-25'787'966	-27'256'300	-27'134'400	+121'900	-0.5%	-27'534'100	-27'939'700	-28'351'300
49 Imputations internes	-303'946	-286'400	-285'500	+900	-0.3%	-286'700	-287'900	-289'100
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>152'779'347</b>	<b>156'816'076</b>	<b>156'324'360</b>	<b>-491'716</b>	<b>-0.3%</b>	<b>158'721'161</b>	<b>164'971'790</b>	<b>169'766'654</b>
34 Charges financières	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>152'779'347</b>	<b>156'816'076</b>	<b>156'324'360</b>	<b>-491'716</b>	<b>-0.3%</b>	<b>158'721'161</b>	<b>164'971'790</b>	<b>169'766'654</b>
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>152'779'347</b>	<b>156'816'076</b>	<b>156'324'360</b>	<b>-491'716</b>	<b>-0.3%</b>	<b>158'721'161</b>	<b>164'971'790</b>	<b>169'766'654</b>

### Commentaires

La forte augmentation du groupe 31 entre 2018-19 est due à la création d'une provision pour débiteurs douteux selon les normes du MCH2, qui tient par ailleurs compte du risque accru lié à la réforme des contributions d'entretien.

La progression du groupe 36 entre 2018 et 2019 relève de plusieurs facteurs particuliers, principalement du contentieux LAMal (CHF +3,3 millions), dont le montant figurant au budget 2018, insuffisant, avait donné lieu à une demande de crédit supplémentaire. Elle s'explique également par des transferts budgétaires des mesures d'intégration socio-professionnelle issues du service de l'emploi au service de l'action sociale (CHF +1,9 million), ce qui explique par la même occasion l'essentiel de la baisse constatée sous le groupe 39. À ce facteur technique s'ajoute le nouveau mode de comptabilisation des avances de contributions d'entretien, qui intègre conjointement l'effet des réformes prévues dans ce secteur (CHF +1,4 million au total), ainsi que d'autres composantes de la facture sociale (adaptation des bourses à la réalité des comptes 2017, renforcement de la lutte contre les abus, etc.). Malgré des hausses prévues des primes LAMal en 2019, les subsides y relatifs diminuent (CHF -2,4 millions) à la suite des réformes prévues dans ce domaine (suppression des effets de seuil et des incitations négatives, linéarisation des subsides, resserrement des catégories de bénéficiaires), ce qui contribue ainsi à atténuer l'augmentation globale du groupe 36. L'évolution des dépenses de l'aide sociale est quant à elle globalement stable sur l'ensemble de la durée de planification. L'impact de la hausse constatée du nombre de réfugiés statutaires sur l'aide sociale est plus que compensé par une diminution du nombre de requérants d'asile, laquelle se traduit par une baisse des charges imputées par le service des migrations dans le groupe 39.

En revenus, la forte hausse du groupe 42 est due aux avances des contributions d'entretien (nouveau mode de comptabilisation, effet des réformes), déjà citées ci-dessus, dont les remboursements à percevoir contrebalancent la charge de transfert figurant dans le groupe 36.

L'augmentation du groupe 46 découle pour l'essentiel des subventions fédérales escomptées (notamment CHF +2,4 millions entre 2018-19 au titre des subsides LAMal), et dans une moindre mesure du recouvrement du contentieux LAMal (CHF +0,4 million).

## Résultat analytique

### Groupes de prestations

Contributions d'entretien (CHF)	Budget 2019
Coûts	200
Produits	
<b>Résultat net</b>	<b>200</b>

Ce groupe inclut les prestations relatives au recouvrement et aux avances de pensions alimentaires. Les charges de personnel et autres charges indirectes ne sont pas réparties au budget 2019.

Aide sociale (CHF)	Budget 2019
Coûts	79'700
Produits	-285'500
<b>Résultat net</b>	<b>-205'800</b>

Ce groupe inclut les prestations de soutien aux services sociaux (régionaux ou privés) et de contrôle de ces autorités d'aide sociale. Il inclut également les places dans le dispositif d'insertion socio-professionnelle et marginalement des prestations directes à des bénéficiaires de l'aide matérielle. Le produit directement imputable est une contrepartie aux charges du programme d'insertion "Ressources". Les charges de personnel et autres charges indirectes ne sont pas réparties au budget 2019.

Aide à la formation (CHF)	Budget 2019
Coûts	400
Produits	
<b>Résultat net</b>	<b>400</b>

Ce groupe inclut les prestations relatives aux bourses et aux prêts d'études. Les charges de personnel et autres charges indirectes ne sont pas réparties au budget 2019.

Assurance-maladie (LAMal) (CHF)	Budget 2019
Coûts	0
Produits	-28'500
<b>Résultat net</b>	<b>-28'500</b>

Ce groupe inclut les prestations relatives à l'octroi des subsides LAMal, à la gestion du contentieux LAMal et à la gestion de l'affiliation. Le produit directement imputable correspond aux émoluments facturés pour l'affiliation. Les charges de personnel et autres charges indirectes ne sont pas réparties au budget 2019.

Politique d'action sociale (CHF)	Budget 2019
Coûts	93'500
Produits	
<b>Résultat net</b>	<b>93'500</b>

Ce groupe inclut les prestations de coordination de l'action sociale au niveau cantonal et intercantonal, la coordination du dispositif ACCORD, la lutte contre le surendettement et la gestion de la facture sociale. Les coûts directement imputables relèvent presque entièrement des indemnisations LAVI et accessoirement de cotisations et de commissions. Les charges de personnel et autres charges indirectes ne sont pas réparties au budget 2019.

### Charges et revenus de transfert non incorporables aux prestations

Chg. et rev. de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2017	Budget 2018	Budget 2019
Centres consultation LAVI	0	210'000	300'000
Contentieux LAMal	0	13'696'600	16'147'400
Participation aux SSR et GSR	0	4'930'000	4'776'000
Subventions institutions privées	0	1'441'200	1'440'800
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>20'277'800</b>	<b>22'664'200</b>

L'augmentation des charges au titre des aides immédiates et juridiques LAVI découle d'une estimation du nombre et du type de cas. Les charges et revenus du contentieux LAMal ont été ajustées à la hausse au regard de la clôture des comptes 2017, des prévisions 2018 ainsi que de la progression prévisible des montants et des volumes. La participation à la baisse aux frais de personnel des SSR et GSR est conforme aux objectifs du plan financier de législature.

## Autres charges et revenus non incorporables aux prestations

Autres chg. et rev. non incorporables (CHF)	Comptes	Budget	Budget
	2017	2018	2019
Charges subventions redistribuées	0	27'256'300	27'134'400
Revenus subventions redistribuées	0	-27'256'300	-27'134'400
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Ces montants correspondent à la régularisation entre les communes des charges relatives à l'aide sociale et aux dépenses de personnel des GSR et SSR, qui est réalisée par l'État. Les montants sont calculés en fonction de l'évolution des charges correspondantes.

## Facture sociale

Charges et revenus de la facture sociale (CHF)	Comptes 2017	Budget 2018	Budget 2019
Aide sociale	0	69'816'493	69'563'000
Alfa Sal	0	3'408'800	3'472'200
Avances contribution d'entretien	0	240'000	557'900
Bourses d'études	0	2'651'400	2'933'100
Financement LACI	0	3'144'000	2'952'850
Intégration socio-professionnelle	0	6'728'400	6'220'032
Lutte contre les abus	0	579'695	693'200
Partenariat social privé	0	1'846'200	2'015'400
Subsides LAMal	0	42'729'800	39'915'968
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>131'144'788</b>	<b>128'323'650</b>

Les chiffres indiqués en charges nettes dans le présent tableau correspondent à la part de 60% assumée par l'État pour les différentes composantes de la facture sociale.

La baisse constatée entre 2018-19 s'explique pour l'essentiel par la prise en compte des objectifs fixés dans le cadre du plan financier de législature au titre de la réforme des subsides LAMal, prévue dès le 1.1.2019. Parallèlement, le déplaçonnement des avances sur contributions d'entretien, devrait permettre de décharger en aval l'aide sociale.

Malgré l'intégration de nouveaux éléments de coûts, les dépenses de l'aide sociale devraient légèrement fléchir entre 2018-19. Outre les perspectives conjoncturelles favorables, ce résultat découle des efforts entrepris depuis plusieurs années pour optimiser le dispositif, prévenir l'exclusion et favoriser la réinsertion professionnelle.

Les explications relatives aux composantes de la facture sociale transférées au SASO figurent dans les fiches du SEAS, du SEMP et du SMIG.

# Service de statistique (STAT)

## Évolution de l'environnement et des tâches

Le service de statistique (STAT) a pour mission principale, d'une part, de fournir aux autorités cantonales et communales ainsi qu'à la collectivité des informations statistiques pertinentes, significatives, fiables et cohérentes, d'autre part de collecter, produire, traiter, analyser et stocker des données à but statistique.

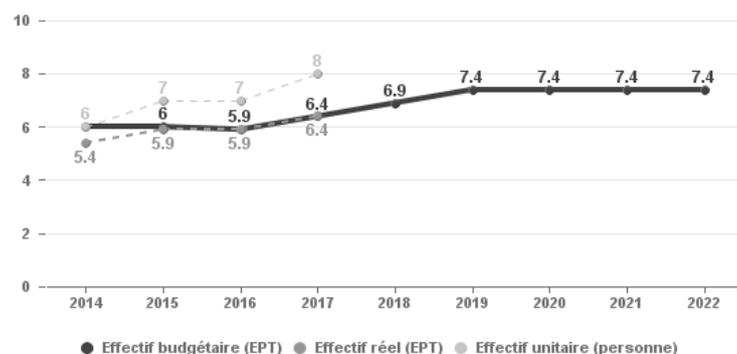
En tant que service central, STAT est non seulement à la disposition du Conseil d'État et des services de l'administration, mais aussi des entreprises publiques et privées ainsi que du public en général. Grâce à sa vision transversale, le service recherche des solutions, autant informatiques que scientifiques ou méthodologiques, qui puissent répondre à l'ensemble des demandes. Le domaine de la statistique étant en perpétuel mouvement, le service veille à adapter ses méthodes de travail aux réalités et aux nouveaux modes d'accès et de stockage des données administratives. Enfin, STAT propose de plus en plus de prestations externes, sous la forme de mandats. Les principaux se sont concrétisés par des contrats de prestations, notamment avec arcjurassien.ch et le canton du Jura.

## Objectifs stratégiques

- Contribuer à l'évolution du système de pilotage de l'État ;
- Établir un projet de programme statistique pluriannuel.

## Ressources humaines

Effectifs personnel admin.



Les effectifs du service de statistique ont connu de légères variations, en raison de la réalisation de divers mandats externes. Ces derniers ont permis de financer la totalité des nouveaux postes dédiés à divers projets, en particulier le poste financé par le canton du Jura pour assurer les diverses prestations statistiques. L'augmentation budgétée pour 2019 est liée à la réalisation et à la mise à jour du système de pilotage pour le Conseil d'État et ses départements.

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Budget	Écart B2018 - B2019		PFT	PFT	PFT
	2017	2018	2019	CHF	%	2020	2021	2022
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>1'098'453</b>	<b>1'242'886</b>	<b>1'305'580</b>	<b>+62'694</b>	<b>+5.0%</b>	<b>1'315'476</b>	<b>1'331'012</b>	<b>1'346'991</b>
30 Charges de personnel	883'378	990'186	1'057'280	+67'094	+6.8%	1'071'776	1'085'912	1'101'891
31 Biens, services et autres charges d'expl.	214'986	252'700	248'300	-4'400	-1.7%	243'700	245'100	245'100
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
36 Charges de transfert	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
39 Imputations internes	89	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>-348'151</b>	<b>-378'000</b>	<b>-396'000</b>	<b>-18'000</b>	<b>+4.8%</b>	<b>-404'500</b>	<b>-404'500</b>	<b>-404'500</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
42 Taxes	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
43 Revenus divers	-212'159	-239'700	-257'700	-18'000	+7.5%	-266'200	-266'200	-266'200
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
49 Imputations internes	-135'993	-138'300	-138'300	+0	+0.0%	-138'300	-138'300	-138'300
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>750'301</b>	<b>864'886</b>	<b>909'580</b>	<b>+44'694</b>	<b>+5.2%</b>	<b>910'976</b>	<b>926'512</b>	<b>942'491</b>
34 Charges financières	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>750'301</b>	<b>864'886</b>	<b>909'580</b>	<b>+44'694</b>	<b>+5.2%</b>	<b>910'976</b>	<b>926'512</b>	<b>942'491</b>
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	+0.0%	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>750'301</b>	<b>864'886</b>	<b>909'580</b>	<b>+44'694</b>	<b>+5.2%</b>	<b>910'976</b>	<b>926'512</b>	<b>942'491</b>

### Commentaires

La situation financière du service de statistique est stable, autant pour les charges que pour les revenus. La légère augmentation des charges de personnel prévue pour 2019 est liée à la réalisation du système de pilotage destiné au Conseil d'État et des départements de l'administration cantonale.

## Résultat analytique

### Groupes de prestations

Analyse et conseil (CHF)	Budget 2019
Coûts	240'000
Produits	-396'000
<b>Résultat net</b>	<b>-156'000</b>

La majeure partie des charges et des revenus est liée aux prestations de base du service : analyse, exploitation de données et conseil. Les charges sont pour la plupart constituées de frais d'acquisition de données (à l'OFS en particulier) afin de disposer de résultats représentatifs à l'échelle cantonale. Les revenus proviennent de diverses prestations fournies, dans le canton et au-delà. Les charges de personnel et autres charges indirectes ne sont pas réparties au budget 2019.

Coordination et relais (CHF)	Budget 2019
Coûts	3'650
Produits	0
<b>Résultat net</b>	<b>3'650</b>

Ce groupe regroupe les frais engendrés par les représentations et les cotisations cantonales auprès d'instances et de structures supra-cantonales. Les charges de personnel et autres charges indirectes ne sont pas réparties au budget 2019.